

Rapport de gestion
du Conseil administratif
à l'appui des comptes 2005

Table des matières

Considérations générales et analyse financière	I-1	Département des finances et de l'administration générale	III-19
Compte de fonctionnement - Présentation des résultats 2005	I-4	Direction et secrétariat du département	III-22
Analyse des principaux écarts	I-6	Caisse municipale	III-24
Evolution de la fiscalité	I-16	Assurances	III-25
Compte des investissements	I-19	Comptabilité générale et budget	III-27
Financement des investissements en 2005	I-21	Gérance immobilière municipale	III-29
Variation de la fortune de la Ville de Genève	I-22	Taxe professionnelle	III-31
Analyse politique	I-23	Division de l'administration générale	III-32
Gestion financière	I-26	Direction de l'administration générale	III-32
Emissions et remboursements d'emprunts et de prêts en 2005	I-27	Achats et impression	III-34
Financement des investissements et montant des engagements futurs	I-28	Direction des systèmes d'information	III-36
Information financière permanente	I-29	Département de l'aménagement, des constructions et de la voirie	III-39
Gestion hôtelière	I-30	Direction et secrétariat du département	III-45
Délégations du Conseil administratif	II-1	Conservation du patrimoine architectural	III-47
Délégation à l'Agenda 21	II-2	Information et communication	III-49
Délégation à la coopération, à l'aide humanitaire et aux droits des personnes	II-6	Organisation urbaine et constructions	III-50
Délégation au mobilier urbain	II-7	Direction de l'organisation urbaine et constructions	III-50
Délégation « Fêtes et quartiers »	II-9	Opérations foncières	III-52
Evaluation des objectifs 2005 par missions et prestations	III-1	Urbanisme	III-53
Autorités	III-3	Architecture	III-57
Direction générale	III-7	Bâtiments	III-58
Service de la Direction générale	III-7	Energie	III-60
Administration centrale	III-8	Mobilité	III-64
Relations extérieures	III-11		
Ressources humaines	III-12		
Contrôle financier	III-17		

Espaces publics et voirie	III-67	Département des sports et de la sécurité	III-123
Direction des espaces publics et voirie	III-67	Direction et secrétariat du département	III-127
Logistique et technique	III-69	Sports	III-129
Génie civil	III-70	Incendie et secours	III-132
Aménagement urbain	III-73	Service d'assistance et protection de la population	III-134
Voirie-Ville propre	III-76	Agents de Ville et domaine public	III-139
Département des affaires culturelles	III-79	Département des affaires sociales, des écoles et de l'environnement	III-141
Direction et secrétariat du département	III-84	Direction et secrétariat du département	III-144
Domaine art et culture	III-88	Délégation à la petite enfance	III-147
Service administratif et technique	III-88	Services des écoles et institutions pour l'enfance	III-150
Service de la promotion culturelle	III-90	Espaces verts et environnement	III-153
Service aux artistes et acteurs culturels	III-92	Etat civil	III-156
Domaine des musées	III-97	Pompes funèbres et cimetières	III-157
Conservatoire et jardin botaniques	III-97	Social	III-158
Musées d'art et d'histoire	III-101	Délégation à la jeunesse	III-161
Musée d'ethnographie	106		
Muséum d'histoire naturelle	III-110	Annexes	IV-1
Domaine des bibliothèques	III-113		
Bibliothèques et discothèques municipales	III-113		
Bibliothèque publique et universitaire	III-120		

Considérations générales et analyse financière

Conformément à l'article 48 (lettres d et e) de la loi sur l'administration des communes, le Conseil administratif a l'honneur de présenter au Conseil municipal son rapport de gestion à l'appui des comptes de la Ville de Genève pour l'exercice 2005.

La première partie de ce rapport comprend des considérations générales et une analyse financière permettant, notamment, d'identifier et d'expliquer l'origine des écarts existant entre le budget voté par le Conseil municipal et les comptes 2005.

Ensuite, dans une seconde partie, le Conseil administratif présente le rapport de gestion de l'ensemble des services rattachés aux Autorités et aux cinq départements pour l'exercice écoulé.

Ce rapport doit, cette année, prendre en compte un cas particulier. Les comptes 2004, approuvés par délibération du Conseil municipal, ont subi des modifications apportées par le Conseil d'Etat. Ces modifications ont consisté en un transfert de 4,35 millions de francs des charges de fonctionnement (chapitre 31) vers le compte des investissements. Ainsi, le résultat du compte de fonctionnement 2004 a été amélioré, et le niveau des investissements augmenté.

Pour des raisons d'ordre technique, soit l'impossibilité de revenir sur des comptes bouclés, cette modification a été comptabilisée sur 2005, ce qui a entraîné une réduction des charges et une augmentation des investissements sur l'exercice comptable 2005. Ainsi, l'ensemble des publications relatives aux comptes 2005 comprend ces deux écritures.

Toutefois, la délibération du Conseil municipal doit porter sur les comptes 2005, sans la correction comptable ordonnée par le Conseil d'Etat. Celle-ci concerne en effet l'exercice précédent et seules des raisons techniques la font apparaître au cours de l'exercice 2005. Ainsi, le Conseil administratif est tenu de proposer deux présentations générales, l'une conforme à la délibération qui doit être votée par le Conseil municipal et l'autre correspondant aux chiffres comptabilisés sur 2005.

Dans le cadre des analyses qui vont suivre, le Conseil administratif s'est attaché aux comptes tels qu'ils apparaissent dans le système comptable et financier, soit en tenant compte de la correction de 4,35 millions de francs apportée aux comptes 2005.

Compte de fonctionnement - Présentation des résultats 2005

Le compte de fonctionnement de la Ville de Genève, pour l'exercice 2005, présente un excédent de revenus de 5,6 millions de francs, soit

une amélioration de 5,3 millions de francs

par rapport au budget voté par le Conseil municipal le 4 décembre 2004.

Comme le démontre le tableau ci-après, les revenus nets de l'exercice écoulé sont supérieurs de 47,7 millions de francs (soit +5,0%) par rapport aux estimations portées au budget 2005 et de 10,7 millions de francs par rapport aux comptes 2004, soit 1,1%.

Les charges de fonctionnement courantes ont été de 46,4 millions de francs (+5,2%) plus élevées que celles budgétées. Elles ont progressé de 31,6 millions de francs par rapport aux comptes 2004, soit +3,5%.

En faisant abstraction des pertes sur débiteurs, qui présentent un dépassement de 59,3 millions de francs par rapport au budget, la réalité des charges maîtrisables est inférieure au budget 2005 voté par le Conseil municipal.

Le revenu des impôts se révèle supérieur aux montants budgétés (+27,3 millions de francs). Cet excédent s'explique en totalité par une production de l'impôt sur les personnes morales largement supérieure aux prévisions.

Enfin, le niveau des investissements réalisés en 2005 a été légèrement inférieur au budget, mais continue d'aggraver le déficit du compte de financement qui se chiffre à 34,8 millions de francs. Pour mémoire, le budget 2005 présentait une insuffisance de financement de 42,5 millions de francs.

Comme défini en introduction du présent rapport, un élément exceptionnel a des conséquences sur les comptes présentés. Le Conseil d'Etat a en effet approuvé la délibération du Conseil municipal relative aux Comptes 2004 en y apportant une correction. La modification portait sur le transfert des frais liés aux aménagements de l'immeuble 25 rue du Stand du compte de fonctionnement au compte d'investissements. Le résultat des comptes 2004 a ainsi été amélioré d'un montant de 4,4 millions de francs.

Pour des raisons techniques principalement, cette écriture a été passée dans les comptes de la Ville au 1er janvier 2005. Elle entraîne les conséquences suivantes :

Les comptes tels que publiés présentent un résultat et un niveau d'investissements supérieurs de 4,4 millions de francs.

Le vote de la délibération du Conseil municipal portera sur les comptes 2005 SANS cette écriture.

(en mios de francs)	Fonctionnement	Investissement (avant préfinancement)
Comptes comptabilisés	+5,6	103,7
Comptes soumis au vote	+1,2	99,3

(en mios de francs)

Les analyses présentées dans ce rapport sont fondées sur les chiffres issus de la comptabilité de la Ville. Le chapitre 31 et les investissements incluent par conséquent l'écriture corrective de 4,4 millions de francs. Il sera cependant régulièrement fait référence aux chiffres sans cette correction pour permettre au lecteur d'appréhender la réalité de l'activité déployée en 2005.

Les conséquences financières essentielles découlant de ces résultats sont les suivantes :

- l'excédent de revenus s'élève à 5,6 millions de francs alors qu'il était prévu un excédent de revenus de 0,3 million de francs ;
- En ne tenant pas compte de la correction précitée, l'excédent de revenus se monte à 1,2 million de francs ;
il en résulte, dans les deux cas, une insuffisance de financement de 31,4 millions de francs ;
- les investissements sont de 103,7 millions de francs ;
- en ne tenant pas compte de la correction précitée, les investissements se montent à 99,3 millions de francs.

Tableau résumé du compte de fonctionnement 2005 comparé au budget 2005 et aux comptes 2004

(en mios de francs)			C2005	B2005	C2004	Ecart C05-B05		Ecart C05-C04	
Revenus	Impôts	(chapitre 40)	737,6	710,3	728,8	+27,3	+3,8%	+8,8	+1,2%
	Revenus des biens	(chapitre 42)	152,5	146,4	157,8	+6,1	+4,2%	-5,3	-3,4%
	Revenus divers	(chapitre 43)	65,7	60,4	65,9	+5,3	+8,8%	-0,2	-0,2%
	Parts et contributions	(chapitre 44)	3,6	2,2	2,9	+1,4	+60,9%	+0,7	+24,6%
	Dédommagements de coll. publiques	(chapitre 45)	32,5	24,1	26,9	+8,4	+34,7%	+5,7	+21,0%
	Subventions et allocations	(chapitre 46)	6,7	7,5	5,8	-0,9	-11,8%	+0,9	+15,7%
	Total		998,7	951,0	988,1	+47,7	+5,0%	+10,7	+1,1%
Charges	Charges de personnel	(chapitre 30)	389,0	388,1	376,7	+0,9	+0,2%	+12,3	+3,3%
	Biens, services et marchandises	(chapitre 31)*	168,8	165,4	187,1	+3,4	+2,0%	-18,3	-9,8%
	Intérêts passifs	(chapitre 32)	61,3	66,5	65,7	-5,2	-7,8%	-4,4	-6,6%
	Pertes sur débiteurs	(chapitre 33)	70,5	11,2	40,5	+59,3	+531,6%	+30,0	+74,1%
	Contributions à d'autres collectivités	(chapitre 34)	19,4	20,7	17,0	-1,3	-6,2%	+2,3	+13,6%
	Dédommagements à des coll. publ.	(chapitre 35)	24,2	39,6	24,6	-15,3	-38,8%	-0,3	-1,4%
	Subventions et allocations à des tiers	(chapitre 36)	196,5	192,0	186,5	+4,5	+2,3%	+10,0	+5,4%
Total		929,8	883,5	898,1	+46,4	+5,2%	+31,6	+3,5%	
Amortissements et investissements									
	Amortissements ordinaires et extraordinaires		63,3	67,2	59,6	-3,9	-5,8%	+3,7	+6,2%
	Investissements nets avant préfinancement *		103,7	110,0	132,6	-6,3	-5,7%	-28,9	-21,8%
Comptes de fonctionnement et de financement									
	Excédent des comptes de fonctionnement *		+5,6	+0,3	+30,3				
	Excédent/déficit de financement **		-31,4	-42,5	-42,7				

* y compris 4,4 millions de francs liés aux aménagements du 25 rue du Stand.

** en tenant compte des préfinancements pour un montant de 3,4 millions de francs.

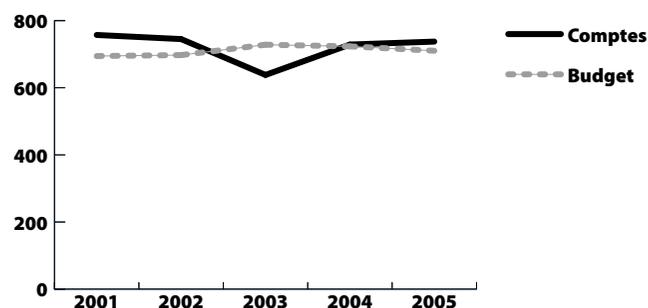
Analyse des principaux écarts

Analyse des principaux écarts des revenus

Chapitre 40 : Impôts

C2005	B2005	C2004	Ecart Co5-B05		Ecart Co5-Co4	
737,6	710,3	728,8	+27,3	+3,8%	+8,8	+1,2%

(en mios de francs)



Les écarts entre les comptes 2005 et, respectivement, le budget 2005 et les comptes 2004 pour les différents groupes du chapitre 40 se présentent comme suit :

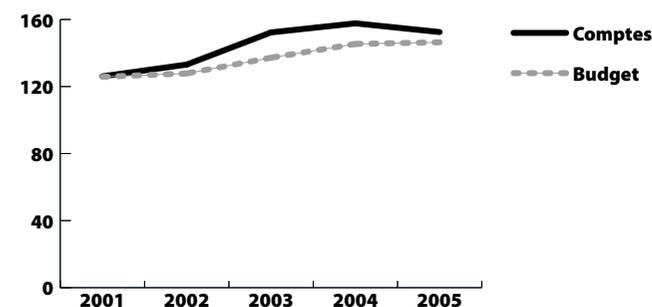
(en mios de francs)	C 2005	(B 2005)	(C 2004)
400 Impôts sur le revenu et la fortune	498,8	+1,4	+28,8
401 Impôts sur le bénéfice et le capital	123,9	+27,7	-14,3
406 Impôts sur les chiens	0,1	-0,1	-0,0
408 Fonds de péréquation financière intercommunale	9,6	-1,9	+0,4
409 Taxe professionnelle communale	105,1	+0,1	-5,9

L'analyse de l'évolution de la fiscalité est détaillée, pour chaque catégorie d'impôts, dans un chapitre ad hoc du présent rapport.

Chapitre 42 : Revenus des biens

C2005	B2005	C2004	Ecart Co5-B05		Ecart Co5-Co4	
152,5	146,4	157,8	+6,1	+4,2%	-5,3	-3,4%
29,9	26,7	28,4	- revenus de subventions en nature			
122,6	119,7	129,4	+2,9	+2,4%	-6,8	-5,3%

(en mios de francs)



Les revenus des biens sont en progression par rapport au budget 2005, mais s'inscrivent en baisse par rapport aux comptes 2004.

Les écarts entre les comptes 2005 et respectivement le budget 2005 et les comptes 2004 pour les principaux groupes du chapitre 42 se présentent comme suit :

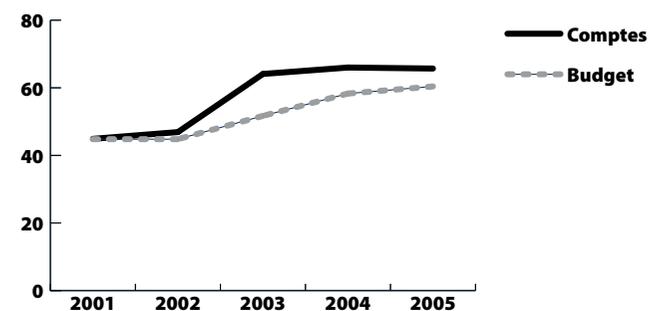
(en mios de francs)	C 2005	(B 2005)	(C 2004)
421 Créances	3,3	+0,1	-2,3
422 Capitaux du patrimoine financier	2,1	-0,2	+0,0
423 Immeubles du patrimoine financier	90,9	+3,1	+2,0
424 Gains comptables sur placements patrimoine financier	0,4	+0,4	-8,4
426 Participation permanente du patrimoine administratif	2,4	+0,1	+0,4
427 Immeubles du patrimoine administratif	52,5	+2,1	+2,8
429 Autres revenus	0,6	+0,6	+0,2

Un revenu extraordinaire lié à un droit de superficie (+6,6 mios) comptabilisé en 2004 dont l'absence n'a pas été compensée explique principalement l'écart constaté avec les comptes 2004. L'écart positif par rapport au budget 2005 est à mettre au profit de l'Hôtel Métropole (+1,2 mio) et de revenus des loyers du patrimoine financier supérieurs au budget.

Chapitre 43 : Revenus divers

C2005	B2005	C2004	Ecart Co5-B05		Ecart Co5-Co4	
65,7	60,4	65,9	+5,3	+8,7%	-0,2	-0,3%
2,8	1,1	1,9	- revenus de subventions en nature			
62,9	59,3	64,0	+3,6	+6,1%	-1,1	-1,7%

(en mios de francs)



Les revenus divers sont en progression par rapport au budget 2005 et stables par rapport aux comptes 2004.

Les écarts entre les comptes 2005 et respectivement du budget 2005 et des comptes 2004 pour les principaux groupes du chapitre 43 se présentent comme suit :

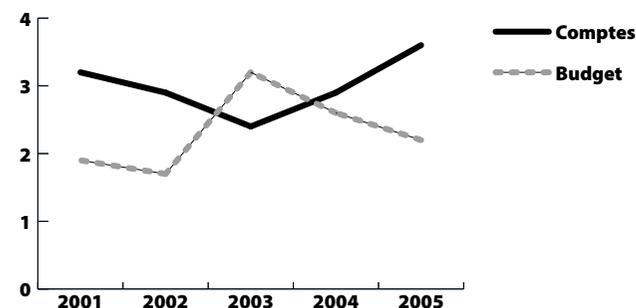
(en mios de francs)	C 2005	(B 2005)	(C 2004)
431 Emoluments administratifs	3,6	+0,3	-0,2
434 Redevances d'utilisation et prestations de service	26,1	+2,5	+0,9
435 Ventes de marchandises	3,3	-0,5	+0,0
436 Dédommagements de tiers	8,0	+2,0	+0,4
437 Amendes	20,0	-0,4	-1,6
438 Prestations effectuées par le personnel (invest.)	3,3	+0,8	-0,0
439 Autres contributions	1,6	+0,6	+0,3

Hors gratuités, les revenus divers sont supérieurs aux prévisions de 3,6 millions de francs. Cet écart favorable par rapport au budget se compose de plusieurs postes. Ainsi, les remboursements de l'assurance perte de gain accident, invalidité et maternité (436) dépassent de 1,9 million de francs le budget. De plus, les honoraires de promotion sont supérieurs aux montants attendus de 0,8 million de francs et les honoraires de régie ordinaires également pour 0,6 million de francs (434). Ces deux éléments compensent le manque à gagner constaté sur les revenus des transports sanitaires effectués par le SIS qui se sont avérés inférieurs aux prévisions de 0,9 million de francs.

Chapitre 44 : Parts et contributions

C2005	B2005	C2004	Ecart C05-B05		Ecart C05-C04	
3,6	2,2	2,9	+1,4	+60,9%	+0,7	-24,6%

(en mios de francs)

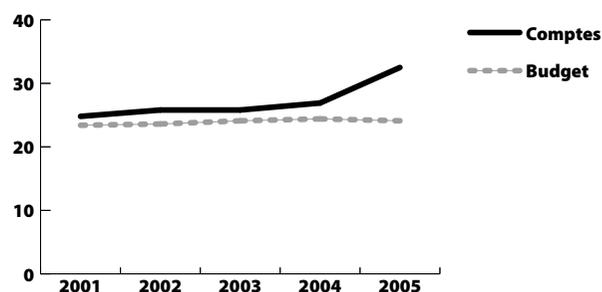


Les revenus des parts et contributions sont supérieurs aux prévisions de 1,4 million de francs et dépassent les comptes 2004 de 0,7 million de francs. Ce résultat est dû aux impôts sur les gains immobiliers, toujours difficiles à anticiper et à budgéter. Ils s'élèvent à 2,3 millions de francs pour 2005.

Chapitre 45 : Dédommagements de collectivités publiques

C2005	B2005	C2004	Ecart C05-B05		Ecart C05-C04	
32,5	24,1	26,9	+8,4	+34,7%	+5,6	+21,0%

(en mios de francs)



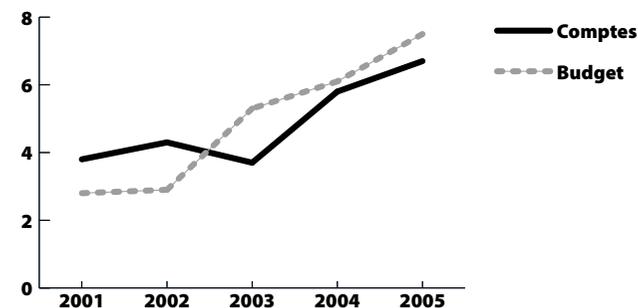
Le montant de 32,6 millions de francs inclut une subvention cantonale pour l'entretien des routes prévue par la loi sur les routes. Cette participation du canton a été budgétée à 12,4 millions de francs sur une base historique. Toutefois, l'estimation de la Ville de Genève s'agissant des coûts assumés pour l'entretien des routes communales à caractère cantonal s'élève à 20,5 millions. Pour l'exercice 2005, l'Etat n'a versé à la Ville que 0,8 million de francs. La différence a été provisionnée.

A noter que ce chapitre comprend également la participation des communes genevoises aux frais de fonctionnement du SIS, d'un montant de 9,8 millions de francs pour 2005. Enfin, la subvention cantonale relative aux bibliobus s'est élevée à 0,8 million de francs, bien que budgétée à 0,7 million de francs.

Chapitre 46 : Subventions acquises

C2005	B2005	C2004	Ecart C05-B05		Ecart C05-C04	
6,7	7,5	5,8	-0,8	-11,8%	+0,9	+15,5%

(en mios de francs)



La Ville de Genève a obtenu un montant d'environ 0,3 million de francs au titre de subvention cantonale pour la petite enfance, alors qu'une participation de 2,0 millions de francs avait été budgétée. Pour sa part, le fonds d'équipement communal a subventionné la création de nouvelles places de crèches pour un montant de 1,4 million de francs et le Grand-Théâtre pour 1,2 million de francs.

Enfin, divers dons sont enregistrés sous ce chapitre et s'élèvent à 0,3 million de francs sur 2005. Il convient de préciser que les dons, de par leur nature difficilement prévisible, ne sont inscrits au budget que pour un faible montant.

Chapitre 48 : Prélèvement sur les financements spéciaux

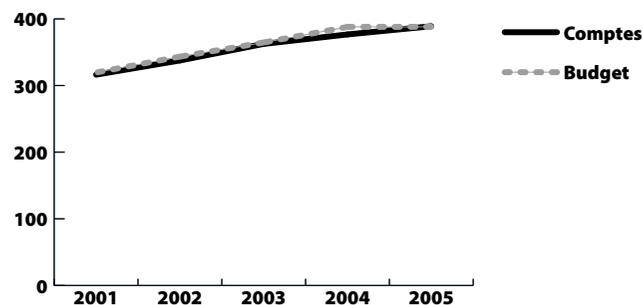
Pour mémoire, ceux-ci concernent les revenus de la dîme du livre.

Analyse des principaux écarts des charges

Chapitre 30 : Charges de personnel

C2005	B2005	C2004	Ecart C05-B05		Ecart C05-C04	
389,0	388,1	376,7	+0,9	+0,2%	+12,3	+3,3%

(en mios de francs)



Les charges de personnel sont légèrement supérieures au budget mais augmentent de 12,3 millions de francs par rapport aux comptes 2004. Cette hausse de la masse salariale est due aux mécanismes salariaux dont bénéficie le personnel de la fonction publique communale.

A noter que l'engagement de personnel temporaire a été privilégié par rapport à l'engagement d'employés fixes. L'incidence qui en découle est un dépassement de 4,2 millions de francs sur le budget temporaire qui a été absorbé par le non dépensé sur les salaires de fonctionnaires.

En résumé, voici les écarts entre les comptes 2005 et respectivement le budget 2005 et les comptes 2004 pour les différents groupes du chapitre 30 :

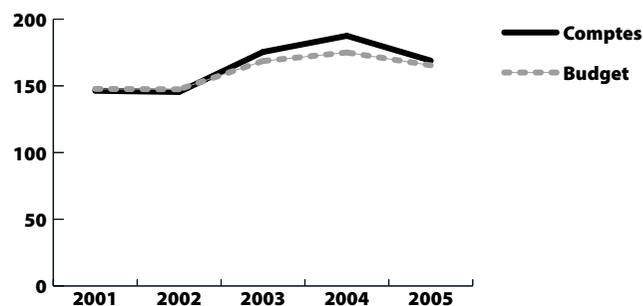
(en mios de francs)	C 2005	(B 2005)	(C 2004)
300 Autorités et commissions	1,9	-0,1	+0,0
301 Traitement du personnel	297,8	+3,9	+12,5
303 Assurances sociales	23,1	-1,6	+0,3
304 Caisse de pensions et prévoyance	40,0	+0,4	+2,4
305 Assurances maladie et accidents	11,3	-0,4	-1,8
306 Prestations en nature	2,5	-0,7	-0,1
307 Prestations aux pensionnés	8,8	-0,2	-0,6
308 Personnel intérimaire	0,5	-0,1	+0,0
309 Autres charges de personnel	3,2	-0,4	-0,6

Le groupe 306 « Prestations en nature » enregistre une économie de 0,7 million de francs par rapport au budget. Il s'agit pour l'essentiel de frais non réalisés sur les vêtements professionnels des agents de ville.

Chapitre 31: Biens, services et marchandises

C2005	B2005	C2004	Ecart C05-B05		Ecart C05-C04	
168,9	165,4	187,1	+3,5	+2,1%	-18,2	-9,7%
-13,8		-13,9	- transfert frais des Cheneviers			
+4,4			+entretien 2004 25, rue du Stand			
159,5	165,4	173,2	-5,9	-3,6%	-13,7	-7,9%

(en mios de francs)



Les charges de « Biens, services et marchandises » dépassent de 3,4 millions de francs le montant porté au budget et présentent un écart favorable de 18,2 millions de francs par rapport aux comptes 2004. Toutefois, deux éléments exceptionnels doivent être neutralisés pour appréhender correctement la situation.

En premier lieu, le transfert de la gestion de l'usine d'incinération des Cheneviers de l'Etat aux SIG a eu comme conséquence une modification de la comptabilisation des frais d'incinération. Lors de l'élaboration du budget cette charge de 14 millions de francs était englobée dans le chapitre 35 (Dédommagement à des collectivités publiques), alors qu'à présent elle apparaît dans le chapitre 31. Au niveau des comptes 2004, elle avait déjà été enregistrée dans le groupe 318.

En second lieu, la correction de 4,4 millions de francs décidée par le Conseil d'Etat doit être prise en compte. Ce montant doit être ajouté au groupe 314 pour obtenir la réalité des chiffres 2005.

(en mios de francs)		C 2005	(B 2005)	(C 2004)
310	Fournitures de bureau	12,0	-1,7	-0,2
311	Mobilier, machines, véhicules	5,9	+0,0	-1,4
312	Eau, énergie, combustible	21,5	+1,1	+1,1
313	Achats de fournitures et marchandises	13,7	-0,7	+0,1
314	Entretien des immeubles par des tiers	41,7	-8,4	-18,1
315	Entretien d'objets mobiliers par des tiers	8,0	-1,0	-0,4
316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	9,7	-0,4	-0,1
317	Dédommagements	2,0	+0,1	+0,3
318	Honoraires et prestations de service	53,1	+14,4	+0,8
319	Frais divers	1,2	-0,2	-0,3

Une fois ces deux éléments neutralisés, les charges du chapitre 31 présentent un écart favorable de 6 millions de francs au niveau du groupe 310 et du groupe 314.

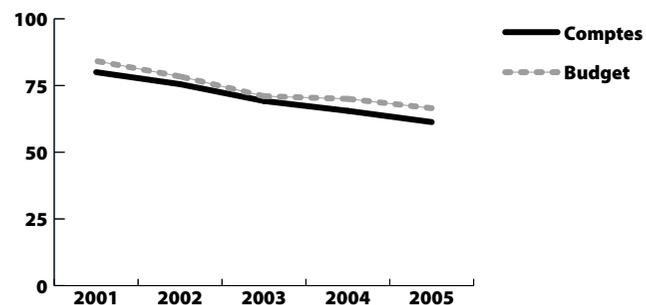
Une économie de 0,4 million de francs est constatée sur les impressions diverses, 0,6 million de francs sur les éditions de cartes et 0,4 million de francs sur les publications officielles.

S'agissant du groupe 314, les charges d'entretien des bâtiments locatifs du patrimoine financier sont inférieures au budget pour un montant de 2,3 millions de francs.

Chapitre 32 : Intérêts passifs

C2005	B2005	C2004	Ecart C05-B05		Ecart C05-C04	
61,3	66,5	65,7	-5,2	-7,8%	-4,4	-6,6%

(en mios de francs)

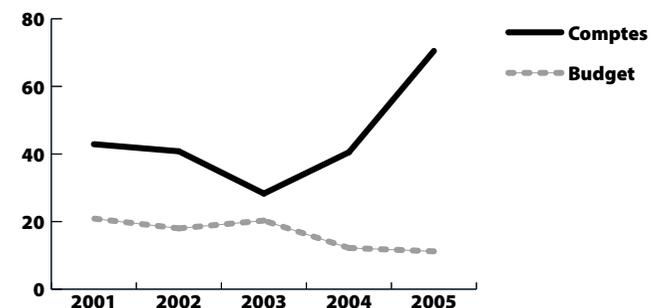


Malgré la reprise à la hausse du niveau de l'endettement, la variabilisation d'une partie de la dette en 2005, associée à des niveaux historiquement bas des taux d'intérêts, permet de continuer à alléger le poids des intérêts de la dette qui pèse sur le budget de la Ville de Genève. Pour maintenir ce cap, il conviendrait néanmoins de ramener la dette à un niveau s'approchant du montant des revenus annuels. La charge de la dette représente toujours à l'heure actuelle 6,2% des charges de fonctionnement.

Chapitre 33 : Pertes sur débiteurs

C2005	B2005	C2004	Ecart C05-B05		Ecart C05-C04	
70,5	11,2	40,5	+59,3	+531,6%	70,5	11,2

(en mios de francs)



L'écart important entre les prévisions et les comptes 2005 est expliqué par la nécessité de provisionner des montants qui n'ont pas pu être budgétés. Il s'agit notamment de la subvention relative à l'entretien des routes ainsi que le risque lié à l'augmentation du reliquat (impôts produits mais non perçus).

La composition du montant de 70,5 millions de francs des pertes sur débiteurs 2005 est :

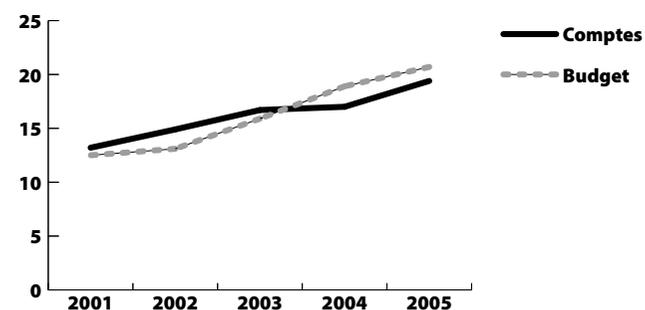
Provisions	
Augmentation du reliquat	24,5
Subvention à l'entretien des routes (LRoutes)	19,7
Taxe professionnelle communale	12,5
Services des Agents de Ville et du Domaine Public	4,2
Autres	0,3
Total provisions	61,2
Pertes effectives	
Centimes additionnels	7,9
Taxe professionnelle	1,0
Autres	0,4
Total pertes effectives	9,3
Total pertes sur débiteurs	70,5

(en mios de francs)

Chapitre 34 : Contributions à d'autres collectivités

C2005	B2005	C2004	Ecart Co5-B05		Ecart Co5-Co4	
19,4	20,7	17,0	-1,3	-6,2%	+2,3	+13,6%

(en mios de francs)

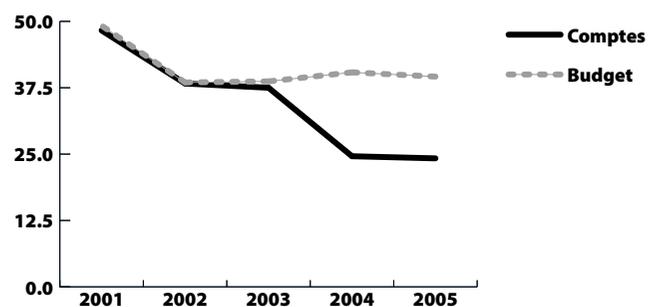


La compensation financière aux communes frontalières constitue l'ensemble des charges de ce chapitre. Bien qu'un écart favorable sur le budget apparaisse aux comptes 2005, l'augmentation est de 2,3 millions de francs par rapport aux comptes 2004. Une hausse de ces charges est à prévoir dans les années à venir.

Chapitre 35 : Dédommagement à des collectivités publiques

C2005	B2005	C2004	Ecart C05-B05		Ecart C05-C04	
24,2	39,6	24,6	-15,4	-38,8%	-0,4	-1,4%
	-13,9		- transfert frais des Cheneviers			
24,2	25,7	24,6	-1,5	-5,8%	-0,4	-1,6%

(en mios de francs)



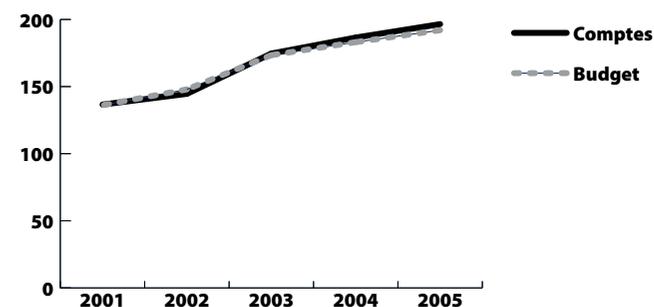
Le transfert des frais d'incinération provoque une diminution marquée du chapitre 35. Une fois cette modification neutralisée, ce chapitre dégage un écart favorable qui est expliqué par des frais de perception à verser à l'Etat inférieurs aux prévisions (-1,9 million) en raison de l'augmentation du reliquat. Voici l'évolution détaillée de ce chapitre.

(en mios de francs)	C 2005	(B 2005)	(C 2004)
350 Dédommagements versés à la Confédération	0,0	+0,0	+0,0
351 Dédommagements versés au Canton	19,5	-15,7	-0,7
352 Dédommagements versés à des communes	4,8	+0,4	+0,4

Chapitre 36 : Transfert à des tiers : subventions et allocations

C2005	B2005	C2004	Ecart C05-B05		Ecart C05-C04	
196,5	192,0	186,5	+4,5	+2,3%	+10,0	+5,4%
-32,7	-27,8	-30,3	- subventions en nature			
163,8	164,2	156,2	-0,4	-0,2%	+7,6	+4,9%

(en mios de francs)



Les écarts entre les comptes 2005 et respectivement le budget 2005 et les comptes 2004 pour les différents groupes du chapitre 36, sans les subventions liées à des prestations en nature, se présentent comme suit :

(en mios de francs)	C 2005	(B 2005)	(C 2004)
361 Subventions aux cantons	7,6	+6,3	+0,5
363 Subventions à des propres établissements	5,2	-0,5	-0,5
364 Subventions à des sociétés d'économies mixtes	1,0	-0,2	+0,2
365 Subventions à des institutions privées	120,2	-4,5	+7,7
366 Subventions à des personnes physiques	26,1	-1,4	+0,5
367 Subventions à des institutions étrangères	3,6	-0,1	-0,8

En une année, les subventions hors gratuité ont augmenté de 7,6 millions de francs pour l'essentiel dans le domaine de la petite enfance (6 mios). Il convient de relever un transfert dans ce chapitre. En effet, la subvention à la FASE, soit 6,2 millions de francs, a fait l'objet d'une imputation dans le groupe 361 alors qu'elle avait été initialement prévue dans le groupe 365.

S'agissant des autres écarts au budget, les subventions accordées aux personnes physiques sont inférieures au budget. En effet, la situation financière des personnes n'a pas justifié l'utilisation réglementaire de l'intégralité du budget pour l'aide personnalisée octroyée dans le cadre des logements sociaux (0,6 mio) et des allocations sociales (1,1 mio).

Enfin, les prestations en nature sont en augmentation de 4,9 millions de francs par rapport au budget et de 2,4 millions par rapport aux comptes 2004.

Evolution de la fiscalité

Les recettes fiscales de la Ville de Genève (y compris la taxe professionnelle) ont représenté, en 2005, 73,8% du total des revenus, contre 74,7% prévus au budget et 73,8% aux comptes 2004.

Le tableau synoptique publié ci-après permet de comparer les chiffres réalisés avec ceux budgétés. Il convient de rappeler dans ce cadre que toutes les prévisions relatives aux centimes additionnels sont fondées sur les évaluations communiquées par le Département cantonal des finances.

(en millions de francs)		C2005	B2005	C2004	Ecart C05-B05		Ecart C05-C04	
Revenus	Personnes physiques	498,8	497,5	470,1	1,4	+0,3%	28,8	+6,1%
	Personnes morales	123,9	96,1	138,2	27,7	+28,9%	-14,3	-10,4%
	Impôts sur les chiens	0,1	0,2	0,2	-0,1	-29,6%	0,0	-24,7%
	Fonds de péréquation pers. morales	9,6	11,5	9,3	-1,9	-16,1%	0,4	+4,0%
	Sous total I	632,5	605,3	617,7	27,2	+4,5%	14,7	+2,4%
	Taxe professionnelle	105,1	105,0	111,1	0,1	+0,1%	-5,9	-5,4%
	Sous total II	737,6	710,3	728,8	27,3	+3,8%	8,8	+1,2%
	Impôt sur les bénéfices immobiliers	2,3	0,6	1,7	1,7	+283%	0,6	+34,2%
	Impôt sur la remise des commerces	0,0	0,4	-0,1	-0,4	-93,0%	0,1	-133%
	Total	739,9	711,3	730,4	28,6	+4,0%	9,5	+1,3%
Charges	Rétrocession aux communes frontalières françaises	19,4	20,7	17,0	-1,3	-6,2%	2,3	+13,6%
	Pertes sur créances irrécouvrables centimes additionnels	7,9	9,0	9,1	-1,1	-12,6%	-1,2	-13,2%
	Sous total I	27,2	29,7	26,1	-2,4	-8,1%	1,1	+4,3%
	Pertes sur créances irrécouvrables taxe professionnelle	1,0	0,3	0,8	0,7	+213%	0,2	+25,2%
	Sous total II	28,3	30,0	26,9	-1,7	-5,7%	1,3	+4,9%
Frais de perception impôts	15,9	17,8	16,5	-1,9	-10,8%	-0,6	-3,9%	
Total	44,2	47,8	43,5	-3,6	-7,6%	0,7	+1,6%	
Revenus nets	695,8	663,5	687,0	32,3	+4,9%	8,8	+1,3%	

Ce tableau suscite les commentaires suivants :

Depuis l'introduction du système postnumerando, la production des impôts « personnes physiques » et « personnes morales » est complètement estimée. A ces estimations viennent s'ajouter des correctifs liés à la production effective des années antérieures. Aussi, il y a lieu de tenir compte de ces ajustements lors de l'analyse de la manne fiscale réelle.

La lecture des chiffres tels qu'ils apparaissent dans le précédent tableau révèle que les impôts « personnes physiques » sont très proches des montants budgétés (+0,3%) et que les impôts « personnes morales » sont nettement supérieurs aux attentes (+28,9%).

En ne tenant compte que des estimations de production 2005, le montant des impôts « personnes physiques » n'atteint que 481,7 millions de francs, soit 15,8 millions de francs en deçà du montant budgété (-3,2%). Un correctif de 10,2 millions de francs provient de la réévaluation de la production 2003, et un autre de 4,2 millions de francs provient de 2004.

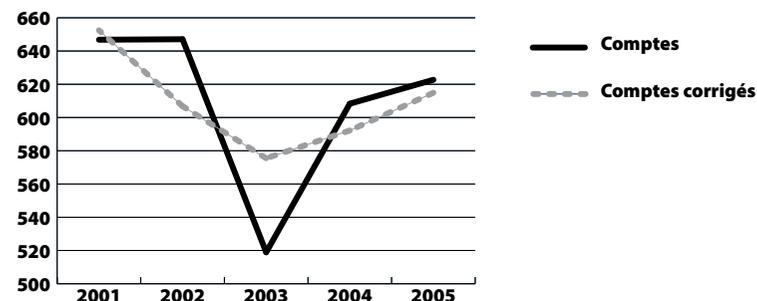
En ce qui concerne les personnes morales, la situation est contraire. En effet, les années antérieures ont été revues à la baisse, ce qui a entraîné des correctifs négatifs. La production estimée par le département cantonal des finances pour 2005 atteint ainsi les 131,7 millions de francs. L'écart avec le budget est très important. Cela est principalement dû au fait que les comptes 2003 ayant servi de référence pour l'établissement du budget 2005 montraient une situation plus alarmiste que celle effectivement constatée une fois les déclarations fiscales traitées.

La production de la taxe professionnelle s'inscrit en baisse à 105 millions de francs. Ceci est dû principalement à la résorption du rattrapage des dossiers liés aux années antérieures. A l'heure actuelle, les taxations sont complètement à jour, avec comme incidence future une diminution probable du montant de la production de cet impôt.

Les pertes effectives réalisées sur les débiteurs « centimes additionnels » s'élèvent à 7,9 millions de francs. De plus, la forte augmentation du reliquat (différence entre la production et la perception) a nécessité la mise en provision de 24,5 millions de francs supplémentaires, portant ainsi le montant « pertes sur débiteurs » à 32,4 millions de francs, en ce qui concerne les impôts liés aux centimes additionnels.

Cette augmentation de reliquat a été provoquée par une diminution des montants perçus en cours d'année. En corollaire, les frais de perception, calculés sur les montants perçus, s'inscrivent également en diminution par rapport au budget.

Production du centime additionnel



Cette représentation indique les niveaux de production des impôts liés aux centimes additionnels tels que comptabilisés et la situation à ce jour, basée sur la production effective. En réalité, les variations ont été bien plus faibles que celles comptabilisées. Le pessimisme des estimations 2003 a amené, en 2004 et en 2005, des correctifs positifs améliorant les résultats de fonctionnement.

Par ailleurs, il semble que le système tende à se stabiliser par de meilleures estimations, car un historique des données permet d'établir de bien meilleures prévisions.

Valeur de production d'un centime additionnel

Comparaison avec le budget 2005

	Personnes physiques	Personnes morales	Total
Comptes 2005	10'963'704	2'722'334	13'686'038
Budget 2005	10'933'889	2'112'470	13'046'359
Différence	+29'815	+609'864	+639'679
Différence en%	+0,3%	+28,9%	+4,9%

Comparaison avec les comptes 2004

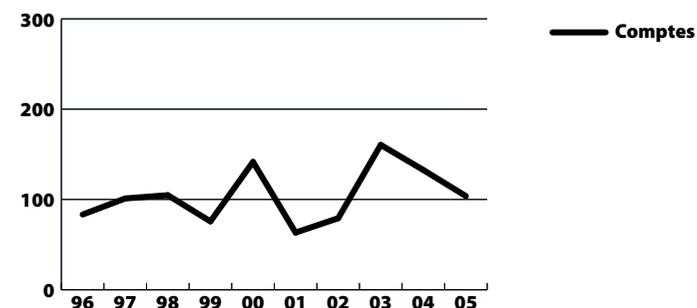
	Personnes physiques	Personnes morales	Total
Comptes 2005	10'963'704	2'722'334	13'686'038
Comptes 2004	10'331'670	3'037'704	13'369'374
Différence	632'034	-315'370	316'664
Différence en%	+6,1%	-10,4%	+2,4%

Compte des investissements

En 2005, les investissements bruts se sont montés à 103,7 millions de francs, y compris la correction imposée par le Conseil d'Etat. En neutralisant cet effet, ces investissements se sont montés à 99,3 millions de francs, inférieurs de 9,7% à l'estimation portée au budget.

Le tableau comparatif ci-après montre l'évolution des investissements bruts opérés depuis 1996 et leur taux de réalisation.

(en mio de francs)	Comptes	Budget	Taux de réalisation
1996	83,3	110,2	76%
1997	101,1	127,5	79%
1998	104,7	124,2	84%
1999	75,7	137,8	55%
2000	141,6	118,4	120%
2001	63,3	121,9	52%
2002	79,2	109,7	72%
2003	160,4	155,0	103,5%
2004	132,6	100,0	132,6%
2005	103,7	110,0	90,3%
1996-2005	1'045,6	1'214,7	86,1%



En 2005, les investissements sont légèrement inférieurs au budget. Les principales dépenses d'investissements 2005 ont porté sur la fin de l'aménagement des Pâquis, le groupe scolaire des Ouches, ainsi que plusieurs crèches.

Le total des investissements atteint, pour ces dix dernières années, 1'045,6 millions de francs soit une moyenne annuelle de 104,6 millions de francs et un taux de réalisation de 86,1%.

Crédits extraordinaires votés en 2005

Durant l'année 2005, le Conseil municipal, sur proposition du Conseil administratif, a voté 111,1 millions de francs de crédits extraordinaires nouveaux, soit une augmentation de 43,9% par rapport à 2004.

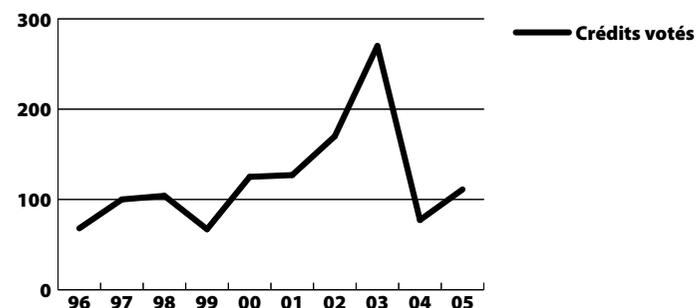
Ces crédits concernent :

Le patrimoine administratif : 102,1 mios

Le patrimoine financier : 9,0 mios

Au cours de ces dix dernières années, l'évolution des crédits votés a été la suivante :

(en mios de francs)	Crédits votés
1996	68
1997	100
1998	104
1999	67
2000	125
2001	127
2002	170
2003	271
2004	77
2005	111
1996-2005	1'220



La moyenne des crédits votés ces dix dernières années atteint 122 millions de francs. Après l'importante correction survenue en 2004, le montant des crédits votés est reparti, de manière contenue, à la hausse. Le niveau atteint est proche du montant budgété pour les dépenses d'investissement 2005.

A noter que le patrimoine financier n'aura que peu bénéficié des crédits votés en 2005 (9 millions de francs).

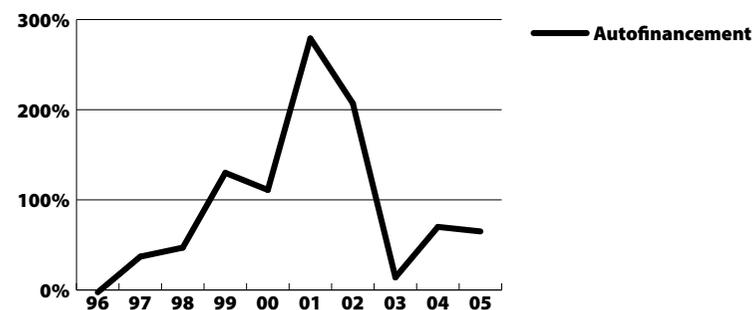
Financement des investissements en 2005

La structure du financement des investissements en 2005 s'est présentée comme suit :

(en mios de francs)	Comptes	Budget
Amortissements réglementaires	63,3	67,2
Excédent de revenus (charges)	5,6	0,3
Préfinancements	3,4	
Autofinancement	72,3	67,5
Investissements nets	103,7	110,0
Insuffisance de financement	31,4	42,5
Taux d'autofinancement	69%	61%

Voici, ci-dessous, le résumé des taux d'autofinancement réalisés ces dix dernières années :

(en mios de francs)	Autofinancement
1996	-2,5%
1997	37%
1998	47%
1999	130%
2000	111%
2001	279%
2002	207%
2003	14%
2004	69%
2005	65%



Variation de la fortune de la Ville de Genève

L'excédent de revenus des comptes de l'exercice 2005 de 5,6 millions de francs est porté en augmentation de la fortune nette de la Ville de Genève qui s'élève, au 31 décembre 2005, à CHF 373'532'472,14.

Analyse politique

Les résultats de l'exercice 2005 se trouvent dans la lignée des comptes 2004 en aboutissant à une situation d'équilibre sur un budget voté qui, hors imputations internes, atteint quasiment le milliard de francs. La Ville de Genève a fait une nouvelle fois la démonstration qu'elle sait contenir les charges dont elle a la maîtrise et que les résultats négatifs, comme ceux enregistrés en 2003, résultent essentiellement des difficultés d'appréhension des revenus fiscaux.

Sur ce plan, une fiabilité de plus en plus grande est attendue dans les données fournies par l'administration fiscale cantonale puisque celle-ci dispose à présent de l'expérience de quatre années de taxation selon le système postnumerando et que, principalement, elle peut s'appuyer à présent sur une année de base (2001) dont la taxation complète est quasiment achevée. La reconstruction a posteriori des productions fiscales des années suivantes devrait permettre de dégager une tendance de croissance mieux affirmée que celle sur laquelle la Ville a dû se fonder pour ses prévisions fiscales récentes.

La lecture des comptes 2005 doit être plus attentive qu'à l'accoutumée en raison de la rectification par le Conseil d'Etat des comptes 2004 votés par le Conseil municipal de la Ville de Genève. En effet, une somme de 4,35 millions de francs a été transférée du chapitre 31 aux investissements, entraînant de facto une correction dans les comptes de la Ville en 2005, les comptes concernés ne pouvant plus être modifiés dans les livres. L'opération de régularisation se révélant purement technique, l'analyse du résultat enregistré en terme de gestion des affaires de la Ville de Genève pour l'exercice écoulé doit se fonder sur la réalité et non sur les chiffres corrigés. Ce sont donc des comptes hors correction comptable qui seront votés par le Conseil municipal au terme du processus d'examen.

Enfin, le Conseil administratif doit malheureusement repousser cette année encore son objectif de juguler la croissance de la dette de la Ville de Genève puisque son taux d'autofinancement n'est que de 69%. Ce chiffre signifie qu'un tiers des investissements annuels sont financés par l'emprunt et, en conséquence, par une hausse de la dette. Cependant, il convient de garder à l'esprit que ces investissements, outre le fait qu'ils ont doté la Ville de Genève d'infrastructures urbaines, d'écoles, de logements réhabilités et d'autres équipements d'utilité publique, ont permis de soutenir l'économie genevoise en offrant du travail à maintes entreprises, notamment dans le domaine de la construction. Le Conseil administratif voit également un retour de cet investissement dans la bonne tenue des rentrées fiscales enregistrées.

Les revenus

La Ville de Genève, comme toutes les communes du canton, est particulièrement attentive au montant des revenus fiscaux qu'elle perçoit puisqu'ils représentent près des trois quarts de ses ressources. Paradoxalement, c'est dans ce domaine que sa maîtrise est la plus faible en raison du secret fiscal qui entoure l'activité de l'administration fiscale cantonale et qui empêche des représentants de la Ville d'avoir accès aux données permettant d'établir des prévisions ou de valider les comptes.

A ce secret fiscal incontournable s'ajoute la difficulté engendrée par le passage en 2001 au système d'imposition postnumerando qui signifie que les revenus inscrits aux comptes d'un exercice ne sont que des estimations, dans l'attente de la réalité de l'impôt perçu sur la base des déclarations fiscales de ladite année.

La conjugaison de ces deux phénomènes s'est matérialisée au cours des quatre dernières années par une volatilité importante des revenus inscrits aux comptes, qu'il s'agisse des personnes physiques ou des personnes morales. Les estimations budgétaires ont parfois été fortement influencées par des informations erronées.

Pour l'exercice sous revue, la budgétisation des revenus des personnes morales (96,1 mios) a été réalisée sur la base des informations connues en 2003, soit des revenus de 91,5 mios. Les comptes corrigés depuis sont largement supérieurs et expliquent l'écart très important de 27,7 mios observé par rapport au budget.

En revanche, l'impôt perçu sur les personnes physiques est proche de la somme budgétée. Un bémol doit cependant être apporté à la précision de cette estimation puisque 14,4 mios proviennent de correctifs apportés aux taxations des années précédentes.

Il est à noter que les prévisions élaborées par l'administration fiscale cantonale, qui servent d'appui à la Ville dans le cadre de son élaboration budgétaire, semblent s'affiner au fil du temps. Une évolution haussière mais modérée se dessine tant pour les personnes morales que pour les personnes physiques. Un certain optimisme peut être conservé au vu de la tendance positive attendue de l'économie genevoise dans un futur proche.

Cette constatation relative à la santé de l'économie de notre canton a également son influence s'agissant de la taxe professionnelle communale. Celle-ci s'inscrit en effet à la baisse en raison de la délocalisation de certains contribuables importants hors du territoire de la Ville et de l'efficacité de la taxation des années fiscales. En effet, elles s'achèvent à présent dans le premier trimestre de l'année suivante, annulant de fait les effets de rattrapage connus durant ces dernières années. Il convient par conséquent de prévoir à court terme une diminution du produit de la taxe, puisque le montant annuel réel, hors rattrapages, se situe aux environs de 95 mios. Quant au projet de loi en examen au Parlement cantonal, son issue reste incertaine. Une modification importante des critères de calcul de l'impôt conduirait immanquablement à la nécessité de trouver d'autres ressources, notamment par le biais d'une hausse du centime.

Hors impôts, les autres chapitres concourent pour 25% du total des revenus de la Ville. Peu d'éléments remarquables, si ce n'est que les comportements des automobilistes sont devenus plus respectueux des règles du code de la route et évitent les infractions de stationnement. Corollaire de ce changement de mentalité, les revenus divers incluant les amendes sont en diminution, sans compter la constitution importante de provisions pour prévenir les risques de perte. Un écart au budget important est aussi enregistré sur les transports sanitaires pour lesquels seule la moitié du budget a pu être réalisée. Une adaptation des tarifs ambulanciers aux normes de la concurrence doit être envisagée pour atteindre les revenus budgétés.

Les charges

Un constat se pose d'emblée: tout comme elle en a pris l'habitude ces dernières années, la Ville de Genève, hors éléments extraordinaires et frais non contrôlés, a maîtrisé ses charges afin d'obtenir un résultat équilibré. La hausse régulière des charges de fonctionnement résulte principalement de la nécessité de mettre en provision divers montants couvrant des risques avérés survenus sur l'exercice 2005.

Dans le détail de ces mises en provision, il est à relever la forte augmentation de celle liée aux créances fiscales. En effet, l'administration fiscale cantonale a annoncé à la Ville une forte hausse du reliquat, autrement dit du montant de créances d'impôts impayés au 31 décembre 2005. Un complément (24,5 mios) à la provision déjà constituée a été inscrit aux comptes, portant le total de celle-ci à 95 mios de francs. Si ce montant peut paraître très important, il répond tant aux objectifs d'une gestion financière prudente et saine qu'aux directives cantonales en matière de couverture des risques sur les créances fiscales.

Sinon, les charges de personnel ont poursuivi une croissance régulière de 12,2 millions par rapport aux comptes 2004, résultante de l'application des mécanismes salariaux. Tel est le cas également pour le chapitre des subventions qui couvre les charges salariales de nombreux employés de la petite enfance. Enfin, le chapitre des biens, services et marchandises s'inscrit en forte diminution par rapport à l'exercice précédent.

Au niveau des investissements, une décision de limiter en cours d'exercice le montant total des investissements 2005 trouve sa concrétisation dans le total de réalisations inférieur à 100 millions (99,3 mios - [103,7 mios avec la correction complète liée aux travaux 25, rue du Stand]). Une répartition équilibrée entre les différents domaines d'activité de la Ville est constatée, avec notamment la construction de l'école des Ouches, la continuation de l'aménagement du domaine public, la rénovation d'immeubles dans les quartiers de Saint-Gervais et des Grottes et le développement de l'infrastructure des crèches.

L'évolution de ces investissements et la pertinence des choix effectués seront l'un des enjeux majeurs des prochaines années, compte tenu de la nécessité d'opter pour des choix de priorités au vu de l'insuffisance de financement chronique dont souffre la Ville de Genève. L'utilisation du plan financier d'investissements pour obtenir une vision prospective des investissements des douze prochaines années s'impose. Des restrictions liées à l'aspect indispensable des dépenses sont d'autant plus évidentes que la situation particulièrement favorable sur les marchés financiers en terme de taux d'intérêt pourrait se dégrader rapidement et engendrer des coûts supplémentaires au service de la dette. La situation actuelle qui voit le total des intérêts de la dette diminuer à des niveaux particulièrement bas (61,3 mios d'intérêts passifs pour 1,715 mia de dette) est une situation conjoncturelle extraordinaire et des coûts supplémentaires se chiffrant en millions de francs pourraient être enregistrés au cours des prochains exercices.

La conclusion qui s'impose sur les comptes de l'année 2005 est conforme à celle de 2004: un compte de fonctionnement équilibré et une insuffisance de financement qui accroît la dette. Par conséquent, l'heure reste à la rigueur de gestion et au choix d'investissements pour maintenir le cap d'une Ville de Genève responsable financièrement tout en assurant les prestations attendues par la population.

Gestion financière

Des trois lignes directrices suivies par le département des finances, deux ont été atteintes, soit le respect de l'équilibre budgétaire, conformément à la Loi sur l'administration des communes, ainsi que la conservation d'une charge de la dette à un niveau inférieur à 80 millions. L'objectif de poursuite du désendettement à hauteur de 25 millions par année n'a en revanche pas été atteint. Le niveau des investissements réalisés (103,7 millions de francs), associé à un autofinancement total de 68,9 millions de francs et un préfinancement de 3,4 millions de francs, ont amené un endettement théorique supplémentaire de 31,4 millions de francs.

Emissions et remboursements d'emprunts et de prêts en 2005

Par l'arrêté du Conseil d'Etat approuvant la délibération du Conseil municipal de la Ville de Genève du 6 décembre 2004,

le Conseil administratif peut renouveler sans autre, en 2005, les divers emprunts qui viendront à échéance et procéder à tout remboursement anticipé si les conditions d'émission lui sont favorables;

le Conseil administratif est également autorisé à faire usage des nouveaux instruments financiers.

Durant l'exercice écoulé, le Conseil administratif a procédé aux opérations suivantes :

Remboursements	Durée	Montant
Emprunt public 5,50%	31.03.1995 – 31.03.2005	150
Placement privé 4,875%	25.09.1995 – 25.09.2005	20
Total		170

(en mios de francs)

Emissions	Durée	Montant
Placement privé 3,72%	31.03.2005 – 28.03.2013	150
Placement privé Libor 6M	26.09.2005 – 26.09.2025	50
Total		200

(en mios de francs)

Financement des investissements et montant des engagements futurs

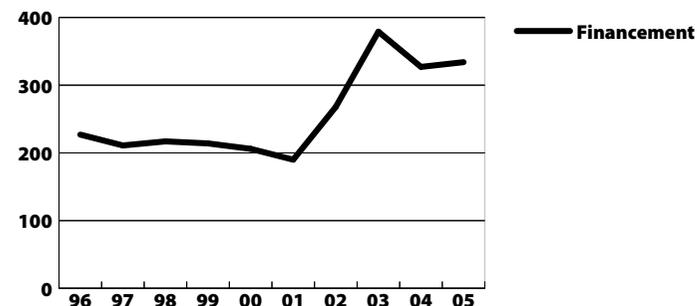
La partie « compte des investissements » du présent rapport propose une analyse des dépenses d'investissements comptabilisées en 2005 et leur mode de financement. Les commentaires qui suivent se rapportent plus spécifiquement aux engagements financiers futurs de la Ville de Genève.

Au cours de l'année 2005 le Conseil municipal a voté pour 111 millions de francs de nouveaux crédits d'investissements, soit un montant nettement supérieur à celui accordé en 2004 (77 mios).

Le total des engagements s'élevait, au 31 décembre 2005, à 334 millions de francs, en hausse de 7 millions de francs. Les hausses de 2002 et 2003 ont été contenues à la fois par le niveau de réalisation des investissements ainsi que par le montant modéré des nouveaux investissements votés en 2005.

Une rétrospective sur les dix dernières années permet d'observer leur évolution au 31 décembre de chaque année :

(en mios de francs)	Engagements	Variations
1996	227	-25
1997	211	-16
1998	217	+6
1999	214	-3
2000	206	-8
2001	190	-16
2002	268	+78
2003	379	+111
2004	327	-52
2005	334	+7



Bien que le montant des engagements soit stabilisé, il reste historiquement élevé. Il convient de poursuivre ce mouvement de désengagement en faisant preuve de prudence quant aux montants des crédits extraordinaires votés, idéalement ceux-ci ne doivent pas dépasser le montant annuel budgété pour les dépenses d'investissements.

Information financière permanente

Le Conseil administratif a poursuivi en 2005 sa politique d'information financière concernant les crédits votés. A chacune de ses séances, avant de procéder à un vote, le Conseil municipal connaît l'incidence financière future de ses décisions grâce à un panneau affiché dans la salle des délibérations et au baromètre financier remis à chaque chef de groupe.

Au 31 décembre 2005, la situation se résume de la manière suivante :

(en mios de francs)	Montant	Incidence budgétaire annuelle (annuités)
Crédits votés	113,6	11,4
Crédits à l'examen des commissions	85,3	5,1
Total	198,9	16,5

Gestion hôtelière

Swissôtel Genève Métropole

Les hôtels « 5 étoiles » genevois enregistrent en 2005 un taux d'occupation moyen de 60,3%, en hausse de 5,9 points par rapport à l'année 2004. S'agissant du Swissôtel Genève Métropole, le taux d'occupation est passé dans le même temps de 66,2% à 74,2%. Cette augmentation de 8 points, fruit d'une excellente gestion, est donc largement plus importante que la moyenne de l'ensemble des hôtels « 5 étoiles » de Genève.

Au niveau de l'occupation, le Swissôtel Genève Métropole s'est maintenu au premier rang tout au long de l'exercice écoulé. La Ville de Genève est par conséquent très satisfaite des résultats obtenus au cours de l'exercice écoulé grâce à la collaboration étroite entretenue avec Swissôtel Raffles, dont la compétence et le savoir-faire mettent en valeur le seul hôtel « 5 étoiles » de la Rive gauche.

Sur le plan financier, l'exercice 2005 est bouclé avec un bénéfice de CHF 4'184'308.- contre CHF 3'012'802.- en 2004. Ce résultat tient compte de CHF 1'445'155.- d'amortissement du matériel, du mobilier et des équipements, ainsi que des intérêts versés à la Ville de Genève, à savoir CHF 1'627'023.-.

Le chiffre d'affaires s'élève à 22,3 millions de francs en 2005, alors qu'il avait atteint 19,4 millions de francs en 2004. Le rendement brut d'exploitation présente pour sa part un taux de rentabilité en hausse par rapport à 2004. Ce taux est de 41,8%, niveau exceptionnel dans le domaine de l'hôtellerie « 5 étoiles ».

A noter que la structure de la clientèle est en phase d'évolution, les hôtes en provenance du Moyen-Orient étant moins présents au contraire des clients ressortissants des pays de l'Est de l'Europe. La dépendance vis-à-vis d'un type de clientèle plutôt versatile tend par conséquent à s'atténuer.

Sur le plan des charges d'exploitation, celles-ci sont en diminution par rapport à 2004. Les principaux groupes de charges ont évolué comme suit :

les charges du personnel : +CHF 682'856.-

Elles ne représentent plus que 32,7% du chiffre d'affaires, contre 34,1% en 2004.

Les marchandises et les autres charges d'exploitation : CHF 681'671.-

Les charges nécessaires à l'exploitation, hors frais de personnel, augmentent de moins de 23% de la progression du chiffre d'affaires. Cette maîtrise des charges concourt à la hausse du bénéfice enregistré.

Quant aux intérêts versés à la Ville de Genève, ils diminuent de CHF 232'230.-

Comptes de résultat comparés 2005 - 2004

(en milliers de francs)	2005	2004
Produits d'exploitation	22'378,2	19'359,9
Charges d'exploitation	15'121,7	13'350,8
Marchandises et frais généraux	14'447,1	12'687,8
Entretien et maintenance	674,6	663,0
Bénéfice d'exploitation avant intérêts et amortissements	7'256,5	6'009,0
Amortissements	1'445,2	1'136,9
Intérêts versés à la Ville	1'627,0	1'859,3
Bénéfice net d'exploitation	4'184,3	3'012,8

Bilans comparés 2005 - 2004

(en milliers de francs)	2005	2004		2005	2004
Actif	65'054,0	63'661,0	Passif	65'054,0	63'661,0
Immobilisations	56'631,8	55'894,0	Exigible à long et moyen terme	57'911,7	58'429,1
Terrains	1'001,7	1'001,7	Ville compte d'investissements	57'911,7	58'429,1
Bâtiments, mobilier, matériel	55'630,1	54'892,3			
Stock marchandises et fournitures	402,9	334,7			
Marchandises	280,0	267,5			
Fournitures, combustibles	122,9	67,2			
Réalisable et disponible	8'019,3	7'432,3	Exigible à court terme	2'958,0	2'219,1
Actifs transitoires	110,8	71,2	Créanciers, fournisseurs	2'498,7	1'735,5
Débiteurs, dépôts de garantie	6'328,0	6'366,7	Passifs transitoires, provisions	459,3	483,6
Liquidités	1'580,5	994,4			
			Bénéfice de l'exercice	4'184,3	3'012,8

Restaurant du Parc des Eaux-Vives

L'exercice 2005 a vu le Restaurant du Parc des Eaux-Vives réaliser son premier exercice bénéficiaire. Un résultat positif de CHF 35'800.- a été enregistré, contre une perte de CHF 951'800.- en 2004, année qui constituait le premier exercice complet depuis la réouverture.

Ce résultat favorable provient essentiellement de la hausse sensible du chiffre d'affaires qui s'est accru de 1,165 mio en une année.

Dans le même temps, les charges d'exploitation et de personnel sont restées stables alors que le coût des matières premières n'augmentait que dans une proportion moindre (0,245 mio).

S'agissant du restaurant gastronomique, la seconde étoile attribuée par un grand guide gastronomique a été confirmée à la fin de l'année. Il conviendra de maintenir cette distinction en 2006 malgré le départ du chef en décembre 2005 et son remplacement par son second.

L'évolution de l'établissement est résolument positive, tant en terme de prestations qu'au niveau financier. Son développement doit cependant se poursuivre puisque les habitudes des consommateurs sont longues à se dessiner pour un restaurant qui est resté fermé plus de quatre ans. De même, il convient de mieux faire connaître les chambres disponibles, même si une croissance réjouissante du taux d'occupation des chambres a été constatée.

Comptes de résultat comparés 2005 - 2004

(en milliers de francs)	2005	2004
Produits d'exploitation	6'422,0	5'256,3
Charges d'exploitation	6'067,7	5'867,2
Marchandises et frais généraux	5'929,2	5'783,7
Entretien et maintenance	138,5	83,5
Résultat d'exploitation avant intérêts et amortissements	354,3	(610,9)
Amortissements	209,4	207,6
Intérêts	109,1	133,3
Bénéfice net/Perte nette d'exploitation	35,8	(951,8)

Bilans comparés 2005 - 2004

(en milliers de francs)	2005	2004		2005	2004
Actif	4'334,9	5'938,6	Passif	4'334,9	5'938,6
Immobilisations	3'112,0	3'291,9	Exigible à long et moyen terme	4'733,4	5'365,9
Terrains			Ville compte d'investissements	4'733,4	5'365,9
Bâtiments, mobilier, matériel	2'663,8	2'821,8			
Immobilisation incorporelles	448,2	470,1			
Stock marchandises et fournitures	419,1	320,0	Exigible à court terme	1'057,4	572,7
Marchandises, fournitures, combustibles	419,1	320,0	Créanciers, fournisseurs	1'057,4	572,7
Réalisable et disponible	803,8	835,0			
Actifs transitoires	45,2	46,8			
Débiteurs, dépôts de garantie	266,8	218,0			
Liquidités	491,8	570,2			
Perte reportée		(540,0)	Perte reportée	(1'491,8)	
Perte de l'exercice		(951,8)	Bénéfice de l'exercice	35,8	

Délégations du Conseil administratif

Délégation à l'Agenda 21

La réalisation des trois objectifs adoptés par le Conseil administratif en 2001 pour la mise en place de son Agenda 21 s'est poursuivie en 2005 sous la supervision de la Délégation à l'Agenda 21 présidée par M. Christian Ferrazino, Conseiller administratif. La Délégation est composée, depuis fin 2004, du Conseil administratif in corpore, des directrices et directeurs de chaque département, ainsi que de l'Unité Agenda 21. Elle s'est réunie à trois reprises entre décembre 2004 et octobre 2005.

Les projets en lien avec l'Agenda 21 mis en place en 2005, ont été gérés et coordonnés par l'Unité Agenda 21 en collaboration avec les groupes de travail interdépartementaux, ainsi que les nombreux services concernés.

Mise en place d'une administration exemplaire

Gestion et suivi du développement durable

Une nouvelle structure organisationnelle et fonctionnelle a été mise en place pour la gestion et le suivi du développement durable au sein de l'administration. Cette démarche transversale de longue haleine, proposée par l'Unité Agenda 21, a été adoptée par le Conseil administratif, fin 2004. Il s'agissait de revoir la composition, le rôle et le fonctionnement de la Délégation à l'Agenda 21, de créer un groupe interdépartemental opérationnel « Actions 21 » et de nommer des Correspondants Agenda 21 dans chaque département. Cette nouvelle structure permet, notamment, une meilleure circulation de l'information, une meilleure connaissance des attentes et besoins des services, une vue d'ensemble des projets en lien avec le développement durable, ainsi que le renforcement de la transversalité (mise en valeur des démarches communes, collaborations inédites, diminution des doublons, etc.). Prochaine étape : l'élaboration, avec le groupe « Actions 21 », d'un bilan exhaustif et sur cette base, l'élaboration d'un programme d'actions qui favorisera l'intégration des décisions stratégiques aux niveaux opérationnels.

Système de gestion environnementale (SGE)

En 2005, le groupe SGE s'est concentré sur la poursuite des dernières actions en cours du programme environnemental 2003-2007. Par ailleurs, son domaine d'intervention a été élargi à d'autres activités ayant un impact significatif sur l'environnement, la santé et la sécurité du personnel de l'administration.

Papier: 98% du papier et des enveloppes sont dorénavant constitués de papier 100% recyclé. Les 2% restant correspondent au papier utilisé pour conserver les documents d'archives. La consommation totale de feuilles A4, par employé-e, a diminué de 27% depuis 2003 (cf. tableau en annexe).

Déchets: en 2004, un groupe de travail pour améliorer la gestion des déchets au sein de l'administration a été constitué. Ses missions: informer, sensibiliser et améliorer les filières de récupération des déchets. Courant 2005, les déchets suivants étaient visés: papier, cartouches d'impression, piles, CD, CD-ROM et DVD, PET. Depuis 2003, le nombre de sites géographiques pratiquant la récupération du papier a augmenté de 33%. Entre 2003 et 2005, on note une diminution, au niveau de la composition de la poubelle administrative, du pourcentage de papiers dans les poubelles et l'absence, en 2004, de déchets spéciaux (ex. cartouche tonner, piles, ampoules). Les emballages de boissons (PET, Aluminium, verre) ont diminué de moitié mais sont toutefois encore trop nombreux (un rapport détaillé est disponible sur le site Internet). De manière générale, on constate une amélioration du tri des déchets et une meilleure prise de conscience du personnel de l'administration.

Achats: le groupe SGE a préparé un questionnaire à l'attention des services de l'administration afin de mieux connaître les catégories d'achats des services. Le but poursuivi est de leur proposer ensuite des conseils ciblés et des critères d'achats qui intègrent les principes du développement durable. Pour la fourniture courante, le pourcentage de produits écologiques sur la liste du service des achats est passé de 31% en 2003 à 48% en 2005.

Constructions: les fiches CFC pour l'utilisation des matériaux de construction écologique publiées par l'association suisse «Eco-Bau» ont été traduites en français. Elles seront jointes aux cahiers des charges des mandataires et des entreprises.

Véhicules: cette année, l'approche environnementale a été au centre des activités de la COGEVE. Suite à l'étude menée par l'UniGE et l'EPFL (PR-317 / étude nommée VEPROVIGE), un outil informatique permet de connaître l'impact environnemental de la flotte, voire d'un véhicule, selon six indicateurs pertinents qui reflètent les impacts locaux (santé humaine) et les impacts globaux (changements climatiques). En 2005, le Conseil municipal a accepté le crédit de renouvellement de véhicules déposé par la COGEVE, pour un montant de CHF 4'906'500.-, qui intègre l'acquisition de vélos, de vélos électriques et de véhicules fonctionnant au gaz naturel. L'outil VEPROVIGE sera désormais utilisé comme aide à la décision dans toutes les procédures d'achats de véhicules. La COGEVE, sous l'impulsion du Service logistique et technique, a également introduit les biocarburants, sous forme de mélange entre 10 et 20%, dans les cuves de carburants servant à l'approvisionnement de l'essentiel de la flotte Ville de Genève. Actuellement, cette démarche concerne le diesel. Une réflexion est actuellement en cours pour l'introduction de bioéthanol.

Déplacements: le nombre d'abonnements Unireso a pratiquement doublé depuis 2003. En 2005, le bouquet de transports a fait l'objet d'une enquête qualitative auprès du personnel de l'administration. 55 entretiens personnalisés ont eu lieu en 2005. Une enquête par questionnaire a également été réalisée. Les résultats feront l'objet d'un rapport qui contiendra des propositions d'actions pour l'amélioration des prestations du bouquet de transports.

Santé et sécurité: certaines actions en matière de santé et de sécurité doivent encore être réalisées. A cet effet, une collaboration avec le Service des ressources humaines a été établie. En matière d'ergonomie, à noter une augmentation des écrans plats de 33% entre 2003 et 2005.

Ateliers et garages: l'analyse environnementale a été élargie aux activités techniques intra-muros. En 2005, un inventaire des ateliers et des garages de l'administration a été établi. Il a permis une première identification des pratiques environnementales et des besoins en matière d'environnement, de santé et de sécurité.

En outre, des activités de sensibilisation et de formation du personnel de l'administration ont été mises en place, notamment l'organisation d'un cours sur les écogestes à la place de travail, la publication de 4 fiches infos («covoiturage.ch», «ampoules écologiques», «jetons-nous à l'eau» et «confort thermique: soyons raisonnables») et l'impression, chaque mois, au verso des fiches de salaire, d'informations (Eco-Verso) sur les bons gestes pour mieux trier ses déchets à la place de travail.

Formation

En 2005, quatre journées de formation à l'attention du personnel de l'administration et des communes genevoises rassemblant plus de 49 participant-e-s ont été organisées sur le développement durable. Par ailleurs, de nombreuses et nombreux employé-e-s de l'administration et des Conseillères et Conseillers ont participé au «Programme Régional et Transfrontalier de Formation des Acteurs Locaux» piloté par le Centre International de Formation des Acteurs Locaux (CIFAL)-Divonne, avec, notamment, le soutien de l'Unité Agenda 21.

Information et participation de la population

Information, communication

La communication sur l'Agenda 21 et la sensibilisation aux enjeux du développement durable ont été renforcés en 2005, grâce aux activités suivantes:

Amélioration du site Internet: d'après la Direction des systèmes d'information, le nombre moyen d'accès au site www.ville-ge.ch/agendaz1 a augmenté de 25% entre 2003 et 2004.

Organisation de la quatrième édition de la Fête du développement durable : près de 20'000 visiteuses et visiteurs ont participé à l'édition 2005 de la Fête, soit deux fois plus qu'en 2003. D'après une étude menée par Erasm, en 2005, près de la moitié de la population genevoise a «entendu parler de la Fête du développement durable», ce qui la place définitivement comme une des manifestations annuelles d'envergure à Genève.

Organisation de l'exposition «La Terre vue du ciel» de Yann Arthus-Bertrand : plus de 200'000 visiteuses et visiteurs ont admiré cette exposition organisée par la Ville de Genève (coordination générale assurée par l'Unité Agenda 21) et Lombard Odier Darier Hentsch & Cie. Près de 70 écoles se sont rendues aux Bastions afin de sensibiliser quelque 6'000 élèves à la problématique du développement durable. Des brochures, spécialement conçues pour les enfants de 6 à 12 ans, ont également été fournies. L'exposition a ainsi rempli un rôle primordial du point de vue éducatif. Enfin, les bénéfices provenant de la vente des cartes postales et des posters de «Genève vue du ciel» et de la vente d'une partie des photographes de l'exposition ont été versés à l'association Terrawatt et à Terre des Hommes pour des projets liés au développement durable à Genève et en Orissa (Inde).

Publication d'une brochure tout public «Agir pour la Ville ensemble» : plus de 8'000 exemplaires de cette brochure tout public ont été distribués en 2005, principalement lors de la fête du développement durable et l'exposition la «Terre vue du Ciel» de Yann Arthus-Bertrand.

Participation à l'organisation de la première plateforme internationale sur le développement durable urbain : S-DEV Geneva 05 s'est déroulée du 11 au 13 octobre 2005 à Palexpo. Organisée par Orgexpo avec, notamment, le soutien de la Confédération, du Canton et de la Ville Genève (Unité Agenda 21), trois jours de conférences, d'ateliers et d'exposition ont rassemblé plus de 2'600 participant-e-s. Plusieurs projets de la Ville de Genève y ont été présentés. Cette première édition s'est terminée par le lancement d'une [«Déclaration de Genève pour un avenir vivable dans les villes»](http://www.s-dev.org) (www.s-dev.org).

Participation

Fin 2005, le groupe «Actions 21» a été mandaté par la Délégation à l'Agenda 21 pour étudier la faisabilité des projets issus du processus participatif «Promotion communautaire de la santé et de la qualité de vie dans le canton de Genève». En 2005, des habitantes et habitants du quartier se sont regroupé-e-s - autour du Forum Saint-Jean - Charmilles - et ont fondé un groupe de travail nommé «qualité de vie et santé». Avec le soutien du Service social, ce groupe a effectué des choix parmi les propositions présentées dans le rapport du projet publié en 2004. Un premier projet a été validé par la Délégation à l'Agenda 21. Il s'agit de la mise en place de panneaux d'information dans le quartier de Saint-Jean qui devrait voir le jour d'ici l'été 2006. D'autres actions sont en cours et vont dans le sens des conclusions de ce rapport.

Evaluation / Indicateurs de développement durable

La Ville de Genève a testé, en tant que Ville-pilote, l'outil WinWin22¹ qui permet de calculer les coûts et les bénéfices d'un projet selon les principes d'un développement durable. Cinq projets de l'administration ont été examinés : Fête du développement durable (ACE), recyclage de copeaux du Service des espaces verts et de l'environnement (SEVE), budget participatif (ECO), fontaines publiques (ENE), bouquet de transports de la Ville de Genève (SMO). WinWin22 a été favorablement accueilli par les responsables des projets testés. L'outil permet d'avoir une meilleure prise en compte du développement durable en amont des projets. En termes pratiques, il pourrait être utilisé dans le cadre de l'administration selon des modalités à étudier, en fonction des demandes et des projets de l'administration. Dans l'intervalle, WinWin22 servira d'outil de communication et de support pédagogique lors des formations Agenda 21.

¹Winwin 22 a été produit par l'Institut des Hautes Etudes en Administration Publique (IDHEAP), le SANU (Partenaire pour la formation pour le développement durable), avec le soutien de l'Office du Développement Territorial (ODT).

Autres projets

Les subventions cachées pour les transports automobiles : le 21 mai 2003, le Conseil administratif décidait de collaborer avec ICLEI sur l'initiative «hidden subsidies» du projet «SIPTRAM» (Sustainability in the urban public transport market). L'objectif de cette étude, effectuée dans plusieurs villes européennes, était de rechercher les subventions cachées accordées aux transports individuels motorisés dans les budgets de la municipalité. Cette étude a été mandatée par l'Unité Agenda 21, sa réalisation confiée au Service d'aménagement urbain et d'éclairage public, puis au Service de la mobilité. Seuls les budgets de la Ville de Genève ont pu être examinés, alors que des sommes importantes pour les transports individuels motorisés sur le territoire de notre municipalité sont dépensées par les services cantonaux. Ainsi, sans intégrer ces sommes, les résultats montrent que la Ville de Genève a dépensé, en 2002, environ CHF 227.- par habitant-e en faveur du transport individuel motorisé, ce qui correspond à la moyenne de ce que dépensent les villes allemandes. A noter que cette étude avait fait l'objet d'une réponse à la M-174 «Coût de la circulation privée en Ville de Genève». Les conclusions de l'étude, publiées en 2005, sont téléchargeables sur le site Internet.

Plan directeur communal : en 2005, la Ville de Genève a lancé le processus d'élaboration de son troisième plan directeur communal intitulé «renouvellement urbain», piloté par le Service d'urbanisme. Afin de ne pas multiplier inutilement les structures d'étude et de concertation, l'organisation mise en place pour la révision du plan directeur communal utilise les organes déjà mis en place pour l'Agenda 21, sans avoir recours à la création d'instances ad hoc. Le plan directeur communal a été présenté en 2005 à deux reprises à la Délégation à l'Agenda 21, qui en a validé les principaux enjeux en 2005.

Délégation à la coopération, à l'aide humanitaire et aux droits des personnes

Depuis septembre 1999, Monsieur Manuel Tornare, Maire, chargé du département des affaires sociales, des écoles et de l'environnement, préside cette délégation composée également, pour 2005, de MM. Christian Ferrazino et Patrice Mugny, Conseillers administratifs.

Les demandes de financement soumises pour examen n'ont pas cessé d'augmenter depuis lors et ce ne sont pas moins de 114 requêtes qui lui sont parvenues en 2005. Les 82 demandes qu'elle a pu examiner, au cours de ses 4 réunions, ont abouti au financement de 43 projets.

En outre, 39 projets ont été refusés, car ils ne s'inscrivaient pas dans le cadre des critères définis.

A ce propos, la délégation a travaillé à l'élaboration d'une plaquette intitulée « Genève, ville Solidaire », disponible depuis octobre 2005. En réalisant ce support d'information, le Conseil administratif a répondu au vœu répété du Conseil municipal, qui souhaitait plus de transparence sur l'affectation des fonds consacrés à l'aide au développement et disposer d'un document de référence sur la politique de la Ville en la matière. Cette brochure donne les principes généraux selon lesquels s'inscrivent les actions de la Ville de Genève, mais surtout elle énonce les critères de base rigoureux auxquels un projet doit répondre pour pouvoir être financé par la Ville de Genève.

Parallèlement aux projets précités, la Ville de Genève a soutenu 35 autres projets par le biais de la Fédération genevoise de coopération avec laquelle elle a signé un accord-cadre, applicable jusqu'en 2007, portant sur un montant de CHF 1,5 million par année.

Globalement, la Ville de Genève a ainsi apporté une contribution financière à 78 projets dont l'énumération figure sur les tableaux en annexe.

Afin de répondre au mieux au règlement municipal en la matière et être en adéquation avec sa volonté politique exprimée en début de législature, le Conseil administratif veille à poursuivre les efforts réalisés tout en espérant, à terme, pouvoir passer les crédits consacrés à la coopération du 0,5 au 0,7% de son budget de fonctionnement.

Délégation au mobilier urbain

En 2001, le Conseil administratif a créé une délégation au mobilier urbain. Placée sous la responsabilité de M. Christian Ferrazino, conseiller administratif chargé du département de l'aménagement, des constructions et de la voirie, elle réunit également les magistrats des départements des affaires sociales, des écoles et de l'environnement et des sports et de la sécurité, avec, à la demande, le conseiller administratif en charge du département des affaires culturelles, pour ce qui concerne notamment le Fonds municipal d'art contemporain.

Elle a charge d'examiner les projets relatifs à l'aménagement urbain, à l'occupation des espaces publics et des espaces verts, et plus spécifiquement à la création ou à la gestion d'éléments de mobilier urbain.

En 2005, cette activité a pris un essor particulier suivant les lignes directrices relatives au mobilier urbain en Ville de Genève élaborées dès 2003, pour en assurer la cohérence, l'unité et l'harmonie.

Le concept directeur du mobilier urbain en Ville de Genève, document décrivant ces principes et les illustrant par des photographies des aménagements réalisés les plus marquants dans le domaine, sera finalisé courant 2006.

Le nouveau modèle de bacs d'orangerie choisi suite au concours lancé en 2003 a contribué cette année encore à l'aménagement de nouvelles rues, places et espaces publics. Ces bacs ont aussi été utilisés dans le cadre d'aménagements éphémères ou temporaires ou pour l'équipement de nouvelles zones 30 km/h (quartier du Mervelet et finalisation de l'aménagement de la zone 30 km/h La Cluse-La Roseaie).

Une déclinaison renforcée de ce bac a été développée pour la sécurisation de plusieurs bâtiments hébergeant des organisations internationales. Le premier aménagement sera finalisé début 2006 pour la sécurisation du Haut commissariat aux réfugiés.

Dans le cadre de l'aménagement de l'esplanade Cornavin, un modèle spécial de ce bac,

plus compact, avait été développé en 2004 pour répondre aux spécificités de ce site, notamment celles liées à la dalle du parking souterrain. Ce second modèle a été produit également en 2005 pour l'aménagement en « zone piétonne » ou en « zone de rencontre » du chemin des Ouches, de la rue Camille-Martin et de la rue de Berne.

Le nouveau banc « Genève » a lui aussi été intégré à l'aménagement de nouveaux espaces publics. Ce modèle a d'autre part été choisi cette année par le Service des espaces verts et de l'environnement pour remplacer l'ancien modèle utilisé dans les parcs. Cette décision cohérente permettra dès 2006 d'unifier les bancs et d'en faciliter la production et l'entretien sur tout le territoire municipal.

Une déclinaison circulaire du type « autour d'arbre » de ce modèle a été développée en 2005 et sera réalisée sous la forme d'un prototype au premier trimestre 2006 pour son installation à la Cour Saint-Pierre.

Tout en respectant les caractéristiques de durabilité économique des produits du commerce, ces deux éléments respectent les critères de développement durable liés à l'Agenda 21 et apportent une esthétique urbaine contemporaine.

La délégation s'est préoccupée en 2005 de l'occupation désordonnée du domaine public par des éléments divers et hétéroclites. Dans cette optique, et pour suivre une politique de soutien des jeunes bureaux et des écoles, un concours d'étudiants de l'École des Arts Appliqués en design et en dessin d'intérieur pour le développement de caissettes à journaux unifiées a été organisé. Le projet lauréat sera développé en 2006, tout d'abord sous la forme d'un prototype puis en série, en concertation avec les différents éditeurs.

Les travaux du groupe inter-départements mis sur pied avec comme mission l'élaboration d'un cahier des charges permettant le choix d'un nouveau modèle de corbeilles à déchets ont pu aboutir à la réalisation de prototypes et au choix d'un modèle unifié résolument novateur et répondant en tout point aux demandes hétérogènes des ser-

vices gestionnaires. Le rééquipement progressif du parc actuel pourra commencer dès 2006.

Le secteur signalétique s'est particulièrement développé cette année, tout d'abord par la création d'un concept de tables d'orientation prévu pour le remplacement des panneaux signalétiques hétéroclites disposés sur la Rade. Un prototype sera réalisé et testé au premier trimestre 2006.

Pour unifier le mobilier signalétique sur l'ensemble du territoire municipal, le projet de balisage piétonnier prévu pour l'esplanade Cornavin a été finalisé dans le même esprit que les totems développés pour l'aménagement des zones 30 km/h. Un prototype avec son socle réglable en fonte a été testé en fin d'année et permettra le lancement de la série définitive fin janvier 2006.

Ce même modèle de supports a été retravaillé afin d'équiper les principaux arrêts des lignes de transports et supporter les nouveaux afficheurs électroniques mis à disposition par les Transports publics genevois, ainsi que des plans de quartier.

Le modèle de totems signalétiques de balisage piétonnier développé initialement pour l'indication des institutions culturelles, sociales et sportives a été optimisé et adapté pour la sécurisation des traversées des enfants aux abords des écoles, notamment aux Pâquis. Une autre variante de ce modèle a été développée et pourrait être réalisée pour le balisage piétonnier dans le quartier des organisations internationales en 2006.

Le prototype du modèle lauréat de nouveaux pavillons de vente et de services pour le rééquipement de la rade et son couvert de terrasse, développé en concertation avec les actuels exploitants a été testé durant l'été pour en vérifier les aspects fonctionnels et esthétiques. La demande de crédit pour la réalisation de la première étape de remplacement des pavillons sera soumise à la délibération du Conseil municipal vraisemblablement au premier trimestre 2006.

Une réflexion nouvelle sur la production et le recyclage de supports temporaires s'inscrivant dans le respect des principes liés à l'Agenda 21 de la Ville de Genève a permis la création de deux modèles de supports d'expositions temporaires en extérieur, l'un pour l'exposition « La Terre vue du ciel » du photographe Yann Arthus-Bertrand organisée aux Bastions, l'autre pour celle du photographe Uwe Ommer organisée sur le quai Wilson dans le cadre du soixantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies.

La délégation a également traité de la gestion du domaine public et de l'affichage public. Le nouveau concept directeur pour l'affichage « papier » sur le domaine public et privé vu depuis le domaine public a été mis en consultation publique en automne. Il vise une réduction de l'ordre de 20% des supports en Ville de Genève, permettant un meilleur respect des zones protégées notamment, cela dès 2007. Quant au nouveau règlement municipal sur les terrasses d'établissements publics, il a pu être finalisé en 2005 et a pris effet au 1^{er} janvier 2006. Il doit permettre d'améliorer l'aspect des terrasses, surtout dans les zones protégées.

En matière d'aménagement, la délégation a concentré ses efforts sur des dossiers urbains importants comme la revalorisation de la rade, Baby-Plage et le quai marchand des Eaux-Vives notamment.

Délégation « Fêtes et quartiers »

Bilan de l'activité et résumé du rapport 2005 de « la ville est à vous »

Rappel de la définition et des objectifs du projet

« La ville est à vous » été lancé en septembre 2003 par le Magistrat chargé des affaires culturelles. Ce projet vise à promouvoir des manifestations festives et culturelles de proximité susceptibles de favoriser le mieux vivre ensemble dans les différents quartiers de Genève. Ces manifestations fonctionnent sur un principe simple :

- la réappropriation de l'espace public, la rue notamment, transformée le temps d'un week-end en un lieu de fête, de rencontre, de débat, etc.,
- l'expression libre de la citoyenne et du citoyen invité à participer comme actrice ou acteur et animatrice ou animateur de la fête et non uniquement comme consommatrice ou consommateur.

Ce projet est dirigé par une coordination placée sous l'autorité du département des affaires culturelles. C'est cette coordination qui préside à l'organisation des manifestations en collaboration avec les comités qui ont été mis en place au niveau de chaque quartier.

La première édition de « la ville est à vous » a eu lieu en 2004. Elle a réuni au total cinq manifestations. Destinée à tester si ce type des manifestations répond bien aux attentes de la population en matière de fêtes participatives de proximité, cette première édition a connu un réel succès. Ce qui a encouragé la coordination du projet, en lien avec les comités organisateurs au niveau des quartiers, à reconduire les manifestations organisées en 2004 et d'ouvrir le projet à trois nouveaux quartiers.

Bilan de la deuxième année

Ainsi, en 2005 il y a eu en tout 7 manifestations organisées : Servette-Geisendorf, Eaux-Vives, Saint-Jean, La Concorde, la Jonction, Plainpalais et les Pâquis (le détail des manifestations est présenté en annexe).

2005 a été une année de consolidation et d'extension. Consolidation, car toutes les manifestations organisées en 2004 ont été reconduites, exception faite des Grottes qui organisent leur fête une année sur deux. Extension ensuite, car trois nouveaux quartiers ont effectué leur entrée dans le projet. Il s'agit de Servette-Geisendorf, des Eaux-Vives et de la Concorde.

Ces manifestations ont été bien accueillies par la population. Celle-ci intègre progressivement le fait que le projet lui est destiné et qu'elle est invitée à se l'approprier, afin de lui donner une coloration spécifique soulignant la particularité du quartier.

Remarques et observations

Le projet ne fonctionne pas sur un modèle unique. Il existe en effet plusieurs variantes d'organisation. Mais chaque manifestation est tenue de respecter les orientations et l'esprit du projet. Il est utile de le rappeler à l'heure où le projet est appelé à s'étendre. La coordination se propose de dresser, pour 2006, un canevas qui, sans être contraignant, soulignera le fil rouge commun à toutes ces manifestations. Ce canevas rappellera le fondement du projet et proposera un schéma d'organisation utilisable par les actrices ou acteurs intéressé-e-s au niveau des quartiers.

Une réunion d'évaluation de l'ensemble des manifestations a été organisée avec les différents comités. Les points suivants ont été relevés :

- La participation des habitant-e-s est bonne pendant la manifestation. Toutefois, un travail reste à faire au niveau de la mobilisation pour amener les habitant-e-s

à rejoindre le comité, afin de participer à l'organisation de la manifestation en amont. Cette phase est d'autant plus importante qu'elle favorise le rapprochement entre les gens.

- Les démarches administratives sont jugées longues et difficiles par les organisatrices et organisateurs, d'où la suggestion de confectionner un guide qui expliquerait la marche à suivre et les différentes démarches à remplir.
- Le système du tri des déchets et l'utilisation de la vaisselle compostable doivent être réévalués dans son ensemble et l'information mieux diffusée.

Perspectives 2006

Huit manifestations seront organisées en 2006 ; les sept manifestations de 2005 plus « Jours de fête » (Grottes). 2006 sera une année de stabilisation. Il s'agit de marquer un arrêt et réfléchir à l'intérêt d'ouvrir de nouvelles extensions. La période durant laquelle il est possible d'organiser ces manifestations est relativement courte. Comment dès lors assurer l'organisation de l'ensemble des manifestations tout en observant un équilibre et une harmonie entre celles-ci ? Comment éviter le chevauchement des dates et le trop plein ? Comment mieux mobiliser les bénévoles et rendre les comités de quartiers plus opérationnels ? Comment mieux faire connaître le projet ? Telles sont les questions auxquelles « La ville est à vous » accordera priorité en 2006.

Evaluation des objectifs 2005

par missions et prestations

Autorités

Légende : degré de réalisation des objectifs

-  Largement atteint
-  Atteint
-  Partiellement atteint
-  Non atteint
-  Abandonné

Avec la nomination en fin 2004 d'un Directeur général en la personne de Monsieur Jacques Moret, l'année 2005 a vu la mise en place de nouveaux organigrammes pour la ville comme pour le département des Autorités, fixant ainsi le cadre de ses deux fonctions principales, soit celle de Directeur général chapeautant hiérarchiquement l'ensemble de l'Administration municipale et celle de Directeur du département des Autorités.

L'action de cette nouvelle équipe s'est donc orientée dans ces deux directions et a principalement consisté à mettre en place et dynamiser des structures permettant de développer une meilleure identité « groupe », une meilleure cohésion et une plus grande reconnaissance du travail de chacun-e afin d'augmenter la responsabilisation des collaboratrices et collaborateurs et une meilleure performance d'ensemble de l'administration.

En ce qui concerne la direction générale, l'accent a surtout été porté sur le développement d'une identité commune « ville » pour ses cadres supérieur-e-s, ainsi que sur la mise en place de structures permettant un meilleur dialogue inter-département, une gestion plus dynamique des dossiers, ainsi que des prises de décisions mieux documentées et plus rapides.

Pour se faire, deux nouveaux groupes ont été créés, le comité de direction (CODIR) et le comité d'attribution des locaux de l'Administration municipale, le COATTRIM.

Le CODIR regroupe 6 personnes, soit les directrices et directeurs des départements ainsi que le Directeur général qui le préside. Il remplace l'ancienne Conférence des directeurs, forum de discussion surpeuplé. Ce comité se réunit tous les 15 jours et se révèle comme un réel outil de direction, notamment par le nombre de décisions prises à chaque séance et le comportement proactif de ses membres : nombre d'objets portés à l'ordre du jour par les directeurs, encouragement à la mobilité de postes, prise en main volontaire et anticipée du budget global ville 2007, etc.

Le COATTRIM regroupe 8 personnes, soit le Directeur général qui la préside, ainsi que les directrices et directeurs de département ou leurs suppléants, ainsi que le responsable du Service des bâtiments et celui du Service de la Gérance Immobilière Municipale (GIM). Ce comité a pour vocation principale de veiller à une utilisation optimale des locaux utilisés par l'Administration. Ce groupe a démontré son utilité en finalisant rapidement de nombreux dossiers en suspens.

La Direction générale a également instauré des réunions périodiques avec les représentant-e-s du personnel tentant ainsi d'améliorer, au travers de ces structures, le dialogue avec l'ensemble des fonctionnaires de la ville.

L'esprit qui s'est développé dans ces groupes laisse envisager pour les années futures une meilleure communication, le développement d'une identité commune ville et, par conséquent, une gestion plus performante de l'Administration municipale.

En ce qui concerne le département des Autorités, l'accent a été mis sur le renforcement des liens entre les différents services du département et une réflexion permettant de définir une stratégie en vue d'améliorer l'image des unités prestataires de service pour l'Administration. Bien que de nombreux signes encourageants démontrent que ces efforts portent leurs fruits, il s'agit d'un travail de longue haleine qui devra se poursuivre en 2007.

Concernant le support au Conseil administratif (CA), l'objectif principal a surtout porté sur une amélioration de l'appui donné à ses séances hebdomadaires. Des mesures ont été prises afin d'être plus proactif, tant en ce qui concerne la préparation des séances que leurs suivis, notamment :

- une réunion de préparation des séances du CA a été instaurée ;
- la séance qui suit celle du CA a été remaniée. Son changement de nom suffit à lui seul d'en expliquer la modification essentielle puisque de « séance de liquidation »

elle est devenue «séance de suivi», démontrant ainsi la volonté de mieux s'impliquer dans le suivi de celles-ci;

- de nombreux points mineurs ne sont plus traités en séance du CA mais soit directement par les départements, soit par la direction générale.

Tous ces efforts se poursuivront en 2007 et seront probablement suivis de propositions de réorganisations structurelles plus importantes.

Direction générale

Service de la Direction générale

Degré de réalisation

1000 Assistance au Conseil administratif

- 1100 **Clarifier les missions et attributions qui relèvent de l'appui au Conseil administratif, plus particulièrement au Maire, et celles qui ressortent à la Direction générale de l'Administration municipale. Faire évoluer le processus de décision (Candide, 2^{ème} étape)**

Un nouvel organigramme a été mis en place et les tâches d'appui au Conseil administratif, respectivement au Maire, ont été attribuées dans le cadre de la nouvelle Direction générale. Par ailleurs un service juridique a été créé et est opérationnel depuis le 1^{er} janvier 2006. Diverses améliorations ont été apportées au processus de décision du Conseil administratif.

- 1200 **Etablir la liste des dossiers relevant du Conseil administratif, procéder à une évaluation, domaine par domaine, et redéfinir, le cas échéant, les axes de développement pour chacun d'eux.**

Ces actions ont été engagées. Elles visent à recentrer davantage au niveau du Conseil administratif les dossiers les plus importants et à décharger ce dernier de décisions qui peuvent être prises à un autre niveau (départements, Direction générale). L'accent a été particulièrement mis sur l'amélioration du traitement des dossiers en amont du Conseil administratif, ainsi que sur le suivi de ceux-ci.

2000 Coordination

- 2100 **Dresser l'inventaire des missions, tâches et dossiers interdépartementaux, procéder à une évaluation de la situation actuelle et définir les axes d'évolution**

Un Comité de direction a été constitué, réunissant les cinq directeurs de département autour du Directeur général, en lieu et place de la Conférence des directeurs, pour traiter les questions inter-départementales. S'agissant de la gestion du patrimoine administratif, une nouvelle structure de coordination (COATTRIM), a été mise en place.

Degré de réalisation

3000 Direction

- 3100 **Redéfinir les objectifs et les priorités, compte tenu de la mise place de la nouvelle organisation**

L'Administration centrale a été dotée d'une cheffe de service et un service juridique a été créé, dont la responsabilité a été confiée à l'adjoint du Directeur général.

4000 Gestion du personnel

- 4100 **Apporter un soutien aux travaux visant la révision du statut du personnel**

La révision du statut du personnel est largement engagée. Parallèlement, la réglementation d'application est aussi en cours de révision et ces travaux sont coordonnés.

5000 Relations extérieures

- 5100 **Améliorer les outils de gestion des activités protocolaires et de suivi des relations extérieures**

Une base de données a été constituée pour améliorer l'information du Conseil administratif, de même que le suivi des dossiers traités par le Service des relations extérieures.

VARIATION DE PERSONNEL

-

VARIATION DE LOCAUX

Nouveau bureau pour le directeur du cabinet du Maire.

AGENDA 21

-

DIVERS

-

Direction générale

Administration centrale

Degré de réalisation

1000 Assistance et conseil du Conseil administratif

1200 Développer le Service juridique centralisé en mettant sur pied des outils pour la recherche et le traitement d'informations juridiques

Le Service juridique (lex) a été créé et débute ses activités au 1^{er} janvier 2006.



1500.01 Mettre à jour le manuel utilisatrices et utilisateurs des nouvelles bases de documents «Dossiers du Conseil administratif» et «Documentation du Conseil administratif»

La nouvelle version des applications CANDIDE «Dossiers CA» et «Documentation CA» réalisée en 2004-2005 comprend les manuels utilisatrices et utilisateurs. Ces outils constituent une aide à l'utilisation des bases de données, aussi bien pour les usagères et usagers que pour les gestionnaires de l'information documentaire.



1500.02 Mettre sur pied un nouveau moteur de recherche informatique permettant d'améliorer les recherches d'information portant sur les dossiers du Conseil administratif

La mise en place d'un moteur transversal capable de rechercher des documents/informations dans Lotus Notes, Novell Netware et Internet, est à l'étude à la Direction des systèmes d'information (DSI). Cet objectif sera poursuivi en 2006.



1500.03 Promouvoir périodiquement le système d'information «Documentaires des dossiers du Conseil administratif» et «Documentation du Conseil administratif»

Le système d'information CANDIDE «Dossiers CA» et «Documentation CA» servant à gérer les archives courantes et intermédiaires du Conseil administratif, ainsi que la documentation du service, a fait l'objet d'un article dans le journal VG Mag, et d'une présentation à un groupe de professionnelles et professionnels romands de l'information documentaire.



2000 Coordination Conseil municipal

2400 Mettre en place un système de pointage «TimeTools» pour les Conseillères et Conseillers municipaux

Cet objectif n'a pas pu être atteint compte tenu du coût de la mise en place d'un tel système (pose de colonnes à l'entrée de toutes les salles de commission, ainsi qu'à l'entrée de la salle du Grand Conseil).



Degré de réalisation

3000 Coordination inter-départementale

3100.01 Mettre en cohérence les missions, rôles et composition des différents acteurs/organismes impliqués dans la gestion et le suivi du développement durable (Délégation à l'Agenda 21, Unité Agenda 21, Commission Agenda 21 du Conseil municipal, administratrices et administrateurs Agenda 21)

Le résultat des travaux entrepris par l'Unité Agenda 21 et le groupe Actions 21 en 2005 sera présenté en 2006 (cf. point Agenda 21).



3100.02 Continuer à étendre le Système de gestion environnementale (SGE) à l'ensemble de l'administration (cours, fiches, indicateurs)

Les dernières actions en cours du programme environnemental 2003-2007 ont été poursuivies. L'analyse environnementale des ateliers/garages a été entreprise (cf. point Agenda 21).



3100.03 Organiser des cours sur l'application du développement durable dans l'administration

Quatre journées de formation rassemblant près de 50 participant-e-s ont été organisées (cf. point Agenda 21).



3100.04 Contrôler la mise en œuvre des projets issus du projet de démocratie participative à Saint-Jean

La Délégation à l'Agenda 21 a mandaté le groupe Actions 21 pour étudier la faisabilité des projets proposés par le groupe d'habitant-e-s «qualité de vie et santé» (cf. point Agenda 21).



3100.05 Développer la communication externe relative à l'Agenda 21 (amélioration du site Internet; pérenniser les Journées du développement durable)

La communication sur l'Agenda 21 et la sensibilisation aux enjeux du développement durable ont été renforcées grâce aux activités suivantes:



1. Amélioration du site Internet: le nombre total d'accès effectifs au site www.ville-ge.ch/agenda21 a augmenté d'environ 25% entre 2003 et 2004.
2. Organisation de la quatrième édition de la fête du développement durable: près de 20'000 visiteuses et visiteurs en 2005.

Degré de réalisation

3. Organisation de l'exposition « La Terre vue du ciel » de Yann Arthus-Bertrand : plus de 200'000 visiteuses et visiteurs, 70 écoles, 6'000 élèves ont visité l'exposition.
4. Publication d'une brochure tout public « Agir pour la Ville ensemble » : plus de 8'000 exemplaires de cette brochure tout public ont été distribués en 2005.
5. Participation à l'organisation de la première plateforme internationale sur le développement durable urbain (S-DEV Geneva 05).

3100.06 Participer au projet « coûts et bénéfices du développement durable » en tant que ville pilote

Le test de l'outil WinWin22 a été mené à bien (cf. aussi le point Agenda 21).

4000 Information et communication du Conseil administratif

4200.01 Procéder à une refonte totale du site Intranet de l'Administration municipale.

Le projet de refonte totale du site Intranet sera atteint début 2006 (mise en ligne prévue au plus tard en juin).

4200.02 Redéfinir le concept éditorial du VG Magazine.

Le VG Mag a été redimensionné en 2005 (passage de 48 à 32 pages).

4300.01 Appliquer la nouvelle charte graphique à l'ensemble des supports de communication, sur la base d'un cahier des normes qui sera fourni à tous les services municipaux.

La mise en application de la charte graphique a été effectuée en 2005. Un CD-ROM contenant les principes directeurs de la nouvelle identité visuelle a été remis aux directrices et directeurs, chef-fe-s de service et chargé-e-s de communication de l'Administration municipale.

4300.02 Assurer et développer le service de presse de la municipalité dans la diffusion des communiqués de presse, l'organisation de conférences de presse, la constitution de dossiers de presse, les relations entre le Conseil administratif et les médias.

Le service de presse de la municipalité continue d'être assuré. Le remplacement d'un-e chargé-e de communication permettra le développement de cette prestation.

Degré de réalisation

4300.03 Assurer et développer l'appui au Maire sur le plan du conseil en communication (discours, textes, etc.).

L'appui au Maire est assuré. Le remplacement d'un-e chargé-e de communication permettra le développement de cette prestation.

4300.04 Développer la présence de la Ville de Genève sur le réseau Internet en donnant au site officiel un angle toujours plus journalistique.

Plusieurs actions ont été menées afin de donner au site Internet de la Ville de Genève un angle plus journalistique :

- les mises à jour de la page d'accueil sont plus fréquentes ;
- la rubrique « Actualités » a été développée.

De plus, les sites des départements municipaux bénéficient d'une nouvelle présentation.

4300.05 Redéfinir le concept éditorial et augmenter le tirage du magazine «Vivre à Genève».

Le magazine «Vivre à Genève» est paru cinq fois durant l'année 2005 (120'000 exemplaires environ par édition tout ménage), contre quatre parutions en 2004. En outre le concept éditorial a été redéfini, chaque édition passant de 16 à 32 pages.

5000 Gestion des archives de la Ville de Genève

5100 Réaliser une étude sur les pratiques de sélection des documents dans les services d'archives suisses en vue de l'élaboration par les archives de la Ville de lignes directrices en la matière.

L'étude a été réalisée. Les résultats feront l'objet d'une publication l'année prochaine dans un ouvrage édité par l'Association des archivistes suisses. En revanche, les lignes directrices doivent encore être rédigées.

5200 Réaliser une étude de faisabilité en vue de l'application de la norme internationale sur les notices d'autorité archivistiques relatives aux collectivités, aux personnes et aux familles (ISAAR-CPF).

L'étude a démontré que nous pouvions utiliser cette norme internationale. Nous avons commencé à compléter les informations par rapport à l'histoire de chaque service. Un prototype informatique en vue de la mise à disposition sur le web de la description normalisée des organismes créateurs d'archives de la Municipalité a également été réalisé.

5300 Réaliser une nouvelle édition du «Guide de la consultante et du consultant» publiée à la fois sur papier et sur le site web des archives.

Le nouveau «Guide de la consultante et du consultant» a été imprimé et mis à disposition sur le site web des archives.

Degré de réalisation



VARIATION DE PERSONNEL

-

VARIATION DE LOCAUX

-

AGENDA 21

Le descriptif complet des travaux relatifs à l'Agenda 21 en 2005 est disponible dans le rapport du Conseil administratif au Conseil municipal : «Etat des travaux relatifs à l'Agenda 21 en 2005».

DIVERS

-

Direction générale

Relations extérieures

Degré de réalisation

1000 Promouvoir la Ville de Genève et renforcer ses relations extérieures

1300 Promouvoir l'image de Genève auprès d'autres municipalités et défendre ses intérêts au sein des réseaux de villes dont elle est membre.

La Ville de Genève a reçu la visite de représentant-e-s de nombreuses municipalités suisses et étrangères donnant chaque fois l'occasion de tisser des liens avec ces municipalités et faire valoir Genève auprès de celles-ci. La manifestation en hommage des victimes des bombes atomiques (cf. objectif 1400) a permis de renforcer les liens avec la Ville d'Hiroshima.

La Ville de Genève a obtenu un siège au Bureau exécutif de «Cités et gouvernements locaux unis» (CGLU) et la présidence de la Commission «Société de l'information».

1400 Renforcer les synergies avec la Confédération et le Canton dans des projets concernant la «Genève internationale» (Maison de la Concorde).

Si le projet d'établissement d'une «Maison de la Concorde» pour favoriser les échanges entre les communautés palestiniennes et israéliennes n'a pas abouti, en raison d'une décision de la Confédération de ne pas s'engager plus en avant dans ce projet, la Ville de Genève a mis sur pied avec succès plusieurs projets visant au rayonnement de la Genève internationale. Ainsi, avec le canton, le CICR, la RSR, le Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge, la Ville a rendu hommage aux victimes des bombes atomiques d'Hiroshima et de Nagasaki ainsi qu'au Dr Marcel Junod, délégué du CICR et premier médecin étranger à leur apporter des secours. Dans le cadre du 60^{ème} anniversaire de l'ONU, la Ville de Genève a mis sur pied une exposition sur le quai Wilson «Nous les peuples...» en partenariat avec l'Office des Nations Unies à Genève, et a contribué, notamment avec l'élaboration de son 10^{ème} Plan Piétons «De l'esprit de Genève», à la journée «Diplomate d'un jour».



Degré de réalisation

1500 Consolider et développer le «Fonds de solidarité numérique».

Après avoir installé le secrétariat du Fonds de solidarité numérique (FSN) à la Villa La Concorde, la Ville de Genève a co-organisé avec succès l'inauguration du FSN, en présence de quatre chefs d'Etat et de nombreux ministres. La participation du FSN à la 2^{ème} phase du Sommet mondial de la société de l'information à Tunis en novembre 2005 a permis de consolider sa place au niveau international.



2000 Organiser l'accueil et des réceptions de qualité

2100 Améliorer l'accueil des hôtes et hôtesses du Conseil administratif.

La coordination avec d'autres services - notamment l'Administration centrale (ACE) pour les huissiers, le Service des espaces verts et de l'environnement (SEVE) pour les décorations florales, les musées pour les visites d'exposition - s'est beaucoup renforcée et a permis d'améliorer l'accueil réservé aux hôtesses et hôtes du Conseil administratif. Par ailleurs, la Ville de Genève a reçu des hôtesses et hôtes de marque (Président de la Confédération et Vice-présidente de l'Afrique du Sud) sans problème protocolaire.



VARIATION DE PERSONNEL

Le service a récupéré, comme prévu, le demi-poste occupé auparavant par Villes unies contre la pauvreté (ex FISVP).

VARIATION DE LOCAUX

Le Service n'a pas obtenu le bureau supplémentaire nécessaire.

AGENDA 21

-

DIVERS

-

Direction générale

Ressources humaines

Degré de réalisation

1000 Ressources humaines

1100.01 Favoriser l'engagement des apprenti-e-s en offrant aux services des prestations en matière de conseil, d'information, de suivi et d'aide à la sélection et au recrutement.



Le nombre d'apprenti-e-s est relativement stable: 46 en 2004-2005 et 43 en 2005-2006.

Le Service des ressources humaines appuie les services en leur offrant une documentation en vue de l'engagement notamment des apprenti-e-s employé-e-s de commerce.

Vu le nombre important de dossiers de candidature reçus (150 dossiers), le secteur Développement et formation a présélectionné les dossiers à l'intention des services pour faciliter le recrutement et leur donner des éléments de choix supplémentaires. Cette présélection a été faite sur la base de critères définis, tels que notamment la qualité du dossier de candidature et de la lettre de motivation, le parcours scolaire ou dans certains cas, la situation personnelle du jeune.

Pour faciliter le choix des candidat-e-s, le Service des ressources humaines a organisé des tests de motivation et d'intérêt.

Malgré les efforts menés, le nombre d'apprenti-e-s est stable. Les raisons invoquées font référence au manque de temps et de place dans les services.

Le nombre d'engagements de jeunes en maturité professionnelle est de sept pour la période 2004-2005 et actuellement de cinq en 2005-2006.

Il est à signaler aussi que 75 stagiaires provenant de diverses filières scolaires et universitaires ont été engagés en 2005 (69 en 2004).

En ce qui concerne les «Jobs d'été», le nombre d'inscriptions reçues en 2005 s'élève à 1'600 dossiers pour 244 engagements (246 en 2004). Ce volume important a conduit à mettre au point, fin 2005, un système d'inscription en ligne par le biais du site Internet de la Ville de Genève, en étroite collaboration avec la Direction des systèmes d'information. Ce projet sera opérationnel en février 2006.

Degré de réalisation

1100.02 Afin de faire de la formation un vecteur de changement, d'échange de savoirs et de mobilité professionnelle:

a) développer une offre de formation ciblée et renouvelée pour répondre aux besoins exprimés par les services (formation pour les nouveaux cadres et collaboratrices et collaborateurs, formations spécifiques pour les femmes),

b) développer les prestations de conseil et de suivi pour aider les collaboratrices et collaborateurs à maintenir et développer leurs compétences par le biais des formations métiers et du perfectionnement professionnel,



c) favoriser les formations sur mesure pour répondre de près aux besoins individuels ou collectifs (formations action, coaching individuel ou collectif) en développant la collaboration avec les services lors de la mise en place de ce type de prestations par une analyse des besoins avec les personnes concernées, une définition des objectifs de formation, une évaluation des résultats et compétences acquises à l'issue de la formation.

a) Le nouveau concept du guide de formation de la Ville de Genève a reçu la certification EduQua (certification fédérale de qualité en formation).

L'offre de formation a été en partie resserrée, mais renouvelée pour répondre aux besoins transversaux des services et aux nouvelles exigences posées à notre Administration. Les formations ont été ciblées pour s'adapter aux différentes demandes et différentes catégories de personnel comme par exemple les femmes, les nouveaux cadres ou les jeunes en formation. L'évaluation systématique des formations a été introduite pour permettre un développement constant de la qualité, comme l'exige le label EduQua, et développer de nouvelles méthodes et stratégies de formation continue. En 2005, 1'710 personnes ont été formées par le biais du guide Développement et formation contre 1'571 en 2004.

- b) Le développement du conseil et du suivi des demandes particulières de perfectionnement et de formation continue des collaboratrices et collaborateurs a également progressé. En 2005, 323 collaboratrices et collaborateurs ont suivi un perfectionnement professionnel ou métier dans diverses institutions genevoises, suisses ou étrangères. L'objectif a été de favoriser le dialogue avec les services pour évaluer la pertinence des demandes, soutenir dans leurs projets celles et ceux qui souhaitent évoluer professionnellement et développer leurs compétences en entreprenant parfois une formation diplômante de longue durée. Un effort de rationalisation a aussi été entrepris en 2005, en groupant par exemple plusieurs demandes similaires émanant de différents services, ce qui a favorisé le décloisonnement et réduit considérablement les coûts. Cette stratégie sera intensifiée en 2006.
- c) En 2005, le Service des ressources humaines a répondu positivement à de nombreuses demandes de formation sur mesure émanant des services. Ce type de prestations (formation action, coaching, accompagnement individuel ou collectif) a permis de répondre de près aux besoins spécifiques formulés. Toutes les formations sur mesure ont été précédées d'une analyse des besoins et d'une ou plusieurs rencontres avec les bénéficiaires, ce qui a renforcé l'échange, la collaboration et l'adéquation des mesures de formation avec les demandes exprimées. C'est ainsi que 27 actions de formation sur mesure ont été organisées en 2005, ce qui représente plus de 50 journées de formation et a permis de former plus de 627 collaboratrices et collaborateurs. La collaboration avec les services a été très positive et les résultats nous encouragent à intensifier à l'avenir ce type de prestations, qui ont l'avantage d'impliquer de très près le management.

1100.03 Mettre en place un système de mobilité des apprenti-e-s pour leur faire mieux connaître l'Administration municipale

En 2005, en vue de renforcer la mobilité de certain-e-s apprenti-e-s, notamment dans le secteur de l'horticulture et des gardiens d'animaux, des stages intra et extra muros ont été organisés. Ces stages doivent permettre aux apprenti-e-s de développer leurs savoirs et leurs connaissances de l'Administration.



Pour permettre aux apprenti-e-s de mieux connaître notre Administration municipale, des formations spécifiques ont été organisées, avec des intervenant-e-s internes ou responsables de la Ville de Genève. Différents thèmes leur ont été proposés et seront développés dans les années à venir.

1200 Dans le cadre de la municipalisation de la petite enfance, participer aux séances de travail et aux différents travaux préparatoires.



1300 Maintenir un délai de traitement de moins de trois mois dans le cadre de la procédure d'évaluation de fonction. Développer la « mémoire collective » dans ce domaine.



Le Service des ressources humaines dispose de deux postes d'analyste pour traiter les demandes d'évaluation de fonction. Le nombre de demandes traitées en 2005 s'élève à 61. L'un des postes étant devenu vacant, il a été nécessaire de recruter un nouvel analyste et d'assurer sa formation. Cet objectif a été atteint.

Dans le dernier trimestre 2005, l'ensemble des dossiers qui étaient en retard ont pu être traités. Le Service des ressources humaines pourra donc traiter les nouvelles demandes dans un délai de trois mois.

Les représentant-e-s de la Commission du personnel ayant refusé de siéger entre mai et novembre au sein des Commissions d'évaluation, aucun dossier n'a pu être validé durant cette période. Ce n'est qu'au mois de novembre que la Commission du personnel a décidé de reprendre ses activités au sein des Commissions d'évaluation.

On peut dès lors considérer que l'objectif précité n'est que partiellement atteint, puisque le travail technique du Service des ressources humaines a été effectué dans les délais souhaités, mais qu'il n'a pas pu être validé par les Commissions ad hoc.

Il conviendra de rattraper ce retard en 2006.

1400 Définir une stratégie de valorisation de la mobilité du personnel en Ville de Genève et régler plus rapidement les cas qui posent problèmes.



L'introduction de nouveaux bilans de compétences a permis d'avoir une meilleure compréhension de l'influence de l'environnement de travail sur les collaboratrices et collaborateurs, ce qui a permis de régler un certain nombre de cas problématiques.

Nous considérons, toutefois, que l'objectif n'est que partiellement atteint en raison du fait que nous avons parallèlement été confrontés à des cas de plus en plus complexes, qui n'ont pas toujours pu être traités rapidement.

Il convient cependant de préciser que depuis 1999 le taux de réussite des dossiers mobilité, y compris les situations problématiques, est supérieur à 60%. En 2005, le nombre de stages s'élève à 13.

1500 Pour améliorer la visibilité des prestations délivrées par les chargées des relations humaines auprès des responsables hiérarchiques et des collaboratrices et collaborateurs de l'Administration :

- publier deux plaquettes d'information sur un thème à déterminer,
- évaluer la procédure de médiation.

Initialement, nous avons prévu de publier deux plaquettes d'information touchant à un thème de santé et sécurité au travail. Dans le courant de l'année 2005, nous avons opté pour des séances d'information auprès des services et des collaboratrices et collaborateurs. Par ces actions, nous souhaitons privilégier une proximité entre les acteurs du secteur santé et sécurité et le personnel des services. Ce sont plus d'une cinquantaine de séances de ce type qui ont eu lieu, soit en petit groupe soit à plus large diffusion.

De plus, toujours en vue d'accroître la connaissance des collaboratrices et collaborateurs sur les prestations délivrées par les chargées des relations humaines, celles-ci se sont, pour la plupart des situations rencontrées, appliquées à toujours mieux faire comprendre le sens de leurs actions, tant vis-à-vis des collaboratrices et collaborateurs que des responsables hiérarchiques.

En ce qui concerne la procédure de médiation, comme indiquée dans l'objectif, elle a fait l'objet d'une évaluation. Cette dernière a permis de mettre en avant les points contributifs à l'amélioration des relations professionnelles. Elle a également permis de se rendre compte des autres thèmes qui devraient faire l'objet d'une amélioration, notamment de disposer d'informations sur support électronique et de la difficulté de s'assurer que les acteurs, faisant appel à cette procédure, sont prêts à s'impliquer dans des actions de modifications de certains gestes professionnels.

1600 Diminuer l'absentéisme par la sensibilisation, la clarification des rôles et des prestations auprès des chef-fe-s de service et du personnel (meilleure application du catalogue des procédures de médiation, de toxico-dépendances, du médecin du travail et des situations difficiles déjà mises en place). Etablir des tableaux de bord à ce sujet.

Durant l'année 2005, le secteur santé et sécurité a saisi l'ensemble des données liées à l'absence non planifiée en Ville de Genève. Ces informations, une fois consolidées, ont permis de produire des tableaux de bord permettant une première réflexion globale à propos des absences et de ses causes. Une diffusion des chiffres liés à ce thème a été faite, lors d'une conférence, auprès des directeurs ou directrices et chef-fe-s de service.

Suite à cette séance d'information, de nombreux contacts ont été pris avec les responsables de services et de départements en vue d'entreprendre des actions de gestion des situations d'absence. Ces dernières ont contribué à mieux faire connaître les prestations délivrées par le secteur santé et sécurité, ainsi qu'à faire évoluer des situations.

Grâce à la collaboration de la Direction des systèmes d'information, le Service des ressources humaines a débuté un développement sur SAP.

Le Service des ressources humaines a élaboré un projet de gestion des absences non planifiées, afin de pouvoir systématiser cette gestion à l'ensemble de l'Administration municipale. Une demande de crédit supplémentaire sera déposée.

1700 Pour diminuer la fréquence des accidents professionnels :

- mettre sur pied des actions d'information, de sensibilisation et de formation du personnel et des correspondant-e-s de sécurité.

Cette année, en vue de diminuer les accidents professionnels, nous avons mené des campagnes de prévention et de sensibilisation. Celles-ci se sont concrétisées par un article dans le VG Mag, ainsi que par l'introduction dans ce magazine d'une bande dessinée traitant de thèmes appropriés. Grâce à une plus grande proximité avec les responsables, nous avons également pu mieux faire connaître certains risques, ainsi que leurs conséquences en termes humains et financiers. Comme par le passé, des séances d'information et de formation ont eu lieu avec les correspondant-e-s de sécurité.

L'année 2005 a également permis de constituer un référentiel, ainsi que de saisir les accidents professionnels dans un tableau électronique.

Par ailleurs, un partenariat a été mis en place avec le Service d'aide et de protection à la population en vue de dispenser des formations touchant les accidents professionnels et non professionnels, ainsi que de procéder aux analyses des accidents professionnels. Enfin, ce partenariat permettra à la Ville de Genève de disposer à terme d'une organisation d'évacuation pour chaque service.

Un chargé de sécurité a été mis à disposition du Service des espaces verts et de l'environnement (SEVE), afin de mener des campagnes de sensibilisation, de formation, de mise à disposition d'équipement et de création de dossiers de sécurité.

2000 Action chômage

2100 à 2200

Mise en œuvre du projet d'arrêté PA19 intitulé « Un règlement pour une politique active en matière d'intégration sociale et professionnelle » dont le but est d'instaurer un Fonds municipal de lutte contre le chômage de longue durée, ayant pour objectif de contribuer à la réintégration sociale et professionnelle des chômeuses et chômeurs de longue durée pour lesquels d'autres mesures cantonales ou fédérales de réinsertion n'ont pas abouti.

Le nouveau règlement pour une politique active en matière d'intégration sociale et professionnelle, dont le but est d'instaurer un Fonds municipal de lutte contre le chômage de longue durée, a été validé au mois de juillet par le Conseil administratif.

La mise en œuvre a débuté en septembre et a permis l'ouverture d'une antenne socioprofessionnelle regroupant des collaboratrices et collaborateurs du Service des ressources humaines et du Service social. Toutefois, il n'a pas été encore possible de développer de nouveaux projets innovants en la matière. En effet, ce règlement aurait dû être validé dans le premier trimestre 2005, mais suite au transfert d'une partie de la charge financière des emplois temporaires cantonaux du canton sur la Ville de Genève, il a été nécessaire de reporter cette validation au mois de juillet.

3000 Gestion du personnel

3100.01 Pour répondre aux demandes des services de l'Administration municipale en matière de gestion des ressources humaines et suite à l'implémentation du module RH du progiciel SAP (gestion des salaires et gestion administrative du personnel) :

- définir des outils de pilotage et de reporting.

Le nouveau système d'information financier (ISI/SAP) a été choisi pour mettre en place, en Ville de Genève, un progiciel de gestion intégrée qui comprend, en plus des modules budgétaires et financiers, un module dédié à la gestion administrative et financière du personnel.

Pour le Service des ressources humaines, la principale nouveauté a consisté dès le 1^{er} janvier 2004 à gérer administrativement et financièrement l'ensemble du personnel, quel que soit son type de contrat, dans une seule base de données.

L'année 2004 a été consacrée à la mise en place du système informatique (gestion administrative, financière et gestion de l'organisation).

En 2005, en collaboration avec la Direction des systèmes d'information, des outils de gestion du personnel ont été développés pour les directrices et directeurs, chef-fe-s de service. Ces outils permettent un meilleur suivi du personnel (promotions, retraites, comptabilisation détaillée des salaires, etc.).

En 2006, l'attention sera portée sur les tableaux de bord du personnel.

3100.02 Pour répondre aux demandes des Autorités politiques en matière de gestion des ressources humaines et suite à l'implémentation du module RH du progiciel SAP :

- établissement d'un bilan social annuel.

Le Service des ressources humaines a édité un panorama des ressources humaines – bilan social. Il compare les données des années 2000 à 2004.

4000 Etudes

4100 Procéder à une étude comparative des principaux axes de politique de gestion de ressources humaines de diverses administrations publiques romandes.

Une enquête comparative des principaux axes de politique de gestion des Services des ressources humaines de diverses administrations publiques romandes a été menée, en partenariat avec un consultant. Une autre étude de même nature sera conduite en 2006 et touchera les principaux cantons et villes suisses.

4200 Définir une stratégie (organisation et procédures) en vue de concrétiser la motion M-207 intitulée « Pour une politique active d'intégration professionnelle des personnes handicapées en ville ».
Mettre en place des actions concrètes.



Dans le but de pouvoir concrétiser des actions de placements de personnes en situation de handicap et de mettre en œuvre des procédures de gestion efficaces, le secteur santé et sécurité a approché une fondation active dans ce domaine. Plusieurs séances d'échanges ont eu lieu avec ces professionnelles et professionnels, dont une qui s'est tenue au mois de juin, à laquelle participaient des Conseillères ou Conseillers municipaux, des chefs-fe-s de service. Elles ont fait l'objet de rapports qui seront examinés en 2006 pour leur mise en œuvre.

Le secteur santé et sécurité a été en relation avec plusieurs personnes en vue de rechercher des possibilités de placement. Pour l'une d'entre elles, il a été possible de pouvoir trouver une place fixe. Pour les autres, des possibilités de stage semblent s'ouvrir.

Dans le cadre de la demande de crédit supplémentaire décrite sous chiffre n° 1600, il est proposé au Conseil municipal de voter un poste d'agent spécialisé, afin de renforcer la possibilité de pouvoir placer des personnes en situation d'handicap.

VARIATION DE PERSONNEL

Le Service des ressources humaines a procédé en 2005 à l'engagement de quatre personnes suite à des mouvements de personnel :

- une secrétaire ;
- un analyste de fonction ;
- une adjointe de direction ;
- une collaboratrice administrative.

L'effectif budgétaire est resté constant à 39 postes. Tous les postes sont occupés au 31 décembre 2005.

Suite à deux congés maternité, nous avons également procédé à l'engagement de deux personnes sous contrat temporaire :

- une collaboratrice administrative ;
- une chargée des relations humaines.

Par ailleurs, deux stagiaires (maturité professionnelle) ont renforcé le secteur Développement et formation pendant tout ou partie de l'année 2005, ainsi que deux jeunes pendant l'été 2005 pour renforcer le secteur des salaires.

VARIATION DE LOCAUX

Le déménagement du Service des ressources humaines au 4, rue de l'Hôtel-de-Ville est prévu dans le premier semestre 2006.

AGENDA 21

En 2005, en collaboration avec les services et structures compétentes, le Service des ressources humaines a proposé aux collaboratrices et collaborateurs de la Ville de Genève deux formations de sensibilisation au développement durable : « Développement durable au poste de travail » et « Conservatoire et jardin botaniques et développement durable ».

DIVERS

-

Contrôle financier

Degré de réalisation

1000 Audit interne

1100 à 1200

Respect du plan de contrôle 2005 établi par la Direction en ce qui concerne :

- l'exécution des travaux d'audit;
- la qualité du rapport d'audit (fonds et forme);
- les délais d'exécution des travaux.

Une partie importante des ressources a été transférée pour la réalisation d'une mission particulière (quatre services sur quatorze prévus dans la planification n'ont pas pu être audités, soit 28,5%).



2000 Révision externe

2100 à 2200

Respect du plan de contrôle 2005 établi par la Direction en ce qui concerne :

- l'exécution des travaux de révision;
- la qualité du rapport de révision (fonds et forme);
- les délais d'exécution des travaux.



3000 Missions particulières

3100 à 3300

Respect des critères de qualité suivants, fixés par la Direction :

- satisfaction des demandeuses et demandeurs quant à la pertinence des prestations fournies;
- délai de début d'intervention;
- délai de communication du rapport.

L'audit demandé par la Commission des finances, a contribué à augmenter de manière importante la part des ressources consacrées aux missions spéciales par rapport aux prévisions de la planification.



Degré de réalisation

3400 Respect des critères de qualité suivants, fixés par la Direction :

- satisfaction des demandeuses et demandeurs quant au contenu et au déroulement du cours;
- délai de début d'intervention.

Le cours habituellement donné par le Contrôle financier sur l'audit interne dans l'Administration a été annulé en 2005 en raison d'un nombre insuffisant de participant-e-s.



VARIATION DE PERSONNEL

Le poste de sous-directrice ou sous-directeur, resté vacant du mois d'avril au mois de juin 2005 en raison du départ à la retraite du titulaire, a été repourvu au mois de juillet 2005 par la promotion interne de l'adjoint de direction.

Le poste d'adjoint-e de direction, resté vacant du mois de juillet au mois d'août 2005, a été repourvu au mois de septembre 2005 par la promotion interne d'un réviseur.

Le poste de réviseuse ou réviseur, resté vacant depuis le mois de septembre 2005, sera repourvu au printemps 2006 (inscription publique parue dans la presse le 1^{er} février 2006).

VARIATION DE LOCAUX

-

AGENDA 21

-

DIVERS

-

Département des finances et de l'administration générale

Légende : degré de réalisation des objectifs

-  Largement atteint
-  Atteint
-  Partiellement atteint
-  Non atteint
-  Abandonné

L'exercice 2005 a malheureusement confirmé le constat que le département des finances avait posé en 2004, à savoir la nécessité pour la Ville de Genève de modérer sa croissance. En effet, les nouveaux revenus fiscaux sont à peine suffisants pour couvrir la hausse statutaire de la masse salariale du personnel et l'inflation sur les biens de consommation. C'est donc un processus budgétaire laborieux qui a dû être conduit par la direction du département et le Service de la comptabilité générale et du budget, avec de nombreuses sollicitations adressées aux directions de département et aux services. Dans ce contexte, la présentation différenciée du projet de budget en un budget de référence, conforme à celui de 2005, et de nouvelles prestations, énumérant les demandes budgétaires supplémentaires des services, a été extrêmement salutaire en simplifiant les arbitrages effectués par le Conseil administratif.

Le contexte politique a également pesé fortement sur l'activité des services qui ont fréquemment été sollicités. Les auditions au sein des diverses commissions du Conseil municipal sont en constante augmentation et demandent une préparation de plus en plus importante, compte tenu de l'implication accrue des acteurs politiques dans la gestion opérationnelle.

Les difficultés connues par les finances cantonales et les velléités de l'Etat de transférer aux communes de nouvelles charges ont nécessité l'implication du département dans divers groupes de travail. Tel a été le cas également à propos de la taxe professionnelle où la Ville de Genève, associée à l'Association des communes genevoises, a défendu à maintes reprises une position ferme quant à la nécessité de maintenir cet impôt qui, s'il était supprimé, conduirait inévitablement à un accroissement de la fiscalité des entreprises vers la fiscalité directe.

Sur le plan de la gestion interne, la stabilisation du progiciel SAP est perceptible et le personnel l'apprivoise de mieux en mieux. L'utilisation des fonctionnalités analytiques du système se poursuit. Celles-ci seront un outil à la décision indispensable dans un proche avenir. Il en va de même du plan financier d'investissements (PFI), dont la trans-

parence est accrue pour les départements bénéficiaires grâce au développement d'une base de données accessible à tous.

Enfin, il convient de relever que la situation de pénurie de logement connue à Genève depuis plusieurs années ne s'est pas modifiée en 2005, la construction de nouveaux logements sur le territoire du canton ne permettant même pas de couvrir les besoins découlant du flux migratoire. Les situations d'urgence dont la GIM a été saisie se sont multipliées et une connaissance plus individualisée des dossiers a été nécessaire. En conséquence, le nombre d'entretiens personnalisés s'est accru. Toutefois, en l'absence de nouvelles constructions, les moyens d'action restent limités. Un accent est donc mis sur les opportunités d'échange qui se présentent, permettant une meilleure adéquation dans l'occupation des logements.

Dans le domaine des marchés publics en matière de fournitures et de services soumis au Règlement cantonal L 6 05.03, une démarche visant à mettre en œuvre une stratégie touchant l'organisation de ces marchés a été initiée.

Des outils de contrôle de gestion permettant d'assurer le suivi des coûts de grandes manifestations (Fête de la musique et Fureur de lire notamment) ont été élaborés et diffusés auprès des services concernés.

Enfin, dans la continuité des réalisations menées à bien par la DSI depuis 1995, l'explosion des besoins en matière de systèmes d'information de la Ville de Genève a été contenue et maîtrisée.

Direction et secrétariat du département

Degré de réalisation

1000 Direction et coordination

1100 Répondre à bref délai aux questions (nécessitant des réponses écrites) posées par les autorités politiques.



Des réponses rapides ont pu être fournies aux questions relatives à la Direction du département des finances. En revanche, lorsque des renseignements devaient être obtenus préalablement auprès d'autres entités, des délais plus importants ont été observés. Une intensification des contacts avec les autres services de l'Administration devra être entreprise.

1200 S'assurer en permanence de la qualité des prestations fournies par les services du département et vérifier la réalisation des objectifs assignés.



Par des séances régulières avec les cadres des services du département et des contacts téléphoniques fréquents, un suivi régulier a pu être assuré.

1300 Garantir la coordination inter-départementale par l'intermédiaire de la Conférence des directeurs et des divers comités internes.



La Direction du département s'est fortement investie dans les diverses commissions nouvellement créées. Elle a notamment participé activement aux comités de direction et au COATTRIM au sein de la Ville de Genève pour traiter des projets transversaux avec efficacité. De plus, vis-à-vis de l'Etat, elle s'est fortement impliquée dans les groupes intitulés « transfert de charges » et « péréquation ».

2000 Gestion financière

2100 Proposer une stratégie financière garantissant l'équilibre budgétaire, l'autofinancement des investissements et le désendettement progressif.



La situation financière de la Ville de Genève n'a pas permis d'atteindre les objectifs d'équilibre souhaités. Cela n'a pas empêché la Direction du département d'être un acteur essentiel, dans le cadre du processus budgétaire, en proposant divers scénarios permettant d'assurer un équilibre budgétaire et en sensibilisant l'administration de la Ville de Genève à cet objectif.

2200 Participer à l'élaboration du programme financier des investissements (PFI), élaborer le budget de fonctionnement quadriennal (BFQ), rédiger le rapport à l'appui du projet de budget (PB). Affiner la nouvelle procédure budgétaire.



Les divers documents devant être réalisés ont été publiés dans les délais requis. La Direction du département a également participé au développement du plan financier d'investissements (PFI) en apportant sa collaboration au Département des constructions, de l'aménagement et de la voirie.

Enfin, la procédure budgétaire a été suivie à satisfaction et la Direction du département a apporté son expertise à la Commission des finances lors de l'examen du projet de budget par celle-ci.

2300 Assurer le remboursement des emprunts arrivant à échéance et négocier leur refinancement.



Optimiser les coûts actuels et futurs de la dette.

Tous les emprunts arrivant à échéance ont pu être remboursés. De nouveaux emprunts à des taux particulièrement intéressants ont pu être conclus.

2400 Optimiser le placement de la trésorerie en fonction des opportunités du marché des capitaux et en coordination avec le Service de la comptabilité générale et du budget.



La gestion de la trésorerie se fait à flux tendu. Toutefois, des excédents temporaires de fonds sont placés à court terme auprès de partenaires locaux, en général des collectivités publiques.

2500 Analyser les comptes annuels et rédiger le rapport à l'appui de ceux-ci.



Cette mission de base a été assumée dans les délais prescrits. Des présentations ont par ailleurs été préparées à l'attention des acteurs politiques et des médias. Enfin, la Direction du département a été présente lors des auditions de la Commission des finances pour répondre aux questions relatives aux comptes.

Degré de réalisation

- 2600 Optimiser la gestion de la Fondation de prévoyance en faveur du personnel d'institutions subventionnées par la Ville de Genève (FOP) en fonction de sa situation actuarielle et des conditions du marché.** ●

Une gestion dynamique et les marchés boursiers ont permis de réaliser une excellente performance sur l'année 2005. Le taux de couverture de la FOP est supérieur à 110%. Un suivi administratif rapide est en outre assuré par la Direction du département et son mandataire.

3000 Relations externes

- 3100 Assurer une actualisation du site Internet. Fournir des informations techniques aux instances politiques et aux citoyens.** ◐

La volonté de réactualiser le site Internet du département n'a pas été concrétisée en 2005. Elle le sera en 2006. En revanche, par une collaboration active au « tout ménage Vivre à Genève » et par les réponses fournies aux questions des instances politiques ou des médias, la Direction du département a cherché à informer le plus largement possible la population sur les aspects techniques des finances communales.

- 3200 Participer en fonction des délégations aux diverses assemblées générales, conseils d'administration et de fondation et comités divers externes.** ●

Les membres de la Direction du département représentent la Ville de Genève dans divers organismes étatiques, para-étatiques ou privés.

VARIATION DE PERSONNEL

Aucun nouveau poste n'est venu compléter la Direction du département. Deux avocats-stagiaires ont cependant effectué une partie de leur stage d'avocat au sein du département, plus spécifiquement aux Services de la gérance immobilière municipale et de la taxe professionnelle communale.

VARIATION DE LOCAUX

-

AGENDA 21

-

DIVERS

-

Caisse municipale

Degré de
réalisation

1000 Gérer les liquidités (espèces) de la Ville de Genève

1100 Maintenir un niveau optimal des liquidités.



La Caisse municipale a maintenu durant toute l'année le flux des liquidités à un niveau minimal. En cas de liquidités excédentaires un transport de fonds a été exécuté.

1200 Limiter le nombre d'apports de liquidités par les transporteurs de fonds.



Les recettes des services ont, en général, suffi à alimenter la caisse.

VARIATION DE PERSONNEL

-

VARIATION DE LOCAUX

-

AGENDA 21

-

DIVERS

-

Assurances

Degré de réalisation

1000 Gérer le portefeuille des assurances

1100 Viser le maintien des taux de prime appliqués pour les contrats dont le rendement est équilibré et limiter la hausse de primes pour les contrats dont la charge de sinistres est trop élevée.

En raison de la forte hausse de sinistralité constatée ces dernières années pour la prestation 1130 (branche bris de glace) due à une incivilité toujours plus marquée, le taux de prime de ce contrat a dû être relevé.

Précisons que cette hausse a été budgétée en conséquence.

En ce qui concerne la prestation 1110 (branche incendie), il convient de relever que notre cité a heureusement pu échapper à la déferlante d'incendies intentionnels qui a frappé les banlieues de l'Hexagone jusqu'aux régions limitrophes de la Suisse.

Relevons également la tempête du 18 juillet 2005 qui, si elle n'a pas occasionné des dégâts de l'ampleur de ceux du Lavaux, a néanmoins endommagé de nombreux bâtiments de la Ville de Genève.

L'assurance incendie/forces de la nature de la Ville de Genève remboursera ces dommages.

1200 Viser la stabilité des primes relatives aux prestations 1220 (RC véhicules à moteur) par une gestion rigoureuse des sinistres et une négociation avisée des primes.

Tout comme pour l'année précédente, les charges effectives 2005 ont été scrupuleusement contenues dans l'enveloppe budgétaire accordée.

1300 Viser une stabilisation des primes.

Les taux de prime de la partie du personnel assurée auprès des assureurs privés (soit plus de deux tiers des employé-e-s) sont demeurés stables en 2005 et ont même pu être reconduits à l'identique pour l'année subséquente.

Tel n'est en revanche pas le cas pour la partie du personnel assurée auprès de la SUVA (moins d'un tiers des employé-e-s).

Les taux de prime des accidents professionnels et non professionnels ont à nouveau subi une augmentation.

Quelques accidents professionnels aux conséquences graves, ajoutés au fait qu'il s'agit pour cette frange du personnel d'activités essentiellement manuelles, ont eu pour effet des périodes d'arrêt de travail plus élevées que pour le personnel couvert par les assureurs privés.

Rappelons que la SUVA possède un monopole de couverture pour les personnes exerçant les professions aux risques les plus élevés.

2000 Conseils en assurance

2100 Assurer la formation personnalisée et suivie des collaborateurs et des collaboratrices des services partenaires afin de garantir le respect des procédures administratives en cas de sinistres.

Comme ce fut le cas pour les années précédentes, notre service a été fortement sollicité, notamment par des nouveaux collaborateurs et collaboratrices des services partenaires.

De l'avis du Service des assurances, cette situation qui perdure s'explique par un encadrement souvent défaillant de leur hiérarchie dans le suivi des procédures administratives internes existantes et une absence de transmission des connaissances en interne.

A signaler que notre service a dispensé une formation personnalisée aux collaboratrices et collaborateurs concernés. Le retour sur investissement a été positif.

2200 En collaboration avec les responsables des services concernés, procéder à une sensibilisation des conductrices et conducteurs des véhicules de la Ville de Genève afin de diminuer le nombre d'accidents de circulation.

Le nombre d'accidents de circulation pour lesquels la responsabilité de conductrices et conducteurs de la Ville de Genève a été impliquée a pu être stabilisé au niveau de l'année précédente.

2300 Offrir toute notre disponibilité afin de prodiguer des conseils utiles aux administrés lorsque ceux-ci sollicitent notre service.

Notre service a pu répondre à toutes les sollicitations des administré-e-s ou d'autres collectivités publiques intéressées par notre politique d'assurance du patrimoine immobilier ou culturel.

VARIATION DE PERSONNEL

-

VARIATION DE LOCAUX

-

AGENDA 21

Par la nature de ses missions et par sa culture Ville de Genève, notre service a poursuivi dans de nombreux dossiers l'application de la transversalité, paramètre essentiel dans le cadre du développement durable.

A titre d'exemple, on peut citer le chantier de la mise en sécurité des musées durant ces trois dernières années.

Cette action a permis de mettre concrètement en application un travail en équipe impliquant les services de trois départements municipaux différents.

L'objectif commun était d'aboutir à une protection optimale du patrimoine culturel dont la Ville de Genève a la responsabilité.

DIVERS

Comme mentionné dans les objectifs détaillés, les dépenses ont pu être contenues dans le cadre de l'enveloppe budgétaire accordée à notre service.

A relever que les primes d'assurances payées pour les expositions organisées en 2005 dans les musées de la Ville de Genève ont atteint un montant record.

Cela s'explique par les valeurs très élevées des tableaux exposés dans le cadre des deux manifestations phares consacrées à Hodler et Wagner.

L'implémentation du logiciel SAP, avec pour corollaire la mise en place d'outils analytiques, a des effets importants. En effet, si ces outils permettent de suivre la gestion de différents objets tels que l'évolution du parc de véhicules et des couvertures d'assurances qui lui sont rattachées, ils n'en provoquent pas moins un surcroît de travail important pour un service à l'effectif réduit comme le nôtre.

Comptabilité générale et budget

	Degré de réalisation
1000 Elaboration, publication et suivi du budget	
1100 Régler les détails de la nouvelle procédure budgétaire élaborée en 2004.	
La procédure d'élaboration budgétaire s'affine et s'adapte chaque année aux besoins, même si les difficultés financières connues lors du processus 2006 ont pesé sur le déroulement de celle-ci.	
1200 Renforcer tous les contrôles durant cette année de familiarisation avec SAP.	
Les contrôles du flux d'informations et de leur cohérence ont pu être renforcés, le fonctionnement du système informatique s'étant stabilisé et ayant mobilisé moins de ressources. Ceux-ci n'ont cependant pas pu s'effectuer à une échelle aussi grande que souhaitée. Il est évident que le nouveau système financier nécessite une augmentation des contrôles.	
1300 Affiner le paramétrage des documents budgétaires.	
Les documents nécessaires à l'élaboration du budget ont été améliorés en fonction des besoins. Une progression est encore possible, en collaboration avec les acteurs administratifs et politiques.	
2000 Tenue, clôture et publication des comptes	
2100 Assurer le traitement et le paiement des factures fournisseurs dans les délais contractuels (en général 30 jours). Contrôler systématiquement les imputations.	
Les délais de paiement sont maintenant respectés. Le contrôle systématique des imputations comptables - qui restent de la responsabilité des services gestionnaires des budgets - n'est pas encore réalisé faute des ressources nécessaires.	
2200 Gérer la trésorerie à flux tendu.	
La gestion de la trésorerie a pu être maximisée, plus particulièrement en intensifiant les rappels aux débiteurs, ce qui a été rendu possible par la mise en application du programme contentieux. Des placements à court terme sont effectués pour les excédents momentanés.	

	Degré de réalisation
2300 Effectuer régulièrement les virements correctifs afin d'obtenir une situation à jour des comptes.	
Les virements correctifs provenant des services nous parviennent plus régulièrement. Nous devons encore intensifier notre pression pour améliorer ce point.	
2400 Gérer les crédits d'investissements et autres biens de manière individualisée et permanente en tirant profit des fonctionnalités du système informatique SAP.	
Le module de gestion des immobilisations, bien qu'assez lourd à gérer, donne satisfaction. Les services gestionnaires de crédits peuvent en suivre la situation au jour le jour.	
2500 Affiner le paramétrage des documents comptable et financier. Analyser et définir le degré de détail du reporting comptable et financier de la Ville de Genève.	
Le système fournit aussi bien aux services qu'à nous-mêmes les informations nécessaires au suivi des comptes et de la situation financière.	
2600 Développer le plan comptable de la Ville de Genève selon les besoins.	
Le plan comptable et la structure administrative sont adéquats pour permettre aux services d'obtenir une image claire des comptes qu'ils gèrent. Nous sommes toujours flexibles pour des améliorations justifiées par des besoins réels. Une modification majeure a été intégrée suite à la restructuration du Département de l'aménagement, des constructions et de la voirie.	
3000 Formation, assistance, instructions	
3100 Assurer le support SAP aux utilisatrices et utilisateurs-clés des services de l'Administration dans les domaines comptables et financiers.	
Nous fournissons une assistance permanente aux services pour leurs problèmes comptables et financiers, ainsi que pour l'utilisation du système informatique (en collaboration avec la Direction des systèmes d'information).	

3200 Refondre globalement les procédures et directives comptables de l'Administration suite à l'introduction de SAP.

Des directives comptables ont été données aux services tout au long de l'année, en fonction des besoins. La refonte globale des directives administratives (DGA) n'a cependant pas pu être entreprise faute de ressources. Il s'agira d'un objectif permanent pour les exercices à venir.

Degré de réalisation



VARIATION DE PERSONNEL

-

VARIATION DE LOCAUX

-

AGENDA 21

L'utilisation du courrier électronique prend une place considérable dans la correspondance du service, diminuant la consommation de papier, mais dans une moindre mesure car certains documents doivent toujours être imprimés.

DIVERS

Par rapport à la situation à fin 2004, un grand progrès a été réalisé en 2005 dans la stabilisation du système informatique et sa maîtrise.

Gérance immobilière municipale

Degré de réalisation

1000 Gestion et entretien des immeubles

1100.01 Revalorisation des loyers des locaux commerciaux et des parkings



Les efforts se sont concentrés en priorité sur la gestion de l'aide personnalisée et la sous-occupation des logements.

La plupart des loyers des parkings ont été revalorisés. En revanche, ceux des baux commerciaux n'ont pas donné lieu à une campagne de hausse, mais ils ont été adaptés au fur et à mesure des opportunités.

1100.02 Analyse budgétaire par immeuble



Cette analyse n'est pas encore complète dans la mesure où certaines données qui dépendent d'autres services de l'Administration ne sont pas délivrées systématiquement.

1200.01 Elaboration du bilan social de la gestion du Patrimoine financier



Un rapport sera édité au cours du 1^{er} trimestre 2006.

1200.02 Terminer la mise à jour des dossiers des locataires et l'adaptation des loyers calculés sur la base de la méthode à points



Tous les loyers des 5'137 logements à caractère social ne sont pas encore calculés selon la méthode à points.

Les travaux devraient être terminés pour l'été 2006.

1300.01 Contribuer à maîtriser les coûts de rénovation des logements lors des changements de locataires



La coordination entre la Gérance immobilière municipale (GIM), le Service des bâtiments et le Service de l'énergie sera encore accrue au cours des années à venir, suite à la création, fin 2005, d'un groupe de travail interservices dont l'objectif est d'optimiser cette collaboration.

Des résultats probants ont cependant déjà été relevés en 2005.

1400.01 Consolider la maîtrise des dossiers droits de superficie et fermages



Tous les dossiers des fermages sont sous contrôle et ceux relatifs aux droits de superficie le seront à la fin du premier semestre 2006.

1500.01 Mettre en place la structure de gestion



Les dispositions ont été prises pour mettre en place une structure de gestion au cours du premier trimestre 2006. Un groupe de gérance supplémentaire sera affecté à cette tâche.

2000 Application de la politique sociale de la Ville de Genève

2100.01 Développer les possibilités d'échange de logements entre locataires



Toutes les possibilités d'échange acceptées par les locataires concernés ont pu être réalisées.

Il est difficile d'augmenter considérablement le volume de ces échanges car l'on se heurte aux conséquences de la pénurie de logements, laquelle entrave la mobilité des locataires.

2200.01 Adapter le règlement fixant les conditions de location des logements de la Ville de Genève



La GIM a préparé dans le courant de l'année écoulée ce nouveau règlement. La version définitive de celui-ci sera soumise au Conseil administratif (CA) d'ici à fin février 2006.

2200.02 Abrogation des anciens règlements antérieurs à celui de 2001



Des négociations au cas par cas ont été conduites avec des locataires pour que leur bail soit soumis au règlement 2001. L'objectif d'une abrogation généralisée devrait pouvoir être atteint avec l'adoption d'un nouveau règlement.

2200.03 Favoriser la réaffectation progressive des logements dont les occupants ne bénéficient plus d'une aide personnalisée



Un travail systématique d'analyse des situations des locataires ne bénéficiant plus d'aide personnalisée a été mené en 2005. Dans les cas de sous-occupation, des propositions d'échange ont été formulées.

En cas de refus par un locataire de l'offre de relogement, la poursuite de l'objectif 2200.03 commanderait de résilier le contrat de bail à loyer. La situation de pénurie connue actuellement ne permet pas une telle démarche.

Degré de réalisation

2200.04 Définir les règles de dérogations dans le cadre de solutions d'échanges d'appartements



Les règles définitives figurent dans le projet de nouveau règlement fixant les conditions de location des logements de la Ville de Genève.

2200.05 Compléter la liste des critères d'attribution



Ces critères sont énumérés exhaustivement dans le projet de nouveau règlement.

2200.06 Définir la proportionnalité de l'aide personnalisée



Les cas pour lesquels la proportionnalité peut être appliquée figurent dans le projet du nouveau règlement.

2200.07 Définir une limite de fortune liée à l'octroi de l'aide personnalisée



La limite de fortune est désormais définie dans le nouveau règlement fixant les conditions de location des logements de la Ville de Genève.

2300.01 Déterminer par immeuble les aides indirectes



Cet objectif est aisément quantifiable lors de rénovations de bâtiment. Pour ce qui est des autres immeubles, les aides indirectes correspondent à l'écart entre les loyers réels résultant de l'application de la méthode à points et les loyers réels actuellement appliqués. Elles ne sont actuellement pas quantifiées.

VARIATION DE PERSONNEL

-

VARIATION DE LOCAUX

-

AGENDA 21

La GIM poursuit ses actions dans le domaine du tri et de la récupération des déchets. Tous les immeubles locatifs sont d'ores et déjà équipés.

En 2005, l'effort s'est concentré sur les salles communales qui sont à ce jour entièrement équipées, de même au niveau des fermages gérés par des tiers.

Il est à relever une excellente collaboration avec le Domaine espaces publics et voirie.

Pour ce qui est des mesures d'économies d'énergie, les Services des bâtiments et de l'énergie mènent des actions spécifiques à leurs domaines de compétences. La GIM en bénéficie en tant que service client.

DIVERS

-

Taxe professionnelle

	Degré de réalisation
1000 Appliquer les dispositions légales relatives à la taxe professionnelle communale (Articles 301 à 318 C LCP)	
1100 Procéder à des recensements spécifiques de certains groupes professionnels Courant 2005, il a notamment été procédé au recensement des sociétés financières, des banques et des bureaux de représentation.	
1200 Détailler le guide de taxation par groupe professionnel Le manuel de taxation à l'usage des collaboratrices et collaborateurs a été entièrement révisé, de même que les procédures y afférent. Il sera définitivement validé dans le courant du premier trimestre 2006. Par ailleurs, tout au long de l'année 2006, des cours de sensibilisation sur certains thèmes spécifiques seront dispensés aux taxatrices et taxateurs.	
1300 Formaliser les procédures internes en vue d'optimiser le recouvrement des créances fiscales La révision et la formalisation de l'ensemble des procédures relatives au recouvrement des créances fiscales ont été initiées dans le courant du quatrième trimestre 2005, suite au départ à la retraite d'une des comptables titulaires. Ce travail sera finalisé début 2006 avec sa remplaçante.	
1400 Réviser la méthode d'imposition du groupe professionnel des sociétés de services et des sociétés de base Une analyse concernant l'imposition des sociétés de services et des sociétés de base a été présentée aux membres de la Commission 307, lesquels ont décidé de maintenir le statu quo s'agissant de l'imposition de ce groupe professionnel particulier.	
1500 Elaborer un projet de refonte de la nomenclature des groupes professionnels Tout au long de l'année, des réflexions quant à l'imposition d'un certain nombre de groupes professionnels ont été menées, notamment dans le cadre des discussions au sein de la Commission 307. Ces réflexions n'ont cependant pas pu aboutir à un projet concret, les obstacles à surmonter étant nombreux.	

	Degré de réalisation
1600 Maintenir le contact avec l'ensemble des communes genevoises afin d'assurer une application uniforme de la loi	
Une importante collaboration a été développée avec l'Association des Communes genevoises dans le cadre des discussions relatives au projet de loi cantonal relatif à la taxe professionnelle communale (PL 8640). Par ailleurs, la Direction du service a animé des séances réunissant les collaboratrices et collaborateurs «taxe professionnelle communale» (TPC) des différentes communes genevoises. De même, elle a donné une conférence à l'attention des membres de l'Ordre Romand des Experts Fiscaux diplômés (OREF). Enfin, des cours spécifiques ont été dispensés à certains collaborateurs et collaboratrices TPC de différentes communes genevoises.	
VARIATION DE PERSONNEL	
L'apprentie formée à la Taxe professionnelle communale a quitté le service après avoir réussi ses examens.	
VARIATION DE LOCAUX	
-	
AGENDA 21	
Le Service de la taxe professionnelle communale poursuit le tri de ses déchets, notamment en ce qui concerne la récupération systématique du papier et du carton. Par ailleurs, des bacs de récupération des cartouches d'encre des imprimantes ont été installés courant 2005.	
DIVERS	
-	

Division de l'administration générale

Direction de l'administration générale

1000 Direction et coordination

1100 à 1300

Pour optimiser les acquisitions de biens mobiliers et de fournitures de bureau :

- analyser la répartition inter-départementale des tâches et les procédures existantes dans les services municipaux;
- élaborer, proposer et mettre en œuvre une stratégie transversale à l'Administration municipale, ainsi que les directives d'application y relatives.

Suite à une première évaluation de la situation, il a été décidé de traiter en priorité les aspects relatifs à la passation des marchés publics en matière de fournitures et de services soumis au Règlement cantonal L 6 05.03. Une stratégie touchant l'organisation de ces marchés est en cours d'élaboration.

2000 Contrôle de gestion

2100 à 2700

Pour répondre aux besoins exprimés en matière de contrôle de gestion par les autorités politiques, les directions départementales et les services :

- collaborer à l'amélioration des instruments de support aux grandes procédures;
- développer les modèles de comptabilité analytique et les fonctionnalités offertes par le module analytique du progiciel SAP;
- concevoir et déployer des outils permettant d'améliorer la transparence et le pilotage des services (finances, ressources humaines, logistique, etc.);

Le Contrôle de gestion a :

- repris les travaux d'élaboration du rapport de gestion du Conseil administratif (CA) à l'appui des comptes et du rapport du CA à l'appui du projet de budget;
- mis à plat et uniformisé les règles de gestion, dans le cadre de la comptabilité analytique par missions et prestations;
- élaboré et diffusé des outils permettant d'assurer le suivi des coûts de grandes manifestations (Fête de la musique, Fureur de lire, la Ville est

- mis en place une procédure de contrôle des imputations analytiques dans le progiciel de gestion intégré SAP;
- contribué aux analyses de gestion touchant le Muséum d'histoire naturelle, l'information et la communication, ainsi que les ateliers de l'Administration municipale;
- assuré une assistance personnalisée aux collaborateurs et collaboratrices de la Ville de Genève, en matière de contrôle de gestion et sur SAP.

3000 Relations externes

3100 à 3200

Pour coordonner l'utilisation des infrastructures de télécommunications existantes et soutenir leur développement :

- représenter la Ville de Genève au sein du groupe de projet Télécom réunissant l'Etat de Genève, l'Association des communes genevoises (ACG) et les Services industriels de Genève (SIG);

Pour coordonner le développement du système d'information du territoire de la Ville (SITV) :

- représenter la Ville de Genève au Comité directeur du système d'information du territoire genevois (SITG).

La convention de collaboration dans le domaine des infrastructures de télécommunication entre en vigueur le 1^{er} janvier 2006. Elle a été signée par l'Etat de Genève, la Ville de Genève, l'ACG et les SIG.

Le Directeur de l'administration générale a présidé les séances du Comité directeur du SITV et a participé aux travaux du Comité directeur du SITG. Parmi ces travaux, il y a lieu de relever la participation au processus de consultation de la Confédération helvétique, concernant la nouvelle Loi fédérale sur la géoinformation (LGéo) et les ordonnances y relatives.

Le Directeur de la DSI a été nommé président de la section latine de la Conférence suisse sur l'informatique (CSI), avec effet au 1^{er} janvier 2006. La CSI réunit les directrices et directeurs des services informatiques des principales administrations publiques suisses.

9000 Gestion du service

9100 Pour faire face à l'évolution des tâches confiées à l'unité « Contrôle de gestion » :

- adapter l'organisation de l'unité;
- maîtriser l'utilisation du module analytique du progiciel SAP et des outils de reporting.

La répartition et l'organisation des tâches de l'unité « Contrôle de gestion » ont été revues.

L'augmentation des compétences — en matière d'utilisation du module analytique du progiciel de gestion intégré SAP et des outils de reporting — a été assurée en interne par le partage de connaissances.



VARIATION DE PERSONNEL

Pas de variation du nombre de postes.

Au 31 décembre 2005, 9 postes sont attribués à la Direction de l'administration générale. Ils sont répartis comme suit :

Unité	Postes
Direction	1,00
Administration	1,00
Contrôle de gestion	7,00
Total	9,00

La Direction de l'administration générale assure la formation de deux apprenties employées de commerce.

VARIATION DE LOCAUX

-

AGENDA 21

Collaboration aux travaux du groupe « Système de Management Environnemental » (SME), piloté par l'unité Agenda 21.

DIVERS

-

Division de l'administration générale

Achats et impression

Degré de réalisation

Degré de réalisation

1000 Gestion achats, contrats et approvisionnement

1100 à 1900

Pour faire face à l'évolution des besoins de la Ville de Genève, en prenant en considération les facteurs de développement durable :

- généraliser l'utilisation des demandes d'achats émises par les services avec le progiciel SAP ;
- poursuivre l'assainissement du parc de machines à nettoyer les bâtiments ;
- favoriser l'utilisation du carsharing pour les transports et déplacements professionnels afin de rationaliser le parc de véhicules et engins spécifiques propriété de la Ville de Genève ;
- mettre en œuvre les mesures d'assainissement qui découleront de l'étude sur l'état du parc de véhicules et engins spécifiques ;
- augmenter les livraisons directes des fournisseurs auprès des services.

Pour obtenir le meilleur rapport coût/qualité auprès des fournisseurs, en prenant en considération les facteurs de développement durable :

- adjudger le lot 2005 relatif aux contrats de nettoyage des bâtiments, dans le cadre des « marchés publics » ;
- lancer un appel d'offres « marchés publics » pour l'ensemble des photocopieurs et télécopieurs, puis l'adjudger.

Afin de traiter en priorité la gestion des stocks dans le système SAP (dès 2006), l'utilisation des demandes d'achats intégrées au progiciel SAP a été reportée. Chaque machine à nettoyer les bâtiments est dorénavant remplacée par un équipement répondant aux critères écologiques de préservation de l'environnement.

Avant chaque renouvellement ou acquisition nouvelle de véhicules/engins, il est procédé à une étude de situation afin d'envisager le carsharing ou le prêt interservices.



Sur la base du rapport d'étude portant sur les répercussions engendrées par l'introduction de véhicules propres, il est prévu d'assainir le parc de véhicules.

Le nombre d'articles livrés directement par les fournisseurs auprès des services a augmenté de 25%. Le Service des achats poursuit l'externalisation des livraisons.

Dans le cadre de l'appel d'offres en procédure sélective, la phase de qualification des entreprises de nettoyage a été finalisée. Le lot 2005 (lot n° 1) a été mis en concurrence auprès des 19 entreprises retenues.

Faute de disposer des ressources adéquates, le lancement d'un appel d'offres pour les photocopieurs et télécopieurs a été reporté à 2006.

2000 Edition et reprographie

2100 à 2400

Pour faire face à l'évolution des besoins de la Ville de Genève, en prenant en considération les facteurs de développement durable :

- moderniser les moyens destinés à la reliure et aux finitions des documents produits par l'unité « logistique ».

Mise en œuvre d'une nouvelle machine de mises sous pli, ainsi que d'une nouvelle solution technique pour le « boudinage ». Acquisition d'une machine à produire les cartes de visite, conformément aux exigences de la nouvelle ligne graphique.

3000 Information et communication

3100 Pour répondre aux exigences légales et obtenir le meilleur rapport coût/qualité selon les critères fixés :

- soutenir les services de l'Administration municipale, dans leurs appels d'offres « marchés publics » relatifs aux biens, services et marchandises.

Le Service des achats a organisé une formation relative aux « marchés publics » à l'intention des services. Il a également collaboré avec le secrétariat du Conseil municipal (CM) pour la rédaction du cahier des charges destiné à la réalisation du Mémorial des séances du CM.

9000 Gestion du service

- 9100 Pour optimiser le fonctionnement du Service des achats et ses prestations :**
- limiter la circulation des documents papier, à l'aide du progiciel SAP mis en production en 2004 ;
 - informatiser la gestion des relations contractuelles (renouvellement de contrats, modification, annulation, résiliation), en collaboration avec la DSI ;
 - redéfinir les tâches et responsabilités au sein de l'unité « marchés publics » et de l'unité « logistique » ;
 - poursuivre la formation de l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices du Service des achats, aux dispositions relatives aux « marchés publics » ;
 - assurer la formation continue des collaborateurs et collaboratrices de l'atelier de reproduction à l'utilisation des équipements numériques.

Une solution de gestion des contrats — intégrée à SAP — a été testée par la DSI, en vue de son déploiement dans les services durant le premier semestre 2006.

L'introduction d'une gestion électronique des documents (GED) intégrée à SAP a été reportée, l'évaluation des produits du marché ayant été planifiée par la DSI dès 2006.

Les mesures de rationalisation en cours entraînent une nouvelle répartition des tâches et des responsabilités entre les unités du service.

Les collaborateurs et collaboratrices du Service des achats concernés par les marchés publics ont suivi la formation prodiguée par le délégué du Conseil d'État aux marchés publics.

Les membres de l'atelier d'impression ont suivi les cours liés à l'introduction des nouvelles machines et à l'utilisation des logiciels qui y sont liés, ainsi qu'aux procédures d'impression numérique issues de SAP.



VARIATION DE PERSONNEL

Pas de variation du nombre de postes.

Au 31 décembre 2005, 21,50 postes sont attribués au Service des achats. Ils sont répartis comme suit :

Unité	Postes
Direction	1,00
Administration	5,50
Logistique	12,00
Marchés publics	3,00
Total	21,50

VARIATION DE LOCAUX

En date du 1^{er} novembre 2005, le Service des achats a été doté de deux nouveaux dépôts (n° 3 et n° 10) sis au sous-sol du chemin Château-Bloch 19, d'une surface totale de 102 m².

AGENDA 21

Collaboration aux travaux du groupe «Système de Management Environnemental» (SME), piloté par l'unité Agenda 21.

DIVERS

Le 14 septembre 2005, le CM vote la PR-386 du 12 janvier 2005 destinée à financer le renouvellement de certains véhicules, machines et engins spécifiques de l'Administration municipale (tranche figurant au plan financier d'investissements pour les années 2003 et 2004), à l'acquisition de 20 vélos, de 10 vélos électriques et de 21 véhicules fonctionnant au gaz naturel comprimé (GNC).

Division de l'administration générale

Direction des systèmes d'information

Degré de réalisation

Degré de réalisation

1000 Exploitation

1100 à 1400

Pour améliorer la disponibilité de l'information :

- poursuivre le déploiement de l'infrastructure de haute disponibilité;
- adapter les dispositifs de sécurité pour prendre en compte de nouvelles contraintes.

L'infrastructure de haute disponibilité a été consolidée selon la planification établie.

Le périmètre couvrant les dispositifs de sécurité a sensiblement augmenté. Cette extension inclut notamment un nouvel outil plus performant permettant de se protéger des messages électroniques indésirables (anti-spam), qui couvre désormais l'ensemble de l'Administration municipale, ainsi que des outils de filtrage des accès Internet pour le public.

1300 Pour augmenter l'offre de services accessibles sur l'infrastructure de communication de la Ville de Genève :

- continuer le développement progressif du réseau de fibres optiques.

Le réseau de fibres optiques a été développé en fonction des besoins, en particulier dans les quartiers Saint-Jean - Charmilles. Cette évolution permet notamment de limiter les coûts de location de lignes télécoms.

2000 Microinformatique

2100 à 2200

Pour accroître la qualité du service aux utilisatrices et utilisateurs, dans un contexte d'augmentation de leur nombre et des besoins qui en découlent :

- planifier et assurer l'installation, ainsi que le renouvellement, des stations de travail et de leurs périphériques.

Durant l'année 2005, le nombre de stations de travail est passé de 2'438 à 2'550 configurations, soit une augmentation de 5%.

Dès l'automne, la Direction des systèmes d'information (DSI) a engagé des mesures en vue de diminuer le nombre d'imprimantes par rapport au nombre de configurations. Ces mesures devraient porter leurs premiers fruits en 2006.

3000 Développement

3100

Pour répondre aux demandes des autorités politiques en matière de tableaux de bord (pilotage) et doter l'Administration municipale d'outils financiers et de gestion des ressources humaines conformes à l'état de l'art :

- étendre, si nécessaire, le système d'information intégré (ISI/SAP) et compléter les outils d'analyse y relatifs.

Pour que les autorités politiques puissent bénéficier d'outils performants à l'appui de leur mandat :

- faire évoluer les systèmes d'information des Conseillères et Conseillers municipaux (Intr@CM) et de l'Administration centrale (Candide).

Pour doter les services de nouveaux moyens leur permettant d'améliorer la qualité de leurs prestations :

- déployer au sein de l'Administration municipale les systèmes d'information prévus sur les Plans informatiques quadriennaux.

De nouveaux états de reporting en matière de gestion des finances et des ressources humaines — issus du progiciel de gestion intégré (SAP) — ont été mis à la disposition de l'ensemble des services municipaux. Un outil de réservation de fonds — intégré à SAP — a été testé et mis en place, en vue de sa mise en production au 1^{er} janvier 2006. Une solution de gestion des contrats — intégrée à SAP — a été testée, en vue de son déploiement durant le premier semestre 2006. Un groupe de réflexion a œuvré dès l'automne à la conception de tableaux de bord destinés aux autorités municipales et aux services.

Selon les demandes exprimées, les systèmes d'information des Conseillères et Conseillers municipaux (Intr@CM), ainsi que de l'Administration centrale (Candide) ont été adaptés. Une réflexion a été engagée en vue de la refonte complète de l'Intr@CM pour le début de la législature 2007/2011.

En fonction de la planification établie et des ressources disponibles, les systèmes d'information prévus sur les plans informatiques quadriennaux (PIQ) ont été déployés.

9000 Gestion du service

9100 Pour améliorer la qualité et l'efficacité des prestations offertes à l'Administration municipale :

- automatiser le traitement des demandes des services à la DSI.

La gestion automatisée des demandes d'accès informatiques a été finalisée et mise en production.

Un développement a été engagé pour le traitement des demandes de matériel et de prestations en matière de systèmes d'information et de communication. La mise en production de ce nouvel outil est prévue dans le courant du 1^{er} trimestre 2006, en particulier pour recenser les besoins dans le cadre de l'élaboration du prochain plan informatique quadriennal (PIQ).



VARIATION DE PERSONNEL

Compte tenu du transfert d'un poste d'informaticien précédemment rattaché au Domaine de la voirie, la DSI dispose d'un effectif de 52 postes au 31 décembre 2005. Ils sont répartis comme suit :

Unité	Postes
Direction	1,00
Administration	5,00
Développement	15,50
Exploitation	20,50
Microinformatique	10,00
Total	52,00

Une apprentie employée de commerce a obtenu son CFC. Par ailleurs, la DSI assure la formation d'un apprenti informaticien.

VARIATION DE LOCAUX

-

AGENDA 21

Collaboration aux actions menées dans le cadre de la Déclaration environnementale relative aux activités administratives de la Ville de Genève, adoptée par le CA le 23 octobre 2002.

DIVERS

Le 27 juin 2005, le CM vote la PR-359 du 14 juillet 2004 destinée à financer la réalisation de différents projets de systèmes d'information et de communication prévus dans le plan informatique quadriennal 2004 (PIQ 2004).

Département de l'aménagement, des constructions et de la voirie

Légende : degré de réalisation des objectifs

-  Largement atteint
-  Atteint
-  Partiellement atteint
-  Non atteint
-  Abandonné

La nouvelle organisation fonctionnelle des services, préparée pendant l'exercice 2004, a été mise en place au 1^{er} janvier 2005. L'exercice annuel 2005 a donc été une période d'expérimentation d'une nouvelle forme de collaboration entre les services du département, dont on peut retenir différents aspects.

Tout d'abord, la répartition des services en quatre nouveaux domaines (organisation urbaine, constructions, espaces publics, voirie) a eu pour effet de rendre plus efficace la collaboration entre les différents services impliqués dans un projet ou une réalisation, en particulier entre le Service du génie civil et le Service d'aménagement urbain, ainsi qu'entre les trois services du domaine des constructions. Au sein du domaine de l'organisation urbaine, la position du Service de la mobilité s'est avérée plus problématique. En effet, ce service, dans son activité quotidienne, est constamment en relation avec les Services d'aménagement urbain et du génie civil, raison pour laquelle un rattachement au domaine des espaces publics pourrait constituer une meilleure solution pour l'organisation du département.

Le fonctionnement collégial de la direction du département s'est par ailleurs développé, permettant à la fois d'obtenir un meilleur contrôle sur l'activité des services et une plus grande complémentarité des compétences.

Il ne faut cependant pas cacher que la crise, qui s'est développée en relation avec l'acquisition du bâtiment rue du Stand 25, pendant les trois derniers mois de l'exercice 2005, a passablement accaparé l'énergie et les forces des responsables de la direction du département. Dans ce contexte difficile, le Magistrat et les responsables de la direction du département ont renforcé les contacts avec les cadres et le personnel des services, afin d'apaiser les inquiétudes, de répondre aux questions et de conserver la motivation de tous les membres du personnel et de permettre un travail collectif efficace en dépit d'un climat politique général pour le moins difficile.

Parmi les activités et réalisations du département, on citera en particulier les éléments forts suivants :

Domaine de l'organisation urbaine

Notre activité, s'agissant de la politique d'aménagement du territoire, s'est poursuivie en respectant une pratique de concertation avec tous les intéressé-e-s (habitant-e-s, associations, propriétaires, promotrices et promoteurs, notamment). Cela a conduit à de bons résultats, notamment l'aménagement prévu par le PLQ rue Pestalozzi, pour lequel un référendum municipal n'a pas abouti et qui permettra la construction de logements sociaux.

Par ailleurs, un travail particulièrement important s'est développé concernant l'élaboration du plan directeur communal. Le Conseil administratif a choisi la modalité de discussion qui intègre la délégation à l'Agenda 21, ainsi que l'ensemble des départements, afin de permettre à tous les services de faire valoir leurs préoccupations essentielles dans un document de nature programmatique.

Domaine des constructions

Avec la localisation des trois services (architecture, bâtiment, énergie) dans le même bâtiment, la collaboration transversale dans ce domaine est devenue tout à fait efficace et se déroule dans d'excellentes conditions. Plusieurs réalisations importantes ont été achevées en 2005, notamment :

- Écoles des Ouches et de la rue de Zürich.
- Crèche, maison de quartier, espace public à la place de Châteaubriand.
- Crèche de l'école Bertrand.
- Rénovations rue des Grottes 18, rue de la Faucille 1, rue des Etuves 3-5, rue Lombard 6-8, rue Rousseau 16.

- Réfection enveloppe du bâtiment des Casemates.
- Annexe au bâtiment AMR.
- Salle de lecture de la BPU.
- Salle de gymnastique artistique au chemin de l'Ecu.

Le projet de constructions (logements, EMS, crèche, équipements de quartier) sur la parcelle de Sécheron a avancé selon les délais prévus et une autorisation préalable de construire a été délivrée par le Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement.

Domaine des espaces publics

La mise en œuvre de zones de limitation de vitesse (zones de rencontre, zones 30) s'est poursuivie par une réalisation importante dans le quartier des Ouches (zone de rencontre et zone piétonne). Une zone 30 km/h a été réalisée dans le quartier du Mervelet. Courant 2005, nous avons pu obtenir de l'autorité cantonale que la place de Cornavin soit placée, à titre d'essai, sous le régime de la zone de rencontre.

Une partie importante des aménagements de rues dans le quartier des Pâquis a été achevée avec finalisation des installations de la zone de rencontre, après intense consultation des associations du quartier.

Courant 2005, 3,06 km de pistes cyclables ont été créés.

Le chantier de l'aménagement de la place des Chaumettes a enfin pu commencer, après que la Ville de Genève a obtenu gain de cause dans les procédures de recours judiciaire.

Domaine de la voirie

Le Service voirie-ville propre a poursuivi ses efforts en vue d'une augmentation du taux

de récolte des déchets valorisables par rapport à l'ensemble des déchets collectés.

L'installation de sites avec bennes enterrées, pour la récupération du verre, s'est poursuivie. A fin 2005, 45 sites de bennes enterrées étaient installés, l'objectif étant la création, au total, de 75 sites.

Les actions de sensibilisation au tri des déchets se sont poursuivies en collaboration avec le Service des écoles et institutions pour l'enfance, ainsi qu'avec les agentes et agents de sécurité municipaux.

Enfin, ledit service a également poursuivi une action d'augmentation du parc des corbeilles à déchets, en particulier dans le centre ville et aux arrêts des nouvelles lignes de transports publics.

Activités liées à l'Agenda 21

L'intégration des principes du développement durable dans les projets conduits par le département est désormais visible dans l'organisation et la conduite de nombreuses réalisations.

La nouvelle organisation du département a permis d'améliorer les interactions entre les services et les échanges de compétences. Cette amélioration se concrétise, notamment par des réflexions menées de plus en plus en amont des projets et par la mise en place régulière d'équipes pluridisciplinaires qui amènent des réponses efficaces en termes de mise en œuvre.

Le développement durable doit aujourd'hui s'envisager réellement comme un principe de gestion de projet. Il convient de poursuivre ce changement de culture en développant et en généralisant des méthodes de travail qui intègrent systématiquement l'ensemble des enjeux du développement durable dans la conduite et le suivi de projet.

En 2005, cette démarche s'est concrétisée dans plusieurs réalisations. Citons trois exemples qui permettent de l'illustrer :

1. Projets de constructions et de rénovations de bâtiments

Les mises en service de la crèche de Chateaubriand et du groupe scolaire des Ouches ont démontré que les projets de constructions intègrent désormais, dans leur conduite, les principes du développement durable, notamment par l'intégration très en amont, dans le développement des projets, des problématiques de performance énergétique, d'identification et d'exploitation des potentiels associés, d'entretien, voire de déconstruction.

Les matériaux de construction, leur utilisation, leur provenance et leur recyclabilité ont été évalués. Les questions relatives aux installations techniques et à la gestion de l'énergie ont été intégrées dès l'avant-projet, afin de favoriser un impact environnemental minimum et des coûts d'exploitation réduits.

Cette démarche découle d'un choix philosophique et politique qui consiste à accepter un surcoût des frais de construction (environ 3% pour ces deux projets) afin de réduire de trois à quatre fois la consommation d'énergie sur toute la durée de vie du bâtiment. Cette approche a permis d'obtenir le label « Minergie » pour ces deux réalisations.

Les récentes rénovations d'immeubles locatifs dans les quartiers des Grottes ou de Saint-Gervais répondent de la même systématique de conduite de projet.

2. Gestion des déchets dans les manifestations

Le succès du programme de tri sélectif des déchets dans les manifestations est largement reconnu, à tel point que les demandes dépassent aujourd'hui la capacité d'intervention du Service voirie-ville propre. Plus de cent vingt manifestations ont bénéficié de cette prestation en 2005. Au-delà du seul aspect environnemental, il faut relever l'im-

pect en termes de communication. Au sein du public, l'image du nettoyage « automatique » après les manifestations a évolué vers une réelle vision de prestations de service.

Ce programme suscite une prise de conscience du public sur les enjeux de la valorisation de l'ensemble des déchets ménagers et les plus-values associées (compostage, déconstruction, infrastructures, emplois, etc.).

Ceci malgré une faible efficacité financière du projet, le tonnage de déchets triés pendant les manifestations ne représentant qu'une faible part de l'ensemble des déchets valorisés annuellement sur le territoire communal.

3. Mobilité douce et aménagement du domaine public

Les projets sont développés dans les quartiers à la demande des habitants et dans le cadre de processus de concertation intégrant les habitant-e-s, les associations locales et les services cantonaux et municipaux compétents.

Les principaux axes d'intervention sont :

- L'amélioration de la sécurité des cheminements piétonniers et cyclables, notamment sur le chemin de l'école.
- L'amélioration des conditions de déplacement des personnes à mobilité réduite. Une étude pilote a été réalisée dans le quartier de la Jonction, sur la base d'accompagnement in situ de personnes à mobilité réduite, non voyantes et handicapées, afin de mettre en évidence leur difficulté de déplacement et aboutir à l'intégration systématique des dispositifs adéquats dans les projets d'aménagement et de pose de mobilier urbains.
- L'amélioration de la qualité de l'espace public par un meilleur partage de la voirie, qui favorise les rencontres et la vie de quartier, qui laisse plus de places aux piétonnes et piétons au travers de la réalisation de zones piétonnes et de zones de rencontre, aux cyclistes par la multiplication des aménagements en leur fa-

veur, et aux transports publics.

- La diminution des nuisances dues au trafic motorisé (bruit, pollution atmosphérique, insécurité pour les modes doux) par la modération de la circulation, notamment la mise en place de zones 30 km/h.
- La mise en place d'actions de sensibilisation comme la « Semaine de la mobilité », « Les samedis du vélo » et la promotion des plans de mobilité d'entreprises.

Ces interventions sont positives du point de vue environnemental par la réduction du bruit et de la pollution dus au trafic dans les quartiers, du point de vue social par l'amélioration globale de la qualité de vie et en termes économiques par la réduction des coûts directs et indirects dus au trafic (maladies dues au bruit, à la pollution atmosphérique, coût des accidents, etc.).

Direction et secrétariat du département

Degré de réalisation

1000 Direction et coordination

- 1100.01 Améliorer le fonctionnement de la Direction du département, afin de poursuivre le processus consistant à décharger le Magistrat des tâches et activités pouvant être déléguées.**



La nouvelle réorganisation de la Direction du département telle qu'elle a été décidée par le Conseil administratif (CA) à fin 2005, doit encore améliorer la réalisation de cet objectif.

- 1100.02 Rendre plus régulières et efficaces les réunions du conseil de direction regroupant le directeur du département et les deux directrices et directeurs de domaines.**



La réorganisation entrée en vigueur en janvier 2005 a permis d'atteindre l'objectif. En outre, l'augmentation de la fréquence des réunions entre le Magistrat, la Direction du département et les chef-fe-s de services, s'est avérée nécessaire.

- 1200.01 Simplifier les procédures de concertation sur les projets menés en commun par plusieurs services.**



La collaboration entre services d'un même domaine est bonne. Les projets impliquant des services de plusieurs domaines et surtout de plusieurs départements sont évidemment plus difficiles à coordonner.

- 1200.02 Poursuivre la concertation avec les représentant-e-s du personnel en relation avec l'organisation et les conditions de travail.**



La réorganisation par domaine est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2005 et a surtout fait l'objet d'une phase de mise en œuvre. L'activité de concertation du Magistrat et de la direction avec le personnel des services a été intense en octobre, novembre et décembre 2005.

Degré de réalisation

- 1300 Mettre en œuvre des procédures permettant des réalisations plus rapides et plus performantes s'agissant de projets menés en commun par plusieurs départements (par ex. affichage public, rénovations d'immeubles, bouquets de transports, dépôts sauvages de déchets, plan de verdissement de la ville, problèmes variés liés à la gestion du domaine public).**



Cet objectif est également une préoccupation pour les autres départements. En fin d'exercice, des collaborations plus efficaces entre services « constructeurs » de notre département et services « utilisateurs » d'autres départements ont commencé à être mises en place.

2000 Aménagement, constructions et voirie

- 2100.01 Concrétiser l'objectif d'une réduction importante de l'affichage commercial.**



Le projet est en cours de réalisation avec le nouveau concept d'affichage, mais ne pourra être réalisé effectivement qu'à l'échéance du contrat de concession à fin 2007.

- 2100.02 Parvenir à une amélioration dûment constatée de nos prestations en matière de propreté du domaine public.**



L'attention sur la question de la propreté ne doit pas se relâcher. Des améliorations sont projetées, notamment un essai de corbeilles à déchets à plus forte capacité.

- 2100.03 Poursuivre l'élaboration d'un plan visant à améliorer la végétation en ville.**



La mise en œuvre d'un véritable « plan vert » ou « plan de verdissement », sous l'égide du Service d'urbanisme, a dû être suspendue pour des raisons de choix de priorités en relation avec les restrictions budgétaires et le « personnel stop ».

- 2100.04 Continuer la mise en œuvre d'une politique d'acquisitions foncières pour la construction de logements sociaux.**



L'examen systématique des possibilités d'acquisitions foncières dans les secteurs prioritaires continue d'être effectué.

Degré de réalisation

2200.01 Mieux maîtriser des pratiques juridiques communes à l'ensemble du département en matière de contrats et de marchés publics.



La pratique dans le domaine des constructions est unifiée, mais celle du Service du génie civil reste encore différenciée.

2200.02 Elaborer un fichier informatique des dossiers du Service juridique permettant un accès différencié (noms, sujets, adresses).



2300 Etude des dossiers, préavis, analyse des rapports d'activité.



La Direction du département ne gère plus de subvention, sauf celles accordées à UNIRESO (lignes 32-35-36 et NOCTAMBUS).

3000 Relations externes

3100.01 Poursuivre la pratique de la collaboration avec les groupements de quartier dans une optique de démocratie participative.



La concertation s'est poursuivie et reste systématique, mais nous avons souvent de la peine à convaincre les autorités cantonales d'y participer.

3100.02 Poursuivre la pratique de la médiation et notamment concrétiser des expériences de rénovations d'immeubles en vue de la création de logements associatifs.



L'expérience prévue à la rue de l'Industrie fait l'objet d'une demande de crédit d'étude non encore votée par le Conseil municipal (CM).

3200 Préparation des prises de position et déclarations publiques du département, contacts avec la presse et les médias.



La situation de crise publique pendant les derniers mois de 2005 a évidemment rendu cette mission particulièrement difficile.

3300 Représentation du Magistrat pour les relations avec les tiers extérieurs à l'administration.



-

VARIATION DE PERSONNEL

-

VARIATION DE LOCAUX

-

AGENDA 21

-

DIVERS

-

Conservation du patrimoine architectural

	Degré de réalisation		Degré de réalisation
1000 Conseil		2000 Recherche	
1100.01 Fournir les bases théoriques et documentaires nécessaires aux services représentants du maître de l'ouvrage, dans le cadre des travaux de restauration à entreprendre sur les immeubles protégés ou dignes de protection.		2100 Produire et commander les études historiques, afin de répondre dans les délais aux demandes de prestations de conseil et poursuivre l'effort accompli pour les publier sous une forme aisée, tant pour la reproduction que pour la transmission.	
Les éléments nécessaires ont été communiqués aux services chargés des travaux à entreprendre.		Toutes les études produites en 2005 sont disponibles sur un support informatique et présentent de nombreuses illustrations.	
1100.02 Anticiper les demandes en menant les études historiques.		2200 Reprendre la réalisation de l'inventaire historique du patrimoine en intégrant le projet aux études menées par les autres services du département et en adaptant sa forme aux contingences actuelles.	
Les études historiques nécessaires ont été transmises avant que les projets soient engagés sur tous les bâtiments importants.		La campagne est demeurée en suspens. Cependant, à la demande des bâtiments font l'objet de recherches ponctuelles.	
1100.03 Assurer les prestations de conseil et le support technique dans le cadre des chantiers en cours d'exécution. Améliorer le suivi des dossiers par une anticipation des demandes.		2300 Effectuer ou commander les investigations spécifiques selon les nécessités particulières liées aux dossiers en cours, en suivant de près les projets et les chantiers. Développer la diversification de l'offre de prestations.	
Le service reste disponible pour chaque demande particulière. Un suivi régulier des principaux chantiers est assuré.		Les expertises nécessaires ont été produites pour chaque demande exprimée.	
1200 Préparer les arguments pour les préavis touchant à l'ensemble des dossiers relatifs aux problèmes de protection du patrimoine, en répondant aux demandes exprimées. Anticiper les demandes liées aux procédures rapides.		2400.01 Assurer la mise à jour de l'index bibliographique des bâtiments situés sur le territoire de la Ville de Genève, en poursuivant les efforts engagés visant à adapter sa forme aux nouvelles techniques de traitement des données.	
De nombreux rapports ont été produits dans le cadre d'une campagne de procédures d'inscription à l'inventaire relatives au patrimoine du XXe siècle, engagée par les services cantonaux.		Un effort important a été consenti pour cette campagne de mise à jour et à la modernisation de la base de données.	
1300 A la demande, fournir les conseils utiles, aux plans technique et déontologique, dans le cas des prestations fournies à des tiers par la Ville de Genève.		2400.02 Compléter et mettre à jour la documentation technique.	
En ce qui concerne les édifices placés sous l'égide de la Fondation pour la conservation des temples genevois, relevons que l'activité a été moindre durant l'année écoulée. Cependant, le Service de la conservation du patrimoine architectural (CPA) a assuré le suivi des dossiers en tant que représentant-e de la Ville de Genève.		Les documents sont régulièrement tenus à jour.	
1400 Veiller à la cohérence entre les directives de conservation du patrimoine et l'application des principes du développement durable.		2400.03 Poursuivre et achever l'archivage des dossiers selon le modèle mis en place à l'occasion du transfert du service en 2001 (objectif dont la réalisation est en cours et se déroulera sur une période de trois à quatre ans).	
Les conseils donnés visent à pérenniser la substance des bâtiments historiques.		La mise à jour s'est poursuivie.	

Degré de réalisation

2500.01 Compléter la formation du personnel du service dans les domaines scientifiques et techniques (formation continue), développer la formation interne par transfert de connaissances.



Deux personnes ont complété leur formation dans le domaine de la présentation graphique, liée aux logiciels de publication.

2500.02 Poursuivre les échanges périodiques avec les instances homologues.



Des contacts réguliers ont été entretenus.

3000 Relations extérieures

3100.01 Représenter la Ville de Genève auprès de la Commission des monuments, de la nature et des sites (CMNS), d'une part, au sein de la Fondation pour la conservation des temples genevois construits avant 1907, d'autre part.



Etant donné l'accroissement de la charge de travail, le conseiller en conservation n'a pas pu assister à toutes les séances de la CMNS notamment.

3100.02 Assurer la coordination par une participation régulière aux travaux de la CMNS, d'une part, au sein de la Fondation pour la conservation des temples genevois construits avant 1907, d'autre part.



Le travail effectif au sein de ces instances a été important, mais, pour ce qui a trait à la CMNS, une présence continue n'a pas pu être assurée.

3200.01 Programmer, organiser et coordonner les manifestations qui se dérouleront dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, édition 2005.



L'événement a connu cette année un développement particulier, portant sur deux week-ends et plusieurs soirées.

3200.02 Fournir les éléments nécessaires au développement des actions de communication menées par le département, pour ce qui a trait au domaine de la conservation du patrimoine.



Le service a répondu aux demandes exprimées dans ce domaine.

Degré de réalisation

9000 Gestion du service

9100 Coordination du personnel et distribution des tâches, planification horaire et définition des échéances, gestion financière et rapports, classement et archivage des dossiers relatifs au fonctionnement du service, gestion des fournitures de bureau et de la bureautique.



La gestion du service a été assurée de manière satisfaisante.

VARIATION DE PERSONNEL

Le service a été en mesure d'assurer la formation et l'encadrement d'une stagiaire, étudiante de 3^{ème} cycle en sauvegarde du patrimoine, pour une période de dix mois à 60%.

VARIATION DE LOCAUX

-

AGENDA 21

-

DIVERS

-

Information et communication

Degré de réalisation

1000 Information, communication et documentation

- 1100 Promouvoir, auprès de la population, les projets d'aménagement menés par la Ville de Genève par le biais de différents supports d'information et communication, tels que le périodique d'information, le site Internet, les conférences de presse, des affiches ou des expositions.**



Par le biais de conférences de presse et d'inaugurations (34), de séances publiques (9), de journées « portes ouvertes » (2), d'articles dans « Vivre à Genève », d'affiches ou de flyers, les partenaires concerné-e-s (Conseillères et Conseillers municipaux, habitant-e-s, usagères et usagers) ont été informés des différentes actions du département (construction ou rénovation d'équipements publics, rénovation d'immeubles de logements, aménagements urbains et création de zones 30km/h, etc.). L'information à la population a été faite également par le biais des permanences tenues à l'arcade d'information municipale et les réponses aux demandes adressées directement à la déléguée à l'information et à la communication (mails, téléphones, permanences d'information).

- 1200.01 Coordonner, de manière concertée, les différents supports d'information mis sur pied par les services du Département de l'aménagement, des constructions et de la voirie.**



Les séances de coordination « information-communication » ont permis de mettre en place diverses actions concertées (articles dans « Vivre à Genève », périodique sur la « Broken chair », gestion des campagnes d'affichage SGA, création de nouvelles rubriques Internet, etc.).

- 1200.02 Gérer et promouvoir la ligne graphique du Département.**



La ligne graphique du Département est remplacée par celle de la Ville de Genève. A ce sujet, la chartre graphique transitoire a été mise en application.

- 1300 Créer et développer des moyens de communication visuels (arcade d'information au pont de la machine, bâtiment d'exposition au 12, quai du Rhône, panneaux d'affichage, etc.).**



Cinq expositions (projets lauréats de concours et exposition thématique) ont été montées à l'arcade d'information municipale située au pont de la machine.

VARIATION DE PERSONNEL

-

VARIATION DE LOCAUX

-

AGENDA 21

-

DIVERS

-

Organisation urbaine et constructions

Direction de l'organisation urbaine et constructions

Degré de réalisation

1000 Direction et coordination

- 1100 Coordonner, superviser et conseiller tous les services et entités chargés de l'élaboration de documents destinés au Magistrat, aux Conseillères et Conseillers municipaux et aux commissions.** 

Cet objectif a été réalisé, dans son ensemble. Cependant, il est encore possible d'optimiser et de rendre encore plus efficace le flux des informations.

- 1200 Assurer la coordination entre les services et veiller à l'application des décisions du Conseil administratif et du Conseil municipal.** 

Les structures de coordination (séances inter-services) mises en place dès janvier 2005, se sont révélées adéquates. Ces séances seront maintenues à un rythme bimensuel pour chaque domaine.

- 1300 Veiller à la mise au point des projets entre les Services utilisateurs et les services constructeurs afin de maîtriser les coûts de construction par la justification des programmes.** 

La coordination entre les Services utilisateurs et constructeurs sera encore améliorée, par la mise en place d'une collaboration bilatérale. Cette coordination a lieu par le biais de séances entre directions de département, chaque trimestre.

2000 Aménagements et constructions

- 2100 Assurer la cohérence en matière d'urbanisme et d'acquisition foncière dans le cadre du nouveau domaine de l'organisation urbaine. Contribuer aux synergies nécessaires dans le domaine des constructions.** 

La collaboration et la coordination entre le Service des opérations foncières et la plupart des services du Domaine de l'organisation urbaine a lieu par le biais de séances hebdomadaires, qui s'avèrent adéquates. Ces liens fonctionnels indispensables doivent encore être renforcés (collaborations bilatérales), notamment en ce qui concerne les grands projets.

Degré de réalisation

- 2200 Inciter à la mise sur pied d'un observatoire des investissements permettant la tenue à jour du plan d'investissement.** 

La mise en œuvre de la nouvelle application de gestion du plan financier d'investissement (PFI) est opérationnelle. La procédure d'arbitrage des choix du PFI est en cours. Elle a lieu en toute transparence et en collaboration étroite entre tous les départements.

- 2300 Veiller à rendre opérationnel la cellule de maîtrise des coûts en lien avec le domaine des constructions.** 

La mise en place du poste d'économiste est une première étape. Ses missions principales sont encore à préciser dans le cadre de la nouvelle organisation du département.

- 2400 Assurer l'application de critères objectifs pour l'attribution des mandats, comme par les concours ou les mandats d'étude parallèles.** 

Des critères objectifs mentionnés dans les procédures de sélection sont appliqués. Une meilleure transparence dans la relation avec les candidat-e-s doit encore être mise en place.

- 2500 Veiller à l'harmonisation des procédures en matière de marchés publics.** 

Les procédures sont uniformes pour le domaine de la construction. Suite à la réorganisation du département, l'harmonisation doit être étendue au domaine espaces publics et génie civil. En 2005, les recettes se sont élevées à CHF 59'290,63 (résultat net). Pour les entreprises : 79 listes de soumissionnaires ont été établies. Pour les mandataires : 10 listes de soumissionnaires ont été établies. Les procédures doivent encore être optimisées.

- 2600 Synthèse des préavis communaux sur les autorisations de construire, recevoir et renseigner les requérant-e-s, en fournissant des explications et justifications, rechercher des solutions.** 

872 dossiers ont été préavisés concernant des autorisations de construire, transformer, démolir et demandes de renseignements. Ces dossiers sont répartis comme suit : 401 ont été préavisés favorablement, 397 ont été préavisés favorablement mais sous conditions et 74 ont été préavisés défavorablement. Une rationalisation de la procédure et de la circulation des dossiers doit encore être engagée, afin de réagir plus rapidement.

Degré de réalisation

- 2700 Réception des demandes, étude des dossiers, préavis, demandes de crédits pour les bâtiments culturels, installations pour handicapé-e-s, contrôle de l'exécution.**



Le suivi des demandes de subventions, le contrôle de l'exécution des travaux et le versement des subventions sont effectués en permanence.

3000 Relations extérieures

- 3100 Présenter, discuter, participer à des séances de présentation de projets d'aménagement et de construction.**



Les projets entrepris font l'objet de concertations et d'informations régulières et systématiques.

- 3200 Participation à des groupes de travail avec le Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement (DAEL), particulièrement pour les dossiers de Sécheron et du projet de la gare des Eaux-Vives et de la liaison SEVA, ainsi que des stations sur le territoire communal (Eaux-Vives, Hôpital, notamment), participation au comité directeur TC 2005, au groupe de travail inter-départemental, à la commission du Fonds d'énergie, à la commission des bâtiments universitaires.**



Membre du bureau d'European Suisse et de l'Aspan Suisse occidentale, membre de la Fédération internationale pour l'habitation, l'urbanisme et l'aménagement des territoires (FIHUAT), rencontre avec les syndicats.

Ces structures permettent en général une bonne coordination des projets qui impliquent des partenariats avec des tiers.

- 3300 Représentation du DACV, du Magistrat et de la Ville de Genève lors d'inaugurations, vernissages, colloques, conférences, etc.**



Durant l'année, sept expositions de concours ou mandats d'études parallèles ont eu lieu au bâtiment d'exposition sis 12, quai du Rhône et quatre expositions des lauréats de projets, ainsi qu'une exposition sur l'énergie photovoltaïque, ont été présentées à l'arcade d'information municipale.

Degré de réalisation

9000 Gestion du service

- 9100 Veiller à la formation des collaboratrices et collaborateurs et au renouvellement dans le cadre de la réorganisation du département.**



La réorganisation du département, entreprise dès janvier 2005, a permis une structure plus efficace et performante. Des réorganisations sectorielles et/ou renforcement des compétences doivent encore avoir lieu dans certains domaines.

VARIATION DE PERSONNEL

Dans le cadre du départ à la retraite du directeur prévu début 2006, l'engagement de la nouvelle directrice a été réalisé en fin d'année 2005.

VARIATION DE LOCAUX

-

AGENDA 21

-

DIVERS

-

Organisation urbaine et constructions

Opérations foncières

Degré de réalisation

1000 Opérations foncières

1100.01 Poursuivre la politique d'acquisition ou d'échange de terrains en vue de permettre la concrétisation de logements sociaux et l'aménagement d'espaces publics, etc.



Le Conseil municipal (CM) a été saisi d'une proposition d'acquisition de terrain en vue de l'urbanisation du périmètre de la Forêt (parcelle 2860 sise chemin Dr Jean-Louis Prévost 15).

Périmètre de Sécheron: dans le cadre de la réalisation de cette opération immobilière, le CM a été saisi d'une proposition d'octroi de droits de superficie pour deux immeubles en faveur de la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social (FVGLS).

1100.02 Participer de manière efficiente, au projet de liaison ferroviaire Cornavin-Eaux-Vives du point de vue des incidences foncières et de la consultation à mener avec la population concernée.



La société simple de valorisation du périmètre de la Gare des Eaux-Vives a été constituée avec les trois partenaires fonciers concernés (Etat de Genève et Ville de Genève, CFF).

Compte tenu de la récente évolution du projet CEVA (gare CFF passant de trois à deux voies), la séance publique prévue initialement en automne 2005 a été reportée courant 2006.

1100.03 Garantir la création de cheminements piétonniers dans les quartiers par le biais de la procédure relative aux requêtes en autorisation de construire et/ou par le biais de négociations auprès d'opérateurs privés.



L'adoption en 2005 du Plan localisé des chemins pédestres (PLCP) par le Conseil d'Etat offre de nouvelles possibilités d'agir à la Ville de Genève, ceci par le biais de nouvelles procédures judiciaires.

1100.04 Gérer le crédit d'investissement de CHF 2,5 mios destiné à soutenir le logement coopératif en Ville de Genève (arrêté N° 448) et en assurer sa promotion.



La Ville de Genève a octroyé un prêt à la Coopérative de l'habitat associatif (CODHA) dans le cadre de la constitution d'une coopérative à la rue Jean Jacquet 2.

Périmètre de Sécheron: dans le cadre de la réalisation de cette opération immobilière, l'association faîtière des coopératives a été approchée en vue de l'octroi d'un droit de superficie.

VARIATION DE PERSONNEL

-

VARIATION DE LOCAUX

-

AGENDA 21

-

DIVERS

-

Organisation urbaine et constructions

Urbanisme

Degré de réalisation

1000 Evaluation des transformations du territoire communal et des besoins de la population

1100.01 Mettre en place un poste de consultation/extraction des données du Système d'information du territoire genevois (SITG) au moyen du logiciel ArcView ou similaire.

Trois postes ont été équipés.

1100.02 Rendre opérationnelle une nouvelle base de données à partir des éléments d'URBA 2.

La complexité de cette nouvelle base de données intitulée URBA-Sit a nécessité des développements informatiques complémentaires, ainsi que la mise en place des procédures de collaboration inter-services. Cet objectif sera donc poursuivi sur 2006.

1100.03 Enrichir le relevé ICOMOS des éléments et paramètres d'aménagement pour en constituer une base de données commune.

Le travail a été engagé sous la forme d'un mandat au laboratoire du paysage à l'école d'horticulture de Lullier:
La première phase est bouclée. L'objectif sera poursuivi en 2006 dans le cadre du futur plan directeur communal.

1100.04 Etablir une photothèque du service répertoriant les photos d'aménagement.

La base de données est efficace et bien utilisée. Des nouvelles entrées thématiques sont créées au fur et à mesure des besoins.

1100.05 Sur la base de l'exposition « Portrait d'une ville », actualiser la forme et le contenu de la méthode existante et réorienter l'atlas Mémocité.

La mise à jour et l'analyse des fiches sont réalisées et sont en cours d'impression. La mise à jour du site Internet est prévue en 2006.

1100.06 Créer une base de données sur le stationnement privé et public (en lien avec le Service de la mobilité).

Intégration dans URBA-Sit du champ « stationnement ». La saisie des données est quasiment à bout touchant. Ces données participeront aux réflexions sur le volet « déplacement » du plan directeur communal.

Degré de réalisation

2000 Planification du territoire communal en application des lois et plans-cadre cantonaux et des principes du développement durable

2200.01 Elaborer un plan directeur de quartier pour le secteur Rosemont.

Bien que l'ensemble des démarches techniques ait été conduit (aboutissement de l'analyse financière, mandat d'étude complémentaire, présentation des résultats de l'étude, diffusion d'une brochure de synthèse), l'élaboration du plan directeur dans le secteur de Rosemont a dû être différé pour permettre de dégager des décisions à la lumière de projets concrets émanant de la part des propriétaires privés. Objectif à poursuivre en 2006.

2200.02 Elaborer un plan directeur de quartier de la Forêt (selon nouvelles dispositions légales) en lien avec la mise au point de plans localisés de quartiers.

Si l'élaboration du plan directeur de quartier de la Forêt ne s'est pas concrétisé sous la forme des nouvelles dispositions légales, en revanche, tous les documents y relatifs ont été présentés et confirmés dans le cadre de la procédure d'adoption du plan localisé de quartier dit « Pestalozzi ». Cet objectif sera réexaminé en fonction de l'évolution de l'urbanisation de ce quartier.

2200.03 Suivre dans la durée, l'impact du degré de sensibilité II dans la Vieille-Ville selon le nouveau plan d'attribution.

Suite à la procédure du deuxième projet de plan d'attribution des degrés de sensibilité au bruit, cet objectif a dû être abandonné.

2200.04 Elaborer au plan directeur de quartier du Mervelet (selon nouvelles dispositions légales) en lien avec la mise au point du projet de plan de site.

Si l'élaboration du plan directeur de quartier du Mervelet ne s'est pas concrétisé sous la forme des nouvelles dispositions légales, en revanche, tous les documents y relatifs ont été présentés et confirmés dans le cadre de la procédure d'adoption de l'ensemble des plans d'affectation soumis pour approbation au Conseil municipal (CM). Cet objectif sera réexaminé en fonction de l'évolution de l'urbanisation de ce quartier.

Degré de réalisation

Degré de réalisation

2200.05 Poursuivre et mettre en œuvre le plan directeur de quartier du secteur de la Gare des Eaux-Vives dans le cadre de la démarche des « plans d'aménagement concertés » et en coordination avec tous les services municipaux concernés.



2005 a permis d'aboutir aux résultats suivants: validation du programme d'aménagement (notamment Nouvelle Comédie), élaboration de l'avant projet du plan directeur localisé, confection de la maquette du projet, formulation des conditions cadres d'aménagement à respecter par la direction CEVA, rédaction de bulletins d'informations destinés à l'administration et au CM.

2200.06 Renforcer le réseau des promenades du Plan Piétons par la planification et la coordination de mise en œuvre des jardins de poche.



Le lancement et la finalisation d'un mandat pour la définition d'opportunités d'aménagement sur deux promenades de la rive droite ont abouti. Parallèlement, une collaboration entre Equiterre et la Ville de Genève pour la mise en place de trois jardins de poche sur le territoire communal, avec le soutien et la promotion du Fonds suisse du paysage est engagée.

2200.07 Planifier et coordonner la mise en œuvre d'opérations relatives au couloir de verdure Montbrillant/Châtelaine (en particulier Galiff/Voltaire et îlot Lyon, Jura, Dassier).



La mise en œuvre d'une politique d'intervention sur le site en collaboration avec les partenaires institutionnels et privés a débuté.

2200.08 Contribuer à promouvoir une solution viable d'aménagement pour l'îlot 6 des Grottes.



La volonté d'aboutir à un accord global entre partenaires privés et institutionnels n'est pour l'instant pas suffisante pour promouvoir une solution d'aménagement réaliste. L'objectif est à réévaluer en fonction des futurs événements.

2200.09 Développer le concept du maillage vert en tant que volet du futur plan directeur communal.



Le crédit extraordinaire relatif au plan directeur communal ayant été largement voté par la Commission d'aménagement et de l'environnement du CM, l'introduction du concept du maillage vert tel que présenté lors des auditions, est par conséquent validé. Son développement est prévu pour 2006.

2200.10 Contribuer au développement des projets de la Ville de Genève qui s'étalent dans la durée: Foyer, passerelle, parc Rigot, réseaux et les expertiser en lien avec projets cantonaux (PAC Sécheron).



Les tâches relatives à cet objectif ont été effectuées: mise à jour du plan de coordination de Sécheron, accompagnement de l'évolution du projet du foyer, analyse et préavis de tous les projets concernant le secteur de Sécheron, participation active au groupe Etat-Ville, obtention par la Ville de Genève et l'Etat de Genève du prix Aspan pour le concept énergétique en lien avec les orientations d'aménagement.

2400.01 Mettre au point le projet de plan localisé de quartier de la Cité Universitaire en collaboration avec le Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement (DAEL).



L'élaboration technique étant terminée, l'enquête publique ayant eu lieu, le projet est en cours d'examen par le CM.

2400.02 Encadrer l'aboutissement du plan localisé de quartier îlot 5a et 7.



Le plan localisé de quartier îlot 5a et 7 est en vigueur depuis le 26 octobre 2005.

2500.01 Planifier et coordonner la mise en œuvre de centralités vertes aux abords des points de transbordement du réseau de transports publics.



Dans le cadre des projets Gare des Eaux-Vives (couloir de verdure depuis Chêne-Bourg), Plateau de Champel (accompagnement des cheminements pédestres + jardin de poche) et Sécheron (promenade de la Paix), cet objectif est structurellement intégré aux missions des services opérationnels.

2500.02 Expertiser et contribuer activement aux projets d'infrastructure à fort impact communal dont le pilotage est soit cantonal, soit partagé: parking P+R (Sécheron notamment), parking OMC, CEVA.



A chaque sollicitation, le Service d'urbanisme a rendu ces expertises sous la forme, soit de préavis, soit de notes de synthèse destinés à orienter le choix du Conseil administratif (CA) ou du Magistrat délégué.

Degré de réalisation

2500.03 Contribuer à l'élaboration du volet déplacement du plan directeur communal (en lien avec le Service de la mobilité).



Le crédit extraordinaire relatif au plan directeur communal ayant été largement voté par la Commission d'aménagement et de l'environnement du CM, l'introduction du volet «déplacement» est acceptée dans son principe. Son développement, sous la responsabilité du Service de la mobilité, est prévu en 2006.

3000 Assistance, vulgarisation et échanges professionnels sur la connaissance du territoire

3300.01 Conduire la concertation sur divers projets à enjeux: Pestalozzi, Jean-Louis Prévost, Cité Universitaire, Villa Blardone.



Diverses expériences ont été menées sur plusieurs projets: Cité Universitaire, Rieu-Malagnou, etc. Celle relative au projet de plan localisé de quartier dit «Pestalozzi» a été particulièrement efficace puisque le référendum a été évité et que la procédure d'adoption n'a pris que huit mois et demi.

3400.01 Elaborer le dépliant de la promenade n° 10 du Plan Piétons et organiser son inauguration en lien avec le 60^{ème} anniversaire des Nations Unies.



Le dépliant de la dixième promenade, qui a été l'un des supports de la journée «Diplomate d'un jour», a fait l'objet d'une très large diffusion, dépassant l'échelle locale.

3400.02 Réaliser tous les oriflammes des promenades du Plan Piétons.



Mise en place des oriflammes dans le cadre des manifestations relatives à la mobilité douce.

3400.03 Mettre à jour et rééditer les dépliants épuisés des promenades.



Vu l'ampleur des tâches à effectuer pour l'organisation de la journée «Diplomate d'un jour» et l'édition non planifiée du «Petit Plan Piéton - A pied autour de mon école», la réédition des dépliants épuisés des promenades se poursuivra en 2006.

Degré de réalisation

3400.04 Promouvoir le concept de jardins de poche comme éléments emblématiques de l'opération «maillage vert».



L'élaboration du projet «jardins de poche» est repris sous une autre forme, dans le cadre du projet «maillage vert», lui-même inclus dans le futur plan directeur communal.

3500.01 Préparer le cadre thématique, organisationnel et financier du Congrès FIHUAT qui aura lieu en 2006.



Le comité de pilotage est constitué: la brochure «cool for papers» est diffusée: le programme du congrès est en cours de finalisation.

9000 Gestion du service

9100.01 Compléter le fonds d'archives du service.



Diverses actions ont été menées: création d'un tableau de référence, tri et épuration de certains documents effectués. Faute de temps, les opérations relatives aux dossiers de requêtes et de plans d'affectation devront être poursuivies en 2006.

9100.02 Réaliser la première application du plan de classement en vue de sa version définitive, basée sur les missions et prestations.



L'élaboration d'un plan de classement pour l'ensemble du service est opérationnelle. Sa mise en pratique a débuté pour certains domaines du service: administration, direction, géographie-urbanisme. Des modifications sont régulièrement apportées. L'année 2006 sera consacrée à une généralisation de son application à toutes les prestations du service.

9100.03 Compléter la connaissance des rouages administratifs des collaboratrices et collaborateurs administratifs et renforcer leur coordination.



Objectif permanent.

VARIATION DE PERSONNEL

Stabilisation des 14,7 postes répartis sur 20 personnes.

- 1 remplacement de poste suite d'un départ à la retraite,
- 1 promotion,
- 1 évaluation de fonction,
- 1 confirmation par engagement.

En plus de ce qui a été annoncé ci-dessus :

- échange de la fonction d'adjoint-e entre le Service d'urbanisme et la Direction de l'organisation urbaine consécutivement au déplacement du titulaire, en février 2005, (poste encore au Service d'urbanisme au 31 décembre 2005) au Service d'architecture et à l'engagement de son remplaçant au poste d'adjoint-e, en octobre 2005 (transfert du poste au 1^{er} juillet 2005),
- 1 engagement à titre temporaire d'un géographe correspondant à un poste à 30%,
- engagement de deux stagiaires en urbanisme et infographie, ainsi que de deux étudiant-e-s d'été.

VARIATION DE LOCAUX

-

AGENDA 21

Dans le cadre de la demande de crédit relative à l'élaboration du plan directeur communal, le Service d'urbanisme s'est efforcé, en lien avec la délégation et l'unité Agenda 21, de définir son contenu, non pas à partir de problèmes immédiats, mais sur la base d'une mise en valeur des lignes d'actions municipales dans une perspective cohérente et mobilisatrice à moyen terme, de façon à améliorer leur efficacité sur le territoire dans le respect des principes du développement durable.

Par ailleurs, l'ensemble des actions de la mission deux, telle qu'elle est libellée, a pour point de mire ces mêmes principes.

DIVERS

Bien que le fonctionnement du service ait souffert de l'absence de l'un des deux adjoint-e-s durant une petite année, la majorité des objectifs annoncés ont néanmoins été atteints. Une importante partie de l'année a été consacrée à la préparation du cadre administratif et financier du plan directeur communal dont l'élaboration débutera concrètement en 2006. Parallèlement, l'observatoire mis en place par le service sur la production de logements permet de relever que 210 logements ont été autorisés sur le territoire communal en 2005 et que 953 sont prévus dans le cadre des requêtes favorablement préavisées par la Ville de Genève durant l'année.

Organisation urbaine et constructions

Architecture

Degré de réalisation

1000 Construire et rénover le patrimoine immobilier de la Ville de Genève

1010 à 1020

Validation des programmes des services demandeurs avant l'appel d'offres par des études de faisabilité et un chiffrage détaillé des coûts.



L'atelier d'études a traité environ quinze opérations de complexités diverses, allant de l'étude de la Nouvelle Comédie et du site de la Gare des Eaux-Vives (CEVA) à des faisabilités plus simples, en étroite collaboration avec les utilisatrices et utilisateurs et l'économiste de la construction. Une étudiante de l'EPFZ a effectué un stage de dix semaines.

1030 à 1040

Suivi et adaptation régulière des programmes des concours d'architecture et des procédures d'appels d'offres AIMP.



L'organisation du concours d'architecture pour l'immeuble Cendrier 1-3 et l'envoi de divers appels d'offres ont permis l'adaptation des diverses procédures.

1050

Mise en place d'une planification de l'ouvrage permettant de diminuer les délais entre l'appel d'offres et la remise de l'ouvrage à l'utilisatrice ou l'utilisateur.



Les délais de la planification des ouvrages n'ont pas pu être réduits de manière significative.

1060

Adaptation des contrats en adéquation avec les nouvelles normes et règlements.



Le contrat pour les prestations d'architecte a été adapté aux nouvelles normes et règlements. Les contrats d'ingénieur-e civil-e et d'ingénieur-e CVSE sont en cours d'élaboration par les services compétents.

1080 à 1090

Suivi avec les tiers mandataires de la gestion des coûts par CFE (méthode par éléments).



Les mandataires tiers ne suivent pas les chantiers selon la méthode CFE. Cette méthode est appliquée uniquement pour le devis général et le décompte final, à des fins statistiques.

Degré de réalisation

1120 **Participation des habitant-e-s à l'élaboration des programmes et intégration des associations de quartier dans les jurys de concours; séances d'information régulières sur les projets et réalisations du service.**



Les habitant-e-s du quartier de Saint-Jean suivent régulièrement le chantier de la crèche de Saint-Jean. Le concours pour l'immeuble Cendrier 1-3 intègre dans son jury deux représentant-e-s des associations de quartier.

2000 Etablir les préavis architecturaux

2010 à 2030

Traitement des requêtes en autorisation de construire déposées sur le territoire communal, visites sur place, expertise de l'objet soumis, consultation des autres services, rédaction et validation des préavis.



402 préavis ont été traités par le service.

VARIATION DE PERSONNEL

-

VARIATION DE LOCAUX

-

AGENDA 21

-

DIVERS

-

Organisation urbaine et constructions

Bâtiments

Degré de réalisation

Degré de réalisation

1000 Gestion, entretien, rénovation du patrimoine immobilier

1100 **Entretien au mieux le patrimoine financier en fonction des disponibilités budgétaires et des priorités stratégiques et opérationnelles.**

Le Service des bâtiments estime avoir atteint ses objectifs 2005 en fonction des moyens humains et financiers à sa disposition. La collaboration avec le Service de la gérance immobilière municipale (GIM) se poursuit de façon dynamique et des pistes sont esquissées afin d'améliorer l'autonomie des partenaires concerné-e-s par la gestion de ce patrimoine : moins de pertes de temps, plus d'efficacités. L'analyse de l'état du patrimoine financier a été faite afin de définir les priorités des interventions à venir. Les résultats et un plan d'action seront présentés et discutés en direction de département au printemps 2006. Les partenaires concerné-e-s sont la GIM, le Service d'architecture, le Service de l'énergie et le Service de la conservation du patrimoine architectural, sous la conduite du Service des bâtiments.



1100 à 1200

Poursuivre la politique de la Ville de Genève en matière de nettoyage des graffitis et des tags sur les façades des immeubles et des constructions.

Le travail de nettoyage des tags en coordination avec les services de la voirie se poursuit. Il est constaté une diminution des interventions année après année ce qui a permis de réduire le budget prévisionnel de ce poste pour 2006. Des contacts sont en voie d'établissement avec les autorités cantonales et des représentant-e-s des propriétaires afin d'étudier les modalités d'élargissement de l'initiative de la Ville de Genève.



1200 **Entretien au mieux le patrimoine administratif en fonction des disponibilités budgétaires et des priorités stratégiques et opérationnelles dues aux rocares des services.**

L'entretien est par définition un processus continu, en boucle. Il a un début, lorsque le bâtiment est mis en exploitation. Il n'a de fin qu'à la destruction de l'objet, ce qui dans le cas du patrimoine de la Ville de Genève est exceptionnel. Les objectifs fixés pour 2005 sont partiellement atteints puisqu'un certain nombre d'opérations pourtant prioritaires n'ont pu être réalisées pour des raisons de disponibilité de personnel. Le retard pris ne sera sans doute pas compensé en 2006.



1300 **Récolte des informations nécessaires afin de poursuivre la mise à jour des données sur l'état de dégradation des bâtiments et permettre l'optimisation de la base de données.**

La méthode Stratus a permis de mettre en évidence la part du parc immobilier à prendre en considération en priorité, notamment pour ce qui relève du patrimoine financier. Les données analysées feront l'objet de la mise au point d'un plan d'action en coordination avec les services concernés. Des négociations sont entamées avec la DSI afin que les données du logiciel soient accessibles à tous les responsables d'opération du Service des bâtiments afin de faciliter les mises à jour.



1400 **Etudes diverses, mise au point de projets et dépôt de demandes d'autorisations pour les besoins des départements et des services municipaux.**

Les objectifs sont atteints notamment grâce à l'engagement d'une personne à 70% qui complète l'équipe d'origine. Le bureau d'études est ainsi pleinement opérationnel et remplit son cahier des charges, tant en études de faisabilité, qu'en mises au point et suivis administratifs des dossiers de requêtes en autorisations de construire.



1500 **Entretien et amélioration des installations de sécurité (vol et incendie) dans les bâtiments.**

Il n'est pas possible d'atteindre les objectifs de cette mission avec une seule personne en charge de la sécurité. Ce point a été abordé à maintes reprises par la Direction du service, mais à ce jour aucun poste supplémentaire n'a été octroyé au Service des bâtiments pour garantir une réalisation correcte de cette mission.



VARIATION DE PERSONNEL

Les postes des collaboratrices et collaborateurs partis à la retraite ont été repourvus.

VARIATION DE LOCAUX

La totalité du service a déménagé dans les nouveaux locaux du 25, rue du Stand.

AGENDA 21

Nous avons poursuivi la sensibilisation des entreprises au développement durable.

DIVERS

-

Organisation urbaine et constructions

Energie

Degré de réalisation

1000 Assurer la maintenance d'exploitation des installations thermiques du patrimoine immobilier de la Ville de Genève

1100 Poursuite de la mise en œuvre du module de gestion de la maintenance assistée par ordinateur pour la maintenance d'exploitation des installations techniques.

L'organisation et le suivi de l'activité du personnel de terrain sont aujourd'hui entièrement gérés à l'aide du logiciel de gestion de la maintenance assistée par ordinateur (E6P). Ceci nous a déjà permis de planifier et de réaliser le programme d'entretien des installations de ventilation dont le service a la charge, et ce malgré un effectif diminué.

1200 Poursuite de l'évolution de l'organisation du fonctionnement de la section « exploitation ».

Poursuite du développement des systèmes de gestion à distance des installations.

Cette année, les cahiers des charges des fonctions de surveillant-e-s d'installations et de collaboratrice et collaborateur administratif ont été élaborés. Le déménagement sur deux sites (Stand 25 pour les bureaux, le centre artisanal de la Jonction pour les ateliers) a été l'occasion d'adapter et d'améliorer les modes de coordination, d'information et de décision. Ce travail a été réalisé de manière participative avec l'ensemble du personnel de la section exploitation.

Concernant les systèmes de gestion à distance, ils sont opérationnels et permettent un suivi plus pointu des installations de chauffage. Toutefois, ce type d'équipement de suivi à distance se justifie plus particulièrement pour les installations d'une certaine ampleur ou complexité.

1300 Poursuite du programme de remplacement et d'adaptation des systèmes de réglage des chaufferies.

Etude et mise en place d'un programme d'assainissement et d'adaptation des installations de ventilation.

Cette année, ce sont cinq systèmes complets de régulation qui ont été remplacés et une dizaine ont été remis à niveau.

Les premiers projets d'assainissement d'installations de ventilation ont fait l'objet de pré études techniques. Un travail de coordination et de planification doit être entrepris, en collaboration avec les services et départements concernés.



Degré de réalisation

1400 Poursuite du programme de rénovation et d'adaptation aux normes OPAir des chaufferies du patrimoine bâti de la Ville de Genève.

Cinq chaudières non conformes à l'OPAir ont été déposées. Trois chaufferies ont été rénovées, soit dans le cadre de travaux d'investissements, pilotés par les Services des bâtiments ou de l'architecture; soit dans le cadre des crédits de politique énergétique gérés directement par le service.

Cinq nouvelles chaufferies ont été créées, deux en remplacement de chauffages individuels au mazout ou au gaz des immeubles de logements Etuves 3, 5 et Rousseau 16 et trois dans le cadre des nouvelles constructions de l'école des Ouches et de la crèche de Chateaubriand.



2000 Application d'une politique énergétique basée sur la maîtrise des consommations, l'utilisation rationnelle des besoins, le développement et la valorisation des énergies renouvelables

2100 Intégration dans les projets de construction et de rénovation des nouvelles dispositions définies par la Loi sur l'énergie en matière de conception énergétique des bâtiments, se traduisant en particulier par la prise en compte systématique des confort d'hiver et d'été, ainsi que l'intégration des énergies renouvelables.

Développement de méthodes de travail communes au domaine des constructions.

La performance énergétique est dorénavant un objectif systématique des projets de construction ou de rénovation des bâtiments. Les réalisations à haute performance énergétique, avec des consommations d'énergie réduites d'un facteur trois sont de plus en plus nombreuses.

Ont été inaugurés cette année l'école des Ouches, la crèche de Chateaubriand, les logements Rousseau 16.

En cours de réalisation: Logements Lissignol 9, la crèche Saint-Jean et le bâtiment du terrain d'aventures des berges de l'Arve.

En cours d'étude: les constructions sur la parcelle de Sécheron.

Ce résultat est le fruit d'une collaboration fortement accrue et devenue systématique entre les ingénier-e-s et les architectes du domaine des constructions.



Degré de réalisation

2200 Poursuite du programme de développement des énergies renouvelables sur le patrimoine bâti.

Poursuite du programme de gestion durable de l'eau.

Poursuite du programme de maîtrise de la demande d'électricité.

La volonté municipale de développer les énergies renouvelables se concrétise sous la forme du « programme photovoltaïque » destiné à développer la production d'électricité photovoltaïque sur le territoire genevois.

Cette année, de nouvelles installations photovoltaïques ont été mises en service :

- en mars: la crèche de Chateaubriand 24 kWpic,
- en juillet: extension de la centrale de la salle de gymnastique Chemin de l'Ecu, de 31 à 40 kWpic.

Au printemps, le Conseil municipal (CM) a voté un crédit de construction pour la création d'une centrale sur la toiture de l'école des Crêts de Champel.

En octobre, le Conseil administratif (CA) a décidé la création d'un fonds destiné à recevoir les recettes issues de la vente de l'électricité produite par nos centrales photovoltaïques, afin de financer de nouvelles constructions.

Concernant la gestion durable de l'eau, trois nouvelles installations de récupération d'eau de pluie ont été mises en service cette année : les logements des Grottes 18-22, la salle de gymnastique chemin de l'Ecu, ainsi que l'école des Ouches.

La collaboration avec le Service d'entretien du domaine public de la Voirie s'est poursuivie : huit bornes fontaines ont été mises sur minuterie, permettant ainsi de diminuer leur consommation d'eau de 50%.

Des travaux d'amélioration du fonctionnement des installations sanitaires des logements Seujet 32-36 ont permis de diminuer les consommations d'eau d'environ 13%, et dégagent un temps de retour sur investissement de 3,7 ans.

Pour ce qui concerne la maîtrise de la demande d'électricité, le concept de rénovation d'éclairage mis au point ces dernières années a été appliqué à l'école des Eaux-Vives. Ce type d'intervention, intégré à une démarche de rénovation d'un éclairage vétuste, permet de mettre en conformité un éclairage insuffisant, tout en diminuant les consommations globales d'électricité de l'école en moyenne de 20%.

Les premiers bâtiments conçus selon le standard Minergie pour l'éclairage ont été mis en service à l'école des Ouches, ainsi qu'à la crèche de Chateaubriand.



Degré de réalisation

2300 Poursuite de la recherche sur l'optimisation de régime de fonctionnement des moteurs électriques d'entraînement.

Poursuite des essais d'intégration des systèmes de micro-cogénération couplés aux installations de chauffage.

La charge de travail n'a pas permis de développer le premier objectif. L'activité de recherche et développement s'est plutôt portée sur la recherche et la mise en œuvre de solutions techniques ou de matériaux innovants dans le domaine de la construction, permettant de concilier les critères de conservation du patrimoine, de confort des utilisatrices et de performance énergétique.

Exemples : système de diffusion de l'air à Rousseau 16, système d'isolation transparent à Bot V, utilisation en première mondiale de capteurs monocristallins à haut rendement pour la centrale photovoltaïque de la crèche de Chateaubriand.

2400 Collaboration avec le ScanE dans le cadre de la mise en place des objectifs de politique énergétique au niveau cantonal.

Les relations avec le ScanE ont été nombreuses, et pour cette année, ont consisté essentiellement à la participation à diverses séances thématiques ou aux groupes de travail suivants :

- mise au point de contrats d'exploitation des installations de chauffage à la performance,
- mise au point d'une méthodologie de contrôle contractuelle des performances énergétiques des bâtiments soumis au concept énergétique.



2500 Poursuite de la valorisation des activités du service à l'aide de publications et de l'exploitation du site Internet.

Soutien et développement de projets didactiques relatifs à la maîtrise de l'énergie et le développement des énergies renouvelables.

La direction, ainsi que plusieurs collaboratrices ou collaborateurs du service, sont intervenus dans différentes conférences et séminaires, tant en Suisse qu'à l'étranger.

Par ailleurs, le service a reçu une délégation lyonnaise composée d'élus et de professionnel-e-s au mois de juin, ainsi qu'une délégation européenne en décembre dans le cadre d'un Study Tour organisé par Energie-Cités.

Le programme solaire photovoltaïque a fait l'objet d'une conférence de presse dans le cadre des journées internationales du soleil, en mai 2005. Deux fiches « Info Energie » ont été publiées sur le thème de l'électricité photovoltaïque: « La centrale photovoltaïque du chemin de l'Ecu » et « La centrale photovoltaïque de Chateaubriand », ainsi qu'une brochure « Echo Energie » sur « Le programme solaire photovoltaïque ». Une troisième fiche « Info Energie » a été publiée en réponse aux augmentations des prix des combustibles de chauffage, afin de sensibiliser les usagers et usagers des bâtiments de la Ville de Genève: « Chauffage: les bons réflexes pour limiter la facture ! ».

Le programme didactique auprès des écoles, Ogure Pedago, s'est poursuivi durant l'année.

Pour l'année scolaire 2005/2006, il touchera quatorze classes, dans deux écoles primaires. Ce programme est co piloté avec le Service des écoles et institutions pour l'enfance et est intégré au programme transfrontalier d'éducation à l'énergie.

Le service a également participé en tant qu'exposant au Salon international du développement durable urbain (S-DEV 05), qui s'est tenu à Palexpo en octobre 2005, en présentant le programme solaire photovoltaïque et particulièrement le bâtiment de la crèche de Chateaubriand.

Le service, par le biais du correspondant Agenda 21 du département, a également activement participé à la réalisation de la brochure « Agir pour la Ville, ensemble » publiée par l'unité Agenda 21 à l'occasion de la fête du développement durable.



9000 Gestion du service

9100 Redéfinition des missions du service, à travers notamment le développement, avec le service des bâtiments, d'une réflexion visant d'une part, à clarifier les modalités d'intervention sur les installations électriques et sanitaires et, d'autre part, à s'assurer de la bonne prise en compte des obligations réglementaires en la matière.

Clarification du mode de fonctionnement des compétences environnementales du service intervenant sur des problématiques externes au domaine des constructions, voire du département.

Evolution du concept de comptabilité analytique et de contrôle de gestion au sein du service.

Fin 2005, un travail a été engagé avec les Services des bâtiments et de la gérance immobilière municipale afin de clarifier les compétences respectives des services, ainsi que les modes de collaboration, de coordination, de décision et d'information. Ceci doit, entre autres, permettre d'aboutir dans le courant 2006 à la clarification des modalités d'intervention sur les installations électriques et sanitaires.

Le deuxième point n'a pas été abordé cette année dans le cadre des démarches relatives à l'évolution de l'organisation du département.

Concernant le dernier point, l'année 2005 a été marquée par l'arrivée d'un nouvel adjoint de direction administratif, en remplacement de l'ancien parti à la retraite. Le développement des outils de gestion tels que souhaités a été amorcé.



VARIATION DE PERSONNEL

Un poste supplémentaire a été accordé, par transfert depuis le Service des bâtiments, permettant ainsi le recrutement d'un-e deuxième ingénieur-e thermicien-ne.

VARIATION DE LOCAUX

Le service a quitté ses locaux du Lignon et emménagé ses bureaux à la rue du Stand 25, et son atelier au centre artisanal de la Jonction.

AGENDA 21

Le rôle de «coordinateur Agenda 21» du département est assuré par un collaborateur du Service de l'énergie.

DIVERS

Organisation urbaine et constructions

Mobilité

Degré de réalisation

Degré de réalisation

1000 Orientations

- 1100** La création du Service de la mobilité devra permettre de mettre en place progressivement des procédures administratives de contrôle et d'évaluation des activités selon les principes du développement durable.



Des progrès restent à faire notamment en ce qui concerne l'évaluation des activités menées par le service.

- 1200** Application au niveau local des plans d'ensemble développés par le canton en matière de transports et de circulation. Un effort particulier sera apporté pour assurer la correspondance entre la hiérarchie du réseau routier et le plan directeur du réseau routier adopté par le Conseil d'Etat et les options de la Ville de Genève en matière d'aménagement en faveur des cycles, des piétons et d'espaces publics.



Les consultations destinées aux instances cantonales auprès du service ont permis d'adapter les plans établis par le canton afin de mieux tenir compte des objectifs de la Ville de Genève, tant en ce qui concerne les déplacements des mobilités douces, que les objectifs en matière de protection contre le bruit.

- 1300** Développement de nouveaux programmes d'assainissement du bruit routier sur les rues qui font déjà l'objet d'études d'aménagements urbain et sur les axes où les valeurs d'alarmes sont atteintes ou dépassées. Poursuite de la mise en œuvre du plan de mesures OPAir en collaboration avec l'Etat de Genève, dans le cadre notamment de la réalisation de nouvelles « zones 30 km/h » sur le territoire communal.



Les difficultés rencontrées pour faire valider les premiers programmes d'assainissement du bruit routier par les instances cantonales n'ont pas encore permis de dégager une méthodologie claire. Seule la zone 30 km/h du Mervelet a pu voir le jour en 2005. La zone 30 km/h de Saint-Jean et celle des Délices sont toujours à l'examen de la Police des constructions.

- 1400** Mise à jour du plan directeur cyclable et développement de nouveaux plans sectoriels dans les quartiers qui en font la demande pour améliorer la sécurité des déplacements doux. En fonction des impacts des projets d'aménagement urbain sur le stationnement dans les quartiers, études de nouveaux plans de stationnement pour répondre aux besoins des habitant-e-s. Appuis aux entreprises qui souhaitent mettre au point un plan de mobilité pour les déplacements de leurs collaboratrices et collaborateurs, notamment les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) et le Bureau international du travail (BIT). Suivi du plan de déplacements de l'Administration municipale.



Une nouvelle image directrice du réseau cyclable a été développée pour une meilleure cohérence des projets d'aménagement. Des démarches de concertation ont été entreprises dans plusieurs quartiers de la ville afin de définir des mesures d'aménagement améliorant la sécurité des déplacements. Une démarche d'évaluation des difficultés rencontrées par les personnes à mobilité réduite a été engagée dans le quartier de la Jonction ; afin de répondre aux lacunes existantes. Le service a assisté et conseillé des entreprises souhaitant développer un plan de mobilité d'entreprises.

- 1500** Le service poursuivra sa participation à la planification dans le temps, en fonction de la politique d'investissements de la Ville de Genève. Introduction des projets localisés en matière de circulation et transports dans les programmes financiers, en coordination avec les concepts communaux et cantonaux, notamment d'aménagement des espaces publics.



Le service participe à la planification financière des investissements pour des projets impliquant la mobilité et la lutte contre le bruit.

2000 Coordination et conseil

- 2100** Constitution et mise à jour de bases de données concernant la mobilité douce, relevés de vitesses, données relatives au stationnement dans les quartiers. Le service mènera une réflexion à l'aide d'une base de données sur les accidents de la circulation routière afin de contribuer à améliorer la sécurité.



La gendarmerie n'ayant pas pu nous mettre à disposition les données informatisées et géoréférencées des accidents de la circulation routière, la constitution de la base de données y relative n'a pu se faire.

Degré de réalisation

Degré de réalisation

2200 Renforcement de la coordination des procédures techniques et administratives avec les services de la Ville de Genève et de l'Etat de Genève dans la mise au point des projets qui traitent de la problématique des transports, notamment dans le cadre du développement des transports publics et de la circulation, avec l'aménagement des espaces publics, du génie civil. Le service reprend l'activité de mise à l'enquête des projets d'arrêtés de circulation menée auparavant par le Service d'aménagement urbain.

La collaboration avec l'Etat de Genève, concernant les aménagements routiers, s'est poursuivie. Deux groupes de travail ad hoc ont été constitués concernant les infrastructures - transports publics, respectivement - voies cyclables. Le service a procédé à la mise en consultation de 33 enquêtes publiques et préparé les préavis municipaux y relatifs.

2300 Le service sera amené à renforcer son rôle d'expert auprès des autres services et départements ainsi qu'à la présidence, pour tous les domaines qui traitent de la mobilité. La mise au point des projets de modération du trafic ou de valorisation des modes doux demande des expertises environnementales dans les domaines des pollutions sonores et de l'air, et de sécurité dans les domaines des mesures de vitesses et de relevés des accidents. La recherche d'une meilleure adéquation entre l'offre et la politique volontariste souhaitée en matière de stationnement nécessite également des expertises en matière de comportement des usagers et usagers. Le service développera également son activité dans le conseil aux entreprises qui souhaitent mettre au point un plan de mobilité. Le service représente la Ville de Genève dans les instances cantonales, régionales, nationales et internationales traitant de la mobilité.

Le service a mené à bien de nombreuses expertises dans le cadre de la mise au point des projets de modération de trafic ou en faveur des mobilités douces, qu'il s'agisse de mesures de vitesses, de trafic de transit ou de relevés de stationnement. En ce qui concerne les plans de mobilité d'entreprises, de nombreux conseils ont été dispensés.

2400 La mise au point des projets nécessite obligatoirement une phase de concertation avec les associations locales et les services, puis d'information au public, afin de répondre aux attentes des citoyens et de bénéficier d'une adhésion la plus large possible.

Dans le cadre des projets d'aménagement cyclable, une concertation réunissant les associations intéressées à ce thème (ASPIC, TCS, ATE, UGP) permet de présenter l'ensemble des projets développés par le service. Les projets de modération font systématiquement l'objet d'une concertation avec les associations locales. La diffusion des résultats des réflexions de ces groupes de travail doit cependant être améliorée. De plus, l'information par Internet doit être développée.

3000 Organisation des modes de déplacements

3100 Le service poursuivra le développement du réseau cyclable jusqu'alors mené par le Service d'entretien du domaine public. De même, les différentes demandes issues des groupes de concertation dans les quartiers pour améliorer la sécurité des déplacements doux seront développées avec les services de la Ville de Genève et de l'Etat de Genève afin d'obtenir les autorisations de construire et les arrêtés de circulation, ainsi que le financement des aménagements. Une attention particulière sera portée sur le suivi de la réalisation, notamment des zones 30 km/h, afin d'évaluer la qualité des mesures réalisées.

3,46 km d'aménagements cyclables ont été réalisés cette année. Des projets de modération du trafic ont été développés dans les quartiers des Grottes, des Pâquis dans le cadre du bilan de la zone 30 km/h, des Délices et de Liotard pour l'instauration d'une zone 30 km/h. Le bilan de la zone 30 km/h du quartier de la Cluse-La-Roseraie a permis de constater une diminution de 40% des accidents depuis l'introduction de cette mesure.

4000 Appui à l'aménagement des espaces publics

- 4100** La mise au point des projets d'aménagement d'espace publics nécessite, la plupart du temps, de revoir l'organisation de la circulation et/ou du stationnement, afin de répondre aux demandes des différents usagers et usagers, améliorer la sécurité des plus faibles ou encore répondre aux exigences environnementales. Ces tâches, jusqu'à maintenant organisées d'une manière interne, nécessiteront une attention particulière de coordination avec le Service d'aménagement urbain et le nouveau Service du génie civil.

Une bonne coordination avec les autres services concernés a été mise en place.



5000 Promotion de l'écomobilité

- 5100** Le service reprendra l'organisation de la semaine de la mobilité et sa coordination au niveau cantonal et régional et reprendra ses campagnes de sensibilisation lors de nombreuses autres manifestations. Il assumera également l'ensemble de la promotion du vélo organisée jusqu'à présent par le Service d'entretien du domaine public. Il développera de nouvelles campagnes prophylactiques en faveur de l'écomobilité, en partenariat avec les instances cantonales et régionales. Les activités de promotion des plans de mobilités pour les entreprises seront accrues.

La semaine de la mobilité s'est déroulée selon un programme qui a élargi les thématiques abordées et offert une bonne visibilité à chaque sujet. Le prix de la mobilité d'entreprises a été lancé. Il récompensera en 2006 les solutions innovantes qui auront été développées sur le sujet. Le service a participé à de nombreuses manifestations organisées par d'autres services ou des tiers.

Un partenariat avec l'ASPIC et Genève-Roule a permis de développer une nouvelle manifestation dénommée « Les samedis du vélo ». Ces journées sont l'occasion d'offrir des ballades thématiques, des ateliers de réparation de vélo et des cours de conduite cycliste. De nouvelles synergies ont été développées avec la manifestation culturelle « Ateliers portes ouvertes », avec la mise à disposition de vélos pour se déplacer entre les différents sites de l'exposition.



VARIATION DE PERSONNEL

Afin d'assurer le secrétariat et la comptabilité du service, un poste a été transféré de la Direction de l'organisation urbaine et des constructions au Service de la mobilité.

VARIATION DE LOCAUX

Regroupement du service réalisé au 25, rue du Stand.

AGENDA 21

Le respect des principes du développement durable est recherché dans l'ensemble des activités menées par le service.

DIVERS

-

Espaces publics et voirie

Direction des espaces publics et voirie

Degré de
réalisation

Degré de
réalisation

1000 Direction et coordination

1100.01 Coordonner et organiser la mise en place et le fonctionnement de la nouvelle organisation du département au niveau des services rattachés à la Direction des espaces publics et de la voirie, dans une vision stratégique et prospective.



Les tâches de coordination ont principalement concerné le domaine des espaces publics. Il a fallu stabiliser les missions et prestations du nouveau Service du génie civil, issu de la réunion des Services Etudes et constructions, d'une part, et Entretien du domaine public, d'autre part, et de veiller à la meilleure transversalité possible avec le Service de l'aménagement urbain.

1100.02 Poursuivre la réflexion engagée en collaboration avec les autres membres du conseil de direction et préparer la mise en œuvre des modifications futures à apporter en matière d'évolution de l'organisation du département.



La création d'un conseil de direction, comprenant le directeur du département et la directrice et le directeur de domaines, a permis un renforcement de la direction générale du département. Le mode de gestion participative a rendu possible des prises de décisions plus efficaces. Par manque de temps, le projet d'évolution de l'organisation des entités logistiques, administratives et financières rattachées au conseil de direction n'a pas pu être finalisé.

1100.03 Planifier, organiser et développer l'intégration d'une dimension analytique au sein des services dans le but d'obtenir une meilleure maîtrise des coûts de fonctionnement.



Le Service logistique et technique s'est doté d'outils de comptabilité analytique et de contrôle de gestion, afin de pouvoir définir le coût de ses prestations. D'autre part, des réflexions ont été menées dans chacun des services dans le but d'élaborer un projet de budget par centres de coûts représentatifs des missions développées respectivement.

2000 Relations extérieures

2100 Renforcer l'image extérieure et valoriser l'action des différents services amenés à intervenir sur le domaine public.



Les efforts se sont concentrés presque exclusivement sur le Service voirie-ville propre, afin de rendre son action plus visible auprès de la population. Outre les habituelles campagnes d'information et d'affichage, signalons la préparation d'un site Internet, l'adoption d'une nouvelle couleur et l'intégration de la nouvelle ligne graphique sur les véhicules et engins de nettoyage. Associé à un changement des horaires de présence et de nettoyage en certains lieux particulièrement fréquentés, ceci contribue à une meilleure perception du travail important qui est effectué quotidiennement.

Une approche semblable devrait aussi être entreprise s'agissant notamment du personnel occupé au matériel de fêtes et aux ouvrières et ouvriers du Service du génie civil chargés de l'entretien courant du domaine public.

VARIATION DE PERSONNEL

La Direction des espaces publics et de la voirie comprenait, au 31 décembre 2005, sept postes (direction et administration), soit un poste de moins qu'en 2004 (un transfert à la Direction des systèmes d'information - DSI).

Les mutations de personnel, pour l'ensemble des services et entités rattachés à la Direction, ont été les suivantes :

- 26 engagements de nouveaux collaboratrices et collaborateurs,
- 5 départs à la retraite,
- 8 démissions ou contrats non renouvelés,
- 3 mises à l'invalidité,
- 1 transfert.

Au 31 décembre 2005, l'ensemble comprenait 490,5 postes.

VARIATION DE LOCAUX

-

AGENDA 21

-

DIVERS

-

Espaces publics et voirie

Logistique et technique

Degré de réalisation

1000 Gestion et maintenance du parc des véhicules et engins de l'Administration, hors SIS

1100 Accentuer les interventions sur les véhicules afin d'en assurer un entretien conforme aux règles qui régissent le principe du développement durable.

Mettre en place une structure de formation proposée à tous les utilisatrices et utilisateurs de véhicules de la voirie, notamment en matière de conduite douce.

L'annualisation des visites des véhicules lourds auprès du Service des automobiles et de la navigation a rendu nécessaire un renforcement des contrôles et interventions sur ce type de véhicules.

La structure de formation proposée à tous les utilisatrices et utilisateurs est en voie de réalisation. Chaque chauffeur-e de la voirie a suivi des cours de formation technique. Toutefois, la formation à la conduite douce (Eco-drive) est toujours à réaliser.



2000 Soutien logistique aux services de la voirie

2300 Maintenir le niveau actuel.

Sur demande des Services des domaines des espaces publics et de la voirie, nous sommes intervenus pour entretenir et maintenir les éléments du Domaine public, tels que barrières, potelets et autres obstacles. Des interventions ont également été fournies pour l'assainissement, ainsi que pour les fontaines de la ville.

D'autre part, le Service logistique et technique a été fortement engagé lors de la réalisation des expositions de Yann Arthus Bertrand et du 60^{ème} anniversaire de l'ONU.



3000 Matériel de fêtes et autres manifestations et interventions sur le territoire de la Ville de Genève

3100 Renouveler en partie le parc matériel de fête.

Le matériel de fêtes demandé dans le crédit extraordinaire voté par le Conseil municipal (CM) a été acquis en partie. Reste à définir l'achat des tentes de voirie. Des prototypes sont actuellement à l'étude.



Degré de réalisation

3200 Optimiser l'entretien des WC publics et abribus.

Un groupe de travail a été créé sous la responsabilité du service afin de recenser, de rationaliser l'entretien et de faciliter leur accès à des personnes à mobilité réduite. Enfin, une mise en soumission publique des prestations de nettoyage sera effectuée pour 2007.

3300 Mettre en place une campagne d'information des prestations fournies.

La mise en valeur et l'information relatives aux activités du service (notamment matériel de fêtes et unité de gestion des véhicules) sont en cours de réalisation. Elles se poursuivront lors des prochains exercices.



VARIATION DE PERSONNEL

Au 31 décembre 2005, le service comprenait 67,5 postes de travail. Comme prévu, l'effectif n'a pas varié par rapport à l'année 2004.

VARIATION DE LOCAUX

-

AGENDA 21

-

DIVERS

-

Espaces publics et voirie

Génie civil

Degré de réalisation

Degré de réalisation

1000 Etudes

1100 Renforcer les prospections de l'état de dégradation de l'espace public et assurer les études de remises en état, en coordination avec les groupes d'études pluridisciplinaires chargés d'élaborer des projets d'aménagement neufs.

Apporter l'appui technique dans le cadre de l'établissement de projets d'aménagement urbains.

Renforcer l'anticipation lors d'interventions de maintenance, compte tenu de la nécessaire coordination avec tous les utilisatrices et utilisateurs des infrastructures de l'espace public (Services industriels de Genève, les réseaux de fibres optiques, privés, etc.).

Veiller à l'utilisation de matériaux recyclés et recyclables, ainsi que ceux répondant au mieux aux normes techniques et environnementales.

Poursuivre les études liées à la dépollution des terrains sur l'espace public.

Entreprendre les études liées au contrôle des teneurs HAP des enrobés bitumineux sur l'espace public.

Poursuivre les études liées au contrôle de l'état de la structure des chaussées existantes.

Dans le cadre des mises en soumission de travaux entrepris sur l'espace public, les matériaux recyclés tels que les bétons, utilisés pour la construction des trottoirs type « Ville de Genève », sont systématiquement imposés.

Lors d'interventions majeures sur l'espace public, l'état de pollution des terrains du site concerné est préalablement vérifié.

1200 Finaliser les inspections et les contrôles statiques des ouvrages d'art.

Les contrôles statiques, ainsi que les inspections ont été effectués pour dix-huit ouvrages d'art, sur un total de vingt.

1300 Finaliser l'établissement du plan régional et le plan général d'évacuation des eaux avec les instances cantonales.

Poursuivre le développement des plans sectoriels d'assainissement s'inscrivant dans l'image directrice.

Poursuivre les études visant à la réalisation et à la transformation des collecteurs, selon les principes définis par les plans sectoriels.

Contrôler systématiquement l'état des réseaux d'assainissement et éléments liés.

Poursuivre la récolte d'information permettant l'établissement du volet entretien du plan général d'évacuation des eaux.

Pour l'établissement complet du plan général d'évacuation des eaux, quatre années sont nécessaires. L'année 2005, date d'initiation de l'étude, a permis d'en réaliser environ un quart.

1400 Contrôler systématiquement l'état du marquage routier et établir le programme d'interventions.

Le service a systématiquement contrôlé l'état du marquage routier et l'a adapté aux nouvelles normes (passages piétons), selon un programme d'intervention.

1500 Planifier les interventions en requérant les avis de la conservation du patrimoine.

Le service a des relations régulières avec le Service de la conservation du patrimoine architectural, concernant les dossiers de restauration des monuments, sculptures et fontaines.

1600 Planifier les études visant à l'installation de dispositifs de limitation de consommation, de recyclage et création de nouveaux points d'eau.

Les dossiers pour la mise en place de deux nouveaux points d'eau ont été élaborés. Les installations, la consommation et les systèmes de recirculation d'eau ont été contrôlés.

1700 Elaborer les dossiers destinés aux intervenant-e-s internes et externes; planifier les études de restauration des barrières.

Un dossier pour intervention de sécurité sur les barrières du quai Ernest-Ansermet a été élaboré.

Les 70% de la base de données « barrières » ont été réalisés à ce jour.

2000 Réalisations

- 2100 Poursuivre la surveillance de travaux de tiers sur le domaine public.**
Définir avec les services cantonaux compétents, les mandataires et les entreprises, les plannings et méthodes d'intervention en veillant à minimiser l'impact des chantiers sur les riverains et riveraines et usagères et usagers de l'espace public.
Renforcer l'information et le dialogue avec tous les intervenants, en particulier avec les riverains et riveraines et usagères et usagers lors d'interventions dans l'espace public.
Systématiser l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.
Poursuivre l'enlèvement systématique des graffitis sur les ouvrages et installations pour lesquels le service est compétent.
- Le renforcement de la diffusion d'informations données aux commerçant-e-s, riveraines et riverains et usagères et usagers lors des chantiers sur l'espace public, a permis, de la part de ces derniers, une meilleure compréhension des nuisances découlant de nos activités.
 La systématisation de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite sur l'espace public a nécessité l'élaboration d'une directive, en accord avec l'ensemble des associations concernées, qui dicteront les nouvelles règles de construction en la matière.
- 2200 Hormis les travaux d'entretien courant, poursuivre les interventions de remise en état et éventuellement de renforcement ou de limitation de charges des ouvrages d'art compte tenu des nouvelles charges admises.**
- Suite aux inspections et aux contrôles statiques effectués sur les ouvrages d'art, le service a donné des instructions à l'Etat de Genève (Office des transports et de la circulation, OTC), afin de poser des panneaux de limitation de charge sur certains ouvrages.
 Quelques remises en état légères ont été entreprises.
- 2300 Assurer l'entretien systématique du réseau d'assainissement afin d'éviter tout risque de dégradation accélérée et de pollution.**
- Au moyen de véhicules appropriés (cureuse et aspirateur de boue), certains tronçons de collecteurs ont été curés et nettoyés suite aux inspections effectuées régulièrement.



Selon le programme établi, le service a procédé au nettoyage des sacs de route, par aspiration, changé des grilles de sacs et des plateaux de regards défectueux.

- 2400 Procéder aux réfections systématiques du marquage routier.**
Mise en œuvre de zones 30 km/h : 2^{ème} étape (marquages et aménagements).



Les équipes marquage du service et les entreprises privées ont réalisé des zones bleues, des zones 30 km/h et des zones de rencontre.
 Des passages piétons, ainsi que divers marquages ont été mis aux nouvelles normes.

- 2500 Conduire et/ou participer à la direction des chantiers de maintenance et de rénovation des monuments.**



Les équipes ad hoc du service et des entreprises privées ont restauré et entretenu divers monuments, fontaines monumentales et sculptures.
 Trois plaques commémoratives ont été posées.

- 2600 Poursuivre les travaux d'équipement des fontaines visant à diminuer les consommations d'eau.**



Assurer le bon fonctionnement de l'ensemble des fontaines.

Les équipes spécialisées du service (fontainières et fontainiers) ont équipé dix fontaines de système d'économie d'énergie (minuterie, poussoir) et assuré la maintenance de tous les points d'eau.

- 2700 Procéder aux remplacements et réfections des barrières en recourant à des moyens internes et externes.**



Le service a entretenu et réparé, avec des entreprises privées, portails, barrières et clôtures métalliques en bordure de l'espace public.

3000 Système d'information du territoire

- 3100 Poursuivre l'information aux professionnelles et professionnels de la construction intervenant sur l'espace public.**



Lors de la mise au point de projets de constructions sur des parcelles riveraines du domaine public, le service a renseigné les propriétaires et les mandataires sur les niveaux à respecter, en limite de propriété, ainsi que sur l'emplacement et la profondeur du réseau d'assainissement public pour leurs futurs raccordements privés.

VARIATION DE PERSONNEL

Au 31 décembre 2005, le service comprenait 87 postes de travail.
C'est deux unités de moins de l'année précédente, ces postes ayant été transférés au nouveau Service de la mobilité.

VARIATION DE LOCAUX

-

AGENDA 21

-

DIVERS

-

Espaces publics et voirie

Aménagement urbain

Degré de réalisation

Degré de réalisation

1000 Aménagement des espaces publics

- 1100** Poursuite de la conception du « Fil du Rhône » et des mesures d'accompagnement des transports collectifs (tramway Onex, CEVA). Développement de « l'observatoire des transformations urbaines », mesure des conséquences en matière d'aménagement urbain et de transports, intégration dans le programme financier d'investissement.



Poursuite de l'application des conceptions directrices (transports collectifs, plan directeur des chemins pour piétons) et participation à la mise au point des projets de transports ferroviaires. « L'observatoire des transformations urbaines » a dû être interrompu faute de personnel suffisant.

- 1200** Poursuite des conciliations initiées pour les projets de places piétonnes et zones de rencontre des cheminements piétonniers, pour les projets liés au développement des transports publics ; poursuite du programme de mandats d'études parallèles engagé. Développement de l'expertise d'aménagement urbain dans les projets de mobilité liés à la modération de la circulation et à l'application des mesures de protection contre le bruit.



Le programme de mandats d'études parallèles pour le centre ville est achevé, sous réserve de celui concernant Saint-Gervais. Intensification de l'accompagnement des projets ferroviaires.

- 1300** Poursuite du programme de mandats d'études parallèles de création de mobiliers urbains : récupération des déchets, abris-vélos, signalétique des arrêts TPG, signalétique du pôle d'échange de Cornavin ; réalisation du plan d'affichage de la Ville de Genève.



Préparation d'une section « Design et mobilier urbain » dans le service. De nombreuses réalisations ou prototypes ont vu le jour : pavillon de la rade ; signalétique des « zones 30 », de la place de Cornavin et des arrêts TPG ; corbeilles à déchets ; expositions. D'autres sont en développement : caissettes à journaux, affichage « libre ». Le concept d'affichage a été élaboré, validé par le Conseil administratif (CA) et mis en consultation.

- 1400** Poursuite de l'activité de « bons offices » du service dans la mise au point de projets qui engagent les domaines de l'aménagement, de la mobilité et du génie civil avec des institutions extérieures (Confédération, Etat de Genève, Organisations internationales, secteur privé).



Poursuite de l'application des méthodes et des pratiques d'information de concertation et de conciliation dans les projets menés avec des institutions extérieures (Etat de Genève, associations, secteur privé) et réflexion pour une supervision des processus.

L'expérience du personnel du service lui permet de désamorcer des conflits d'intérêt par une activité de « bons offices » et de poursuivre les procédures de concertation. Mais, faute de moyens administratifs et financiers, ces activités ne peuvent pas être systématisées et supervisées.

- 1500** Suivant l'issue des réflexions en cours, participation à l'organisation des projets de réhabilitation de parcs actuels et nouveaux (Campagne Rigot, parcs urbains, espaces de Saint-François notamment).



Le transfert de crédits d'études des parcs au Service des espaces verts et de l'environnement (SEVE) a été effectué. La collaboration entre le SEVE, le Service de l'aménagement urbain et le Service cantonal des forêts, de la protection de la nature et du paysage se met en place au vu des compétences administratives et de métier de chacun.

Degré de réalisation

Degré de réalisation

1600 Organisation du transfert de l'entretien des terrains de gravier à la Division de la voirie et poursuite du programme d'entretien et de compléments de mobiliers urbains avec des institutions de réinsertion professionnelle.

Réponse aux demandes locales d'installation d'éléments urbains et insertion dans les projets d'aménagement urbain.

Développement de l'activité d'aménagement « temporaire » vu les difficultés de conciliation des projets engagés ; création d'aménagements « éphémères » et animation, suivant les résultats de l'édition 2004, en lien avec des créatrices et créateurs indépendants, l'Université et les Hautes écoles spécialisées (HES).

L'activité concernant les mobiliers urbains implique un suivi plus développé avec les différentes catégories d'usagères et usagers.

L'effort est à poursuivre au sein du service.

Les aménagements éphémères 2005 ont en partie rencontré un accueil favorable (rue Caroline, rue Gustave-Révilliod) et en partie un accueil défavorable (rue de l'Ecole-de-Médecine).

Pour les aménagements éphémères, il convient aussi d'être très attentifs au respect de la tranquillité des habitant-e-s voisin-e-s dès 22 heures et, par ailleurs, au nettoyage très régulier du site.

1700 Développement d'opérations ponctuelles avec le Fonds municipal d'art contemporain et l'Agenda 21 (sols perméables, aménagements temporaires et éphémères, mise en lumière).

Poursuite de l'activité de stages destinés aux diplômant-e-s des écoles universitaires et de postgrades, de la mise sur pied de concours pour étudiant-e-s des universités européennes, des HES et des études postgrade.

Poursuite des publications imprimées relatives à l'aménagement urbain, aux projets locaux, aux aménagements éphémères, au mobilier urbain et de leur diffusion avec les services municipaux compétents. Essais et promotion d'autres supports d'information : CD-ROM, DVD, site Internet.

L'ensemble des projets ou réalisations d'aménagement urbain est accompagné d'une opération d'information simple, qui permet au citoyen-ne de se situer, de devancer ses questions ou craintes, d'y répondre.

L'activité de stage est réduite. Des concours pour étudiants ont eu lieu avec les HES.



2000 Eclairage, illumination du domaine public et assimilé de la Ville de Genève

2100 Réaliser l'échange des données entre les Services industriels de Genève (SIG) et le service, de façon rationnelle, en tenant compte du changement de logiciel de la base de données des SIG. Mise à jour des cartes et des schémas lumières. Poursuite de la tenue à jour des statistiques.

La gestion de la base de données géoréférencées peut être mise au service de la réhabilitation des installations et de mesures d'économie d'énergie.

Dans le site consacré au concept lumière, une partie des données est accessible.

2200 Poursuite de la campagne de rénovation des installations en tenant compte de l'évolution des nouvelles technologies dans le respect du développement durable, permettant une diminution de la consommation. Dans ce cadre, obtention des subventions cantonales.

Poursuite du programme entamé en collaboration avec le Service de l'énergie.

2300 Planification de l'éclairage public et des illuminations. Projets d'éclairage public et réalisation. Projets d'illumination et réalisation. Application de projets en cours (monument Brunswick, Notre Dame, Ile Rousseau) et développement de projets en lien avec ceux d'aménagement urbain ; création de mises en lumière éphémères en lien avec ceux d'aménagements du même type.

Le concept lumière de la Ville de Genève a été présenté. Ce document, les projets et plans antérieurs, l'inventaire de l'existant sont les bases d'un plan lumière, dont l'établissement est confié à un groupe de travail.

2400 Mise en sécurité des installations, veille du maintien d'un seuil minimum d'éclairage, réparations, réponse aux besoins des manifestations et chantiers.



Degré de
réalisation



2500 Pérenniser la mise en valeur du patrimoine et les projets de mise en lumière. Passage progressif de l'horaire d'illumination de certaines installations à toute la nuit.

L'horaire d'illumination du cordon de la rade suit celui des transports collectifs, soit extinction à minuit et réallumage avant l'aube. L'établissement d'une stratégie d'intervention, liée au plan lumière, doit permettre une mise en valeur du patrimoine construit.

VARIATION DE PERSONNEL

Cinq personnes ont rejoint le Service de la mobilité. Quatre agentes et agents spécialisés sont arrivés à l'échéance de leur engagement. L'accueil de stagiaires est suspendu, mais un poste d'apprenti-e subsiste. Des formations continues ont été suivies par les collaboratrices et collaborateurs de l'aménagement urbain (formatrice et formateur d'apprenti-e-s, architecte-éclairagiste).

Au 31 décembre 2005, le service comprenait 13,5 postes de travail.

VARIATION DE LOCAUX

Regroupement du service réalisé à la rue du Stand 25, sous réserve d'une partie du personnel qui est resté à la rue de la Coulouvrenière 44.

AGENDA 21

L'ensemble des démarches de concertation et de projets, les événements liés à « Les Yeux de la ville » et « Les Yeux de la nuit » répondent aux objectifs de l'Agenda 21. Des progrès restent à faire en matière de choix de matériaux. Poursuite des objectifs de réduction de la consommation électrique, malgré l'augmentation des prestations.

DIVERS

-

Espaces publics et voirie

Voirie-Ville propre

Degré de réalisation

Degré de réalisation

1000 Collecte des déchets

- 1200 Poursuivre les efforts concernant le tri sélectif des déchets dans la perspective d'avoisiner 30% de la masse totale des déchets collectés. Poursuivre l'implantation de sites enfouis destinés à la récupération du verre usagé et doter ces espaces de récipients en surface pour les collectes destinées à l'aluminium, au fer blanc et aux piles.**



Les efforts consistant à tenter d'accroître les diverses fractions triées sélectivement se sont poursuivis. Les données statistiques concernant les déchets ne sont pas encore disponibles à l'heure de la rédaction du présent document. Les premiers résultats montrent cependant une stagnation des poids collectés pour la part des grandes fractions de déchets valorisables. La collecte des déchets organiques n'a pas, cette année, évolué ; il semble en effet qu'une légère baisse des poids collectés soit perceptible.

Le service a continué à promouvoir une large palette de récipients, de diverses contenances, auprès des régies afin de tenter d'adapter au mieux les besoins en matière de stockage des diverses fractions de déchets, en prévision des collectes.

La collaboration avec le Service cantonal de gestion des déchets (GEDEC) a permis de régler quelques cas de propriétaires d'immeubles ou de régies récalcitrants, qui ne voulaient pas se conformer à la législation en vigueur dans le cadre de la mise à disposition de récipients destinés aux locataires. En ce qui concerne l'enfouissement des conteneurs à verres, cette action s'est poursuivie et cela pour environ la moitié de la totalité des sites prévus.

- 1300 Affiner la récupération des matières constituées issues des objets encombrants, afin de permettre l'accroissement des fractions recyclables.**



Renforcer l'organisation de la collecte de ce type de déchets par la création d'un poste de coordinatrice ou coordinateur ayant pour mission de gérer directement toute la problématique de terrain, en relation avec les équipages concernés et l'aire de déconstruction desdits

Les diverses fractions de matières constitutives des objets encombrants, triées plus distinctement, ont permis de maintenir, voire d'accroître, la part des déchets valorisables. Un contrôle actif des équipages de levée, ainsi qu'une organisation affinée en fonction des impératifs liés au territoire ont accru, dans une large proportion, les possibilités d'intervention en cas de surcroît de charges. Les temps de réaction ont donc été plus efficaces.

Pour la part de l'élimination des objets encombrants du marché aux puces, aucune évolution positive n'a été enregistrée. Le tri reste extrêmement difficile à faire exécuter et toutes les interventions de sensibilisation ont pratiquement été vouées à l'échec. Le service cherche des pistes afin d'accroître significativement le tri de ces déchets au moindre coût.

- 1400 Poursuivre les campagnes de sensibilisation afin d'inciter l'habitant-e au bon geste, au bon réflexe.**

Participer, en collaboration avec le Service des écoles et institutions pour l'enfance, à la sensibilisation des élèves des écoles enfantines et primaires par une information de proximité.

Intensifier les activités d'information au sein des manifestations se déroulant sur le domaine public.

Conseiller les organisatrices et organisateurs sur l'utilisation de vaiselle biodégradable, ainsi que sur les divers tris sélectifs à mettre en œuvre.

Mettre en évidence toutes les actions effectuées par le service, afin de les rendre plus visibles face au public.

La collaboration avec le Service des espaces verts et de l'environnement (SEVE), le Service des écoles et institutions pour l'enfance et les agentes et agents de sécurité municipaux s'est poursuivie. Les liens transversaux en matière de communication et de sensibilisation se sont consolidés.

Des activités d'information de proximité au sein des diverses manifestations se sont intensifiées et le résultat en a été probant puisque le taux de récupération des déchets valorisables avoisine les 40%.

Quelques actions permettant de rendre plus visibles les missions de la Voirie ont été effectuées. La nouvelle couleur jaune des véhicules, ainsi que la nouvelle ligne graphique ont largement contribué à la reconnaissance du service.



2000 Nettoyement du domaine public

2100 Accroître la mobilité au sein des diverses équipes.

Renforcer les équipes œuvrant dans les secteurs sensibles, notamment en fonction des fluctuations saisonnières.

Continuer d'accroître le parc de corbeilles à déchets et de caninettes. Renforcer la vidange des corbeilles à déchets en créant un nouvel équipage.

Pendant la saison estivale, sur les points stratégiques tels que les rues basses, les alentours de la gare Cornavin et les quais, du personnel équipé en conséquence a été délégué pour effectuer des travaux de nettoyage lors des grandes affluences.

Le service a continué à sensibiliser les diverses équipes œuvrant pour la propreté de la ville à une plus importante mobilité. Quelques réticences ralentissent le processus engagé, qui doit se poursuivre les années suivantes. Le renforcement des équipes s'est effectué sur les points sensibles en fonction des fluctuations saisonnières. Dans ce domaine aussi, les efforts doivent se poursuivre.

L'accroissement du parc de corbeilles à déchets s'est poursuivi, notamment dans le cadre de la nouvelle ligne du tram 15, entre le carrefour de l'Etoile (Acacias) et la gare Cornavin.

Certains points sensibles du centre ville ont fait l'objet d'implantations de récipients supplémentaires. Afin d'absorber le surplus de travail face à cet accroissement de corbeilles, un nouvel équipage, chargé de la levée, a été créé.

2200 Activer une grande synergie avec la cellule spécialisée créée dans le cadre du tri des déchets dans les manifestations, afin de soutenir celle-ci en matière de propreté des lieux festifs.

Mise en place d'une organisation mobile entre ces deux entités.

Les interactions lors des manifestations, entre la section du nettoyage du domaine public et la cellule spécialisée en matière de tri des déchets dans les manifestations, se sont accrues. Cependant, la synergie attendue ne s'est pas complètement développée. Il est donc nécessaire de poursuivre les efforts en ce domaine afin d'optimiser les actions d'interventions sur les lieux festifs.



2500 Poursuivre et consolider la synergie engagée avec les agentes et agents de sécurité municipaux en matière de propreté, notamment dans le cadre de la problématique des déjections canines et sur les divers marchés de la ville.

Les liens avec les agents de sécurité municipaux se sont renforcés et quelques actions ont pu ainsi être menées communément, notamment dans le cadre de la journée de conseils aux propriétaires de chiens, qui a lieu sur la plaine de Plainpalais.



VARIATION DE PERSONNEL

Au 31 décembre 2005, le service comprenait 315,5 postes de travail, soit :

- 7,0 postes Direction et administration,
- 109,0 postes Levée des résidus ménagers,
- 199,5 postes Nettoyement du domaine public.

VARIATION DE LOCAUX

-

AGENDA 21

Les interventions du Service voirie-ville propre sont en permanence liées au cadre et à la perspective du développement durable. Chaque activité est donc étudiée de façon à respecter au mieux toute la problématique environnementale urbaine.

DIVERS

-

Département des affaires culturelles

Légende : degré de réalisation des objectifs

-  Largement atteint
-  Atteint
-  Partiellement atteint
-  Non atteint
-  Abandonné

Durant l'année 2005, le Département des affaires culturelles a poursuivi la mise en place d'indicateurs et d'outils relatifs à la gestion des ressources humaines. Il s'est attaché à régler les situations difficiles par la mobilité, en permettant aux collaboratrices et collaborateurs concernés d'exprimer leurs compétences dans un autre environnement. De plus, l'entretien individuel de travail est maintenant appliqué sur l'ensemble du département, aussi bien lors d'entretiens statutaires que pour une séance où sont posés une appréciation du travail effectué, les propositions de formation (si nécessaire) ainsi que les missions pour l'année suivante. Ces entretiens permettent aussi de faire un point sur le cahier des charges de la collaboratrice ou du collaborateur concerné. Au-delà, il s'agit bien d'instaurer une culture d'entreprise commune à l'ensemble des services et des institutions en matière de ressources humaines.

Le département a poursuivi le travail d'analyse de l'offre muséale (projet Re.Nou.Vo). Tous les groupes de travail ont rendu leurs travaux dans des domaines aussi variés que la problématique de l'art contemporain aux Musées d'art et d'histoire (MAH), l'avenir du département des arts appliqués, les relations entre Charles-Galland et les filiales ou l'avenir de la Maison Tavel. Des changements importants auront lieu dès 2006. La première décision a été de transférer le Musée d'histoire des sciences au Muséum d'histoire naturelle.

D'une manière générale, le Département des affaires culturelles (DAC) continue à analyser les coûts de ses différentes prestations. Un modèle de gestion analytique, expérimenté sur la Fête de la Musique, s'applique petit à petit à l'ensemble des manifestations organisées par le DAC : la Fureur de lire, la Ville est à vous et bientôt la Nuit de la science.

Sur le plan des investissements, suite aux votes des crédits d'études par le Conseil municipal, le département a suivi les appels d'offres dirigés par le Département de l'aménagement, des constructions et de la voirie pour la maison des musiques à l'Alhambra et pour l'agrandissement et la mise aux normes de sécurité du Musée de l'horlogerie. Pour ce dernier, le cahier des charges final du projet culturel a été mis au point avec

la nouvelle conservatrice. Le projet de construction de la Maison de la danse à Lancy a été accepté par le Conseil municipal de Lancy sur le principe, le crédit devrait être déposé début 2006. Un important travail d'études mené par le Département de l'aménagement, des constructions et de la voirie, le Département des affaires culturelles et l'Association pour la Nouvelle Comédie a permis d'aboutir au choix du site de la Gare des Eaux-Vives pour l'implantation de la Nouvelle Comédie. En revanche, le projet de Bibliothèque de Genève a été abandonné suite à la décision conjointe du rectorat de l'Université et des représentant-e-s du Conseil d'Etat. Le projet de construction du Musée des cultures a été suspendu dans l'attente de la nomination d'un nouveau directeur. Suite à la décision du Procureur général qui a fixé au 1^{er} mai 2006 le départ du Musée Tua des locaux du BAC, l'étude de faisabilité du projet BAC+3 a été lancée sur la base du programme établi par les cinq institutions concernées. Enfin, un état des lieux complet a été réalisé sur les conditions, les lieux de conservation et d'expositions des collections patrimoniales des musées et de la Bibliothèque publique et universitaire (BPU), ainsi que sur les besoins pour la construction d'un grand dépôt patrimonial sous le site Artamis. Le département a également relancé le département compétent pour la planification des opérations d'investissements suivants : Musée d'art et d'histoire, La Console et la construction de BOTV.

En 2005, les faits marquants à retenir dans le Domaine art et culture sont les suivants :

- les collaborations avec la Ville d'Annemasse et ses principaux acteurs culturels (Château Rouge et la Villa du Parc) sont devenues régulières (par exemple : navette transculture, exposition de la collection du Fonds municipal d'art contemporain (Fmac) et stand promotionnel à Etrembières);
- un calendrier de toutes les manifestations de la Ville de Genève a été réalisé et sera régulièrement tenu à jour;
- « la Ville est à vous » a eu lieu dans sept quartiers (trois de plus qu'en 2004);

- la Fureur de lire 2005 s'est déroulée du 21 au 25 septembre dans 40 lieux, dont la Maison communale de Plainpalais;
- l'exposition Découvrir-Redécouvrir au Musée Rath a accueilli plus de 10'000 visiteuses et visiteurs entre le 15 et le 27 février;
- les conventions de subventionnement arrivées à échéance en 2005 ont été évaluées et quatre nouvelles conventions ont été signées;
- une comptabilité analytique par spectacle et par manifestation a été mise en place;
- un nouveau point d'accueil et de billetterie a été créé à la Maison des arts du Grütli;
- une nouvelle version du site Internet du département a été mise en ligne;
- la vente de billets à prix réduit pour les personnes âgées, les organismes sociaux et les jeunes s'est accrue (+ 8'000 billets environ);
- des écrans diffusant une rubrique mensuelle d'actualité culturelle ont été installés au Musée d'art et d'histoire, au Jardin botanique, à la Maison des arts du Grütli, au Casino Théâtre et à l'Alhambra;
- une plaquette présentant les travaux des artistes plasticiens aux ateliers du Grütli durant les années 2002 et 2003 a été publiée à 1'000 exemplaires;
- une brochure de présentation des activités liées au livre a été imprimée, et une banque de données concernant les milieux du livre et de l'édition à Genève a été mise en ligne.

Dans le Domaine des musées :

- l'exposition « Ambiguë, la relation plante-insecte » a attiré un nombreux public aux Conservatoire et jardin botaniques (environ 30'000 personnes), et a constitué un exercice réussi d'utilisation du Jardin botanique comme plateforme transdisciplinaire, en particulier avec d'autres musées de la Ville;
- 19 expositions temporaires ont été organisées au Musée d'art et d'histoire et dans ses filiales, attirant plus de 350'000 visiteuses et visiteurs;
- suite à des travaux de rafraîchissement de toutes les salles d'expositions, le Musée d'ethnographie a rouvert ses locaux au bd Carl-Vogt le 10 novembre avec l'exposition « Nous autres »;
- plus de 11'000 personnes ont visité l'exposition « Les feux de la déesse. Mythes et rituels du Kerala » à l'annexe de Conches, du 16 mars au 31 décembre;
- le Musée d'ethnographie a adopté une nouvelle identité graphique;
- le Muséum d'histoire naturelle (MHN) a édité plus de 100 publications, sur la base de projets de recherche tels que la biodiversité des vertébrés (chauves-souris, poissons, reptiles);
- l'exposition temporaire « Migrations et barrières » au MHN a connu un grand succès populaire et a été prolongée jusqu'en janvier 2006.

Enfin, dans le Domaine des bibliothèques :

- les Bibliothèques et discothèques municipales (BMU) ont reçu la visite de 340'000 personnes qui ont emprunté 1'637'131 documents, soit 2,69% de plus qu'en 2004 ;
- 7'668 nouvelles usagères et nouveaux usagers se sont inscrits ;
- 11 ordinateurs ont été installés dans neuf bibliothèques, afin de permettre au public d'accéder à Internet ;
- 57'059 nouveaux documents, tout support confondus, sont venus enrichir les collections, dont 6'500 offerts par les usagères et usagers ;
- plusieurs animations en langues étrangères ont été organisées dans le cadre de « L'heure du conte bilingue » à la bibliothèque de la Cité et à Saint-Jean, ce qui a permis une ouverture sur les communautés linguistiques italienne, allemande, colombienne, japonaise, grecque, russe et arabe ;
- les BMU ont organisé le prix Enfantaisie, qui s'adresse à plus de 2'000 enfants de sept à dix ans (en partenariat avec le journal M Magazine, des bibliothèques de suisse romande et des librairies) ;
- un espace en libre accès a été aménagé à la Bibliothèque musicale ;
- l'exposition d'affiches de la BPU, « Il y avait un rêve qu'on appelait la Suisse », à la Maison Tavel, a rencontré un grand succès, et les cours publics sur l'histoire de la reliure à travers les collections de la BPU ont attiré plus de 400 personnes.

Direction et secrétariat du département

Degré de réalisation

Degré de réalisation

1000 Assistance et conseil à la présidence du département

1100 Finaliser les restructurations au sein de la Direction afin que celle-ci soit un outil adapté aux demandes du Magistrat.

La restructuration s'est poursuivie par la redistribution de certaines tâches (Agenda 21, communication, suivi de projets, ressources humaines). Une adjointe de direction à mi-temps a été engagée à l'essai pour seconder le secrétariat du Magistrat.

1200 Travailler à la réalisation des axes formulés par le Magistrat dans la brochure « Genève, ville de culture ».

La Direction a notamment participé à la préparation du « chéquier culture », à l'extension de « la Ville est à vous », au projet Re.Nou.Vo (étude sur l'offre muséale et l'organisation des musées) et à l'exposition « Découvrir-Redécouvrir » au Musée Rath (qui a accru la visibilité de l'art contemporain à Genève).

Les projets de la Nouvelle Comédie et de la Maison de la Danse ont avancé, mais le projet Bibliothèque de Genève a été abandonné par décision de l'Université et des magistrat-e-s représentant le Conseil d'Etat.

Suite au départ de l'administrateur Agenda 21, la Direction a réorganisé le travail dans ce secteur.

1300 Clarifier et adapter les dépenses des services en fonction de la mise en œuvre de la politique culturelle définie par le Magistrat.

Le projet Re.Nou.Vo a permis de scanner le secteur de la surveillance des musées, avec à la clé des modifications dans l'organisation de ce secteur. Cette démarche sera poursuivie dans tous les grands secteurs des métiers muséaux.

L'outil analytique développé pour connaître l'ensemble des coûts de la Fête de la Musique a été finalisé et étendu à la Fureur de lire et à la Ville est à vous.

Les prestations de la Bibliothèque publique universitaire (BPU) à l'égard de l'Université ont été identifiées et des démarches ont été entreprises pour les refacturer.

En dehors du Domaine des bibliothèques, qui avait bénéficié de sept postes supplémentaires, les deux autres Domaines ont répondu à leurs demandes en personnel par des réaffectations internes.

1400.01 Procéder aux premières évaluations de conventions de subventionnement (OSR, L'OCG, La Bâtie, Théâtre de Carouge), en vue de leur renouvellement.

Toutes les conventions de subventionnement arrivées à échéance en 2005 ont été évaluées (OSR, L'OCG, Théâtre de Carouge, AMR). L'évaluation de la convention de La Bâtie aura lieu en 2007, car la durée de validité de cette convention a été prolongée de deux ans en raison des changements intervenus à la direction du Festival.

1400.02 Négocier de nouvelles conventions de subventionnement.

Les conventions de subventionnement suivantes ont été signées en 2005. L'OCG (2^{ème} convention), AMR (2^{ème} convention), ASMV, Fondamco, OSR (avenant à la convention 2002-2005 prolongeant sa durée de validité jusqu'au 31 décembre 2006).

1500.01 Réaliser une étude sur l'absentéisme.

Le Service des ressources humaines (SRH) ayant initié cette démarche, la Direction du département est en attente des résultats finaux. Elle est d'ores et déjà prête à tester les mesures choisies par le Conseil administratif (CA) dans un ou deux services pilotes.

1500.02 Mener une politique proactive des ressources humaines.

L'entretien individuel d'activités (EIA) est en train d'être mis en place. Il est utilisé aussi bien pour les entretiens statutaires que pour les entretiens individuels de travail.

Environ 150 cadres ont été envoyés en formation en 2005.

1600.01 Planifier les investissements nouveaux en fonction des choix politiques.

La construction de la Nouvelle Comédie et de la rénovation du Musée d'art et d'histoire a été planifiée.

L'élaboration du 2^{ème} plan financier d'investissement (PFI) a débuté.

Suite à la décision du Procureur général de libérer les locaux occupés par le Musée Jean Tua au 1^{er} mai 2006, le projet BAC+3 a été mis en route.

Le dossier du nouveau musée d'ethnographie a été suspendu en attendant l'arrivée du nouveau directeur de cette institution.

Degré de réalisation

Un état des lieux complet a été réalisé sur la situation des dépôts des musées (locaux Ville de Genève et locaux loués) dans la perspective de la construction d'un dépôt patrimonial sous le site Artamis. La Direction a également supervisé le cahier des charges du projet culturel pour l'agrandissement et la mise aux normes du Musée de l'horlogerie.

1600.02 Poursuivre les efforts pour la mise à niveau et l'entretien des équipements culturels.

Comme chaque année, une liste par ordre de priorité des besoins a été transmise au Service des bâtiments. Un accent particulier a été mis cette année sur la présentation de ces besoins au nouveau chef du Service des bâtiments.

1700 En collaboration avec les départements 2 et 5, coordonner les manifestations liées à la mobilité et à la vie de quartier.

Le Département des affaires culturelles (DAC) a coopéré parfaitement avec la Semaine de la mobilité et les Yeux de la nuit, ainsi qu'à l'occasion d'actions ponctuelles du département 5 (délégation à la jeunesse et délégation à la petite enfance). En revanche, la coopération a été inexistante avec les Yeux de la Ville.

2000 Direction et coordination

2100.01 Améliorer la transversalité et la transparence des services.

Des réunions régulières sont organisées entre les trois services du Domaine art et culture. Toutes les trois semaines environ, le Magistrat et la co-directrice et le co-directeur rencontrent les responsables des différents Domaines.

2100.02 Analyser l'utilisation des ressources humaines et financières dans les services.

Le projet Re.Nou.Vo a permis de poser certaines problématiques sur la totalité des musées. Un gros travail de réaffectation a été effectué.

2200.01 Terminer l'introduction du contrôle de gestion dans tous les services du DAC.

L'introduction de la comptabilité analytique d'exploitation (CAE) a été repoussée à 2006 pour les Musées d'art et d'histoire et le Musée d'ethnographie, et à une date ultérieure pour le Service des bibliothèques et discothèques municipales (BMU).

Degré de réalisation

2200.02 En collaboration avec le Contrôle de gestion, optimiser l'utilisation des ressources humaines et financières disponibles.

Ce travail est réalisé en interne et sera développé en 2006.

2300.01 Recadrer les objectifs.

Les objectifs des manifestations du département ont été revus en fonction des moyens financiers disponibles.

2300.02 Superviser les budgets et les cahiers des charges.

L'analyse budgétaire de la Fête de la musique a permis de contenir la taille de manifestation. Il en va de même pour la Fureur de lire.

2300.03 Adapter l'offre culturelle aux ressources humaines et financières disponibles.

Le travail réalisé dans le cadre du projet Re.Nou.Vo a permis de mettre en évidence la nécessité de diminuer le nombre d'expositions temporaires, afin d'obtenir une meilleure adéquation entre l'offre et les ressources disponibles.

2400 Renforcer la cohésion du département et la coordination des Domaines.

Les séances de Domaines (toutes les trois semaines) et les séances de département (une à deux par année) permettent de renforcer la cohésion du département. De plus, un travail de cohérence entre les sites Internet des musées est en cours.

3000 Relations extérieures

3100.01 Terminer la refonte de l'image du DAC.

Les objectifs de la charte graphique de la Ville de Genève ont été appliqués. Le Musée d'ethnographie a adopté une nouvelle ligne graphique, tout en respectant la charte graphique de la Ville.

3100.02 Mettre en service le nouveau site Internet.

Le nouveau site Internet a été mis en ligne en septembre. Nouveau design, navigation facilitée, nouvelles rubriques, le site propose une vue d'ensemble de l'actualité culturelle genevoise et présente le DAC et les prestations qu'il offre.

Degré de réalisation

Degré de réalisation

3100.03 Développer la communication avec les partenaires du DAC, en particulier les subventionnés.



Un dépliant sur les procédures de subventionnement a été publié et diffusé.

3200.01 Représenter le DAC lors des inaugurations, vernissages et autres manifestations culturelles qui auront lieu en 2005.



La co-directrice et le co-directeur ont représenté le DAC lors des inaugurations, vernissages et autres manifestations.

3200.02 Représenter la Ville de Genève dans différents conseils de fondation et dans les groupes de travail Ville - Etat - ACG.



La co-directrice et le co-directeur ont représenté la Ville de Genève dans les conseils de fondation de l'OSR, du Grand Théâtre et de la Fondamco (Fondation Mamco, créée par une loi cantonale au 1^{er} janvier 2005).

Des groupes de travaux Ville - Etat - ACG se sont réunis concernant les projets de Nouvelle Comédie et de Maison de la danse. En ce qui concerne le projet Bibliothèque de Genève, il a été abandonné (cf. objectif 1200).

D'importantes collaborations avec l'ACG ont eu lieu dans le cadre des nouvelles conventions sur les Bibliobus.

3300.01 Développer la Conférence culturelle genevoise en associant la Ville d'Annemasse et le Canton de Vaud.



Seules deux communes se sont déclarées prêtes à participer à la Conférence culturelle (Lancy et Plan-les-Ouates), ce qui nécessitera de trouver d'autres formes pour sa mise en œuvre.

Suite à la signature de la Convention de coopération culturelle, les collaborations avec la Ville d'Annemasse et ses principaux acteurs culturels (Château Rouge et la Villa du Parc) sont désormais régulières. Par contre, un changement de Magistrat à la tête du département chargé de la culture dans le Canton de Vaud a provisoirement suspendu les souhaits de collaboration avec ce canton.

3300.02 Renforcer les collaborations avec le DIP, en particulier concernant l'accueil des écoles dans les musées.



La mise en place du groupe Ecole-Musée s'avère bénéfique, tant dans la diffusion de l'information que dans les implications au niveau de la formation et des contacts avec les autorités du DIP. La fréquentation des musées pour les visites scolaires des classes primaires est en légère augmentation. En 2006, de meilleures synergies seront mises en place pour le cycle d'orientation et le post-obligatoire.

3300.03 Mettre en place une offre touristique combinée « hôtel+exposition » avec l'Office du tourisme et la Société des hôteliers genevois.



Cette offre a été mise en place, mais elle n'a malheureusement pas connu un grand succès.

3300.04 Développer une stratégie de communication au-delà de Genève.



La campagne d'affichage « Genève, Ville de culture » a été étendue à la Suisse alémanique et au Tessin.

VARIATION DE PERSONNEL

cf. objectif 1100.

VARIATION DE LOCAUX

-

AGENDA 21

La Direction souhaitait adopter un programme ayant pour objectif d'inscrire les critères du développement durable dans tous les domaines d'activité du département. Cet objectif n'a pas pu être réalisé, car le travail de l'administrateur Agenda 21 n'a pas abouti. Suite à cet échec, la Direction a mis en place un nouveau fonctionnement pour promouvoir l'Agenda 21 dans le domaine culturel, en nommant une correspondante à 20% et un expert Agenda 21 pour faire le lien avec l'unité Agenda 21 du CA. La correspondante Agenda 21 a également 20% de son temps de travail qui est affecté à la promotion de l'Agenda 21 au sein du DAC. Il s'agit à la fois d'identifier les actions Agenda 21 spécifiques aux institutions du DAC et de les mettre en valeur, tout comme de faire le point sur la mise en œuvre des aspects environnementaux de l'Agenda 21 (tri des déchets, économies d'énergie, etc.). Pour la première fois avec le rapport à l'appui des comptes 2005, un état des lieux de ce qui est pratiqué dans chaque service du DAC sera remis au CM.

L'inventaire du projet « accès facilité aux lieux culturels des personnes handicapées et à mobilité réduite » a été finalisé, et une demande de crédit pour les travaux de réhabilitation est en cours d'élaboration au Département 2. Sur le site Internet du DAC, le public peut avoir accès à toutes les données sur l'état des lieux de l'accessibilité des 51 bâtiments culturels de la Ville.

La Direction avait également comme objectif de coopérer avec le Service de l'énergie pour atteindre une diminution de 10% des charges énergétiques du Département. Or, il s'avère que cet objectif n'est pas atteignable pour lui-même. A la place, le Service de l'énergie a proposé de réaliser un état des lieux complet du chauffage et de la consommation d'électricité. Sur la base de ce rapport, qui sera disponible début 2006, un gros équipement sera passé en revue et des actions seront mises en œuvre pour les plus gros enjeux. Parallèlement, chaque service analysera ses habitudes de consommation et fera des propositions afin d'agir directement sur les comportements individuels.

La direction du dossier « pour que pousse coquelicot » a été transmise à M. Ferrazino lorsque la problématique de la décontamination et de l'assainissement du site est apparue.

Domaine art et culture

Service administratif et technique

Degré de réalisation

Degré de réalisation

1000 Logistique

1100.01 Adaptation des workflows SAP à la structure de fonctionnement du domaine art et culture.



La structure des workflows est totalement calquée sur l'organigramme du Domaine art et culture. La validation des bons et factures respecte la hiérarchie des trois services concernés. Cette structure respecte leur autonomie, tout en répondant aux besoins de centralisation liés à la gestion de l'ensemble du Domaine par le SAT.

1100.02 Poursuite du déploiement du PIQ par le renouvellement partiel du parc informatique (écrans plats).



Cet objectif est englobé dans l'objectif général de renouvellement périodique du parc informatique de la Ville de Genève par la DSI. Les demandes ponctuelles du SAT ont toutes été acceptées.

1200 Redéfinition du cahier des charges de chaque fonction.



Chaque cahier des charges est revu, notamment à l'occasion des mises au concours et des évaluations de fonction. Compte tenu du nombre de collaboratrices et collaborateurs concernés, cette révision se poursuivra en 2006.

1300 Mise en place d'une comptabilité analytique orientée spectacle/manifestation.



L'exercice 2005 s'achève par le premier bouclage des comptes effectué sur la base d'une comptabilité analytique détaillée. L'année 2006 permettra d'utiliser cette information comme outil d'aide à la décision et de réaliser les premières comparaisons.

2000 Subventionnés

2100 Amélioration du suivi des subventionnés notamment par la mise en place d'un monitoring sur le site Internet.



La mise en ligne des nouvelles procédures de demande de subventionnement améliore le suivi des subventionnés.

2200 Pérennisation de la réforme du fonctionnement des Ateliers de décors de théâtre introduite en 2004 et adaptation des besoins en main-d'œuvre temporaire.



L'augmentation du volume de travail effectué est substantielle (+20%), mais plusieurs collaboratrices et collaborateurs sont tombés malades ou ont été accidentés. Le recrutement de personnel temporaire n'a pas permis de combler en totalité ces absences.

3000 Scènes culturelles

3100.01 Adaptation des structures de fonctionnement pour répondre à l'augmentation de l'occupation des salles de spectacle, notamment par l'augmentation de la mobilité des équipes.



Cette adaptation a permis d'intégrer la gestion de la salle Pitoëff sans création de ressources supplémentaires.

3100.02 Uniformisation des procédures de gestion des agendas de salles, décentralisation de la tenue des agendas et centralisation du contrôle des contrats.



La tenue des agendas est décentralisée dans les salles et les procédures de location sont les mêmes pour chaque salle. Les contrats sont basés sur des principes communs.

3200 Rationalisation du déploiement du personnel de salle.



Chaque poste a été repensé et l'encadrement renforcé.

3300.01 Développement du réseau de billetterie.



Le réseau a été renforcé par la création d'un nouveau point de vente à la Maison des arts du Grütli. La section billetterie des scènes culturelles a informatisé et pris en charge la vente des billets du Théâtre du Grütli avec l'appui de leur personnel. Cette collaboration a permis de renforcer l'équipe en place sans engager de dépenses supplémentaires.

3300.02 Renforcement de la capacité d'intervention des équipes de régisseurs nomades.



La capacité d'intervention technique a été renforcée par la création d'une équipe d'éclairagistes venant compléter l'équipe de sonorisation.

Degré de réalisation

3300.03 Réalisation d'exercices d'évacuation des salles de spectacles.



Seule la première étape de ce processus a été réalisée : la formation continue des huissiers sur les consignes de sécurité et d'évacuation ainsi que la formation des nouvelles collaboratrices et nouveaux collaborateurs.

4000 Conseil

4100 Sécurisation de l'accès à la Maison des arts du Grütli par la redéfinition de la responsabilité et du rôle des utilisatrices et utilisateurs, afin d'éviter les déprédations.



Mise en place d'un centre d'accueil et de sécurité assurant une permanence totalisant plus de 5'400 heures de présence réparties sur les 365 jours de l'année.

4200 Mise en place d'une structure opérationnelle de remplacement en cas d'absence.



Le Service administratif et technique assure une prise en charge continue de ses dossiers tout au long de l'année, y compris durant les vacances des collaboratrices et collaborateurs qui désignent obligatoirement un-e remplaçant-e.

Le remplacement lors d'absences non planifiées pose encore quelques problèmes notamment pour les postes devant assurer une permanence (réception, courrier, etc.) et nécessitant une certaine formation. Des collaboratrices et collaborateurs d'appoint sont formés pour pouvoir entrer en fonction immédiatement.

4300 Réalisation d'indicateurs de fonctionnement et de tableaux de bord.



L'unité de Recherche et d'études fonctionnelle (Réf) a fourni de nombreux rapports sur les activités du Domaine art et culture ainsi que sur l'ensemble du Département des affaires culturelles.

Degré de réalisation

9000 Gestion du service

9100 Mise en place de mesures garantissant la qualité des prestations du service, notamment en évitant les surcharges permanentes et le maintien d'un état d'urgence chronique.



L'organisation du travail au sein du Service administratif et technique a permis d'instaurer un mode de fonctionnement limitant l'urgence aux seuls impondérables. Globalement, la situation est bonne et de nombreux efforts sont déployés pour assurer la cohésion interne ainsi que la motivation et la satisfaction des collaboratrices et des collaborateurs.

VARIATION DE PERSONNEL

VARIATION DE LOCAUX

Les nouveaux locaux ont permis de centraliser le matériel technique du personnel nomade qui était disséminé dans de nombreuses salles et entrepôts. Cette gestion centralisée a permis d'économiser de nombreuses heures de manutention et de déplacements inutiles.

AGENDA 21

La totalité des lieux culturels gérés par le service recycle le papier. Les économies d'énergie n'ont pas encore pu être quantifiées. Toutefois des efforts particuliers ont été observés autant dans l'utilisation quotidienne que dans la réalisation de nouvelles installations.

Domaine art et culture

Service de la promotion culturelle

Degré de réalisation

Degré de réalisation

1000 Missions de promotion

1100.01 Créer une signature département des affaires culturelles (DAC) pour les grandes manifestations.

En raison de la mise au point de la nouvelle identité visuelle Ville de Genève, le nouveau logo a été appliqué sur les supports promotionnels des manifestations organisées par le DAC.



1100.02 Mettre en ligne le nouveau site Internet du Département des affaires culturelles.

Le nouveau site Internet a été mis en ligne en septembre. Nouveau design, navigation facilitée, nouvelles rubriques, le site propose une vue d'ensemble de l'actualité culturelle genevoise et présente le DAC et les prestations qu'il offre. En moyenne, le site reçoit 10'000 visiteuses et visiteurs par mois.



1100.03 Produire un court film promotionnel Genève, ville de culture.

Le film est en cours de réalisation.



1100.04 Installer des écrans de diffusion dans de nouveaux lieux.

Des écrans de diffusion ont été installés au Musée d'art et d'histoire, au Jardin botanique, à la Maison des arts du Grütli, au Casino Théâtre et à l'Alhambra. L'actualité culturelle est diffusée mensuellement.



1100.05 Editer la plaquette présentant les travaux d'artistes plasticiennes et plasticiens des ateliers du Grütli 2002-2003.

La plaquette présentant les travaux des artistes plasticiens des ateliers du Grütli durant les années 2002 et 2003 a été publiée en collaboration avec le Fonds municipal d'art contemporain (FMAC) en janvier à 1'000 exemplaires.



1100.06 Promouvoir Découvrir-Redécouvrir, une exposition d'artistes actives et actifs à Genève au Musée Rath.

Le Service de la promotion culturelle a assuré la campagne de promotion de l'exposition Découvrir-Redécouvrir, qui a accueilli plus de 10'000 visiteuses et visiteurs entre le 15 et le 27 février 2005.



1200 Organiser un concours de graphistes pour la nouvelle identité visuelle de La Fureur de lire et assurer la promotion de la manifestation.

Un concours a été organisé pour la nouvelle identité de l'édition 2005 de la Fureur de lire sur le thème «Coté jardin(s)». Vincent Fesselet de la Fonderie, le lauréat, a décliné son visuel sur tous les supports promotionnels.



1300 Promouvoir Danses en été.

Les Danses en été ont finalement été organisées par l'association pour la danse contemporaine (ADC) à la Villa Bernasconi de Lancy. Le programme a été mentionné dans la brochure de présentation des Musiques en été.



1500 Actualiser et rééditer la brochure de présentation des salles de spectacle à Genève.

La brochure présentant les salles de spectacle a été complétée et rééditée en décembre à 20'000 exemplaires.



2000 Missions en faveur du public

2400 Faire réaliser une enquête sur les publics d'une institution du Département des affaires culturelles.

Deux étudiants en sociologie ont mené une enquête sur le public du Musée d'art et d'histoire.



9000 Gestion du service

9200.01 Tenir à jour les cahiers des charges et réaliser les évaluations.

Un entretien d'évaluation a été réalisé avec chaque collaboratrice ou collaborateur du service.



9200.02 Développer les compétences professionnelles et humaines du personnel par la formation.

41 jours de formation pour l'ensemble du service en 2005.



9200.03 Accueillir et former deux stagiaires.

Deux stagiaires (Ecole Supérieure de commerce et DEA communication) ont été accueillis en 2005.



VARIATION DE PERSONNEL

-

VARIATION DE LOCAUX

-

AGENDA 21

Les mesures favorisant l'accès des publics à la vie culturelle genevoise ont été développées en 2005:

- en faveur des personnes âgées:
Cinéma des aîné-e-s: 2'380 spectatrices et spectateurs (2'452 en 2004); achat et diffusion de 600 cartes d'accès aux répétitions de l'Orchestre de la Suisse Romande (400 les années précédentes); achat de 24 représentations en matinée (23 en 2004, 14 en 2003); subventionnement de billets individuels dans des théâtres: 2'814 spectatrices et spectateurs (1'387 en 2004), à l'opéra: 1'586 spectatrices et spectateurs (920 en 2004), aux Concerts du dimanche au Victoria Hall: 2'318 billets (2'638 en 2004);
- en faveur des organismes sociaux:
Invitations remises à des associations du Forum contre l'exclusion, ainsi qu'à d'autres associations et organismes de soutien de personnes en difficulté: 1'904 invitations (1'529 en 2004); mise en place du Chéquier culture pour les personnes à revenu modeste;
- en faveur des jeunes:
35'798 billets jeunes subventionné-e-s (29'320 en 2004); 944 cartes 20 ans/20 francs vendues soit au total 5'175 cartes vendues depuis 2001 et près de 3'500 billets 20 ans/20 francs vendus (2'500 en 2004).

Domaine art et culture

Service aux artistes et acteurs culturels

Degré de réalisation

Degré de réalisation

1000 Mise en place de la politique culturelle

1100.01 Formaliser les liens avec les autres départements pour les manifestations transversales (Yeux de la ville, Marchés des quatre saisons, Semaine de la mobilité, La Ville est à vous).



Un calendrier de toutes les manifestations a été réalisé et est régulièrement tenu à jour par le DAC.

Excellente collaboration concernant la Semaine de la mobilité et la Fureur de lire, aucune collaboration concernant les Yeux de la Ville.

Une étude est en cours pour la mise en place de procédures entre le Fmac et les manifestations et projets du Département de l'aménagement, des constructions et de la voirie.

1100.02 Créer un groupe de réflexion sur les enjeux liés au projet Bibliothèque de Genève.



Le projet Bibliothèque de Genève n'a pas abouti.

1100.03 Développer la mise en valeur des bourses.



En 2006, il est prévu d'intégrer l'exposition du Centre d'art contemporain (CAC) présentant les bourses Berthoud, Lissignol, Chevalier et Galland à la MAC_06 (manifestation d'art contemporain réunissant plusieurs acteurs de l'art contemporain à Genève). Cela amènera un gain de visibilité pour le CAC, les artistes et les bourses de la Ville de Genève. Cette mise en valeur sera également poursuivie avec les autres bourses.

1100.04 Stimuler les projets Maison de la danse, Nouvelle Comédie et Bac+3.



Ces trois projets ont connu des développements importants en 2005: Maison de la danse: les crédits de la Ville de Genève ont été mis à niveau, et le crédit d'étude sera soumis au CM de la Ville de Lancy en mars 2006. Nouvelle Comédie: le groupe de travail a pu déterminer la faisabilité de la réalisation du bâtiment sur le site de la gare des Eaux-Vives.

BAC+3: un projet culturel concret est en préparation, l'étude de faisabilité pour l'aménagement des espaces libérés par le Musée Tua a démarré, et le CM a voté un premier budget de 300'000 francs pour 2006.

1100.05 Evaluer les mesures prises en faveur du théâtre populaire (Casino Théâtre; Théâtre Pitoëff).



La venue du Théâtre en Cavale à Pitoëff s'avère tout à fait positive. En 2005, 117 représentations publiques ont été données, qui ont permis d'assurer 211 semaines de travail à 56 intermittent-e-s du spectacle. La compagnie a pu engager en permanence trois collaboratrices et collaborateurs à temps partiel (1,3 poste en tout). Il est à noter que de nombreux bénévoles concourent à l'accueil du public. De 2004 à 2005, le nombre d'abonné-e-s est passé de 43 à 248 et le public a doublé, de 4'118 spectatrices et spectateurs durant la saison 2003-2004 à 9'080 pour la saison 2004-2005.

Les données manquent encore pour évaluer l'impact des mesures prises au Casino-Théâtre qui a accueilli une demi-saison de la Compagnie Confiture, en plus de la Revue et du festival «Voix de fêtes».

1100.06 Revoir les règlements, commissions de préavis et jurys dans le domaine des arts vivants.



Les règlements revus entrèrent en vigueur en 2006.

1100.07 Suivre le projet d'œuvre d'art «Bienvenue à Genève» à la gare Cornavin.



Un jury a été constitué pour le concours d'architecture, mais un recours a suspendu la poursuite du projet.

1200.01 Participer à la mise en œuvre des collaborations transfrontalières ou régionales (Ville d'Annemasse, Etat de Vaud).



Les collaborations avec la Ville d'Annemasse et ses principaux acteurs culturels (Château Rouge et la Villa du Parc) sont désormais régulières. Par contre, un changement de Magistrat à la tête du département chargé de la culture dans le Canton de Vaud a provisoirement suspendu les souhaits de collaboration avec ce canton.

1200.02 Suivre le second procès intenté contre la Ville concernant l'indemnisation suite aux prétendues nuisances de l'Usine.



La partie adverse a été déboutée en première instance et n'a pas fait recours.

2000 Application de la politique culturelle	Degré de réalisation	2100.07 Procéder aux premières évaluations de conventions de subventionnement (OSR, L'OCG, La Bâtie, Théâtre de Carouge), en vue de leur renouvellement.	Degré de réalisation
2100.01 Améliorer l'information sur les procédures de subventionnement. Un dépliant spécifique a été publié et diffusé. La refonte du site Internet du DAC a permis d'améliorer les indications relatives à ce sujet.	●	Toutes les conventions de subventionnement arrivées à échéance en 2005 ont été évaluées (OSR, L'OCG, Théâtre de Carouge, AMR). L'évaluation de la convention de La Bâtie aura lieu en 2007, car la durée de validité de cette convention a été prolongée de deux ans en raison des changements intervenus à la direction du Festival.	●
2100.02 Soutenir de nouveaux comités de quartier dans le cadre de la Ville est à vous. Trois nouveaux comités de quartier ont été soutenus: Servette-Geisendorf, Eaux-Vives et La Concorde.	●	2100.08 Négocier de nouvelles conventions de subventionnement.	●
2100.03 Créer des outils d'appréciation pour les manifestations subventionnées. Un tel outil s'est avéré trop lourd à utiliser et a été abandonné pour éviter une surenchère bureaucratique. Il aurait en effet fait doublon avec les outils utilisés actuellement (contrôle des comptes, évaluation qualitative, prise en compte des coûts globaux des manifestations), qui restent bien entendu en vigueur.	○	Les conventions de subventionnement suivantes ont été signées en 2005. L'OCG (2 ^{ème} convention), AMR (2 ^{ème} convention), ASMV, Mamco (avec création d'une fondation de droit public), OSR (avenant à la convention 2002-2005 prolongeant sa durée de validité jusqu'au 31 décembre 2006).	●
2100.04 Renforcer la visibilité du Département sur les supports de communication des subventionnés. La nouvelle charte graphique de la Ville est parvenue tardivement, mais elle a été transmise aux subventionnés (par le Centre multimédia). Dans les lettres d'attribution figure l'obligation de mentionner le soutien de la Ville de Genève dans tous les supports de communication des subventionnés.	◐	2100.09 Préparer le renouvellement des directions du Théâtre du Grütli et du Théâtre de l'Orangerie. La nouvelle direction du Théâtre du Grütli a été désignée. Elle entrera en fonction en juillet 2006, avec un projet original qui permettra à des compagnies indépendantes non seulement de présenter un spectacle dans la grande salle, mais aussi de travailler en « laboratoire », dans la salle du 2 ^{ème} étage, avec des partenaires très divers (musiciennes et musiciens, plasticiennes et plasticiens, vidéastes, ainsi que des historiennes et historiens du théâtre, philosophes, etc.). Une part de ce « chantier permanent » sera publique. Les travaux de rénovation de l'Orangerie, souhaités en 2006, ont été renvoyés. De ce fait, le renouvellement de la direction du Théâtre a été renvoyé d'une année. Pour l'été à venir, un groupe de travail réunissant des écrivain-e-s et des hommes et femmes de théâtre prépare une saison intérimaire (spectacles de théâtre, lectures, débats, etc.).	●
2100.05 Conforter la prise en considération et le soutien des musiques actuelles. Une convention de subventionnement quadriennale a été signée avec l'Association pour le soutien à la musique vivante (ASMV) et les subventions attribuées à cette association ont été sorties des fonds généraux pour devenir nominales dès 2006.	●	2100.10 Evaluer les premières expériences de la « Maison de la danse » aux Eaux-Vives. Le travail de l'ADC est suivi par le DAC. Comme tout se passe bien, l'évaluation formelle est apparue prématurée.	◐
2100.06 Augmenter dans le fonds général pour la musique la part des subventions dévolues aux musiques émergentes. La part des subventions dévolues aux musiques émergentes dans le fonds général pour la musique fluctue en fonction des demandes reçues et des moyens à disposition.	●		

	Degré de réalisation		Degré de réalisation
2200.01 Suivre les dossiers immobiliers : Victoria Hall, salle Ernest-Ansermet, Alhambra, bâtiment d'art contemporain, Théâtre de l'Orangerie et Maison du Grütli.			
Les dossiers sont en cours.			
2200.02 Etudier le projet d'affectation du mazot et de l'ancienne « gare » au Parc des Eaux-Vives à un espace dévolu au conte et à la poésie.			
Les surfaces, les volumes et l'environnement s'avèrent inadaptés.			
2200.03 Evaluer le mode d'attribution du troisième studio de danse du Grütli.			
Après un début difficile, le taux d'occupation de ce studio est désormais maximal, à la pleine et entière satisfaction des utilisatrices et utilisateurs.			
2200.04 Veiller, conjointement à d'autres services de l'Administration, au respect des normes de sécurité.			
Le SAAC a notamment collaboré avec les services concernés pour la mise en place de normes de sécurité dans le cadre de l'accueil d'un nouvel occupant, « La Bulle d'air » (public enfants), à la Villa Dutoit.			
2300.01 Etudier l'hypothèse d'un déplacement du site de la Fête de la musique.			
Un groupe de réflexion s'est penché sur cette question. Il est arrivé à la conclusion que les désavantages d'un changement de site seraient plus nombreux que les avantages. Cette hypothèse a donc été abandonnée.			
2300.02 Rattacher la Coordination de la Fête de la musique au SAAC.			
L'unité de coordination de la Fête de la musique est désormais rattachée au SAAC.			
2300.03 Adapter et appliquer à certaines manifestations les outils développés pour la Fête de la musique.			
La méthode de calcul des coûts complets des manifestations, développée pour la Fête de la musique, a été appliquée à la Fureur de lire et a démarré pour la Ville est à vous. En 2006, elle sera appliquée à la Nuit de la science.			
		2300.04 Doter les manifestations organisées par le Département d'éléments d'identité visuelle reconnaissables.	
		Suite à la mise au point de la nouvelle identité visuelle Ville de Genève, le nouveau logo a été appliqué sur les supports promotionnels des manifestations organisées par le DAC.	
		2300.05 Organiser la Fureur de lire 2005.	
		La Fureur de lire 2005 s'est déroulée du 21 au 25 septembre dans 40 lieux, dont la Maison communale de Plainpalais.	
		2300.06 Mettre en place un cycle de lectures « transcantonal » Vaud-Genève.	
		Le premier cycle n'a pas pu être organisé en 2005. Il devrait avoir lieu en 2006, à une date qui n'est pas encore déterminée.	
		2300.07 Développer le concept animations - expositions autour des Prix de la Ville de Genève pour la bande dessinée.	
		Outre l'exposition des nominé-e-s à la galerie Papiers Gras, l'édition 2005 a connu deux nouveautés :	
		1) l'exposition de l'ensemble des travaux des participant-e-s au Prix Töpffer dans la salle d'expositions de l'Ecole des arts appliqués,	
		2) l'intégration d'un nouveau site, « la Fosse » à Artamis, qui a accueilli une installation réalisée par le groupe Ecatombe, représentant des nouvelles émergences de la BD et de l'illustration locales.	
		2300.08 Organiser et effectuer le suivi logistique (concours, jurys, promotion, ...) de la manifestation Découvrir-Redécouvrir, exposition d'artistes actifs à Genève au Musée Rath.	
		L'exposition a été réalisée du 14 au 28 février au Musée Rath. Elle a connu un immense succès public (plus de 10'000 visiteuses et visiteurs).	
		2300.09 Collaborer avec l'Ecole supérieure des beaux-arts (ESBA) et les HES dans le cadre des « Yeux de la Ville ».	
		Cet objectif a été transféré sur un projet d'intervention artistique pour le passage des Grottes (collaboration entre le Fmac, le DACV et l'ESBA), pas lors des Yeux de la Ville.	

	Degré de réalisation		Degré de réalisation
2400.01 Créer un catalogue des films subventionnés disponibles.			
La dispersion des films rend difficile, voire illusoire, la réalisation d'un tel catalogue. Cette question sera reprise en 2006 par une association subventionnée.			
2400.02 Faire évoluer la collaboration avec le Service des écoles pour la surveillance des œuvres du Fmac situées dans les préaux et dans les bâtiments scolaires.			
Cet objectif a été transféré à la « commission jeux » inter-départementale fraîchement créée, intégrant la sécurité et la surveillance des œuvres à caractère ludique.			
2500.01 Mettre en place un dispositif de diffusion des films genevois à Genève et à l'extérieur.			
En juin, le DAC a accompagné la réalisation d'une nouvelle manifestation cinématographique destinée à remplir cet objectif.			
2500.02 Réaliser une brochure de présentation des acteurs et des activités liés au livre à Genève.			
Une banque de données concernant les milieux du livre et de l'édition à Genève a été réalisée. Elle n'a pas été imprimée, car il s'est avéré préférable de la mettre en ligne sur le site Internet du DAC, ce qui permettra des mises à jour régulières. Néanmoins, une brochure de présentation des activités liées au livre durant l'année 2005 a été imprimée.			
2500.03 Mettre en production le gestionnaire informatisé des prêts des œuvres du Fmac.			
La mise en production n'est pas réalisée. Le gestionnaire est toujours à l'état de test entre la DSI et le Fmac.			
2500.04 Etudier et proposer une nouvelle signalétique des œuvres du Fmac dans l'espace public.			
Cet objectif sera réalisé ultérieurement, en tenant compte de la nouvelle charte graphique de la Ville.			
		2500.05 Editer la publication du catalogue Fmac 1991-2004 imprimé.	
		Cette publication a paru en septembre 2005 avec en supplément un DVD, comprenant un outil de recherche sur la collection et permettant notamment la consultation de plusieurs illustrations et d'extraits des vidéos. La diffusion est assurée en librairie pour un large public.	
		2500.06 Publier une plaquette des travaux des artistes plasticiennes et plasticiens au bénéfice des ateliers du Grütli.	
		Une publication sur les artistes des ateliers du Grütli, période 2003-2004, a paru en février 2005. Elle fait partie de la collection des Cahiers d'ateliers pour plasticiennes et plasticiens (trois cahiers déjà parus).	
		2500.07 Intensifier les actions de médiation culturelle autour des œuvres d'art contemporain (collection Fmac).	
		Une médiation a été organisée autour de l'exposition de la collection Fmac à la Villa du Parc à Annemasse: visites guidées pour le public et deux soirées de projections de vidéos d'artistes, avec des tables rondes, en collaboration avec Ciné Actuel, Annemasse.	
		2500.08 Réaliser une exposition d'œuvres choisies de la collection Fmac à la Villa du Parc à Annemasse.	
		Cette exposition a eu lieu d'avril à juin 2005.	
		2500.09 Participer aux Journées Européennes du Patrimoine (visites guidées de la collection Fmac).	
		Trois visites-conférences, pilotées par le Fmac, ont été organisées sur le bâtiment de l'Usine, sa transformation architecturale, son contenu et sur l'intervention artistique de Hans Walter Graf sur les façades du bâtiment.	
		2500.10 Participer au programme de l'ASPIC (promenades guidées à vélo dans la ville) dans le cadre de la Semaine de la mobilité.	
		Le Fmac a organisé un parcours guidé, à vélo, avec des explications sur plusieurs œuvres du Fmac situées dans l'espace public.	

VARIATION DE PERSONNEL

Une conseillère culturelle adjointe à 50% a été engagée pour suivre les domaines de la danse, des échanges et des projets socioculturels.

VARIATION DE LOCAUX

-

AGENDA 21

Lors des manifestations publiques du Département, les efforts se poursuivent pour augmenter le taux de recyclage des déchets. A l'occasion de la Fête de la musique, les collaborations ont été excellentes avec le Service de la Voirie pour le tri des déchets et avec le SEVE pour le respect du site des Bastions (propreté, pelouses, arbres). Des directives ont été données au Village des associations concernant l'utilisation de vaisselle compostable, le tri des déchets et la prophylaxie de l'alcoolisme.

Un vade-mecum sur le tri des déchets a été réalisé. Il a été envoyé à tous les subventionnés en janvier 2006.

Domaine des musées

Conservatoire et jardin botaniques

Degré de réalisation

1000 Exploration

1100 Travaux sur le terrain en Europe, à Madagascar et en Amérique du sud.

A relever que dans le cadre du projet de recherche « Flore et Végétation de la région de Daraina » à Madagascar, deux étudiants en thèse (un malgache et un suisse) ont travaillé sur des massifs forestiers inexplorés de la région, effectuant près de 500 récoltes d'herbier et réalisant des relevés de végétation de 100 mètres et des transects de plusieurs kilomètres. L'identification des récoltes du projet se poursuit, et une vingtaine d'espèces nouvelles y ont été mises en évidence.

1200 Travaux d'expertises par l'unité de Conservation dans la région.

Les travaux de suivi des populations d'espèces menacées ont été effectués, de même que les mesures prévues d'entretien de leurs milieux et les récoltes pour la banque de semences. Citons entre autres *Littorella uniflora*, *Ranunculus rionii*, *Inula helvetica*, *Potentilla alba*.

1300 Collecte de graines en vue d'échanges, principalement dans les Alpes.

Les collectes de graines ont permis de couvrir une partie des besoins des Conservatoire et jardin botaniques (CJB), ainsi que l'édition de l'Index *Seminum* en décembre, catalogue permettant l'échange de graines entre Jardins botaniques.

2000 Conservation

2100.01 Bibliothèque: rattrapage du retard pris sur l'entretien des reliures d'ouvrages anciens et de périodiques récents.

Le rattrapage du retard de reliure a commencé comme prévu durant l'année par la préparation de plusieurs trains de reliure attribués à des entreprises de la place. Malheureusement, la totalité du budget n'a pu être utilisée dans l'année, car un des relieurs n'a pas pu exécuter le travail pendant la période comptable.

2100.02 Traitement et classement des collections.

La bibliothèque a retrouvé son effectif complet en 2005. La reprise du catalogage courant des monographies s'est donc déroulée normalement, cela d'autant plus que la bibliothèque a accueilli deux bibliothécaires à mi-temps dès le milieu de l'année dans le cadre du budget extraordinaire obtenu pour le rétrocatalogage électronique de la collection d'avant 1985.

2200.01 Mise en place d'une structure permanente gérant le catalogue informatisé des types de l'herbier et mise à disposition du catalogue sur Internet.

La gestion du catalogue informatisé des échantillons types de l'herbier est opérationnelle (9'200 types saisis, surtout africains, et 5'650 scans réalisés fin 2005). Une maquette du site Internet pour ce catalogue a été développée et acceptée par le personnel scientifique des CJB; sa mise en production est prévue pour le printemps 2006. Le montant total de types est estimé à 300'000 (le nombre de types reflète la valeur intrinsèque d'un herbier).

2200.02 Refonte du catalogue informatisé des collections vivantes, dans le but de faciliter la gestion des collections vivantes et de rendre certaines de ces données accessibles au grand public.

Un cahier des charges pour le futur catalogue informatisé des collections vivantes a été réalisé en partenariat avec l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs du Jardin. Sur la base de ce cahier des charges, le Système d'Informations Botaniques de Genève (la base de données de gestion des collections des CJB) a été adapté. En parallèle, la réalisation des interfaces de saisie et de consultation a été prise en charge par un intervenant externe depuis septembre. La mise en production est prévue pour le printemps 2006.

2300 Travaux sur les collections par des experts extérieurs au service.

A relever le passage de deux experts invités dont le travail est une contribution notable à la mise en valeur des collections:

- le Dr George STAPLES (Bishop Museum, Honolulu, Hawaii, USA), spécialiste de la famille des Convolvulacées, a travaillé en priorité et en lien avec le projet Flora del Paraguay sur le matériel d'Amérique du sud, ainsi que sur le matériel d'Asie et Océanie et les herbiers historiques;

Degré de réalisation

Degré de réalisation

Le bilan se mesure par l'amélioration de l'information contenue sur nos échantillons d'herbier et par une publication (parue fin 2005) dans Candollea (en collaboration avec le conservateur principal des herbiers) sur les types de Convolvulacées de l'herbier historique Burman;

- le Prof. Michel PIMENOV (Jardin Botanique de l'Université d'Etat, Moscou), autorité mondiale en matière d'Ombellifères, a travaillé sur les types d'Ombellifères de la Flore d'Orient de Boissier, en vue d'une publication dans Candollea (la revue scientifique éditée par les CJB); il a inventorié de nombreux types dans la Collection générale et dans l'herbier de Candolle et pu compléter son monumental «Catalogue des Ombellifères d'Asie», à paraître dans Boissiera (revue également éditée par les CJB);
- On notera encore que le Congrès international de Botanique (Vienne) en juillet a conduit plus d'une septantaine de spécialistes à venir consulter les collections des CJB avant ou après le congrès, ceci en plus des visiteurs et visiteurs habituels.

3000 Recherche

3100.01 Travaux d'édition dans le cadre du projet Flore de Corse

Le manuscrit d'un ouvrage décrivant la Flore de Corse est terminé. A noter dans le cadre de ce projet la publication d'une nouvelle espèce: *Orobancha cyrnea*.

3100.02 Travaux sur la check-list des plantes à fleur du Paraguay: fin des monocotylédones et début des dicotylédones.

Ce travail qui dresse pour la première fois la liste des espèces d'une région à biodiversité menacée avance bien. Les espèces de monocotylédones sont terminées.

3200 Participation des scientifiques au congrès international de botanique de Vienne, Autriche (congrès ayant lieu tous les 6 ans).

Huit collaboratrices et collaborateurs des CJB, à des titres divers, ont fait le déplacement. Ce congrès permet de faire l'état de la question sur la recherche en botanique et plus particulièrement la systématique. La première semaine est traditionnellement consacrée à la révision du Code de nomenclature, l'ouvrage de référence qui depuis 1867 règle la façon dont on nomme les plantes. 626 propositions de modification étaient soumises au vote de près de 250 membres de l'IAPT.

Degré de réalisation

Genève a pu faire entendre sa voix, d'autant plus qu'elle possède sept voix institutionnelles lors des votes, soit le maximum possible. Cette dotation est une reconnaissance internationale de la valeur des collections et de la qualité des recherches des CJB.

3300 Enseignement universitaire selon la convention passée avec l'Etat.

L'enseignement a été donné normalement à environ 100 étudiant-e-s réparti-e-s entre la pharmacie et la biologie.

4000 Communication

4100.01 Nouvelle signalétique du Jardin botanique et interprétation des sites « serre tempérée », « rocailles » et « école de systématique ».

Le projet a été reporté en 2007, faute de temps à disposition pour mener à bien un projet de qualité.

4100.02 Inauguration de la 4^{ème} voie CFF.

Cet espace a été inauguré en juin 2005 par le CA.

4100.03 Réfection du sol de la place de jeux.

Un projet de réhabilitation complet de la place de jeux est en cours. Certains éléments pour cette nouvelle place ont déjà été achetés.

4200.01 Exposition botanique commune avec le Jardin botanique de Lyon.

L'exposition « Ambiguë, la relation plante-insecte » a attiré un nombreux public aux CJB (environ 30'000 personnes), et a eu un très gros impact en terme de visibilité médiatique. Cette manifestation représente un exercice réussi d'utilisation du Jardin botanique comme plateforme transdisciplinaire, en particulier avec d'autres musées de la Ville de Genève.

4200.02 Organisation des expositions de la Salle du Chêne.

Douze expositions ont été organisées. Ces expositions permettent d'attirer un public différent et d'offrir des expositions variées au cours de l'année.

	Degré de réalisation
<p>4200.03 Participation aux Journées du développement durable.</p> <p>Cette participation s'est faite en collaboration avec le Service des espaces verts et de l'environnement (SEVE) et le chimiste cantonal sur le thème du traitement alternatif des espaces publics jardinés (sans pesticide, techniques alternatives, etc.).</p>	●
<p>4200.04 Participation à la Marche de l'Espoir.</p> <p>Le Jardin est un des lieux clé de la Marche de l'Espoir, ce qui renforce la présence des CJB et du Botanic Shop auprès du grand public.</p>	●
<p>4200.05 Présentation d'un stand aux Florales 2005.</p> <p>Un stand en commun a été élaboré avec le SEVE sur la thématique annuelle («relations plantes-insectes») et en réutilisant l'exposition estivale dans un nouveau décor. Près de 300'000 personnes ayant visité ces Florales, un public qui ne fréquente pas forcément les CJB a ainsi pu être touché.</p>	●
<p>4300 Organisation de visites guidées et d'ateliers pour le grand public et les formateurs (DIP).</p> <p>Les «variations botaniques» (visites guidées du mardi à 12h30) ont connu un grand succès (plus de 600 participant-e-s). Nos ateliers de formation continue pour les fonctionnaires (Agenda 21) et les enseignant-e-s ont également eu un grand succès. Nous considérons que ces ateliers ont un effet multiplicateur important pour la démarche en formation à l'éducation environnementale appliquée aux CJB.</p>	●
<p>4400 Participation à la gestion de la Fondation Aubert, de la Fondation Auxiliaire et du Centre du Réseau Suisse de Floristique.</p> <p>A noter que le Centre du Réseau Suisse de Floristique a publié en 2005 la seconde édition d'une liste unifiée des noms botaniques utilisés en Suisse, liste unique de référence qui remplace trois anciennes sources différentes.</p>	●

5000 Protection

	Degré de réalisation
<p>5100.01 Protection de la Nature en Suisse: développement d'une application gérant la couche végétale dans le cadre du Système d'Information du Territoire à Genève et dans la région, en collaboration avec la DSI et le SEVE (Système d'information du patrimoine vert - SIPV).</p> <p>L'année 2005 a été principalement consacrée à la consolidation «administrative» du projet SIPV (comité directeur, groupes de travaux, collaboratrices et collaborateurs, budgets, collaboration avec l'Etat de Genève, stratégie à moyen terme). Des tests sur différentes technologies ont été réalisés. Les principaux éléments sont maintenant en place pour entamer une première phase opérationnelle en 2006.</p>	●
<p>5100.02 Coopération au développement: suite du programme de formation de botanistes et de médiatrices et médiateurs du Sud.</p> <p>A relever quelques résultats très intéressants du programme cadre: publication d'un manuel en Côte d'Ivoire, reconnaissance internationale du travail mené au Sénégal, projets novateurs dans le cadre d'Etnobotanica paraguayana (avec l'«Université populaire de campagne»).</p>	●
<p>5200 Suite de la collaboration avec le Service des forêts, de la protection de la nature et des paysages (SFPNP).</p> <p>La collaboration se poursuit d'une façon très satisfaisante: les CJB apportent leur expertise pour la couche verte du canton, jouant en cela pleinement sa mission «Protéger», mais reçoivent aussi des mandats permettant d'amplifier sa propre recherche. Ainsi, le SFPNP a mandaté les CJB pour effectuer par exemple l'inventaire des mousses et des hépatiques du canton. Ce programme va se dérouler sur trois années.</p>	●

VARIATION DE PERSONNEL

Les CJB ont accueilli deux collaboratrices ou collaborateurs venant d'autres services de la Ville, ceci avec leur poste. Par ailleurs un troisième poste a été attribué afin de pouvoir assurer la mission confiée aux CJB dans le cadre du projet «Patrimoine Vert».

VARIATION DE LOCAUX

Des lignes directrices concernant Bot V (agrandissement de la bibliothèque et de l'herbier, création d'une zone d'exposition et d'une cafétéria publique) ont été étudiées avec le service d'architecture au cours de l'année 2005. Les CJB espèrent que ces travaux permettront de mettre rapidement en route l'organisation du concours d'architecture pour la construction de Bot V et la rénovation de La Console.

AGENDA 21

Une grande partie des activités des CJB répondent naturellement et concrètement aux préoccupations de l'Agenda 21: conservation de la biodiversité, gestion des déchets, éducation environnementale, recyclage généralisé, gestion des énergies, lutte intégrée contre les ravageurs des végétaux, intégration socioprofessionnelle, etc.

Au niveau du Jardin, un groupe de travail, en collaboration avec le SEVE, le Service pompes funèbres et cimetières et le Service des sports s'est par ailleurs penché sur la problématique de l'interdiction de l'utilisation d'herbicide et du désherbage sur les chemins. Dans le même élan, les hortultrices et horticulteurs des CJB ont décidé après une étude approfondie de passer à la lutte biologique en ce qui concerne les insecticides. La lutte fongicide demande encore l'utilisation de produits chimiques, tout en gardant à l'esprit que ceux-ci sont utilisés avec parcimonie. Par rapport aux objectifs :

1. Facette régionale et de proximité
Les points forts sont décrits aux points 1200, 5100.01 et 5200 du présent document.
2. Facette Genève internationale
Les activités de coopération ont bénéficié de moyens supplémentaires à ceux du service provenant du CA (Fonds de coopération de la Ville de Genève), du Canton de Genève et de fondations privées.

Le programme cadre des CJB au Sud basé sur l'ethnobotanique appliquée et l'éducation environnementale a pu être poursuivi avec succès sur les axes suivants :

Paraguay (Asunción) – amélioration de la collection de plantes médicinales du Jardin botanique et des techniques de cultures (broyage-compostage, lombriculture, arboretum) , collaboration active au programme Tesaïreka de la Croix Rouge Suisse, documentation iconographique thématique numérisée, avancement de la rédaction d'un guide des plantes médicinales du Paraguay, nombreux cours et stages, etc.

Bolivie (La Paz) – amélioration et éducation autour des «Jardins ethnobotaniques» de La Paz (jardins éducatifs autour des plantes utiles boliviennes et leurs relations avec la population de La Paz); pôle interactif autour des plantes artisanales boliviennes (fibres, etc.) et du commerce équitable.

Sénégal (Dakar-Hann) – amélioration des collections du Jardin ethnobotanique, équipement du CEEH (jeux, etc.), cours et séminaires, amélioration de la collaboration avec les Eaux et Forêts. Année malheureusement difficile du fait des inondations sans précédent subies par la capitale sénégalaise.

Côte d'Ivoire (Abidjan-Adiopodoumé) – Edition d'un manuel sur la base de l'expérience menée en collaboration avec l'Association Suisse des Sciences Naturelles, programme éducatif interactif pour la sauvegarde de la forêt d'Adiopodoumé mené à son terme.

Ouagadougou (Burkina Faso) – Stage théorique et pratique d'ethnobotanique africaine donné par D. ROGUET à l'IRD pour les collaboratrices et collaborateurs du Parc Bangr'Weoogo et les étudiant-e-s de l'IRD. Installation d'une bibliothèque et d'un herbier pour le parc sous la forme d'un Centre de documentation.

Domaine des musées

Musées d'art et d'histoire

Degré de réalisation

1000 Acquisitions

- 1200 Par le biais de l'indemnité versée par la compagnie d'assurance, procéder à de nouvelles acquisitions pour le Musée de l'horlogerie et de l'émaillerie afin de combler les pertes subies lors du cambriolage du 24 novembre 2002.**



Les indemnités versées par la compagnie d'assurance (1^{er} vol - novembre 2001 et 2^{ème} vol - novembre 2002) ont permis d'acquérir en 2005:

- en ventes aux enchères: neuf montres;
- auprès de marchands: deux montres;
- auprès de particuliers: deux objets.

Des dons sont venus compléter ces achats: treize objets et lots, dont sept dons accordés par les lauréat-e-s du Grand Prix de l'horlogerie 2004. Par le biais de legs, deux pendules et quatre objets sont entrés dans les collections du musée.

2000 Conservation

- 2100.01 Département des beaux-arts, collections d'art ancien: planifier et lancer un programme de restauration d'œuvres phare des écoles hollandaises, flamandes et italiennes.**



Le corpus des 44 œuvres des écoles hollandaise et flamande antérieur à 1620 a fait l'objet d'interventions relevant de la conservation et de la restauration. Le programme de restauration des œuvres de l'école italienne est au stade de la conception.

- 2100.02 Département des beaux-arts, collections des XX^e et XXI^e siècles: mettre en œuvre un programme de conservation des œuvres et archives vidéo.**



La totalité des œuvres vidéo d'artistes a été sauvegardée dans des nouvelles normes par Saint-Gervais, Centre pour l'image contemporaine, qui en conserve une copie sur bande vidéo et sur DVD. La plus large partie des bandes documentaires a également déjà été sauvegardée. Cette sauvegarde se poursuivra et sera terminée en 2006.

Degré de réalisation

Par ailleurs, l'exposition «Ferdinand Hodler et Genève» a permis le contrôle de la totalité des peintures de cet artiste conservées au Musée d'art et d'histoire (MAH), la vérification des cadres et la consolidation des dos, ainsi que la restauration du Guerrier Furieux. Enfin, le contrôle systématique de l'état de la collection du XX^e et du XXI^e siècle a débuté par le Fonds Alexandre Perrier.

- 2100.03 Centre d'icnographie genevoise (CIG): inventorier un fonds d'archives et de plans concernant l'ingénieur Nicolas Céard (1745-1821), lancer une campagne de restauration des plans et dessins de ce même fonds en vue d'une future exposition à la Maison Tavel.**



L'inventorisation nécessaire aux besoins de l'exposition prévue à l'automne 2006 a été réalisée; la campagne de restauration lancée en 2005 sera poursuivie en 2006.

- 2100.04 CIG: lancer une campagne de préservation, de restauration et de conditionnement d'un ensemble de plans dus à l'architecte genevois Adrien Krieg (1841-après1871) en vue d'une future exposition à la Maison Tavel.**



Lancée en 2005, cette campagne d'entretien du Fonds d'architecture Adrien Krieg est à poursuivre en 2006.

- 2100.05 Bibliothèque d'art et d'archéologie (BAA): préparer l'aménagement et transformer un local existant, déjà en possession de la BAA, en un dépôt de livres.**



La demande de biens 2005 (faite en 2004) concernant cette transformation, en cours de traitement, n'a pas encore été votée.

- 2100.06 BAA: planifier la réparation des installations de stockage (armoires mobiles) et la restauration d'un magasin de périodiques existant.**



Cet objet est en cours de traitement par le Service des bâtiments. Une planification a été proposée, et les travaux sont attendus pour l'été 2006.

- 2200.01 Réexaminer la question des droits d'utilisation des documents du CIG (tarifs, application, procédures administratives).**



Les procédures administratives internes ont été redéfinies; seule reste à étudier la question d'une réadaptation des tarifs.

Degré de réalisation

Degré de réalisation

2200.02 BAA - recatalogage des collections anciennes : procéder à la rétro-conversion des fonds encore sur fiches papier et les intégrer au catalogue informatisé.



Suite à l'obtention d'un crédit extraordinaire en 2004, la BAA a lancé la rétroconversion des fonds sur fiches papier, qui sera poursuivie en 2006.

2200.03 Etudier la faisabilité de la numérisation des registres d'inventaire et l'intégration de ces données dans la base de données informatisée en vue d'estimer les coûts et les ressources nécessaires à entreprendre une numérisation globale.



Le secteur inventaire et documentation scientifique a procédé en 2005 à la numérisation expérimentale d'une série de cinq registres des arts appliqués (plus de 500 pages de documentation illustrées en couleurs). Chaque page, numérisée à haute définition, permet l'agrandissement et la consultation des détails. Les résultats sont déjà partiellement exploitables par le secteur de conservation concerné. Cette opération facilite la consultation des registres et contribue à la conservation des originaux, qui n'ont plus besoin d'être manipulés aussi souvent. Elle a aussi permis d'estimer la charge de travail nécessaire pour la numérisation de l'intégralité des registres et de mieux cerner les difficultés techniques associées à la consultation de ce type de documentation sur un poste de travail bureautique standard. Ce travail, effectué en 2005 par un chômeur en fin de droit, se poursuivra en 2006 à un rythme plus modeste en fonction des disponibilités.

2300 Photothèque - gestion des images numériques : révision et adaptation des procédures de stockage, de gestion et de diffusion des fonds en fonction de l'évolution technique.



Les procédures de numérisation et d'intégration des images dans la base de données des collections ont été entièrement révisées et simplifiées. Le serveur multimédia « Bouvier » permet d'éviter le recours systématique à l'enregistrement sur CD et d'unifier des fonds d'images numériques selon un classement logique. Grâce, en partie, à ces mesures, le nombre d'images numériques disponibles a pu être doublé.

3000 Recherche

3100.01 Dans le cadre du programme de remplacement des instruments d'analyse vétustes, procéder notamment à l'achat d'un vidéo-endoscope, appareil permettant l'inspection intérieure des objets creux.



Ce programme, à poursuivre sur plusieurs années, a bien progressé en 2005 avec le remplacement du spectromètre infrarouge vétuste (datant de 1980) par un nouvel instrument. Avec l'achat d'un deuxième appareil de photographie numérique pour les microscopes du laboratoire, la transition de la photographie argentique au numérique a été achevée. Ces deux achats ont été financés par un crédit extraordinaire de la Ville de Genève. Pour le vidéo-endoscope, une demande de bien a été faite en 2005; la réponse est attendue.

3100.02 Réaliser la deuxième phase du programme de recherche sur les matériaux et techniques des peintres des anciens Pays-Bas en vue d'une exposition programmée en 2006 au MAH.



Les résultats des recherches sont publiés dans le catalogue de l'exposition « La naissance des genres ».

3100.03 Développer un nouveau projet de recherche en vue d'appliquer les méthodes électrochimiques pour le traitement des objets en plomb aux ateliers de restauration des MAH. Mise en œuvre et usage de cette méthode pour nettoyer et stabiliser une collection importante de monnaies et médailles en plomb du cabinet de numismatique.



Le laboratoire a effectué une série d'essais sur l'application des méthodes électrochimiques pour le traitement des objets en plomb, pour parvenir à la conclusion que cette technique ne répond pas aux besoins. Le projet d'achat de l'équipement nécessaire a donc été abandonné. A sa place, une collaboration avec les ateliers de restauration du Musée National à Zurich a été lancée pour rechercher une méthode alternative pour le traitement des objets en plomb, la réduction au plasma d'hydrogène. Les essais sont en cours et continueront en 2006.

Degré de réalisation

3200 Publier divers catalogues accompagnant les expositions temporaires.



Parmi les catalogues édités par les Musées d'art et d'histoire à la faveur des expositions temporaires (cf. annexe), il faut noter la parution des catalogues de collection suivants :

- 1^{er} volume du catalogue raisonné de la collection de peinture des anciens Pays-Bas (avant 1620) conservée au Musée d'art et d'histoire (exposition « La naissance des genres », au MAH).
- avec l'exposition « Ferdinand Hodler et Genève », publication in extenso de la collection de peintures de Ferdinand Hodler conservée au MAH ; reproduction des œuvres figurant dans l'exposition du Musée Rath (84 peintures), et de la totalité de la collection (144 peintures) dont les notices scientifiques ont été vérifiées de concert avec l'Institut suisse pour l'étude de l'art, Zurich, qui élabore le catalogue raisonné des peintures de Hodler.
- publication des collections de pendulerie du Musée de l'horlogerie et de l'émaillerie (exposition au MAH).

4000 Communication et diffusion

4100.01 Planifier la réalisation par étapes du concept de présentation des collections du Musée de l'horlogerie et de l'émaillerie en vue de sa réouverture.



Suite au vote, le 21 février 2005, d'un crédit d'étude de CHF 326'000.- destiné à l'étude de réaménagement, de sécurisation et d'agrandissement du Musée de l'horlogerie et de l'émaillerie, un groupe de travail a planifié une procédure, qui, en fonction des contraintes administratives, fixe la réouverture probable du Musée à la fin de l'année 2009.

Ce groupe de travail a également élaboré les cahiers des charges sur lesquels sera fondé le choix des mandataires (architecte, muséographe et ingénieur-e) auxquels sera confié le projet. Le premier tour de sélection sur dossier a eu lieu en septembre 2005, le deuxième tour étant prévu d'ici à fin février 2006.

Degré de réalisation

4100.02 Musée d'histoire des sciences : poursuivre la nouvelle présentation des collections engagée en 2004 avec l'ouverture de deux nouvelles salles (l'une sur la mesure, l'autre sur les cabinets de curiosité et de démonstration). Installation de nouvelles répliques d'instruments dans le Parc de la Perle du Lac dans le cadre des « flâneries scientifiques ».



Dans le cadre de la mise en valeur des collections, priorité a finalement été donnée à l'ouverture d'une nouvelle salle des microscopes, présentée lors de l'inauguration de l'exposition temporaire « Lentilles et miroirs » en avril. Deux nouvelles répliques d'instruments scientifiques ont été installées dans le Parc.

4100.03 Département des arts appliqués : aménager une nouvelle salle consacrée à l'art byzantin au MAH en vue de l'installation d'une très importante collection privée (donation).



Depuis son arrivée au MAH à la fin de l'année 2004, la collection léguée par Mme Janet Zakos fait l'objet d'une étude approfondie en vue de sa présentation permanente dans une salle qui a été tout spécialement aménagée pour l'accueillir et qui portera le nom de la généreuse donatrice. La collection réunit notamment des pièces d'argenterie de la fin de l'époque romaine et du début de la période byzantine (IV^e-VI^e siècles). Le MAH possède aujourd'hui non seulement la plus grande collection d'art byzantin en Suisse, mais il rejoint aussi la lignée des plus importantes institutions en ce domaine.

L'inauguration de cette nouvelle salle permanente consacrée à l'art byzantin est fixée au 7 février 2006.

Il faut noter que l'étude de la collection portera à sa publication et que le département s'est engagé en 2005 dans l'étude de ses collections byzantines en vue de la publication d'un catalogue raisonné.

Degré de réalisation

Degré de réalisation

4100.04 Département d'archéologie: définir le concept de la salle d'archéologie régionale au MAH et lancer les travaux de réalisation.



Le concept de la nouvelle présentation de l'archéologie régionale a été défini par le groupe de travail constitué dans ce but, et dont font partie des représentant-e-s du Service cantonal d'archéologie de Genève (archéologue cantonal), de l'Université de Genève (professeur ordinaire d'archéologie préhistorique) et le directeur du Musée cantonal d'archéologie de Lausanne. Les travaux de réalisation, tributaires de la planification du Service des bâtiments, n'ont pu être engagés en 2005, mais devraient l'être en 2006.

4100.05 Département d'archéologie: définir le concept de la salle du Soudan ancien au MAH et lancer les travaux de réalisation.



Le concept de redéploiement de la salle du Soudan ancien a été défini, et les travaux de réalisation ont été engagés en novembre dans l'ancienne salle du Proche-Orient (en prolongement de la salle Egypte), fermée au public à fin octobre 2004. Au début du mois de décembre, la salle «Kerma» actuelle a également été progressivement fermée au public: une campagne de photographie documentaire de l'ensemble des œuvres a été réalisée.

4200 Réaliser le programme des expositions temporaires des MAH: cinq d'importances différentes au MAH (Charles-Galland), trois au Musée Rath, quatre au Cabinet des estampes, trois à la Maison Tavel, deux au Musée Ariana, et trois présentations temporaires au Musée d'histoire des sciences.



Le programme d'exposition des Musées d'art et d'histoire a été réalisé dans son ensemble, mais l'institution, en adéquation avec les ressources humaines disponibles, a décidé de renoncer à l'organisation de deux expositions (au MAH et au cabinet des estampes). La liste des expositions et un tableau de fréquentation des MAH sont présentés en annexe.

4400.01 Accueil des publics - Ecole-Musée: adapter les pratiques aux lignes forces établies par la commission Ecole-Musée et, en particulier, recentrer le travail sur l'information et la formation des formatrices et formateurs.



L'axe école-musée a constitué un axe prioritaire de l'année 2005. Deux collaboratrices se sont investies dans la mise en place des outils de communication GEM (Groupe école-musée), le site Internet et le support de communication papier «L'Antenne».

Des ressources importantes ont été dévolues aux activités de support: il s'agissait de poursuivre une logique d'information et de formation des formatrices et formateurs plutôt que l'accueil direct des élèves. L'accent a été mis sur la formation des enseignant-e-s des écoles publiques genevoises.

4400.02 Accueil des publics - Ateliers d'éveil culturel: sceller la formule de programmation «in and out» basée sur l'établissement de partenariats entre musée et partenaires extérieur-e-s (artistes et ateliers indépendants, écoles d'art).



Ce dossier a peu évolué en 2005 en raison des priorités accordées à d'autres projets d'une part, et de la mise en place d'une dynamique d'ateliers jeune public DAC, testée en 2005 sous la forme des ateliers en été, d'autre part.

9000 Gestion du service

9100.01 Réinstaller la collection du Cabinet des dessins (CdD) dans ses nouveaux locaux, suite au déménagement du CdD de la Villa la Concorde.



Le déménagement du Cabinet des dessins au MAH a été réalisé en urgence à la fin de l'été 2004 déjà. Les collections ont été accueillies au MAH dans les anciens bureaux directoriaux; les bureaux de la conservation, installés tout d'abord provisoirement à la Promenade du Pin (dans la salle de consultation commune au Cabinet des estampes et à la BAA) ont pu rejoindre au printemps 2005 le bâtiment de Charles-Galland et intégrer les espaces libérés par l'Accueil des publics suite au retour de ce secteur dans le bâtiment restauré des Casemates.

Le rangement des œuvres, rationalisé par format, a autorisé des améliorations notables et le récolement des collections (vérification des inventaires) se poursuit régulièrement.

9100.02 Examiner avec le Service de l'énergie l'état des installations de climatisation des réserves du CIG et faire le point sur les mesures à prendre à brève et moyenne échéance.



Degré de réalisation

L'examen des installations avec le Service de l'énergie a été effectué, mais les conclusions en vue d'un plan d'action à moyen terme n'ont pas encore été communiquées par les services compétents en la matière.

9100.03 Participer à l'étude initiée par le Service de l'énergie sur l'état des installations de la Maison Tavel, en prévision d'un programme de travaux de maintenance et de renouvellement des dites installations.



L'étude initiée par le Service de l'énergie n'a pas été poursuivie en 2006. Cet objectif demeure une nécessité pour la Maison Tavel.

9100.04 Elaboration par le secteur Inventaire et documentation scientifique d'un plan de classement des archives en vue de préserver et d'organiser la documentation générée par les activités des MAH en vue de leur archivage.



Appelé à d'autres tâches non prévues mais prioritaires - dont le déménagement et le réaménagement de la photothèque - le préposé aux archives du secteur IDS n'a pu consacrer le temps nécessaire à la réalisation de cet objectif.

9100.05 Elaboration, par le secteur Inventaire et documentation scientifique en collaboration avec les secteurs de la conservation, d'un plan de documentation destiné à fixer les normes et les procédures applicables en ce domaine à l'ensemble des MAH.



L'élaboration du plan de documentation a été retardée en raison de la priorité accordée au projet Re.Nou.Vo. Le travail est actuellement bien avancé mais n'a pas encore été soumis à l'ensemble des secteurs de conservation pour approbation. Le document devrait être finalisé début 2006.

VARIATION DE PERSONNEL

-

VARIATION DE LOCAUX

-

AGENDA 21

L'introduction du papier recyclé a été réalisée dans l'ensemble des MAH.

DIVERS

Les activités habituelles de l'institution ont été freinées par la délocalisation - en raison de la rénovation intérieure et extérieure du bâtiment des Casemates - des départements de la conservation (au 9 Grand-Pré), de la direction et de l'administration des MAH (au Musée de l'horlogerie), et par plusieurs déménagements importants (réintégration du bâtiment des Casemates à partir de mai 2005, installation de la conservation du Cabinet des dessins au MAH, rue Charles-Galland, retour différé de la photothèque aux Casemates à fin 2005). Le Laboratoire de recherches et les ateliers de restauration ont dû être fermés pour plusieurs mois dès novembre 2004, en raison des chantiers externe et interne du bâtiment des Casemates (réfection de la toiture, des façades et changement des faux-plafonds) qui ont entraîné la délocalisation ou la suspension des activités pendant de longs mois.

Priorité a également été accordée au projet Re.nou.vo, qui a demandé une large implication des collaboratrices et collaborateurs des MAH.

Les informations suivantes sont présentées en annexe :

- liste des expositions et fréquentation des MAH en 2005,
- statistiques du secteur de l'accueil des publics en 2005.

Domaine des musées

Musée d'ethnographie

Degré de réalisation

1000 Conservation

1100.01 Suite au déménagement des collections dans son nouveau dépôt aux Ports Francs, le musée continuera le classement et le rangement des objets.



Le département Europe a pu transférer l'ensemble des collections qui étaient entreposées au dépôt de la Jonction. Reste à amener au nouveau dépôt des Ports Francs les gros objets du dépôt des Charmilles, la collection iconographique et la collection photographique et audio-visuelle (cf. objectif 1200.02).

1100.02 Poursuite du travail de surveillance de l'état des collections avec les traitements et restaurations ponctuelles pour préserver la qualité des collections.



Si les conditions climatiques du nouveau dépôt sont problématiques, le travail effectué par l'équipe du musée pour conditionner les objets lors de l'aménagement des collections dans leur nouvel espace de conservation permet une bonne surveillance et des interventions adéquates.

1100.03 Poursuite de la réorganisation des collections et des procédures de travail selon la nouvelle structure des dépôts.



La réorganisation est en cours.

1100.04 Poursuite de la mise en place de la politique de conservation préventive, notamment pour le nouveau dépôt des Ports Francs. Une attention particulière sera portée à la surveillance et à la maîtrise des conditions climatiques des nouveaux dépôts.



Les mesures de conservation préventive ont été prises. Le problème de la maîtrise des conditions climatiques demeure et sa solution est à l'étude.

1200.01 Affinement et complément de l'inventaire informatique des collections, notamment dans le cadre des nouvelles procédures de travail.



Le musée poursuit son travail de recherche et complète systématiquement l'inventaire scientifique dans Musinfo. En outre, les collaboratrices et collaborateurs scientifiques ont travaillé à la mise en ligne sur Internet du catalogue des collections du musée. C'est ainsi qu'il est déjà possible de consulter 20'181 objets de la collection Europe et 2'247 objets de la collection d'ethnomusicologie.

Degré de réalisation

1200.02 Démarrage de l'inventaire de toutes les collections non 3D (gravures, photos, films, cartes, etc.) en vue de leur inventaire et de leur exploitation dans la future médiathèque du musée.



L'inventaire de la collection iconographique a progressé, en fonction des effectifs disponibles. L'appui de collaboratrices et collaborateurs externes mis à disposition du musée par l'Office cantonal de l'emploi a permis de bien avancer dans ce projet.

1300.01 Accueil de dons d'objets pour l'enrichissement des collections selon les opportunités et conformément à la politique d'achat et d'augmentation des collections.



Près de 200 objets sont venus enrichir les collections du musée grâce à de généreux donatrices et donateurs et par des legs.

1400.01 Achats pour la bibliothèque en fonction des recherches des conservateurs. Enregistrement des achats et dons dans la base de données du réseau des bibliothèques romandes. Service de prêts interne, public et interbibliothèques.



En fonction du budget et selon les demandes du collège scientifique. La bibliothèque a inscrit 1'041 nouvelles références à son catalogue.

2000 Recherche

2100 Recherches pour documenter la préparation des nouvelles expositions prévues pour la réouverture de Carl-Vogt (expositions de réouverture) et Conches (Kerala), et les publications en relation.



Le travail a été accompli conformément aux objectifs.

2200.01 Rédaction de documents de synthèse des recherches en vue de la documentation des expositions et publication des catalogues accompagnant les expositions.



Le travail a été accompli conformément aux objectifs.

2200.02 Organisation et/ou participation à divers congrès et comités de travaux en relation avec les activités scientifiques du musée. Rédaction et publications des rapports de synthèse y relatifs.



Le travail a été accompli conformément aux objectifs, notamment en organisant avec divers partenaires les « Deuxièmes rencontres ethnographiques » sur le thème de la médiation culturelle.

Degré de réalisation

Degré de réalisation

Par ailleurs, la collaboration régionale a été poursuivie en vue de la concrétisation du projet de la « Maison du Salève ».

2300.01 Préparation des enseignements donnés dans les universités de Genève et Lausanne. Suivi des étudiant-e-s, diplômant-e-s et stagiaires pour leur formation, les examens et la correction de leurs travaux.



En raison du changement de direction, l'enseignement à l'université de Genève et certaines collaborations avec le département d'anthropologie de l'université de Genève ont été suspendus.

2300.02 Mise sur pied d'un enseignement intégré en ethnologie au Département d'anthropologie et écologie de l'Université de Genève.



Le projet a été suspendu.

2300.03 Mise sur pied d'un laboratoire de recherche en didactique de l'anthropologie.



cf. objectif 2300.01.

3000 Communication

3100.01 Travaux de rafraîchissement de toutes les salles d'exposition de Carl-Vogt en vue de leur réouverture courant 2005 (sols, murs et création de plafonds techniques).



En plus des aménagements mentionnés ci-dessus, les murs entre les salles ont été percés pour permettre une circulation plus fluide des visiteuses et visiteurs.

3100.02 En vue de la réouverture de Carl-Vogt, étude et réalisation des nouvelles expositions pour les salles « permanentes ».



L'exposition « Nous autres » a permis d'inaugurer, le 10 novembre 2005, les nouveaux espaces l'exposition.

3200.01 Réalisation et inauguration de l'exposition temporaire « Kerala » à Conches.



Le vernissage de l'exposition a réuni 500 personnes le 15 mars 2005 et ce sont plus de 11'000 visiteuses et visiteurs qui se sont rendus à Conches pour voir « Les feux de la déesse. Mythes et rituels du Kerala » du 16 mars au 31 décembre 2005.

Cette exposition a été complétée d'une deuxième exposition itinérante intitulée « Kerala des dieux et des hommes », composée d'une série de photographies réalisées par le photographe du musée présentant l'univers fascinant des rituels hindouistes du Kerala. Cette exposition a été très appréciée à Genève, à Tanger et poursuivra son périple notamment au Kerala.

3200.02 Réalisation de l'exposition de réouverture de Carl-Vogt. Titre de travail « Nous autres ».



Le vernissage de l'exposition « Nous autres » a réuni 550 personnes le 10 novembre 2005.

Cette exposition prend appui sur le célèbre livre de Claude Lévi-Strauss, « Race et histoire », et aborde la question de la diversité culturelle et du racisme, en partant de l'idée que nous sommes, à la base, tous ethnocentriques, mais que nous pouvons par un effort de décentrement comprendre et accepter l'autre et sa différence.

A fin 2005, ce sont déjà plus de 7'000 visiteuses et visiteurs qui sont venus à Carl-Vogt, ce qui laisse augurer un joli succès pour cette exposition qui restera ouverte jusqu'en août 2006.

3200.03 Recherches, conception et réalisation d'un « musée des petits d'hommes ».



En raison des nouvelles orientations de la Direction du musée, ce projet a été suspendu.

3200.04 Définition d'un programme d'accueil d'expositions itinérantes.



Aucun projet n'a été retenu.

3300.01 Poursuite de l'étude, de l'organisation et du suivi du programme d'accueil des classes et autres publics. Mise sur pieds, organisation et poursuite du programme d'animations.



La cellule « Accueil des publics » a développé des programmes d'accueil adaptés à différentes classes d'âge et mis en place une structure d'accueil dans le cadre des expositions 2005. A Conches, ce sont plus de 100 groupes ou classes qui ont été accueillis du 16 mars au 31 décembre 2005.

Degré de réalisation

Degré de réalisation

À Carl-Vogt, entre le 11 novembre et le 23 décembre 2005, ce sont 37 groupes ou classes qui ont été pris en charge dans le cadre de l'exposition « Nous autres ».

En outre, le programme d'animation (ateliers, conférences et projections de films) a repris.

3300.02 Poursuite de la redéfinition de la politique éditoriale pour le Musée sous le contrôle du comité de rédaction.

La politique éditoriale arrêtée a pour objectifs la production de catalogues dans le cadre des expositions, la diffusion de textes relatant des recherches effectuées par les scientifiques du musée, le maintien d'une bonne communication avec les publics du musée. Le musée a produit deux numéros de son journal Totem, les deux premiers volumes d'une nouvelle série intitulée « Tabou » (vol. 1 « Nous autres », vol. 2 « Musiques migrantes »), et deux publications dans le cadre de l'exposition « Les feux de la déesse » (« Les feux de la déesse. Rituels villageois du Kerala » et « Kerala, des dieux et des hommes »). Le musée a également collaboré à différentes coproductions.

3300.03 Changement de l'identité graphique de l'institution.

Un nouveau visuel a été développé et appliqué pour la première fois dans le cadre de l'exposition de réouverture de Carl-Vogt.

3400.01 Promotion générale des activités du musée.

Les activités ont fait l'objet de campagnes de promotion en fonction des moyens disponibles.

3400.02 Promotion d'un nouveau Musée d'ethnographie: le Musée des cultures.

Le projet d'un nouveau Musée d'ethnographie, suspendu pendant quelques mois, devra être relancé par la nouvelle direction du musée.

9000 Gestion du service

9100.01 Poursuite de la restructuration interne du musée selon le nouvel organigramme

La réorganisation a été gelée en attendant l'arrivée de la nouvelle direction.

9100.02 Poursuite du programme de formation permanente pour le personnel d'encadrement du musée.

Les programmes en cours ont été suivis, mais la suite a été suspendue.

9100.03 Poursuite du programme de formation permanente pour le personnel d'accueil et surveillance, en collaboration avec les autres musées de la Ville de Genève.

Le personnel du musée a suivi divers cours proposés par la cellule formation du Service des ressources humaines.

En outre, dans le cadre d'une étude pilotée par la Direction du département à laquelle ont contribué les musées de la Ville, un programme de formation continue pour le personnel de sécurité a été préparé et proposé pour le futur.

VARIATION DE PERSONNEL

Le directeur nommé en 2003 a été révoqué au printemps 2005 en raison de dysfonctionnement à l'intérieur du Musée d'ethnographie. L'intérim a été assumé par le directeur du Muséum d'histoire naturelle de février à décembre 2005. Dans ce contexte, le processus de réorganisation a été gelé jusqu'à l'arrivée du nouveau directeur, M. Jacques HAINARD, le 1^{er} février 2006.

Il a été fait appel à divers temporaires pour compléter les équipes scientifiques, l'atelier, etc. en fonction des besoins planifiés ou faire face aux imprévus. Cela a été particulièrement nécessaire pour réussir l'ouverture de l'exposition « Nous autres », exposition ambitieuse quant à son contenu, sa scénographie et son calendrier.

VARIATION DE LOCAUX

Carl-Vogt : Le rafraîchissement et la redistribution des espaces d'exposition ont été achevés au printemps. Ces aménagements, limités aux lieux d'accueil des publics, avaient pour but de doter le musée de conditions permettant de recevoir le public dans de bonnes conditions. Les nouveaux espaces d'exposition s'étendent aux deux ailes du rez-de-chaussée complétés de trois salles au premier étage. L'auditoire a été réaménagé au premier et a été complété d'une salle permettant d'accueillir des groupes pour des séminaires ou ateliers divers. Les murs entre les salles d'exposition ont été percés pour assurer une meilleure circulation des publics. Dans l'ensemble des salles, les travaux ont porté sur les murs, plafonds et sols, et le câblage électrique et informatique.

Dès la fin des travaux, le musée a pu procéder au montage de l'exposition de réouverture « Nous autres ».

Conches : Rien à signaler.

Ports Francs : Les conditions climatiques à l'intérieur du dépôt fluctuent énormément au gré des saisons et intempéries et sont malheureusement très difficiles à contrôler. Une étude est en cours pour procéder à des aménagements correctifs, cette situation faisant planer une menace sérieuse sur la santé des collections si rien de sérieux n'est entrepris.

AGENDA 21

-

DIVERS

-

Domaine des musées

Muséum d'histoire naturelle

Degré de réalisation

Degré de réalisation

1000 Conservation

1100.01 Protéger les collections conservées à sec (insectes, mammifères, oiseaux) des parasites.

Diverses opérations menées pour la désinfestation préventive et curative de certaines vitrines et dioramas. Certaines de ces opérations ont pu être menées à bien en collaboration avec le SEVE.

1100.02 Favoriser la conservation des collections de tissus et de spécimens par la conservation à basse température (moins de 80°C), ainsi qu'en alcool isopropyle.

Le remplacement d'alcool isopropyle éventé se poursuit. La conservation des tissus a été préservée malgré la panne et le remplacement d'un congélateur.

1200.01 Poursuivre l'identification des collections par des chercheuses et chercheurs confirmé-e-s externes au Muséum d'histoire naturelle (MHN).

Plus de 130 visiteuses ou visiteurs scientifiques sont venus dans les collections du MHN, plus de 120 publications sont dues à des chercheuses et chercheurs extérieurs.

1200.02 Informatiser les anciennes collections de poissons et de certains groupes d'arthropodes.

Une grande partie des collections de vertébrés a été informatisée. Le GBIF Suisse a alloué CHF 51'000.- pour la saisie des Plathelminthes.

1300 Compléter les collections de spécimens et de tissus.

Les récoltes sur le terrain, les dons et achats ont permis d'enrichir les collections de plusieurs milliers de spécimens.

1400.01 Fournir aux scientifiques et au public une documentation actualisée répondant à leurs besoins.

138 monographies ont été acquises. 410 reçues en don, 53 par échange et 199 monographies de la collection Louis Chaix ont été intégrées.

1400.02 Gérer la bibliothèque « Nos Oiseaux ».

Cette gestion se poursuit, consécutivement à la signature d'une convention entre la Société « Nos oiseaux » et la Ville de Genève. Les nouveautés sont régulièrement incorporées.

2000 Recherche

2100 Poursuivre les projets de recherche et publier les résultats en mettant en valeur la richesse des collections.

Plus de 100 publications ont été produites au MHN, sur la base de projets tels que la biodiversité des vertébrés (chauves-souris, poissons, reptiles), l'inventaire suisse des insectes se poursuit. Pour l'inventaire des tortues marines de Madagascar, des subsides à hauteur de CHF 300'000.- ont été alloués.

2200.01 Promouvoir la présence du MHN au sein de la communauté scientifique internationale.

Scientifiques du MHN actifs et actifs au sein de sociétés internationales (p. ex.: Commission internationale de nomenclature zoologique, Commission internationale du lexique stratigraphique) et de Comités de lecture de revues scientifiques (p. ex.: Journal of Arachnology, Records of the Western Australian Museum).

2200.02 Publier la Revue suisse de Zoologie (4 fascicules), la Revue de Paléobiologie, et Le Rhinolophe, vol. 17 de Instrumenta biodiversitatis.

Ces ouvrages ont été publiés. Le volume 17 de Instrumenta Biodiversitatis est sous presse.

2200.03 Organiser au MHN deux colloques de la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève et commencer en automne l'organisation de l'assemblée annuelle de la Société suisse de zoologie qui aura lieu en février 2006.

En outre, l'assemblée générale de « Nos oiseaux » et l'assemblée annuelle de la Société suisse de spéléologie se sont déroulées au MHN.

2300.01 Garantir le bon déroulement des travaux de diplôme et de thèse réalisés au sein du MHN.

Le MHN a mis à disposition des places de travail et supervisé: quatre travaux de diplôme et une thèse de doctorat. Ils ont tous été soutenus.

2300.02 Participer à la formation universitaire.

Cours de faunistique à l'Université de Genève et organisation de stages (p. ex.: biologie marine).

Degré de réalisation

Degré de réalisation

3000 Communication

3100.01 Actualiser certaines vitrines de la «Faune régionale» et/ou de «L'Aventure de la Terre» (Histoire de l'Homme).

A la suite d'un changement de priorités, des vitrines de la faune régionale et de la faune tropicale (mammifères et oiseaux) ont été mises à jour.

3100.02 Entamer la modernisation des vitrines d'exposition permanente des invertébrés.

Ces vitrines ont été vidées, pour faire place à l'exposition temporaire «Insectissimo». La conception de la nouvelle exposition permanente des invertébrés est en cours.

3100.03 Rénover et moderniser l'animation «Relief de la Suisse».

Cette opération, onéreuse et complexe, s'étendra sur plusieurs années. 2005 a surtout vu le remplacement d'éléments électroniques et mécaniques isolés. La conception d'une nouvelle animation est en cours.

3200.01 Suite et fin de l'exposition temporaire «Migrations et barrières». Ouverture d'une exposition temporaire consacrée à l'entomologie.

Vu son succès auprès du public, «Migrations et barrières» est prolongée jusqu'en janvier 2006. «Insectissimo» a été inaugurée dans les temps.

3200.02 Accueillir deux expositions de photos, une exposition de tableaux entomologiques et le Festival du film documentaire.

Ces événements temporaires de petite à moyenne dimension se sont correctement déroulés. En parallèle de «Insectissimo», diverses petites expositions temporaires sont proposées au public, dont l'Herbier d'A. Humeroise, accroché sur une façade du MHN.

3300.01 Soutenir l'animation pédagogique, en s'assurant la collaboration du DIP.

Cette activité, essentielle pour la divulgation du savoir, a pu être assurée en dépit du retrait du DIP et grâce au soutien du DAC. L'accueil des classes, désormais entièrement sous le contrôle du DAC, est une prestation très appréciée des enseignant-e-s primaires. En 2005, le MHN a accueilli 176 classes (soit 3'524 enfants) aux ateliers pédagogiques, ainsi que 66 classes (1'364 enfants) aux projections de films. A titre comparatif, en 2004, le MHN avait accueilli 129 classes en atelier (2'727 élèves).

3300.02 Organiser des animations et des événements ponctuels de sensibilisation : les « Animations du mercredi » présentées par les scientifiques du MHN, le « Film du samedi », le « Film du dimanche », « Traces des dinosaures d'Emosson », « Migration des oiseaux au Col du Jaman », la « Nuit des chauves-souris » et la « Nuit de la science ».

Ces animations ont bien eu lieu, à l'exception de «Migration des oiseaux au Col de Jaman» pour cause de précaution de grippe aviaire et de la Nuit de la science qui, entre temps, est devenue biennale.

3300.03 Editer des brochures ou ouvrages didactiques : le « Carnet du Muséum » (2 numéros) et d'autres brochures si l'occasion se présente.

Les numéros annoncés sont parus en 2005.

3300.04 Encourager les activités du Centre de coordination ouest pour l'étude et la protection des chauves-souris.

Ce centre, en résidence au MHN, est fort actif. Toutes les parties bénéficient de cette bonne relation, à tel point qu'un nouveau contrat plurianuel a été conclu.

3400.01 Promouvoir le MHN en informant efficacement le « grand public » de ses manifestations et activités (six campagnes d'affichage par an, présence régulière dans les médias, site Internet, etc.).

L'effort de présence dans les médias est permanent. Le site Internet du MHN est un des plus complets dans le domaine et son taux de fréquentation fort élevé. Son apparence sera mise au goût du jour, sous l'égide d'un projet du DAC.

3400.02 Assurer l'accueil optimal des visiteuses et visiteurs, ainsi que la sécurité et la surveillance des galeries.

Outre les campagnes de promotion des activités du MHN, la formation continue des surveillantes et des surveillants est toujours à l'ordre du jour. Ces collaboratrices et collaborateurs acquièrent ainsi un bon niveau professionnel. Deux exercices d'évacuation imprévisibles (un avec et un sans public) se sont déroulés à la satisfaction des acteurs et des observateurs professionnels (SAPP; SIS).

A l'occasion de quelques incidents requérant une évacuation par ambulance, le personnel s'est montré à la hauteur.

Degré de réalisation

3400.03 Rentabiliser les infrastructures du MHN: ventes de publications scientifiques, de brochures de sensibilisation, recettes de visites commentées et de conférences, expertises réalisées pour des tiers, locations de salles, etc., ainsi que les prestations offertes à d'autres services ou organismes.



Plus d'une centaine de visites guidées, séances, conférences, etc., se sont déroulées au MHN.

3400.04 Entretien des rapports de qualité avec les interlocutrices et interlocuteurs privilégiés du MHN.



Privés ou publics, profanes ou scientifiques, les interlocutrices et interlocuteurs du MHN sont pris en charge avec un maximum de professionnalisme et d'intérêt.

L'octroi de fonds extérieurs pour des projets de recherche et de gestion de collections en témoigne.

Les interlocuteurs privilégiés du MHN sont, par exemple:

- le Fonds national suisse pour la recherche scientifique (projets de recherche financés par le FNS);
- les Universités (Genève, Berne, Bâle, etc.);
- les institutions muséales (CJB, Muséum d'histoire naturelle de Berne, Lyon, etc.).

VARIATION DE PERSONNEL

Une chargée de recherche a intégré l'institution, avec la documentation scientifique pour principale mission.

VARIATION DE LOCAUX

La salle Sherek sera réaménagée et ré-ouverte en 2006, grâce aux bons offices du Service des bâtiments.

AGENDA 21

Récupération et tri systématique et de routine des matériaux usagés (papier-carton, PET, verre, aluminium, produits chimiques, etc.).

Gestion automatique de l'eau et de l'électricité.

Sensibilisation du public.

DIVERS

La fréquentation du MHN est présentée en annexe.

Domaine des bibliothèques

Bibliothèques et discothèques municipales

Degré de réalisation

Degré de réalisation

1000 Mise à disposition de collections sur tout support, adaptées à tous les publics, touchant tous les domaines de la connaissance, accessibles et renouvelées

1100 à 1300.01

1100.01 **Accueillir, informer, former les usagères et usagers du réseau des Bibliothèques afin de répondre à leurs besoins d'information et de les fidéliser.**

Le chiffre global de fréquentation des bibliothèques et discothèques municipales (BMU), emprunt et consultation sur place confondus, ne peut être donné faute de compteurs à l'entrée des services. Cependant, les BMU ont reçu la visite de 340'000 emprunteuses ou emprunteurs auxquels 1'637'131 documents ont été prêtés, soit 2,69% de mieux que l'année précédente. 7'668 nouveaux usagères et usagers ont été inscrits.

En 5 mois, 400 usagères et usagers se sont inscrits pour des connexions à l'Internet. 2'042 connexions ont été enregistrées.

1100.02 **Mettre en place une procédure d'accueil - information - formation des publics et former les collaboratrices et collaborateurs à cette procédure.**

Le projet « accueil » a été élargi avec la mise en place d'une charte d'accueil et d'un document « comportement du personnel qui se trouve au contact des publics ». Le groupe de travail concernant l'accueil des publics est maintenant constitué et la réflexion sur l'accueil est lancée. Une collaboratrice est responsable du projet et un coach extérieur suit les travaux. Les documents prioritaires à produire ainsi que leur contenu ont été définis. La formation du personnel au contact des publics se poursuit comme prévu.

1100.03 **Poursuivre la formation des collaboratrices et collaborateurs à la gestion des situations difficiles et aux questions de sécurité des personnes et des biens.**

Tout le personnel a suivi la formation concernant la gestion des situations difficiles et les questions liées à la sécurité des biens et des personnes. Une session de formation est prévue avec le Service des ressources humaines pour la formation du personnel engagé fin 2005.

1100.04 **Poursuivre l'offre d'information documentaire en ligne.**

Les abonnements à Larousse, Universalis, Europresse, Kompas et Electre ont été reconduits et de nouveaux abonnements à la base de données de musique en ligne « Classical Music Library » et aux CD-Roms professionnels de la BNF ont été contractés.

Les ressources suivantes sont à ce jour déployées sur les Postes publics multimédia (PPM) : Larousse, Universalis, Kompas, Europresse.

La webthèque, accessible depuis les PPM et le site Internet des BMU, propose également une large offre de ressources gratuites. 5'100 connexions à la Webthèque ont été enregistrées et plus de 1'000 liens ont été consultés.

1100.05 **Poursuivre la promotion des services spécifiques sur le site Internet des BMU.**

L'enrichissement du site a été réalisé par l'amélioration du graphisme et du contenu de la plupart des rubriques. De nouvelles rubriques ont été ajoutées : Webthèque, archives multimédias, Salon musical, le concours d'écriture et l'opération « Livres nomades ».

1100.06 **Renouveler et renforcer les équipements informatiques afin d'assurer aux publics un service fiable et de qualité.**

Afin d'améliorer la fiabilité et la qualité des services aux publics et d'élargir les moyens d'accès à la base de données, quelques ordinateurs supplémentaires ont été installés dans les services aux publics. Une dizaine d'ordinateurs ont été déployés dans les services administratifs pour renforcer les activités documentaires et administratives.

1100.07 **Offrir aux usagères et usagers des postes d'accès public aux ressources numériques.**

Depuis le mois de septembre 2005, les Bibliothèques municipales proposent au public onze ordinateurs, sur neuf sites, avec un accès à Internet. Ces PPM permettent un accès au Web via une base de données de liens dénommée Webthèque. Cet outil propose une collection de sites Internet sélectionnés sur la base d'une politique documentaire. Les autres ressources accessibles sont des journaux électroniques, des encyclopédies en ligne, des outils bureautiques et des ressources documentaires des bibliothèques municipales.

Degré de réalisation

De nombreuses mesures de sécurité ont été prises et des outils de gestion développés pour optimiser l'utilisation des postes. En cinq mois, les BMU ont enregistré 400 inscriptions et 2042 connections.

1100.08 En collaboration avec des partenaires, mener des actions de bibliothèques hors les murs, notamment :

- animations dans les clubs des aîné-e-s,
- bibliothèque de rue pour les enfants dans le quartier des Pâquis en été,
- prêt d'ouvrages et lectures dans les centres d'accueil, tels que le Square Hugo et le prochain centre pour les familles (nouvelle collaboration avec le Service social).

La collaboration avec les Espaces Aîné-e-s des quartiers des Minoteries et des Eaux-Vives a particulièrement bien fonctionné. Celle-ci s'est traduite par des invitations d'auteur-e-s dans le cadre des « ateliers mémoire », un concours d'écriture et une exposition.

Les BMU ont collaboré :

- avec la Délégation à la jeunesse (DEJ) dans le cadre de l'opération « Chaises longues » (mise à disposition de nos « Livres nomades »),
- avec la Délégation à la petite enfance (DPE): projets « Lire à la page », « Les paniers livres », « Parcours à histoires » et le prix « P'tits mômes »,
- avec l'Ecole des parents et le projet « Des pages de plaisirs partagés », travail avec les bébés lecteurs et les parents,
- avec le Service des écoles (ECO) pour la sélection des ouvrages offerts aux enfants par la Ville lors de la fête des promotions,
- avec les Unités d'action communautaire (UAC) du Service social, à la Jonction, à Saint-Jean et avec les maisons de quartier,
- avec l'Université (FAPSE) et le projet des « Babéliades »,
- avec l'institut suisse « Jeunesse et média » pour la sélection du prix suisse du livre pour enfants.

La bibliothèque de rue organisée par la bibliothèque dans le quartier des Pâquis, en collaboration avec des stagiaires de la Haute école de Genève (HEG), a de nouveau attiré chaque après-midi une quinzaine d'enfants qui d'habitude ne fréquentent pas la bibliothèque.



Degré de réalisation

1100.09 Déterminer l'orientation qui sera retenue pour le renouvellement du logiciel documentaire.

L'orientation retenue a été fortement liée à l'annonce faite par le fournisseur, la Société BiblioMondo, d'abandonner la version actuelle de Concerto l'application documentaire que les BMU utilisent. La Société BiblioMondo a proposé de migrer vers une nouvelle version. Suite au vote des crédits nécessaires par le Conseil municipal, le 8 novembre 2005, des contacts sont en cours avec la Société BiblioMondo en vue de réaliser cette migration en 2006.

1100.10 Déterminer l'orientation qui sera retenue pour le renouvellement des équipements de gestion du prêt et des étiquettes des documents.

Suite à différentes recherches et visites, l'orientation retenue pour le renouvellement des équipements de gestion du prêt et des étiquettes des documents est la technologie RFID (Radio frequency Identification). Le 8 novembre 2005, le Conseil municipal a voté les crédits nécessaires à la réalisation de ce renouvellement. Un appel d'offres public est en préparation: une première version du cahier des charges est achevée.

1200.01 Poursuivre les travaux de gestion de la collection par objectifs par la mise en place du groupe de gestion des domaines des sciences humaines et histoire, établir les protocoles de sélection.

L'ordre de traitement des domaines a été modifié afin de redéfinir en priorité la gestion de la collection d'ouvrages en littératures étrangères. Les différents outils usuels (cahier des charges, calendrier) et objectifs ont été établis pour le groupe de compétence « littératures étrangères ». En 2005, le groupe s'est documenté sur la littérature romanesque anglaise et en langue anglaise dite classique, afin de rédiger une liste de référence d'ouvrages incontournables. Il s'agit d'une collection très empruntée par les usagères et les usagers.

1200.02 Formaliser la politique d'acquisition et les procédures de gestion pour le domaine religion. Analyser et évaluer les contenus du domaine, analyser la demande, établir le programme annuel d'acquisition.

Le groupe de sélection pour le sous-domaine Religion a évalué le contenu des collections sur le réseau et effectué des propositions de réassort afin de combler les lacunes constatées. 145 titres ont été proposés.



Degré de réalisation

Degré de réalisation

1200.03 Maintenir la cohérence et l'équilibre général de la collection. Remplacer les classiques fondamentaux abîmés, réactualiser ponctuellement certains domaines en fonction de la demande.



Les BMU ont acquis 57'059 nouveaux documents, tous supports confondus, dont 6'500 dons offerts par les usagères et usagers. Tous les documents ont été mis à disposition du public.

Le plan de développement des collections (et les différents objectifs qui y sont attachés) ont été remis à jour. Les périodiques, les documents audiovisuels ainsi que les liens Internet ont été également intégrés au plan de développement des collections.

Un travail de fond est en cours en particulier autour des périodiques : répartition des titres par domaines de contenu, durée de conservation.

1200.04 Développer l'offre de journaux et revues en langues étrangères afin de favoriser l'intégration de communautés étrangères.



Les BMU proposent 30 titres de revues différentes en langues étrangères. Cela représente 78 abonnements sur le réseau des bibliothèques, dont 42 nouveaux abonnements en 2005. Le public a très vite et très favorablement réagi à l'élargissement de l'offre. Les revues en arabe, russe et portugais sont particulièrement lues et empruntées.

1200.05 Sélectionner les documents pour les « paniers livres » qui seront mis à disposition des crèches afin de toucher un maximum d'enfants et ainsi favoriser leur contact avec le livre et la lecture tout en sensibilisant les parents à l'importance du livre pour le développement des enfants.



1'700 ouvrages sont spécifiquement à disposition des crèches dans les différentes bibliothèques de la Ville. Des prêts longue durée sont effectués afin qu'un maximum de crèches puissent disposer, pour les enfants, d'une petite bibliothèque de qualité. Les lots sont renouvelables autant de fois que souhaité. Ce projet, qui s'inscrit dans la prévention de l'illettrisme, a rencontré beaucoup d'intérêt et resserre nos liens avec le Service de la délégation à la petite enfance (DPE).

1200.06 Sélectionner des documents pour les petit-e-s (4-5 ans) pour le lancement du prix « P'tit môme » projet mené en collaboration avec la DPE dans le cadre de la prévention de l'illettrisme.



Un jury composé de trois éducatrices et éducateurs et trois bibliothécaires a sélectionné les quatre ouvrages qui seront soumis aux enfants. Vingt séries de quatre livres sont disponibles dans treize crèches et les sept bibliothèques du réseau.

1200.07 Poursuivre l'acquisition de documents « large vision » et des textes lus dans le cadre de la collection destinée aux « espaces senior ».



560 CD de textes lus et 271 livres « large vision » ont été acquis en 2005. La collection est composée d'œuvres littéraires classiques et contemporaines ainsi que d'entretiens avec des artistes et des documents d'histoire. Ces documents sont disponibles à la médiathèque de la Cité ainsi que dans toutes les sections « Adultes » des bibliothèques du réseau depuis mai 2005. La collection complète compte aujourd'hui 2'050 livres large vision et 2'210 textes lus.

1200.08 Renforcer le secteur apprentissage des langues par l'acquisition de nouveaux documents (audiovisuels, imprimés) et la sélection de sites Internet.



Les BMU ont acquis 250 nouvelles méthodes de langues sur différents supports Assimil -livre et CD audio- CD-ROM ou DVD-ROM. La webthèque propose actuellement plus de 90 sites dédiés à l'apprentissage des langues.

1200.09 Enrichir le fonds multimédia réseau secteur musical par de nouveaux modules thématiques.



732 nouveaux documents ont été mis à disposition des publics à la bibliothèque de Saint-Jean qui comprend aujourd'hui plus de 3'000 documents. En juillet 2005, un nouveau module musical a été mis en circulation à la bibliothèque des Pâquis adultes. Celui-ci compte 700 documents représentatifs des principaux genres musicaux. Nous avons démarré la constitution d'un nouveau module pour la bibliothèque des Eaux-Vives.

Degré de réalisation

Degré de réalisation

1200.10 S'abonner à de nouveaux sites Internet liés à des bases de données nécessaires pour la mise en place de la collection de liens Internet à destination des publics.



De nouveaux sites Internet ont été ajoutés à la webthèque en fonction de la politique d'acquisition. Pour des raisons de licences, aucun site nécessitant un abonnement payant n'a pu être intégré à la webthèque, si ce n'est un abonnement conclu en novembre 2005 pour la base de données en ligne «Classical Music Library».

1200.11 Poursuivre la rétroconversion du catalogue des discothèques domaine du jazz.



7'500 CD musicaux provenant des deux discothèques ont été catalogués, leurs références sont donc accessibles aux usagères et usagers sur tout le réseau des BMU et très prochainement sur Internet.

1200.12 Editer une bibliographie thématique dans le domaine du sport pour relancer la mise en valeur de la Bibliothèque des sports.



Suite à la fermeture durant plusieurs mois de la Bibliothèque, le travail de réorganisation de la collection s'est avéré prioritaire et prend plus de temps que prévu. Cette étape est indispensable avant la préparation d'une bibliographie thématique.

1200.13 Editer des bibliographies thématiques en relation avec la mise en valeur des collections, secteur imprimés adultes, secteur imprimés jeunesse, secteur audiovisuel et numérique.



Plus de 1'000 titres ont été proposés aux usagères et usagers par le biais des bibliographies thématiques. Parmi toutes les bibliographies du secteur Adultes, citons plus particulièrement la revue de critiques littéraires «Envie de lire» qui a fêté ses dix ans cette année, «la bande dessinée et le courant alternatif», et une bibliographie sur le monde de la prison. Une bibliographie et discographie en lien avec le thème du mois paraît régulièrement lors de chaque «Salon musical».

Pour le secteur jeunesse, une bibliographie sur le «Moyen âge» a été réalisée dans le cadre d'une exposition sur le même thème.

Autres exemples :

- La suite de la série sur les contes avec «Peau d'âne» et «Blanche neige» : une présentation de toutes les interprétations de ces contes ;
- un numéro de «Livre à toi» spécial frisson pour les petit-e-s ;
- un numéro des «Coups de cœurs» spécial «amour amitié» pour les plus grands ;
- une bibliographie sur la violence, accompagnant l'exposition «Ni hérisson ni paillason» à la maison de quartier de Saint-Jean ;
- une sélection d'ouvrages «Insectissimo» spécial junior dans le cadre de l'exposition au Museum d'histoire naturelle.

1300.01 Développer les partenariats avec les associations de communautés étrangères afin de favoriser le dialogue interculturel, en partenariat avec le Bureau de l'intégration.



Plusieurs animations en langues étrangères ont été organisées dans le cadre de «L'heure du conte bilingue» à la bibliothèque de la Cité et à Saint-Jean. Cela a permis une ouverture sur les communautés linguistiques italienne, allemande, colombienne, japonaise, grecque, russe et arabe. La première collaboration avec le Consulat du Japon a été excellente. Celle avec le Consulat du Portugal se poursuit. L'intégration des ouvrages déposés par le Consulat en prêt permanent est presque terminée et les BMU reçoivent régulièrement des auteur-e-s en collaboration avec celui-ci.

1300.02 Elargir la 6e édition de la «Dictée de la Jonction» aux autres bibliothèques du réseau.



La dictée traditionnelle a bien eu lieu à la Jonction, mais l'élargir au reste du réseau est un projet ambitieux qui n'a pu être réalisé en 2005 principalement pour des raisons techniques. Le projet se réalisera en 2006.

1300.03 Réaliser l'exposition «Illustrateurs russes contemporains».



Les œuvres de 11 artistes russes de renom ont été présentées. Cette exposition, qui a attiré plus de 1'800 visiteuses et visiteurs, très souvent de la communauté russe, avait pour objectif de faire connaître le travail des illustratrices et illustrateurs de livres pour enfants en Russie. L'illustratrice Victoria Fomina est venue de Moscou pour parler de son travail. Nous avons acquis 50 ouvrages qui viennent compléter la collection de livres en langues étrangères pour les enfants.

	Degré de réalisation		Degré de réalisation
<p>1300.04 Lancer le cycle de conférences du « Salon musical » qui se déroulera chaque 1^{er} mercredi du mois à la Discothèque de Vieusseux.</p> <p>Ce très beau projet réunit tous les mois près de 50 passionné-e-s de musique autour de spécialistes et d'amatrices ou d'amateurs avertis. Un programme diversifié et attractif est présenté tous les premiers mercredis du mois. Il permet de faire vivre et mieux connaître la collection. Il n'est pas rare que des participant-e-s découvrent la discothèque de Vieusseux à cette occasion.</p>		<p>L'achat des ouvrages, ainsi que tout le matériel de promotion, sont pris en charge par M-Magazine. Les BMU organisent le prix pour toute la Suisse romande.</p>	
<p>1300.05 Réaliser le cycle de lectures « C'est pour lire » à la bibliothèque de Saint-Jean.</p> <p>Ce projet n'a pas pu se réaliser. La Compagnie Marin n'a pas pu réunir les fonds nécessaires au financement de leur programme.</p>		<p>1300.09 Participer au prix Chronos, dont le jury est composé d'enfants et de personnes du troisième âge.</p> <p>Organisé par Pro-senectute France et Suisse romande, ce prix doit promouvoir les relations inter-générationnelles. Les enfants de 10 à 13 ans lisent huit romans qui traitent des rapports entre les personnes âgées et les jeunes. 1'180 jeunes et 330 personnes âgées ont participé au Prix. Il faut relever la belle collaboration à la Cité jeune entre une classe de l'Ecole du Seujet et l'EMS des Charmilles.</p>	
<p>1300.06 Participer activement à la préparation de la Fureur de lire (coordination et programmation).</p> <p>Les collaboratrices et collaborateurs ont très largement contribué à la réussite de l'organisation de la Fureur de lire.</p>		<p>1300.10 Lancer le prix « P'tit môme » afin de multiplier et favoriser les contacts que les enfants fréquentant les crèches et les BMU peuvent avoir avec le livre et la lecture. Favoriser la rencontre parents/enfants autour du livre et la lecture. Ce projet est mené dans le cadre des collaborations avec la DPE.</p> <p>Pour cette première édition, 13 crèches et les 7 bibliothèques du réseau participent. Un lot de livres a été mis à disposition de chaque crèche et bibliothèque. Ce prix a été accueilli avec un vif intérêt. Ce prix vient aussi compléter le travail des BMU avec l'Ecole des parents autour du projet des « Pages de plaisir partagés ».</p>	
<p>1300.07 Participer activement aux différentes manifestations culturelles de Lettres frontière. Préparer toute la documentation nécessaire lors de l'accueil du jury. Préparer la sélection des ouvrages, dont la lecture par le jury permettra de sélectionner les lauréat-e-s.</p> <p>Toute la documentation nécessaire a été préparée afin que le jury de Lettres frontière puisse sélectionner les auteur-e-s et les ouvrages qui feront partie de la sélection officielle. Les BMU ont régulièrement accueilli le jury lors de ses séances de discussions et délibérations, ainsi que plusieurs auteur-e-s de la sélection pour des présentations publiques de leurs œuvres. Pascal Morin a reçu le prix LF pour son livre « L'eau du bain ».</p>		<p>1300.11 Favoriser l'accueil de groupes spécifiques en dehors des heures d'ouverture (crèches, groupes scolaires, membres d'associations telles que Lire et écrire ou l'AVIVO).</p> <p>Les BMU ont accueilli 833 visites de classes de 88 écoles et 138 visites de 42 crèches. La Bibliothèque de la Cité a accueilli 50 visites de groupes différents. La Bibliothèque des Minoteries accueille tous les 15 jours le Centre de rééducation et d'enseignement de la Roseaie (CRER) qui accompagne 2 groupes d'adolescent-e-s handicapé-e-s. Les BMU reçoivent aussi des membres du foyer Villa Eckert. A Saint-Jean, visite d'enfants accompagnés des animateurs ou animatrices de l'UAC du quartier.</p>	
<p>1300.08 Organiser le prix Enfantaisie qui s'adresse à plus de 2'000 enfants de 7 à 10 ans, en partenariat avec le journal M magazine, des bibliothèques de suisse romande et des librairies.</p> <p>La collaboration avec M-Magazine est très bonne. Un jury composé de bibliothécaires des BMU sélectionne les ouvrages. L'album « La cerise géante de M. Jean » de S.Y. Barroux et P. Tillard a remporté le prix. Celui-ci a été remis au signal de Bougy en compagnie des lauréat-e-s et d'enfants lauréat du prix du meilleur autre titre. 1'700 enfants ont lu les sept livres de la sélection.</p>			

Degré de réalisation

1300.12 Promouvoir les activités des BMU dans les différents quartiers de la Ville, notamment par :

- la présence régulière dans les journaux de quartier,
- la distribution de papillons d'information et d'affiches auprès d'antennes répertoriées (associations, lieux de rencontres, maisons de quartier, centres sociaux ou médicaux, librairies, écoles, etc.),
- la présence lors des animations « La ville est à vous » ou lors d'animations dans les rues piétonnes.

Les BMU ont participé à la fête de la Jonction, à la fête du printemps à la Jonction ainsi qu'à la « Ville est à vous » à St-Jean et à la Servette.

Chaque fois que cela est possible, les animations culturelles sont présentées dans les journaux de quartier. Les BMU figurent très régulièrement dans le « Vivre à Genève », ainsi que dans l'agenda culturel et sont présentes dans les parcs en été dans le cadre de l'opération « chaises longues » avec les « Livres nomades ». Plus de 600 livres ont été mis en circulation durant cette période.



Degré de réalisation

2200.03 Promouvoir la présence des BMU au sein de la communauté des bibliothèques en Suisse et à l'étranger par des articles et des conférences, accueil de visiteuses et visiteurs étrangers.

Les BMU sont partenaires du projet GEABIB (gestion de l'actualité en bibliothèques) avec les Bibliothèques municipales de Lyon, l'Ecole de formation des conservateurs de Lyon et la HEG/information-documentation de Genève. Leurs travaux sur la gestion des collections ont été validés par le Site français POLDOC (politique documentaire) qui l'a mis en accès public sur leur site. Les BMU ont donné une conférence sur le projet « accueil » à des professionnel-le-s.

2300.01 Maintenir une présence active des BMU au sein des Associations professionnelles afin de favoriser les débats et s'enrichir mutuellement (BBS, Association genevoise des bibliothécaires diplômés AGBD, CLP, Association romande de littérature pour la jeunesse AROLE).

Plusieurs collaboratrices et collaborateurs des BMU sont membres actifs dans les associations professionnelles. La présence des BMU se manifeste soit comme membres actives et actifs dans les comités (Communauté de lecture publique - Institut Jeunesse et médias, etc.), soit à la présidence de l'association comme dans le cas de l'Association romande de littérature pour la jeunesse (AROLE).



2000 Formation, recherche et mandats

2100.01 Assurer plusieurs enseignements réguliers: Certificat en information documentaire (CESID), HES, Association des bibliothèques suisses (BBS), Communauté de travail des bibliothèques suisses de lecture publique (CLP).

Plusieurs collaboratrices et collaborateurs ont participé soit à la formation continue de professionnel-le-s, soit à la formation des futurs professionnel-le-s. Cela dans le cadre de la HEG/id, dans les associations professionnelles ou encore à l'Université dans le cadre d'un cours post-grade.

2100.02 Maintenir les BMU comme lieu de formation pour les apprenti-e-s, les étudiant-e-s HES/CESID. Accueillir des étudiant-e-s qui viennent de l'étranger pour des stages de formation.

Les BMU ont accueilli 14 stagiaires bibliothécaires, ont poursuivi la formation d'une apprentie et reçu deux apprentis pour un stage de deux mois. En outre, 13 jeunes ont été accueillis pour un cours stage d'observation.



9000 Gestion du service

9100.01 Poursuivre l'automatisation des activités administratives.

Une nouvelle application a été créée pour la gestion des demandes de travaux et demandes d'équipements, ainsi que pour le suivi des réalisations.



VARIATION DE PERSONNEL

Suite à l'ouverture de cinq postes de bibliothécaires, les BM ont engagé huit collaborateurs ou collaboratrices à temps partiel. Le reste des taux d'activité disponibles ont été répartis sur des collaborateurs ou collaboratrices déjà en place et qui occupaient un poste à temps partiel.

Un bibliothécaire à 50% a été engagé à la bibliothèque des sports sur le poste qui a été transféré du Service des sports.

VARIATION DE LOCAUX

-

AGENDA 21

Pour les collaborations, se référer à l'objectif 1100.08.

Dons d'ouvrages à des associations caritatives :

- Blue berry Library (Inde): 30 livres
- M. Loutan (Haïti): 200 livres
- Marie Ascension (Côte d'Ivoire): 95 livres
- Petite enfance Auroville (Inde): 64 livres
- Go-Sénégal: 606 livres

Soit un total de 995 livres donnés en 2005. Les associations s'engagent à les acheminer sur place suite à la signature d'une convention de dons.

Les Nostalgiques sont des documents désélectionnés des discothèques, utilisés dans le cadre du Fonds multimédia réseau (FMR). Les documents du FMR sont mis à disposition dans les différentes bibliothèques du réseau.

A ce jour, cela représente une collection de 2'300 documents, dont 1'000 ont été mis en circulation en septembre 2005 à la Bibliothèque de Saint-Jean. Il est trop tôt pour tirer un réel bilan de cette opération de recyclage.

Le projet « livres nomades », qui permet la remise en circulation de dons qui sont faits aux Bibliothèques municipales, a rencontré un vif succès dans les parcs durant l'opération « chaises longues », ainsi que durant les fêtes de quartier et la Fureur de lire. Plus de 1'500 ouvrages ont ainsi trouvés lectrices et lecteurs, qui sont invités à mettre le livre en circulation sitôt leur lecture terminée.

Le système de ramassage du papier est parfaitement au point.

Domaine des bibliothèques

Bibliothèque publique et universitaire

Degré de réalisation

1000 Constitution et traitement des collections

- 1100** Institut et Musée Voltaire (IMV) : Constitution d'un fonds d'archives sur l'histoire des Délices, en relation avec des institutions sœurs (Archives d'Etat, CIG, etc.).



Le projet doit s'étendre sur plusieurs années.

- 1200.01** Engagement de l'étape finale de rétroconversion du catalogue alphabétique pour le vingtième siècle.



Le crédit d'investissement pour cette étape a été voté par le Conseil municipal. Il reste moins de 500'000 fiches à saisir (il faut les dactylographier dans RERO et non les numériser). Mais cette dernière tranche, non encore réalisée, porte essentiellement sur le livre ancien (avant 1800). En effet, les XIX^e et XX^e siècles comptent de très nombreux titres, plutôt simples à saisir (période en voie d'achèvement). Mais la période allant du XVI^e au XVIII^e comporte des ouvrages qu'il faudra traiter « livre en main » et qu'il faudra souvent bibliographier (contrôle dans des bibliographies imprimées). Cette période n'a pas encore été traitée.

- 1200.02** Etude préliminaire concernant la rétroconversion de l'ancien catalogue alphabétique des matières.



Cette étude a été reportée.

- 1200.03** Mise en œuvre de la nouvelle base de données « Odyssee » du Département des manuscrits.



Cette nouvelle base de données est pleinement opérationnelle. Elle est accessible sur Internet.

- 1200.04** Examen de la question de la conversion des données de l'ancien catalogue informatisé des affiches dans le Catalogue collectif suisse et lancement de l'opération.



L'étude est menée par la Bibliothèque nationale suisse à Berne. L'analyse est terminée. La préparation des données est également terminée.

Degré de réalisation

- 1200.05** IMV : Finalisation du plan de classement des ouvrages non spécifiquement voltairiens, constitution d'un système de cotation adapté au fonds de manuscrits, catalogage de toute la correspondance de Voltaire présente dans les fonds, catalogage et numérisation du fonds Gerlier.



Le plan de classement est terminé. Le catalogage sommaire des manuscrits est largement avancé.

2000 Conservation des collections

- 2100** Réalisation d'un plan des magasins et de l'emplacement des cotes.



Le travail est terminé. Les plans sont affichés dans les différents magasins.

3000 Services au public

- 3100.01** Extension des heures d'ouverture du prêt à domicile entre 12 et 14h.



Pour l'instant abandonné, en raison des contraintes budgétaires.

- 3100.02** Informatisation des opérations de consultation des ouvrages en Salle de lecture.



Projet reporté à l'année 2006.

- 3100.03** Extension du guichet électronique de la BPU.



Désormais une bonne partie des opérations de prêt, prolongations et commandes sont faites directement par les lectrices et lecteurs.

- 3100.04** Bibliothèque musicale : ouverture du libre-accès (y compris les travaux préparatoires).



L'inauguration de cet espace a eu lieu le 2 février 2006.

- 3200.01** Etablissement d'un nouveau programme des formations, des visites ou des cours offerts par la BPU (« Les trésors de la BPU »).



La Bibliothèque a mis sur pied plusieurs manifestations, notamment un cours sur l'histoire de la reliure à travers les collections de la BPU.

Degré de réalisation

3200.02 Bibliothèque musicale: publication d'un guide du lecteur ou de la lectrice ou d'un dépliant sur la bibliothèque.



Le bon à tirer a été donné au mois de décembre 2005.

4000 Mise en valeur

4100 Publication d'un numéro double de la « Bibliographie genevoise ».



Publication au mois d'avril des années 2001-2002.

4200.01 Mise en œuvre du programme de manifestations « Les trésors de la BPU » avec notamment l'exposition d'affiches « Il y avait un rêve qu'on appelait la Suisse », à la Maison Tavel, avec publication.



L'exposition de la Maison Tavel a rencontré un grand succès.

4200.02 Exposition à la Salle Lullin « Le pasteur, le saint et le roi. Conflits, parallélismes et compromis », avec publication (« Les trésors de la BPU »).



Au terme de la période prévue, l'exposition est partie à Annecy comme convenu.

4200.03 Cours publics « Histoire de la reliure à travers les collections de la BPU » (« Les trésors de la BPU »).



Ce cours a rencontré un énorme succès. Environ 420 personnes l'ont suivi, soit près de 70 personnes par séance.

4200.04 IMV: Exposition retraçant l'histoire des Délices (« Les trésors de la BPU »).



La récolte des documents étant plus longue que prévu, l'exposition n'a pas encore eu lieu.

4300 Projet Genevensi@: mise en œuvre du plan de numérisation « Auteurs genevois » de façon significative (Femina, poètes, scientifiques).



Les travaux préparatoires avancent selon le rythme prévu, mais le volet public n'a pas encore été réalisé.

VARIATION DE PERSONNEL

-

VARIATION DE LOCAUX

-

AGENDA 21

Dans le cadre de l'Agenda 21, la BPU procède au tri des déchets de la cafétéria (PET, verre, alu, etc.). Plus de 60 personnes utilisent quotidiennement la cafétéria. Certaines activités scientifiques de la Bibliothèque s'inscrivent dans le cadre de l'Agenda 21 : préservation à long terme du patrimoine imprimé genevois, mise en forme de la documentation genevoise (biographies, vie musicale genevoise, etc.). Le directeur de la BPU a donné en septembre 2005 une série de cours sur les « Bibliothèques numériques et le développement durable » au Burkina Faso.

Département des sports et de la sécurité

Légende : degré de réalisation des objectifs

-  Largement atteint
-  Atteint
-  Partiellement atteint
-  Non atteint
-  Abandonné

Le Département des sports et de la sécurité a connu un changement important en cours d'année avec l'engagement d'un nouveau directeur suite au départ à la retraite de la titulaire.

Un effort particulier a été accompli pour assurer une collaboration plus étroite entre les services du département, notamment par la tenue de réunions hebdomadaires et la mise en place de groupes de travail ad hoc.

Par ailleurs, une impulsion a été donnée pour formaliser la fonction de correspondante Agenda 21 et développer des compétences en matière de marchés publics au sein de la direction.

L'année 2005 ayant été décrétée « année internationale du sport et de l'éducation physique », l'accent a été mis sur le soutien du sport auprès de la population. Le Service des sports a ainsi mis sur pied une Fête du sport qui a rassemblé une quarantaine de disciplines sportives auxquelles le public a pu s'initier gratuitement.

Un très grand nombre de manifestations ont pu se dérouler durant l'année, certaines d'importance internationale comme par exemple les premiers championnats du monde de Beach tchoukball ou encore les championnats du monde de kenpô.

Les prestations offertes au public par le Service des sports (particulièrement les écoles de sports pour les jeunes) ont continué à se développer et rencontrent un succès sans précédent.

Enfin, plusieurs projets de rénovation lourde ont été préparés. Ils feront l'objet de crédits dans le futur lorsque le contexte économique permettra de les réaliser.

Le nombre des transports sanitaires du Service d'incendie et de secours (SIS) a continué à progresser en 2005, représentant 40% des interventions totales du service.

L'effectif de ce service a par ailleurs été renforcé avec l'engagement de nouvelles et nouveaux collaborateurs par création et transfert de postes, permettant aux forces d'intervention et au personnel administratif d'être plus opérationnels.

Enfin, un travail important a été effectué dans le cadre de la révision du statut du SIS qui a été accepté par les instances de la Ville en fin d'année.

Tout en remplissant les missions fixées par la législation en matière de protection civile, notamment par l'engagement de miliciennes et miliciens dans une action d'entraide à Brienz, le Service d'assistance et de protection de la population (SAPP) a été actif dans la vie de tous les jours, en assumant des missions de sécurité au profit de l'administration ou de la collectivité.

L'année 2005 a permis la création d'un partenariat entre le Service des ressources humaines et le SAPP pour l'application de mesures en faveur de la protection de la santé et de la sécurité du personnel de l'Administration municipale.

Le SAPP a poursuivi sa collaboration transversale avec divers services de l'Administration. A ce titre, il a collaboré pour la quatrième année consécutive à l'accueil des sans-abri, assuré le relogement des personnes sinistrées et développé de nouveaux dossiers de protection des biens culturels.

Il a enfin poursuivi ses actions d'entraide au Mali et au Bénin.

Du côté du Service des agents de ville et du domaine public, un effort important a été accompli au niveau de la communication avec les partenaires (services de l'Administration, associations, etc.) et de leur consultation, conformément au souhait exprimé par le Conseil municipal.

Dans plusieurs domaines (stands de vente sur le domaine public, gestion des déchets, élaboration du projet de pavillons sur la rade ou encore finalisation du règlement sur les terrasses), ce service a non seulement collaboré plus activement avec les services d'autres départements de la Ville, notamment avec la Voirie et le Service d'aménagement urbain, mais il a aussi mis en place des relations régulières avec les diverses associations professionnelles telles que l'Association des cafetiers-restaurateurs ou la Fédération des artisans et commerçants.

Les différents services de l'Etat ont été régulièrement conviés à des séances d'organisation et de débriefing dans le cadre de l'organisation des grandes manifestations (Fêtes de Genève, Lake Parade) en vue de l'élaboration de concepts de sécurité.

Une réflexion s'est également engagée pour doter le service de moyens statistiques performants permettant de suivre l'évolution des revenus provenant notamment des amendes d'ordre.

Enfin, une réorganisation partielle au niveau de la direction de ce service en fin d'année a conduit à une clarification des missions des collaboratrices et collaborateurs.

Direction et secrétariat du département

Degré de réalisation

1000 Direction et coordination

1200.01 Répondre aux motions, questions et interpellations anciennes du Conseil Municipal (CM) dans le courant de l'année.



La Direction s'est attachée à répondre en priorité aux motions, questions et interpellations du CM les plus récentes. Les plus anciennes nécessitent un travail de recherche plus fastidieux. Certains objets anciens n'ayant plus d'intérêt actuel, le Conseil administratif (CA) a, par décision du 29 juin 2005, décidé de lister les suspens de plus de 10 ans afin qu'ils puissent être soumis au bureau du CM.

1200.02 Coordonner les tâches impliquant plusieurs services du département (ex. lors de championnats internationaux, de manifestations diverses telles que Fête de la musique, Fêtes de Genève, etc.).



Un effort particulier a été fait pour associer étroitement les services du Département lors de manifestations ou toute action nécessitant une collaboration transversale. Cette collaboration s'est exercée de manière permanente au travers des réunions hebdomadaires avec les services, ou par la mise en place de groupes de travail ad hoc dans le cas d'éléments spécifiques.

1200.03 Maintenir et développer le sport populaire, tant par les contacts réguliers du Magistrat avec les responsables des associations et des clubs, que par le subventionnement indispensable aux activités sportives, en tenant compte des changements intervenus tant sur le plan sportif que par rapport au nombre des membres.



Le développement du sport à Genève a entraîné une augmentation des demandes de soutien auxquelles la Direction a répondu dans les limites de ses moyens budgétaires, chaque demande ayant fait l'objet d'un examen attentif.

Degré de réalisation

1200.04 Développer la communication et les rapports humains au sein du département par l'organisation de séminaires, déplacements, groupes de réflexion, etc. en élargissant le groupe des participant-e-s (actuellement direction du département et chef-fe-s de services et leurs adjoint-e-s).



Le changement de directeur en cours d'année n'a pas permis de mettre sur pied des séminaires et autres déplacements, l'accent ayant été mis en priorité sur les relations directes avec les responsables des services, leurs collaboratrices et leurs collaborateurs.

En matière de promotion du département, les services ont davantage travaillé en collaboration. A titre d'exemple, trois services étaient présents sur le même stand au «village prévention» de la Foire de Genève.

1200.05 Développer l'approche des ressources humaines dans les services par :

- l'élaboration de cours spécifiques en faveur des responsables en tenant compte de l'évolution des services,
- la création ou le développement d'entités spécifiques capables de déterminer les besoins futurs en matière de personnel afin d'effectuer des choix de personnel adapté à l'évolution tant de la technique que des besoins nouveaux.



La formation dans les domaines spécifiques a été développée dans la mesure des possibilités budgétaires eu égard aux besoins du personnel (par exemple, cours de coaching à l'attention du personnel des centres sportifs sur le thème des incivilités). Quant à la création d'entités spécifiques capables de déterminer les besoins futurs en matière de personnel, il n'a pas été jugé nécessaire d'aller plus avant dans ce projet.

VARIATION DE PERSONNEL

Transfert d'un demi poste au Département des affaires culturelles.

VARIATION DE LOCAUX

Pas de changement. Les deux bureaux au rez-de-chaussée de la Cour Saint-Pierre n'ont toujours pas pu être mis à disposition de la Direction.

AGENDA 21

Suite à la désignation d'une correspondante Agenda 21 au sein du département, la sensibilisation des collaboratrices et collaborateurs et la mise en œuvre de l'Agenda 21 au niveau du département a pris une forme plus structurée en 2005. Outre la participation aux travaux du groupe inter-départemental Actions 21, la correspondante a collaboré à l'élaboration de la brochure « Agir pour la ville, ensemble » publiée en 2005. Elle coordonne également depuis le mois de novembre la conception de la brochure thématique consacrée au sport dont la publication est prévue pour le printemps 2006.

La distribution des fiches-infos a été généralisée à tous les services.

Un réseau de contact-relais a été mis en place au sein des services pour faciliter les échanges d'informations, requêtes ou autres sollicitations de la Direction du département envers les services ou vice-versa.

Enfin, un rapport recensant tant les mesures environnementales appliquées par les collaboratrices et collaborateurs dans leur activité quotidienne (tri des déchets, économies d'énergie, recyclage du papier, etc.), ainsi que les actions externes développées par les services, qui contribuent à la promotion du développement durable, a été rédigé à l'intention de la Commission Agenda 21 du CM.

DIVERS

-

1000 Exploitation d'installations sportives

1100 **Gérer de manière optimale la planification des installations pour répondre aux besoins croissants du public et des clubs.**

Dans le prolongement des efforts entrepris en 2004, la section exploitation a poursuivi son effort de réorganisation des autorisations, ce qui a permis de dégager de nouvelles plages horaires qui ont été mises à disposition des clubs, des associations et du grand public. Cette démarche a également été facilitée par l'utilisation complète de toutes les potentialités du système informatique de gestion des réservations.

En ce qui concerne la fréquentation de nos installations, l'année 2005 se situe dans le prolongement de l'année 2004. Le nombre d'autorisations délivrées aux clubs et associations reste stable (+0,6%). En ce qui concerne la fréquentation liée au grand public, on constate une légère diminution des entrées à la piscine des Vernets (-10%). Cette baisse est essentiellement due à une fermeture prolongée en raison de travaux d'entretien exceptionnels (changement des filtrations), ainsi qu'à la fermeture de la piscine lors des fêtes de fin d'année (tournus entre les Vernets et Varembe). A noter également que la fréquentation de la piscine de Varembe poursuit son ascension avec une hausse de 6,5%. La fréquentation des centres sportifs de la Queue d'Arve et du Bois des Frères, notamment en ce qui concerne le badminton et le tennis, suit également la même tendance.

1200 **Opérer des choix en matière d'entretien des équipements permettant de sauvegarder le patrimoine technique et faire valoir les priorités de maintenance dans les domaines liés à la sécurité des personnes et des biens.**

Conformément à sa mission et au budget de fonctionnement, le personnel technique du service a procédé, tout au long de l'année 2005, à l'entretien des équipements et des installations. En collaboration avec les services compétents, plusieurs gros chantiers ont été entrepris. Citons à titre d'exemple le changement complet des conduites de filtration à la piscine des Vernets, la rénovation du système de téléalarme dans nos piscines, l'installation d'un nouveau tableau de chronométrage aux Vernets, ainsi que le réaménagement de la salle A du Bout-du-Monde.

En ce qui concerne plus particulièrement la sécurité des personnes et des biens, plusieurs mesures et études telles que la sécurisation des condenseurs à la patinoire des Vernets, l'installation de caméras de surveillance dans les centres sportifs, l'installation de contrepoids sur l'ensemble des buts amovibles, ont été entreprises.

2000 Organisation de prestations sportives offertes au public

2100 **Etoffer le programme des activités proposées en hiver et étendre nos prestations d'écoles de sports au samedi matin.**

Consciente du besoin croissant de proposer des activités sportives correspondant aux besoins des parents, et qui soient en adéquation avec les horaires scolaires, la section organisation a développé son programme des écoles de sports en créant une nouvelle école de frisbee et en proposant des nouvelles plages horaires le samedi. Citons à titre d'exemple les écoles de tennis, les sorties en VTT, ainsi que le snoworiginal. D'autre part, des sorties à ski ont été introduites pour la saison 2005-2006 tant le mercredi après-midi que le samedi.

2200 **Moderniser le concept de l'Insigne sportif genevois**

L'Insigne sportif genevois reste un événement particulièrement prisé par la population. En effet, ce ne sont pas moins de 1'000 personnes qui, tout au long de l'année, participent aux différentes courses (ski de fond, natation, cyclisme, VTT, Cross et mini marathon). Toutefois, après 32 années, il a semblé opportun de faire évoluer cet événement. C'est la raison pour laquelle un sondage d'opinion a été réalisé auprès des participant-e-s qui nous a permis de recueillir de précieuses informations. Fort de ces résultats, un nouveau concept a été créé. Malheureusement, suite à des contraintes budgétaires et organisationnelles, il ne nous a pas été possible de démarrer avec ce projet en 2005. Le service reste toutefois confiant et espère pouvoir répondre aux souhaits des participant-e-s dès la 34^{ème} édition.

2300 **Veiller au renouvellement de l'encadrement des monitrices et moniteurs des activités Loisirs et Sport et tendre vers plus de professionnalisme.**

Le programme Loisirs et Sports destiné aux personnes dès 55 ans et comprenant des semaines d'excursion (marche et ski de fond), ainsi que des heures de sport (gymnastique, aquagym, taiji, etc.) connaît toujours un grand succès.

Toutefois, le service est également confronté à une problématique connue dans les milieux sportifs, consistant à trouver des monitrices et des moniteurs qui, d'une part, soient acceptés par les participant-e-s et, d'autre part, soient en possession de brevets et autorisations adéquats. Compte tenu du changement de direction que le service a vécu en 2005, il n'a pas été possible de procéder à ce renouvellement même si un certain nombre de mesures ont été prises dans certaines disciplines. A titre d'exemple, le service demande aux monitrices et moniteurs d'aquagym d'être en possession du brevet de sauvetage 2 et non du 1 seulement. Il est évident que cette problématique sera reprise en 2006.

3000 Organisation de manifestations (soutien aux clubs)

3100 Répondre aux demandes des fédérations et associations sportives organisatrices de manifestations.

Etant donné les contraintes toujours plus élevées tant du point de vue des infrastructures que de celui de la participation financière pour obtenir l'organisation de manifestations sportives à caractère international (championnats du monde ou d'Europe), l'année 2005 a tout de même été riche en manifestations sportives. Grâce à l'engagement constant de l'ensemble du personnel du service, plusieurs événements nationaux et internationaux ont pu être organisés en collaboration avec les associations cantonales et les clubs. Citons à titre d'exemple les premiers Championnats de monde de Beach Tchoukball, les Championnats du monde de Kenpô (à noter que Genève a accepté de reprendre « au pied levé » cette organisation suite au désistement de dernière minute du Maroc). En ce qui concerne les manifestations nationales, on peut relever l'organisation des phases finales de la Coupe de la ligue de Basketball, des Championnats de Suisse de pétanque en doublettes, des Championnats de Suisse de difficulté d'escalade et des Championnats suisses juniors de natation, des finales suisses du championnat de Futsal.

Les installations ont également accueilli plusieurs manifestations romandes (championnats romands de plongeon, championnats romands individuels de tennis de table, etc.) ou genevoises (viet vo dao, gymnastique acrobatique, gymnastique rythmique, badminton, échecs, etc.).

Par ailleurs, le service a collaboré à plusieurs autres manifestations « traditionnelles » telles que le 18^{ème} Triathlon International de Genève, les 38^{ème} championnats internationaux de Genève de natation, la 44^{ème} édition de la Dolly Cup de curling, le 40^{ème} Cross National du CHP et le 36^{ème} Tournoi International de Badminton. Il ne faut également pas oublier la multitude d'événements à caractère non sportif.

Enfin, l'année 2005 étant l'année internationale du sport et de l'éducation physique, le Service des sports s'est investi dans l'organisation de la première Fête du Sport et a apporté son soutien à toutes les associations désireuses de marquer cet événement.

4000 Soutien et encouragement au Sport

4100 Offrir un accueil irréprochable, développer l'écoute, participer à la vie des clubs.

Le développement de la notion de savoir-être reste l'une des préoccupations principales de la direction du service. Dans cette optique, une démarche a été entamée sur deux axes. Premièrement, une formation spécifique destinée au personnel en contact avec les usagères et usagers a été coordonnée avec le Service des ressources humaines. Cette formation a pour but non seulement de donner au personnel du service des outils lui permettant d'accueillir les usagères et usagers professionnellement, mais également de le sensibiliser aux besoins de ces dernières et derniers. Parallèlement à cette démarche interne, le service a sensibilisé les associations et les clubs aux problèmes d'incivilités par ses interventions dans les assemblées générales.

Certain que ces démarches sont payantes, celles-ci seront intensifiées et poursuivies ces prochaines années.

VARIATION DE PERSONNEL

L'effectif du personnel est resté stable et conforme au budget. Comme chaque année, nous avons pu bénéficier du soutien de personnel temporaire tant à la patinoire pendant la saison d'hiver que dans les piscines en été.

Dans le cadre de la mobilité, un poste de lingère «ad personam» a été transféré du Service d'assistance et de protection de la population.

VARIATION DE LOCAUX

Les travaux de rénovation de la patinoire n'ayant toujours pas débuté, le bureau d'étude a provisoirement gardé ses locaux.

AGENDA 21

Le Service des sports essaie d'agir de manière exemplaire et est conscient de ses responsabilités en matière de gestion environnementale.

Il intègre, selon ses moyens, mais concrètement et au quotidien, les principes du développement durable dans ses activités.

En 2005 des efforts particuliers ont été entrepris en économie d'eau et d'énergie. Nos piscines sont et seront systématiquement équipées d'électrolyseurs réduisant très sensiblement l'utilisation de produits chimiques. De surcroît, des études visant à de substantielles économies d'eau par l'adoption de technologies UV pour leur traitement ont été entreprises. Concernant le tri des déchets, un groupe de travail s'est réuni mensuellement et a évalué la mise en place de la gestion du tri des déchets engendrés par l'administration et les nombreuses manifestations du service. Ces actions ont fait l'objet d'une information permanente aux différents acteurs.

Enfin, par son engagement dans la promotion du sport auprès de la population, le service a joué un rôle non négligeable d'un point de vue social, la pratique du sport participant à l'amélioration de la qualité de vie et du bien-être général.

DIVERS

-

Incendie et secours

Degré de réalisation

Degré de réalisation

1000 Interventions

1100.10 Garantir l'effectif opérationnel des forces d'intervention en organisant une école de formation pour 12 sapeuses-pompières et sapeurs-pompiers professionnels et 3 sapeuses-opératrices et sapeurs-opérateurs sur les exercices 2005 et 2006.



Dans les faits, l'école forme en ce moment 14 sapeuses-pompières et sapeurs-pompiers, un-e sapeuse-opératrice ou sapeur-opérateur. Un poste supplémentaire de sapeuse-pomprière ou sapeur-pompier a été créé par le transfert d'un poste d'agent de Ville. En raison du faible nombre de candidatures valables reçues pour les postes de sapeuses-opératrices et sapeurs-opérateurs, nous avons décidé de ne retenir qu'un homme et une femme qui, actuellement, sont en cours de formation. Malgré ces adaptations, nous pouvons considérer que l'objectif est atteint.

1100.20 Assurer le renouvellement du matériel de désincarcération (2^{ème} tranche) afin de garantir l'intervention dans ce domaine. Poursuite du programme d'acquisition échelonné entre 2004 et 2006 initialisé l'an passé.



La deuxième tranche d'acquisition du nouveau matériel de désincarcération a été entièrement réalisée durant l'exercice 2005. L'introduction de ce matériel donne entière satisfaction.

1100.30 Assurer la dernière tranche d'acquisition du programme de renouvellement des extincteurs du service. Nombre d'extincteurs en usage dans le service ne sont plus conformes aux normes en vigueur. Initialisé en 2003, le renouvellement du parc des extincteurs sera totalement effectué en 2005.



Le programme d'acquisition de la troisième tranche a été totalement réalisé. Le programme complet de renouvellement des extincteurs du service est donc terminé.

1100.40 Garantir la protection feu des collaboratrices et collaborateurs dans le cadre des interventions chimiques par l'acquisition de 2 tenues lourdes de protection chimique anti-feu (Flashover).



Une étude comparative a démontré que l'acquisition de ce moyen spécifique n'était pas en adéquation avec les besoins liés à l'intervention chimique. En effet, les caractéristiques techniques de ces scaphandres ne permettent pas un travail dans des conditions acceptables. Le service a donc renoncé à l'acquisition de ce moyen de protection en attendant l'évolution technologique nécessaire.

1100.50 Assurer la deuxième et dernière tranche de renforcement et renouvellement des équipements de protection feu. Programme initialisé sur l'exercice 2004.



L'ensemble du personnel du service est maintenant équipé de pantalons de protection feu (type léger) afin de renforcer la protection des intervenant-e-s.

1100.60 Acquisition de nouvelles vestes de protection feu pour les sapeuses-pompières et sapeurs-pompiers volontaires. Cette acquisition est échelonnée sur les exercices 2005 et 2006. Les vêtements de protection actuellement utilisés sont en activité depuis près de 15 ans. L'échange progressif sur deux exercices est nécessaire afin d'assurer la protection personnelle de nos sapeuses et sapeurs volontaires.



Le programme d'acquisition de la deuxième tranche a été entièrement réalisé malgré la suspension du subventionnement de cette pièce d'équipement par l'Etat de Genève. La dernière tranche d'acquisition 2006 permettra de terminer l'équipement de la totalité des compagnies de sapeurs-pompiers et sapeuses-pompières volontaires de la Ville de Genève.

1200.10 Garantir l'effectif opérationnel en sapeuses-sauveteuses et sapeurs-sauveteurs (ambulancières et ambulanciers) par la création de quatre postes supplémentaires.



Seuls deux postes ont été accordés par le Conseil administratif au budget 2005.

1200.20 Prévoir les changements induits par la modification du tarif unique relatif aux transports sanitaires sur l'ensemble du territoire cantonal qui devrait intervenir à brève échéance.



Le canton n'a pas arrêté de tarif unique pour les transports ambulanciers en 2005.

1200.30 Remplacer l'unité flottante légère permettant l'accessibilité aux plans d'eau en toute situation sans l'aide d'un épuisoir. Cette embarcation est fréquemment utilisée dans le cadre des sauvetages de personnes désespérées.



La nouvelle unité a été commandée mais ne sera livrée qu'au début 2006. Cet état de fait est lié aux démarches d'appel d'offres comparatives et aux délais de livraison des fournisseurs. On peut néanmoins considérer l'objectif comme atteint.

1400.10 Renouveler les six tenues de protection chimique des groupes de sécurité. Le matériel actuellement utilisé est en fin de vie et son équivalent ne peut plus être trouvé sur le marché.



L'acquisition et l'introduction des nouvelles tenues ont été effectuées dans le courant de l'exercice 2005.

9000 Gestion du service

9100.10 Garantir la tenue de la comptabilité et la gestion des opérations financières du service conformément aux règles en usage, par la création d'un poste de comptable.



Un nouveau comptable a été engagé au deuxième semestre 2005.

9100.20 Garantir un effectif opérationnel à la centrale d'engagement et de traitement des alarmes par la création de trois postes de sapeuses-opératrices et sapeurs-opérateurs. L'effectif actuel ne permet plus de garantir une gestion saine et sans risques lors d'interventions simultanées nombreuses. L'augmentation récurrente du nombre d'interventions engendre régulièrement des situations critiques dans la gestion des opérations de secours.



Deux postes de sapeuses-opératrices et sapeurs-opérateurs ont été créés en octobre 2005 par transfert de postes des agents de Ville. La procédure de recrutement, actuellement en cours, permettra de débiter la formation des deux candidat-e-s retenu-e-s au premier semestre 2006.

VARIATION DE PERSONNEL

Deux postes de sapeuses-sauveteuses et sapeurs-sauveteurs (ambulancières et ambulanciers) ont été créés au budget 2005. Actuellement un poste a déjà été pourvu et l'autre est en voie de concrétisation.

En plus des postes créés au budget 2005, le corps a obtenu une augmentation d'effectif par le transfert de postes d'agents municipaux (AM), à savoir:

- deux postes de sapeuses-opératrices et sapeurs-opérateurs (opératrices ou opérateurs à la centrale d'alarme). Ces derniers, créés à la fin 2005, sont actuellement au concours. Les futurs collaboratrices et collaborateurs débiteront leur formation au premier semestre 2006.
- un poste de comptable. Ce dernier est occupé depuis le 1^{er} septembre 2005.
- un poste de sapeuse-pompier ou sapeur-pompier. Ce dernier a permis de mettre en formation un employé supplémentaire dans le cadre de l'école 2005/2006 qui a débuté le premier septembre 2005.
- un poste d'adjoint-e de direction technique. Ce dernier, créé à la fin 2005, est actuellement au concours. La future collaboratrice ou le futur collaborateur débitera au premier semestre 2006.

VARIATION DE LOCAUX

Dans le courant 2005, notre service a pu intégrer les locaux du garage municipal consécutivement à la fin des travaux entrepris par le Service des bâtiments.

AGENDA 21

La sensibilisation du personnel sur les opérations de tri et de récupération des déchets pouvant être recyclés permet d'obtenir des résultats de plus en plus probants. Néanmoins les moyens de récupération et la motivation devront encore être renforcés dans les mois et les années à venir afin d'obtenir des résultats optimaux.

En plus de l'objectif décrit pour le budget 2005, le service a également entrepris les démarches suivantes durant le même exercice:

- introduction d'un carburant plus écologique pour les tronçonneuses utilisées dans le corps;
- recyclage des pièces d'équipement usagées afin de fournir les chiffons nécessaires aux ateliers.

DIVERS

En 2005, le corps est intervenu à 10'848 reprises sur le territoire cantonal. La quote-part des interventions sanitaires atteint, en ordre de grandeur, 40% des interventions totales.

Service d'assistance et protection de la population

Degré de
réalisation

1000 Protection des personnes, des biens et de l'environnement dans des situations d'urgence

1100 Finaliser la restructuration de l'organisation communale de protection civile, suite à la phase de transition (2004). Informer les miliciennes et miliciens de la nouvelle structure de la protection de la population et les répartir dans les nouvelles formations. Assurer l'instruction lors des nouveaux cours annuels de répétition obligatoires pour l'ensemble des miliciennes et miliciens (art. 36 LFPPCi + art. 10 al. 2 loi d'application cantonale).

Gérer le fichier des astreint-e-s, gérer et entretenir le matériel (art. 9 + 17 loi d'application cantonale). Créer une nouvelle procédure d'alarme pour l'engagement des formations en cas de sinistre. Gérer l'information et l'alarme de la population. Mettre en place la nouvelle application informatique de gestion des miliciennes et miliciens. Créer de nouvelles formations d'intervention rapidement engageables.

Les 2'000 miliciennes ou miliciens de la Ville de Genève sont convoqués aux cours de répétition annuels obligatoires et le service assure leur instruction dans les domaines de l'appui, de l'assistance, de la protection des biens culturels, de l'aide à la conduite et de la logistique.

La Sécurité civile a finalement distribué, fin novembre 2005, le Plan directeur de la protection civile.

Ce plan a notamment fixé la structure de la protection civile de la Ville de Genève, ainsi que son nouvel effectif réglementaire.

Il définit le cadre de la réforme genevoise de la PCI XXI, ce qui devrait permettre au Service d'assistance et protection de la population (SAPP) de finaliser d'ici à juin 2006 la réforme de la protection civile communale, notamment par le biais du document « Planification Générale de la Protection Civile » (PGPC), ce texte devant être co-signé par les autorités communales et cantonales.

La nouvelle application de gestion des miliciennes ou miliciens ne sera livrée (et donc opérationnelle) qu'en janvier 2006.

Elle permettra notamment de créer la nouvelle procédure d'alarme.

La mise en place des formations rapidement engageables est en cours via la recherche de miliciennes ou miliciens volontaires.



Degré de
réalisation

1200 Définir la répartition des constructions dans la nouvelle structure de protection civile communale. Préparer certaines constructions à une mise en service rapide. Contrôler les abris privés. Gérer une application de mise à l'abri de la population respectant la cellule familiale. Assurer l'entretien technique des installations destinées aux formations de protection civile et mises à la disposition de la population (ventilation, électricité, chauffage, sanitaire, etc.)

La répartition des 19 constructions a été effectuée comme suit:

- une construction affectée à l'organisation centrale de protection civile (ORPC);
- une construction affectée à l'organe communale de conduite (ORCOC);
- quatre constructions affectées aux quatre zones territoriales de l'organisation centrale (OPC);
- deux constructions affectées aux formations rapidement engageables (FORE);
- deux constructions (une par rive) affectées au relogement de personnes sinistrées;
- une construction dédiée à l'accueil des sans-abri;
- une construction affectée au piquet d'intervention permanent du service;
- trois postes sanitaire de secours en réserve pour la Santé publique ou l'accueil des Non entrés en matières (NEM) ou réfugié-e-s;
- quatre constructions de quartier en réserve pour la mise à l'abri des partenaires (sapeuse-pompières et sapeurs-pompiers et police municipale);
- durant l'année, 245 contrôles d'abris privés ont été effectués.

Les 25 ouvrages de PCI (19 constructions et six abris publics) ont fait l'objet de contrôles périodiques ayant généré des subventions (environ CHF 70'000.-).

Sept nouvelles sirènes ont été installées (pour un total de 35).

La gestion de l'application de mise à l'abri de la population a impliqué la prise en compte d'environ 3'000 déménagements par mois.



1300 Organiser une campagne d'information au niveau des quartiers pour faire connaître les huit centres de distribution de l'office communal de l'approvisionnement économique.

Organiser des cours de répétition pour les 250 volontaires.

Collaborer à la formation des responsables des offices des autres communes, à la demande de l'office cantonal de l'approvisionnement économique.

La campagne d'information a pris une double forme. D'une part, la réalisation d'un film DVD sur le rôle et les activités de l'Office. D'autre part, le contact direct avec la population par la tenue de stands lors de diverses manifestations (Course Genève-Marathon, Fête du Développement Durable, Foire de Genève), en collaboration avec les grands distributeurs agro-alimentaires.

Les cours de répétition ont été organisés pour les cadres uniquement. Les cours pour le personnel ont été suspendus, suite à l'annonce par l'Office fédéral de l'Approvisionnement Economique de futures nouvelles directives d'application. Il n'y a donc pas eu non plus de formation dispensée aux responsables des autres communes.

1400 Intensifier la création des plans de protection et d'évacuation des biens culturels en cas de sinistre de la vie de tous les jours (création de six dossiers choisis en collaboration avec le Département des Affaires Culturelles).

Poursuivre la planification de la mise à l'abri des biens culturels pour les cas de sinistres majeurs.

Finalisation de trois dossiers d'intervention (Musée Voltaire, Bibliothèque d'Art et d'Archéologie, Musée d'Ethnographie). Initiation du dossier d'intervention du Palais Eynard.

Détermination du rôle des partenaires — Département des affaires culturelles (DAC), Service d'incendie et secours, Service d'assistance et protection de la population (SAPP) — pour la protection des biens culturels en cas de sinistres, lors d'une séance d'information commune.



2000 Formation en prévention, assistance, sauvetage et protection

2100 Assurer la reprise des cours de répétition annuels obligatoires compte tenu de l'augmentation du nombre global de jours de service qui en découle (9'000 jours attribués par la Sécurité civile cantonale).

Instruire les cadres et le personnel de la protection civile dans les 5 domaines d'activité (appui, assistance, logistique, aide à la conduite et protection des biens culturels).

Préparer un nombre croissant de repas compte tenu de l'augmentation des effectifs dans les cours.

Donner une instruction spécialisée aux formations d'intervention rapide pour porter aide et assistance à la population (sur la commune, dans le canton ou hors du canton).

143 cours d'instruction durant l'année.

Lors des cours de répétitions de quatre jours pour les cadres et de deux jours pour le personnel, le SAPP a maintenu l'état de préparation d'environ 2'000 miliciennes et miliciens.

Une trentaine d'entre elles et eux sont intervenus durant 15 jours à Brienz pour aider à la remise en état de la zone sinistrée suite aux intempéries.

Environ 600 jours de service ont été utilisés pour l'accueil des sans-abri.

2200 Promouvoir la sécurité à domicile et sur la place de travail, par des cours « tout public » et des cours pour diverses entités, administrations et associations.

Le SAPP a organisé 44 cours pour entreprises et 10 cours « tout public » pour la prévention des accidents.

Les actions de communication pour les cours « tout public » ont consisté essentiellement à passer des annonces dans les journaux de quartiers et à la tenue de stands d'information (Fête du Développement Durable et Foire de Genève).



Degré de réalisation

2300 Former et contrôler les équipes de sécurité des bâtiments de la Ville de Genève en collaboration avec le Service des bâtiments (suite à la nouvelle mission selon décision du Conseil administratif du 12 novembre 2003).

Organiser des cours de formation (feu, sanitaire) et des exercices d'évacuation en collaboration avec la Sécurité civile (F4.05 art 9 - F4.05.01 art 8).

40 cours pour divers services de la Ville (Agents de ville et domaine public, Sports, Musées, Voirie).

Création en cours de dossiers de sécurité pour la Gérance immobilière municipale, la Bibliothèque publique et universitaire et le Palais Eynard.

Deux exercices d'évacuation ont été effectués (Muséum d'histoire naturelle et Musée d'art et d'histoire).



3000 Coopération internationale

3100 Donner des cours de formation à l'étranger financés par l'Organisation internationale de la Protection Civile (OIPC).

Mener des actions à l'étranger à la demande du Conseil Administratif (projets d'entraide ou opérations de soutien lors d'une catastrophe).

Former les bénéficiaires à l'utilisation et à l'entretien du matériel éventuellement livré.

Poursuite de la mission d'évaluation des besoins de la ville d'Abomey (Bénin) avec le soutien de l'association «Villes Unies contre la Pauvreté» (VUP).

Livraison de matériels d'intervention (quatre motopompes et matériel sanitaire) à la Ville de Bamako (Mali) et formation sanitaire sur place par deux formatrices ou formateurs du service.



3200 Collaborer à la formation des délégués du CICR.

Assurer la série annuelle de cours en français ou en anglais au profit de l'OIPC dans le domaine de la prévention et de la gestion des catastrophes.

Echanger un savoir-faire avec les pays étrangers au service de la solidarité internationale et du développement durable.

Quatre cours sur la protection de la population en faveur de délégations étrangères en collaboration avec l'OIPC. Neuf cours sanitaires au profit des délégué-e-s du CICR.



Degré de réalisation

4000 Prestations au profit de la collectivité ou de l'Administration

4100 Faire l'inventaire des moyens des services de l'Administration municipale mis à disposition de l'organe communal de coordination et de conduite.

Assister et reloger les personnes sinistrées, en collaboration avec le SIS, l'Hospice Général et l'Unité Mobile d'Urgence Sociale (UMUS).

Offrir un soutien aux services d'intervention en cas de sinistre important.

Perfectionner le personnel du SAPP astreint au service de piquet.

Collaborer avec le Service social à l'encadrement des personnes en situation précaire (sans-abri).

Collaborer avec le SIS pour la diffusion du Guide Orange (guide des sapeuses-pomprières et sapeurs-pompiers).

Pour finaliser l'organisation de l'organe communal de conduite, le SAPP a réuni, lors de diverses séances de travail, la quasi-totalité des services de l'Administration dans le but de les informer sur le rôle de cette structure, de leur présenter les installations de la construction dédiée à cet organe et d'établir avec eux un inventaire des moyens humains et matériels.

Au cours de l'année, 31 personnes ont été relogées suite à des sinistres, ce qui a occasionné un total de 220 nuitées.

L'action principale du piquet permanent d'intervention du service a été effectuée la nuit du 22 au 23 juin lors de la panne générale d'électricité des CFF (distribution d'eau aux passagères et passagers et relogement de 17 touristes).

Le personnel astreint au piquet d'intervention a suivi deux cours de perfectionnement.

Le matériel d'intervention a été perfectionné (19 remorques prêtes)

Un exercice général d'alerte a été effectué et tous les moyens d'intervention déployés.

Un exercice surprise a été monté avec le SIS dans le but d'exercer le montage de tentes.

L'action d'accueil des sans-abri 2004-2005 a occasionné plus de 8'000 nuitées au poste des Vollandes.

La collaboration avec le Service social (SOC) a été reconduite pour l'action 2005/2006.

444 volumes du Guide Orange ont été diffusés par le SAPP au profit du SIS, ce qui représente un revenu de plus de CHF 320'000.-.



Degré de réalisation

4200 Mettre à disposition des véhicules au profit de l'Administration ou de groupements sans but lucratif. Contrôler l'entretien du nouveau parc de véhicules. Fournir des moyens de transports en cas d'événement particulier ou de crise. Offrir des prestations de transports au profit de l'Administration et du Conseil municipal.

130 prêts de véhicules durant l'année pour environ 150 associations ou groupes sportifs.

50 prêts à divers services de l'Administration.

Quelques prestations de transport pour des commissions du CM ou le Service des relations extérieures.

Prestations de transport pour Téléthon et la Fête des Ecoles.

4300 Mettre à disposition le matériel et les locaux du service (salles de classe, auditorium, cafétéria) pour favoriser la vie associative et les services. Stocker des habits au profit de la Croix-Rouge genevoise.

Location de marmites, boilles, autocuiseurs, couvertures, bancs et tables pour une cinquantaine d'associations, groupements, entreprises ou services de l'Administration.

La fête de l'Escalade des écoles a occasionné à elle seule 29 prêts de marmites.

Mise à disposition d'une construction PCi pour l'accueil des sans-abri.

Mise à disposition de deux constructions de PCi pour le relogement de personnes sinistrées.

Mise en réserve d'une construction de PCi pour l'accueil éventuel de NEM.

Mise à disposition d'une construction pour le logement des soldats engagés dans la mission de surveillance des ambassades (Ambacentro).

Mise à disposition d'un local d'une construction PCi pour le stock d'habits de la Croix-Rouge.

Mise à disposition d'une salle de classe pour l'association Redog (chiens catastrophe).

Mise à disposition de la cafétéria de Richelien pour l'assemblée générale de l'Association des cadres de l'administration municipale (ACAM).

Les mises à disposition ou locations des installations extérieures de Richelien ont diminué en raison de la fermeture provisoire de la maison de feu (les guérites ont été utilisées à 12 reprises par le SIS ou certaines compagnies de sapeuses-pomprières et sapeurs-pompier volontaires).

24 entreprises ou associations ont loué les installations de Richelien.

VARIATION DE PERSONNEL

En cours d'année, un poste d'employée d'exploitation ad personam a été transféré au service des Sports (poste de lingère).

VARIATION DE LOCAUX

-

AGENDA 21

De par la variété de ses prestations, le SAPP a participé de manière active à la plupart des 12 champs d'action définis par l'Agenda 21 de la Ville de Genève.

On peut citer notamment les domaines suivants:

- cohésion sociale: collaboration avec le SOC pour l'accueil des sans-abri (mise à disposition d'une construction, encadrement de miliciennes et miliciens) ou l'animation des quartiers (Journées Solidarités - 20 cours avec des miliciennes et miliciens du domaine d'assistance)
- coopération: quatre cours sur la protection de la population en faveur de délégations étrangères
- promotion de la santé et de la sécurité:
- création d'un partenariat avec les Ressources Humaines, approuvé par le Conseil Administratif pour la promotion de la santé et de la sécurité des collaboratrices et des collaborateurs de la Ville de Genève
- sensibilisation de la population à la prévention des accidents ménagers (10 cours «tout public») et deux stands de promotion (Fête du Développement Durable et «Village Santé et Prévention» lors de la Foire de Genève)
- culture: collaboration avec le DAC et le SIS pour la protection des biens culturels en cas de sinistre par le biais d'un partenariat:
- finalisation de trois dossiers d'intervention (Musée Voltaire, Bibliothèque d'Art et d'Archéologie, Musée d'Ethnographie),
- initiation du dossier d'intervention du Palais Eynard.

Les déchets générés par les activités du service ont été, conformément aux objectifs, triés et acheminés vers les centres appropriés: les déchets de cuisine sont récupérés par un éleveur de porcs, les déchets ménagers sont pris en charge par la commune de Versoix, les huiles, peintures et lubrifiants sont traités par une maison spécialisée, les restes de ferraille sont vendus et les tubes néons sont pris en charge par le service de l'Energie. Les scories de la piste d'exercice sont éliminées aux Cheneviers.

DIVERS

Le SAPP a finalisé l'inventaire des moyens humains et matériels des services de l'Administration dans le cadre de la mise en place de l'Organe Communal de Conduite (ORCOC).

Le poste de protection civile de Pâquis-Centre dédié à cette structure a vu l'aménagement de diverses installations techniques (mise sous réseau, antenne Natel, etc.).

La protection civile de la Ville de Genève est intervenue à Brienz durant deux semaines en septembre 2005 pour porter secours à cette commune sinistrée lors des intempéries de l'été.

Le SAPP a poursuivi le développement de son site Internet.

Son personnel est intervenu à diverses reprises dans le cadre de son piquet permanent d'intervention, tout particulièrement lors de la panne générale d'électricité des CFF du 22 juin 2005 (distribution d'eau aux passagers et passagères et relogement de touristes).

Agents de Ville et domaine public

Degré de réalisation

1000 Gérer l'utilisation accrue du domaine public et du domaine privé perceptible du domaine public

1100.01 Etablir un règlement ou une directive afin de gérer la pose de distributeurs de journaux sur le domaine public.

Réalisation d'un inventaire circonstancié recensant le type de caissettes à journaux et intégration des données à la surface géomatique.
Mise sur pied d'un concours permettant l'uniformisation des caissettes à journaux gratuits et payants - choix du lauréat ou de la lauréate.
Premières discussions avec tous les partenaires - en collaboration avec le Département de l'aménagement et des constructions.
Préparation d'un projet de règlement interne à la Ville.

1100.02 En matière de géomatique, développement et modernisation des procédés de visualisation.

Les outils de modélisation permettent, désormais, de présenter en projet des empiétements sur la voie publique, intégrés à leur environnement. Ils permettent de concrétiser par une image 3D (image de synthèse) les empiétements à l'examen, en laissant aux décideuses et décideurs la possibilité de se prononcer sur des images modélisées extrêmement proche de la réalité.

1100.03 Mise en place de moyens pour permettre la préparation d'une nouvelle convention d'affichage (la soumission devant intervenir au moins 18 mois avant l'échéance de la convention avec la SGA) selon des procédés modernes.

En collaboration avec toutes les parties concernées, élaboration et acceptation d'un concept directeur d'affichage en Ville de Genève.
Confirmation - dénonciation auprès de la SGA de l'échéance de la convention actuellement en vigueur et mise en consultation publique.
Participation à deux groupes de travail :

- un couvrant les aspects techniques ;
- un couvrant les aspects juridiques.

1100.04 Adaptation de la structure traitant des procédés de réclame aux besoins nouveaux.

Affectation de secteurs d'activité aux divers gestionnaires.
Mise à disposition de moyens techniques permettant de contrôler et de suivre la conformité des objets installés sur le domaine public avec ou sans autorisation.



Degré de réalisation

Mise à disposition de la requérante ou du requérant par Internet d'un outil informatique lui permettant de suivre l'évolution de son dossier.

2000 Mener des actions de prévention, de surveillance et de répression afin d'assurer la sécurité, la tranquillité et l'ordre publics

2100.01 Développement de l'ilotage, notamment intensification de la collaboration avec la voirie et les écoles.

Création de patrouilles mixtes Voirie / Agent-e-s de sécurité municipaux (ASM) mandatées pour assurer un contact permanent (information - prévention) avec les services d'immeubles et les commerçant-e-s (priorité étant donnée aux secteurs sensibles en matière de salubrité publique).
Présence régulière des ASM à proximité des écoles primaires en vue, notamment, d'assurer la sécurité des écolières et écoliers.
Intensification de séances d'information dans les classes primaires.
Participation aux diverses séances d'associations de parents d'élèves.

2100.02 Meilleure implication des ASM dans le travail du domaine public (rôle complémentaire des ASM et des employé-e-s du domaine public).

Création d'une entité centralisant toutes les informations inhérentes au bon déroulement d'une manifestation, (données de base pour l'autorisation - participation aux séances techniques - contrôle de la mise en place).
La consultation de la base de données du domaine public a été étendue à l'ensemble du personnel uniformé, ce qui permet, en temps réel, le contrôle plus aisé des divers empiétements.

2100.03 Revoir la définition des priorités des ASM et établir des lignes directrices. Actions préventives en matière de salubrité (dépôts sauvages).

Intensification de nos actions en matière de salubrité, propreté en Ville de Genève, présence dissuasive aux abords des écoles, sécurisation des quais par l'implantation d'une antenne ASM au quai Gustave-Ador (ancienne douane).



Degré de réalisation

2200.01 Mettre en place une structure capable de convertir les amendes d'ordre en contravention si la loi est votée au Grand Conseil, ce qui implique tant une liaison constante avec les Service des automobiles que des contacts avec les entreprises (qui fournissent les noms des conductrices ou conducteurs), ainsi qu'une formation adéquate des collaboratrices et collaborateurs.



Abandonné car objet sans suite.

2200.02 Assurer un transfert des agent-e-s municipaux (AM) dans les nouveaux locaux sans diminution des activités.



Les locaux ont été localisés: rue du Grand-Pré 9

Un projet d'aménagement a été élaboré. Une proposition de crédit est en préparation à ce jour.

2200.03 Sur la base d'un nouveau règlement municipal, mener, de concert avec le Domaine de la voirie, des actions préventives en matière de salubrité (dépôts sauvages).



Discuté dans le cadre d'un groupe de travail ad hoc, le règlement est quasiment achevé et devrait pouvoir être adopté au printemps 2006.

9000 Gestion du service

9100.01 Définir les métiers-clés afin d'établir le niveau de compétence à atteindre pour assumer la fonction (ex : informatique, géomatique).



La définition des métiers-clés a été concrétisée permettant ainsi l'élaboration d'un plan spécifique à chaque groupe de fonctions - reste en cours de réalisation et l'application de ce concept.

9100.02 Formation de tout le personnel à l'informatique, plus particulièrement à la bureautique (word, excel).



La formation du personnel aux outils bureautiques standards est en cours et devra se prolonger plusieurs années considérant le volume du personnel à former et les places de formation disponibles.

Les modèles de formation ont été adaptés et personnalisés aux fonctions, aux métiers du Service des agents de ville et du domaine public.

9100.03 Fixation de normes ou d'exigences de qualité afin de procéder à des engagements mieux ciblés.



Intégration dans la procédure de recrutement de tests spécifiques à la fonction requise.

VARIATION DE PERSONNEL

Au cours de l'année, le Service des agents de ville et du domaine public a enregistré une diminution de cinq postes.

Cette variation est due au transfert de cinq postes AM au SIS.

Un poste de comptable a été transformé en poste d'adjoint-e de direction.

Au 31 décembre, le nombre de postes occupés s'élevait à 222 (110 postes d'ASM, 63,5 postes d'AM et 48,5 postes à la direction et au domaine public).

VARIATION DE LOCAUX

-

AGENDA 21

A l'exception des manifestations de grandes envergures (Fêtes de Genève – Fête de la Musique) les services commandés aux agent-e-s en uniforme s'opèrent uniquement à vélo ou avec les Transports Publics Genevois.

DIVERS

-

Département des affaires sociales, des écoles et de l'environnement

Légende : degré de réalisation des objectifs

-  Largement atteint
-  Atteint
-  Partiellement atteint
-  Non atteint
-  Abandonné

En 2005, le Département des affaires sociales, des écoles et de l'environnement a maintenu son effort pour développer des activités qui favorisent l'intégration, la qualité de vie et le lien social, en prenant en compte toutes les composantes de la population. Cette volonté est d'autant plus importante que la situation sociale ne s'améliore pas, bien au contraire. Selon les indicateurs économiques conventionnels, Genève connaît une situation plutôt florissante, mais celle-ci ne se concrétise de loin pas de la même manière pour tout le monde.

Dans le domaine de la petite enfance, l'effort de développement de l'offre s'est poursuivi avec une capacité accrue pour environ 240 enfants en 2006, malgré les difficultés budgétaires et de recrutement de personnel qualifié. Parallèlement, des travaux préparatoires substantiels pour l'extension du service public à la petite enfance ont été menés, ce dossier devant arriver à maturité début 2006.

Le renforcement de l'offre des ludothèques, souvent un premier outil d'intégration pour de nouveaux arrivantes et arrivants dans un quartier, a pu être maintenu par le biais d'une professionnalisation partielle de certaines institutions. Parallèlement, le budget participatif continue son essor avec sept écoles impliquées.

Au Service des espaces verts et de l'environnement (SEVE), la réorganisation a pu être mise en œuvre avec des effets bénéfiques à la fois sur fonctionnement du service et sur les prestations. Notons que cette réorganisation a dû finalement se faire alors que le service a perdu sept postes qui n'ont pas été remplacés. Le SEVE a fourni par ailleurs un effort majeur pour des manifestations de grande envergure comme les Fêtes de Genève ou le Festival Arbres et Lumières, sans compter l'usage croissant des parcs en saison estivale, un phénomène réjouissant mais qui entraîne un travail accru d'entretien et de nettoyage.

Le Service social reste très actif pour faire face aux difficultés accrues de personnes et de familles à Genève (structures d'accueil et d'accompagnement rives gauche et droite, abris PC pour les sans-abri, projets des Unités d'actions communautaires (UAC), etc.), et préparer activement l'ouverture pour 2006 de la future Maison des Aîné-e-s,

qui deviendra un centre de rencontres et de compétences pour le troisième âge, notamment sur le plan des activités de proximité.

Enfin, les activités développées par la Délégation à la jeunesse dans une approche visant à promouvoir l'autonomie et l'autogestion connaissent un succès croissant, comme par exemple les salles de basket en soirée ou les locaux en gestion accompagnée.

Dans le domaine des événements concrets ayant pour vocation de renforcer le lien social, l'intégration et la qualité de vie — domaine par nature très transversal dans le département — citons de nouvelles éditions réussies et appréciées d'Immeubles en fêtes (fête des voisins) en mai 2005, d'Asphaltissimo en juin 2005, d'Art'air en septembre 2005, des promotions citoyennes en octobre 2005, du colloque de la petite enfance («Traces d'enfance») en novembre 2005 et du festival «Arbres et lumières» en décembre 2005, sans oublier une nouvelle saison de «Chaises longues» dans les parcs.

Sur le plan stratégique, un exercice majeur de mise en commun des subventions accordées par notre département et par l'ancien département cantonal de l'action sociale et de la santé (DASS, devenu DSE et DES) a eu lieu, avec pour premier résultat une harmonisation des procédures de contrôle, l'instauration d'un contrôle unique pour chaque institution subventionnée et à terme des redistributions de tâches entre l'Etat et la Ville.

La Direction du département, outre ses tâches de coordination et de gestion globale, a aussi contribué au soutien spécifique du Magistrat en lien avec son accession à la mairie en juin 2005, et s'est impliquée fortement dans le processus de finalisation du budget 2006, qui s'est révélé plus ardu que les années précédentes. Par ailleurs, la préparation du Forum «Villes et Qualité de vie – enjeux globaux, solutions locales» de mai 2006 a débuté en 2005 et nécessité la mise en place d'un groupe de pilotage ainsi que d'un groupe inter-départemental, représentant ainsi un projet majeur sous la responsabilité de la direction.

Direction et secrétariat du département

Degré de réalisation

Degré de réalisation

1000 Direction et coordination

1100 Soutien et conseils au Magistrat notamment dans la préparation et le suivi des dossiers du Conseil administratif et du Conseil municipal.



Cette fonction a pris une importance particulière dès le mois de juin, en raison de l'accession du Magistrat à la Mairie; ainsi, il a fallu coordonner le soutien normal lié aux dossiers départementaux avec le soutien spécifique lié à ce rôle, notamment par rapport aux interventions publiques. Une coordination satisfaisante a pu être mise en place avec les services généraux du Conseil administratif (CA). L'affaire de la rue du Stand a démontré, si besoin en était, l'importance vitale d'une bonne préparation de l'ensemble des objets soumis au CA, et plus particulièrement pour le Maire.

1200 Direction départementale et gestion courante du service.



L'année 2005 a été marquée par l'arrivée d'un nouveau directeur adjoint, ce qui a permis de renforcer la réalisation de cet objectif, notamment pour tout ce qui relève de la gestion du patrimoine, de la communication interne et externe, du contrôle de gestion et du suivi de certains projets majeurs, comme le Forum «Villes et qualité de vie – enjeux globaux, solutions locales» qui aura lieu du 18 au 20 mai 2006 à Genève. Cette arrivée a aussi permis de renforcer le travail du département autour de l'Agenda 21. Vers la fin de l'année, il a fallu aussi assurer la direction par intérim de la Délégation à la jeunesse, en raison de l'accident survenu au chef de service.

1300 Coordination inter-départementale.



La coordination inter-départementale a pu être développée, favorisant les collaborations transversales, par exemple autour du Forum sur la qualité de vie ou de l'Agenda 21, ainsi que pour les enjeux liés au patrimoine (gestion et entretien des bâtiments, nouveaux projets). Sur demande du CA, la coordination inter-départementale a aussi été intensifiée dans le processus budgétaire.

2000 Développement des liens sociaux et cohésion sociale

2100 Participation à la définition de la politique sociale et évaluation et développement des prestations offertes à la population.



En appui au Magistrat, et avec le soutien des services concernés, la Direction a été très active dans ce processus, par exemple pour l'évolution du Domaine de la petite enfance, des prestations aux bénéficiaires OCPA ou de l'évolution du travail de proximité (UAC, Travail social « hors murs » (TSHM) et Maisons de quartier).

2200 Planification des activités et actions du département.



Cet objectif est très lié au précédent. Le processus budgétaire en représente le principal aspect, avec une importance particulière en raison des difficultés budgétaires. La coordination de la gestion des ressources humaines constitue une autre dimension majeure, avec l'obligation de faire des choix et de mener des réformes parfois difficiles pour maintenir les prestations malgré le « personal stop ».

2300 Gestion et analyse financière de chaque organisme subventionné.



Ce travail concerne environ 170 institutions avec lesquelles, préalablement à cet examen financier, il y a différents entretiens ou visites tout au long de l'année. L'harmonisation des procédures en la matière a été initiée en 2005 avec la Direction générale de l'action sociale.

2400 Conception et soutien à l'organisation de manifestations.



Plusieurs grandes manifestations ont été organisées en 2005 avec la collaboration active de la Direction du département: la Fête des voisins qui a lieu à la fin du mois de mai, la troisième édition d'Art'air à la fin de l'été dans les rues de Genève ou encore le festival « Arbres et lumières » qui illumine la ville pendant cinq semaines durant la période des fêtes de fin d'année. La Direction du département s'est également beaucoup investie dans l'organisation du Forum «Villes et qualité de vie: Enjeux globaux, solutions locales».

Degré de réalisation

2500 Développement de nouvelles actions de sensibilisation notamment dans les domaines des espaces verts et de l'environnement et autres, liés à l'Agenda 21.



Afin de renforcer les efforts en faveur de la concrétisation de l'Agenda 21, un groupe départemental de suivi, avec un relais par service, a été créé sous l'égide de la Direction du département (cf. point Agenda 21).

2600 Délégation à la coopération et à l'aide humanitaire, examen des dossiers de coopération au développement selon les critères et les priorités fixés par le Conseil administratif.



Plus de 80 dossiers ont été examinés conformément au règlement municipal en la matière et aux critères de base définis par le CA et énoncés dans la brochure «Genève, ville solidaire» réalisée en 2005.

3000 Relations publiques

3100 Relation et collaboration avec des institutions publiques ou privées pour la mise en route de nouveaux projets.



La Direction du département a été constamment en relation avec des institutions publiques ou privées pour mettre en place de nouveaux projets. Les exemples suivants en témoignent: collaboration avec l'Association «L'esprit de Genève» pour le lancement d'un site Internet permettant de trouver une foule d'informations et de visiter virtuellement le cimetière des Rois, celle avec l'association «PARTAGE» pour promouvoir son projet de centrale alimentaire ou encore celle avec la Fondation du Devenir concernant l'organisation du Forum «Villes et qualité de vie: Enjeux globaux, solutions locales» en témoignent.

La collaboration avec des institutions privées est marquée notamment dans l'organisation du «Festival arbres et lumières», d'Art'air ou de la fête des voisins.

Degré de réalisation

3200 Assurer la circulation de l'information au plan interne et externe.



La Direction du département a encore étoffé son dispositif pour favoriser la circulation sur le plan interne, par le biais des réunions de travail bilatérales avec les chef-fe-s de service, les séances communes de direction autour de thèmes précis, les processus liés à la gestion des subventions, des objets du patrimoine ou des projets du Plan financier d'investissements. Au niveau externe, l'action de la direction avec l'appui des services a permis une bonne visibilité du travail effectué, aussi bien dans les médias que vers les milieux directement concernés.

3300 Assurer une information de proximité en poursuivant la publication de Lettre.5, lettre d'information du département, de petite-enfance.5, lettre d'information du Service de la délégation à la petite enfance (DPE), d'école.5, lettre d'information du Service des écoles et institutions pour l'enfance (ECO)et du SEVE.5, lettre d'information du Service des espaces verts et de l'environnement (SEVE). Elaborer de nouvelles lettres d'information pour les autres services du département.



En 2005, la priorité a été accordée à la consolidation et à l'amélioration des lettres d'information existantes, soit petite enfance.5, éco.5 et seve.5. Les deux premières paraissent au rythme de quatre éditions par année, alors que celle du SEVE paraît deux fois par an. Le comité de rédaction de petite enfance.5 s'est renouvelé pour donner une dynamique nouvelle; éco.5 poursuit un travail de fond utile dans un secteur de l'action de la Ville populaire, mais encore mal connu. C'est par exemple le cas du dispositif de prévention dans et autour des bâtiments scolaires. La réflexion quant à la publication de lettres similaires pour le Service social (SOC) et le Service de la délégation à la jeunesse (DEJ) est en cours.

3400 Représentation de la Ville et du département au sein de divers organismes et comités



Compte tenu de la richesse et de la diversité des prestations, la présence de représentant-e-s du département est fortement recherchée.

VARIATION DE PERSONNEL

La nouvelle fonction de directrice adjointe ou directeur adjoint du département, introduite en juin 2005, sera pérennisée en 2006 sans création de poste, à l'occasion du départ à la retraite d'un membre de la Direction.

VARIATION DE LOCAUX

La préparation du déménagement de la Présidence et de la Direction du département de la rue de l'Athénée vers la rue de l'Hôtel-de-Ville a dû être suspendue, vu que les locaux à cette dernière adresse ne seront pas disponibles comme prévu au printemps 2006; il est probable que ce déménagement ne puisse avoir lieu avant début 2007.

AGENDA 21

Afin de renforcer la concrétisation des objectifs de l'Agenda 21, un groupe de travail a été mis en place, sous l'égide de la Direction du département. Cette structure, qui se veut légère, permet de favoriser la circulation d'information, les échanges et les synergies. Ce groupe s'est surtout investi pour le Forum sur la qualité de vie dans un premier temps. A moyen terme, l'un des principaux objectifs du groupe sera de chercher à préciser ce qu'on entend par volet social de l'Agenda 21.

DIVERS

-

Délégation à la petite enfance

Degré de réalisation

1000 Création et développement de structures d'accueil petite enfance

1100 Mise à jour du travail de recherche sociologique et analyse des indicateurs d'offre et de demande.

1110 Récolte et analyse - récolter des données statistiques et analyse sociologique des indicateurs.

La sociologue a poursuivi la récolte permanente de données, ciblées par quartier.

Par ailleurs, elle a contribué à la récolte et à l'analyse d'indicateurs dans le domaine financier ou de gestion des Institutions de la petite enfance (IPE) subventionnées par la Ville de Genève.

1120 Planification - planifier un dispositif d'accueil petite enfance en matière de ressources humaines et d'espace.

Mise à jour mensuelle d'un tableau de bord concernant le développement des institutions en relation avec la nouvelle organisation par secteur.

1200 Création d'environ 300 nouvelles places d'accueil supplémentaires. Mise en place de nouvelles institutions petite enfance par quartier, en fonction des opportunités du marché.

1210 Gestion globale des besoins - faire exécuter et superviser les travaux nécessaires à la création d'institutions petite enfance.

La pénurie du personnel petite enfance qualifié et l'insuffisance du budget d'exploitation alloué ont freiné le développement initialement prévu; ainsi seules 168 places supplémentaires ont pu être exploitées.

1220 Elaboration des moyens - élaborer les moyens nécessaires en matière financière, de ressources humaines, administrative et pédagogique.

Mise en place d'une formation d'adjoint-e pédagogique.

Soutien à l'OFPC dans l'étude et la mise en place d'un système de validation des acquis.

Intervention commune avec l'école d'éducateurs et éducatrices du jeune enfant auprès des autorités cantonales pour le doublement des effectifs pour la formation petite enfance de base et en emploi.



Degré de réalisation

2000 Supervision, contrôle et assistance de structures d'accueil petite enfance

2100 Poursuite du processus d'extension du service public.

Optimisation des moyens de communication pour une gestion performante des Institutions de la petite enfance (IPE) dans une perspective de sectorisation.

2110 Supervision et gestion du personnel des institutions petite enfance - superviser la gestion administrative du personnel, superviser et contrôler l'application de la convention collective de travail et des dispositions y relatives, recherche d'avis juridiques, recherche de la jurisprudence existante.

Il s'agit là de missions permanentes.

Toutefois, il est à souligner que ces missions vont en se complexifiant au niveau juridique et qu'elles demandent de plus en plus d'investissement en temps, ce qui confirme la nécessité d'ouvrir le chantier de l'extension du service public pour le domaine de la petite enfance.

2120 Gestion des salaires - gérer les salaires du personnel des institutions de la petite enfance.

Poursuite de la gestion des salaires; il est à souligner que la charge de travail y relative est en constante progression du fait du développement des structures d'accueil petite enfance (même remarque que pour 2110).

2130 Assistance et conseils - assister et conseiller les comités employeurs dans le pilotage des institutions, suppléer à l'absence de comités.

Dans le contexte d'absence de certains comités, le processus de mise en sectorisation des institutions petite enfance a été accéléré.

La Délégation à la petite enfance joue un rôle important de soutien aux comités dans l'introduction de cette nouvelle organisation.

2140 Informations - informer les usagères et usagers ainsi que le personnel des structures de la petite enfance.

Mise en place de différents outils de communication avec les acteurs de la petite enfance..



2200 Recensement et évaluation, avec la participation des services concernés, de tous les aspects financiers et administratifs en vue de l'extension du service public de la petite enfance.



Projection budgétaire nécessaire au développement de nouvelles structures d'accueil petite enfance.

2210 Planification - planifier, en terme de francs et de biens, les besoins des différents lieux d'accueil petite enfance subventionnés.
Elaboration d'indicateurs prospectifs du développement des institutions de la petite enfance à l'horizon 2010-2012 (évolution de la demande et capacité de développement de l'offre).

2220 Suivi - assister et conseiller les directions d'institutions et les comités employeurs dans le pilotage financier des structures.
Réponse à de nombreuses sollicitations des directions et des comités pour des préoccupations d'ordre général mais aussi financières.

2230 Contrôle - s'assurer que l'allocation des ressources soit conforme et que les directives de gestion soient respectées.
Les comptes des IPE subventionnées font l'objet d'un contrôle annuel de la part du Service de la délégation à la petite enfance (DPE).

2300 Suivi, avec l'aide des coordinatrices pédagogiques du service, de l'application du « Guide de qualité ».



Organisation d'un colloque sur l'espace et le jeune enfant avec d'autres collectivités.

Concrétisation du programme culturel pour les tout-petits (journée du livre, etc.).

Présentation des prestations à la population.

2310 Information, communication - centre de documentation, proposition aux professionnel-le-s de séances de travail régulières et plateforme d'échanges avec les membres de la délégation ou intervenant-e-s extérieur-e-s, publication de petite enfance.5.
Le thème du colloque 2005 a été modifié et s'est intitulé «Traces d'enfance».
Le centre de documentation n'a pas encore pu être mis sur pied mais le projet reste d'actualité.
Poursuite de la conception d'ouvrages didactiques.

Elargissement du concept « Semaine du livre » à « Festival du livre » ; cette manifestation rencontre un succès grandissant.

Edition en 2005 de quatre bulletins petite enfance.5 élaborés par la DPE en étroite collaboration avec les professionnel-le-s et les partenaires du secteur petite enfance.

2320 Interface avec les institutions, les professionnel-le-s, les services de l'enfance - accompagnement des directions, des responsables et des équipes éducatives, gestion et développement de la structure du Bureau d'information petite enfance (BIPE), conduite du groupe « Gourmets Crèches », séances de travail avec les services de l'enfance.

Approfondissement de la gestion administrative et logistique du BIPE à destination des usagers et usagers.

Réunions régulières du groupe « Gourmets Crèches » pour l'élaboration de deux guides, l'un destiné aux professionnel-le-s du secteur, l'autre aux parents usagers.

2330 Développement de projets - développement de projets et matériel pédagogiques

Création d'une commission permanente d'éthique offrant une réflexion sur l'application du droit des enfants et des problématiques nouvelles en matière d'accueil de la petite enfance.

2340 Organisation et coordination du secteur - développement, mise en œuvre et suivi d'un système d'organisation du secteur.

Le projet suit son cours.

En 2005, quatre secteurs (Charmilles, Grottes, Pâquis et Université) regroupant neuf institutions ont pu être créés.

2350 Formation et formation continue - contribution à l'élaboration de cadres et contenus en matière de formation de base et continue avec l'organisation concernée.

La DPE assiste le SRH pour la formation continue dans l'élaboration de son programme.

De plus, le service a organisé deux journées de réflexion sur le thème « Traces d'enfance » qui a remporté un grand succès : la qualité des intervenant-e-s et des échanges sont à souligner.

Degré de réalisation

2370 Recherche - élaboration et conduite de recherches en lien avec les actions éducatives, la petite enfance et sa famille.

Evaluation et propositions d'actions éducatives en lien avec l'association d'aide à l'intégration d'enfants avec des besoins spéciaux (AIPE), l'Eveil culturel de La Madeleine des Enfants et la Commission cantonale de la famille afin de répondre aux besoins des familles.

2400 Poursuite et amélioration du concept informatique et de ses outils à l'intérieur des institutions petite enfance.

Réalisation de travaux et acquisitions d'équipements en vue de l'exploitation de nouvelles structures d'accueil petite enfance.

2410 Informatique - gestion du parc de machines des institutions subventionnées, configuration, maintenance et évolution des outils (hardware, software).

Poursuite modérée du développement du parc informatique.

Important soutien logistique auprès du parc informatique en place.

2420 Bâtiments - coordination des travaux nécessaires au développement des structures d'accueil se situant dans des bâtiments loués ou propriété de l'Etat, supervision des acquisitions nécessaires à l'exploitation des lieux d'accueil.

La gestion des divers projets a permis la création de 275 nouvelles places d'accueil destinées aux enfants âgés de 0 à 4 ans, dont la majeure partie a pu être mise en exploitation en 2005; le solde sera exploité dès 2006.

La cellule technique de la Délégation à la petite enfance a poursuivi sa mission de gestion d'entretien courant et a procédé aux différentes acquisitions et renouvellements nécessaires à une bonne exploitation des lieux d'accueil.

VARIATION DE PERSONNEL

La DPE a pu, grâce au fond « Action chômage » de la Ville de Genève, bénéficier d'un soutien de personnel à la cellule salaires et à la gestion de la réception-standard.

VARIATION DE LOCAUX

-

AGENDA 21

Les actions de soutien et de conseils aux institutions de la petite enfance, dans le but de garantir l'aspect qualitatif de l'accueil des enfants, ainsi que de leur encadrement, s'inscrivent dans le volet social du développement durable.

Un certain nombre d'actions et de projets s'insèrent également dans le développement durable comme le travail du groupe « Gourmets crèches », constitué des cuisinières et cuisiniers des crèches, qui mène une réflexion sur les aspects financier et qualitatif de l'alimentation, le Label Petite Enfance qui récompense les institutions qui développent un projet pédagogique novateur et original ou encore le travail d'information et d'orientation mené par le BIPE auprès des parents.

Enfin, à l'interne, la DPE poursuit ses efforts de tri et de récupération de déchets (papier, cartouches d'encre, capsules de café, piles, bouteilles en plastique).

DIVERS

-

Services des écoles et institutions pour l'enfance

Degré de réalisation

Degré de réalisation

1000 Mettre à disposition du Département de l'instruction publique les bâtiments, infrastructures et équipements nécessaires pour les besoins de l'enseignement infantin, primaire et spécialisé

1100.10 Assurer l'ouverture de la nouvelle école des Ouches en août 2005.

Construction dont la réalisation a été pilotée par le Service d'architecture, le groupe scolaire des Ouches a été remis à temps au Service des écoles pour lui permettre d'organiser la conciergerie, le restaurant scolaire et l'équipement en mobilier, engins et matériel, en vue de la rentrée scolaire du 29 août 2005. Onze classes sur seize ont été occupées dès le premier jour par les 230 élèves rattachés à cette école.

1200.10 Achever le câblage informatique de 900 locaux scolaires afin que toutes les classes soient reliées au réseau cantonal 2 et disposent d'un accès Internet.

Poursuivre, avec la Division des constructions, la planification de travaux d'entretien et de rénovation dans les 36 groupes scolaires construits ou rénovés il y a plus de 15 ans.

Le câblage informatique a été réalisé selon le planning prévu. L'étude de contrôle et d'évaluation de 36 bâtiments scolaires réalisée en 2003 a débouché sur l'inscription de plusieurs projets d'études et de réalisations de travaux dans le plan financier des investissements 2006/2017, notamment: rénovation des écoles des Crêts-de-Champel, des Cropettes (primaire), de Hugo-de-Senger II et de Saint-Jean. Par ailleurs, le service a poursuivi les travaux définis par la PR 285 et rénové la toiture de l'école des Crêts-de-Champel (urgence) dans le cadre de la PR 370.

1200.20 Augmenter les prestations de nettoyage et de surveillance des sites scolaires afin de garantir des espaces sûrs et salubres.

Doter les conciergeries des groupes scolaires de postes supplémentaires pour mettre la fonction de « responsable de bâtiment scolaire » en conformité avec l'article 71 de la loi sur le travail (nouvelle teneur dès le 1^{er} janvier 2005) en ce qui concerne le temps de repos et l'horaire hebdomadaire. Ces postes supplémentaires devront couvrir la plupart des prestations qu'effectuent actuellement les responsables de bâtiment scolaire en supplément de leur horaire de base. Leur couverture financière est assurée en grande partie par des transferts de budget dans le groupe 30.

Les prestations de nettoyage et de surveillance des sites scolaires ont été renforcées. Le nettoyage des préaux a varié entre deux et cinq passages par semaine, selon les besoins et les particularités des lieux. De cas en cas, la surveillance des bâtiments scolaires et des préaux a été intensifiée. Une campagne sur le thème de la propreté des préaux a été conduite sur trois axes: le nettoyage des tags, la sensibilisation des adolescent-e-s, le changement de la signalétique des préaux. L'évaluation de cette campagne pourra être effectuée au printemps 2006, les conditions météorologiques agréables favorisant la fréquentation nocturne des préaux. Cette évaluation devra notamment tenir compte du fait que le budget alloué au nettoyage des préaux a été diminué d'un tiers en 2006.

Les conciergeries des écoles ont été dotées de neuf postes supplémentaires, mais les forces de travail restent insuffisantes dans 36 bâtiments sur 53. Les cahiers des charges sont négociés en conséquence.

1200.30 Tester un nouveau type de mobilier scolaire dans la perspective du renouvellement futur des chaises et pupitres usagés.

A la suite d'une consultation de la Direction de l'enseignement primaire, du Service de santé jeunesse, de la Société pédagogique genevoise et d'une délégation d'inspecteurs ou d'inspectrices et d'enseignant-e-s, le service a élaboré un cahier des charges pour mettre en ouverture de marché (procédure soumise à l'AIMP) la fourniture du mobilier de l'école des Ouches. Cette école est ainsi équipée d'un mobilier différent de celui de l'ensemble des établissements scolaires de la Ville de Genève. Au terme de quelques mois d'utilisation, l'évaluation est globalement positive. Néanmoins, il se confirme que les anciens pupitres ne pourront pas être remplacés par un seul type de mobilier, les particularités des bâtiments obligeant le service à tenir compte de la dimension des classes et du travail de manutention par le personnel de conciergerie. Compte tenu des difficultés budgétaires actuelles, le service continue à faire réparer les anciens pupitres pour prolonger leur vie autant que faire se peut.

1200.40 Etendre à huit écoles l'expérience pilote du budget participatif, dotation financière permettant à l'école et à ses partenaires de décider de manière consensuelle d'affecter des ressources à des réalisations permettant d'améliorer le confort, l'esthétique et/ou la convivialité dans l'école.

En réalité, ce sont sept écoles qui ont bénéficié du budget participatif en 2005, mais les deux plus grandes écoles du canton étant comprises dans ce nombre, le service considère qu'il a atteint son objectif quantitatif. Ecoles concernées: Cayla (18 classes), Mail (20 cl.), Peschier (20 cl.), Plantaporêts (5 cl.), Hugo de Senger I et II (26 cl.), Pâquis-Centre (24 cl.), Pré-Picot (19 cl.). Montant total dépensé: CHF 230'000.-. Les réalisations ont été notamment les suivantes: festival du conte, équipement salles multimédias, spectacle, fête et plaquette pour le 100^{ème} anniversaire de l'école Hugo-de-Senger, fête de printemps des Pâquis, équipement d'un labo sciences/cuisine, agrandissement locaux parascolaires, création de terrains de football, création de douches, pose de panneaux d'affichage, habillage de façade avec des panneaux décorés par des enfants et des jeunes, sorties d'école, achat de matériel pour confection de jeux par les enfants, achats d'équipements de sport et de jeux, peintures au sol. Rappel: les projets financés par le budget participatif sont définis de manière consensuelle par une Commission représentative des enseignant-e-s, des élèves, du personnel parascolaire, du personnel de conciergerie et, parfois, de la Maison de quartier.



2000 Mettre à disposition les structures pour le déroulement des activités périscolaires

2100.10 Soutenir les associations de parents d'élèves désireuses de mettre sur pied un service Pédibus dans leur quartier.

Création de trois nouvelles lignes Pédibus à l'occasion de la journée «A pied à l'école» du 22 septembre 2005, mises en place par les associations de parents des écoles de St-Antoine, Peschier et des Crêts-de-Champel.



2100.20 Augmenter les moyens consacrés à l'entretien des places de jeux à un niveau approchant le 4% de leur valeur, estimée à CHF 18 millions.

Développer une approche d'analyse des risques permettant d'intégrer les normes européennes de sécurité sans renoncer aux places de jeux originales et inventives.

Le budget de fonctionnement consacré à l'entretien des jeux n'a pas pu être augmenté suite aux décisions d'économies budgétaires. Néanmoins, le service a entrepris l'étude de rénovation des préaux des groupes scolaires de Cité-Jonction et des Eaux-Vives (PR 388) et déposé une demande de crédit pour la rénovation de 15 places de jeux (PR 442), celle-ci portant notamment sur leur mise en conformité avec les normes européennes de sécurité.

A la suite de l'approbation par le Conseil administratif du règlement instituant une Commission consultative des espaces de jeux en milieu urbain, le service s'est employé à réunir des représentant-e-s des milieux publics et privés de la pédiatrie, de l'architecture, de l'urbanisme, des parents d'élèves, de la pédagogie et des arts plastiques. Le Conseil administratif a validé la composition de cette Commission et a désigné Monsieur Ulrich Schädler, Directeur du musée suisse du jeu, pour la présider. Ces expert-e-s sont un appui indispensable pour guider le service dans les grandes orientations à prendre pour l'avenir des places de jeux de la Ville de Genève.



2200.10 Evaluer l'expérience des repas scolaires biologiques conduite à Saint-Gervais depuis mai 2003 et, en cas de bilan positif, l'étendre à d'autres restaurants scolaires.

Evaluer l'expérience pilote de professionnalisation de deux ludothèques lancée en avril 2004 et, en cas de bilan positif, l'étendre à d'autres ludothèques.

Le bilan de l'expérience des repas scolaires biologiques au restaurant scolaire de Saint-Gervais présente beaucoup d'aspects positifs, notamment la grande satisfaction générale, tant du côté des enfants que des animatrices et animateurs.

En ce qui concerne les points négatifs, mentionnons la difficulté de trouver des fournisseurs locaux, très peu nombreux à Genève et dont le volume de production n'est pas adapté à la restauration collective. Un seul partenariat a pu être mis en place avec un agriculteur genevois.



Degré de
réalisation

Compte tenu de cette situation, il a été décidé d'élargir les critères de sélection des denrées en privilégiant les produits de proximité bénéficiant de labels régionaux qui garantissent des conditions de production et de transport respectueuses de l'environnement. Le projet, ainsi réorienté, a été étendu au nouveau restaurant scolaire des Ouches.

Dans le domaine des ludothèques, le service est très satisfait du bilan largement positif de l'activité de «1-2-3 Planète» et «Servette» fonctionnant avec des ludothécaires salarié-e-s depuis le 1^{er} avril 2004, ainsi que de celle de «Saint-Jean», dernière ludothèque à entrer dans la démarche (septembre 2005). En effet, les horaires d'ouverture plus étendus ont permis de répondre à la fois aux besoins de prise en charge des institutions œuvrant pour l'enfance, comme les activités parascolaires ou les crèches, mais également de satisfaire la demande des usagères et usagers des quartiers. Ceux-ci trouvent ainsi des lieux ouverts plus largement pour leurs enfants mais aussi pour se rencontrer avec d'autres parents. Alors qu'une ludothèque sans personnel salarié ouvre moins de 10 heures par semaine, le projet pilote permet une offre de 20 heures hebdomadaires, incluant le samedi et une partie des vacances scolaires (PR-366).

2200.30 Mise en production d'un logiciel de gestion de locaux permettant de revoir la classification des salles en fonction d'une typologie plus précise et de couvrir toutes les transactions de gestion des locaux, de la réservation à la facturation.

La mise en production de ce logiciel est effective au 1^{er} janvier 2006.

VARIATION DE PERSONNEL

Entre les comptes 2002 et le budget 2005, la diminution successive, année après année, des rubriques budgétaires liées aux indemnités fixes et variables s'élève à CHF 495'119.-, alors que le cahier des charges des responsables de bâtiment scolaire a été considérablement valorisé avec l'apport de responsabilités accrues dans le domaine des contacts avec l'ensemble des usagères et usagers des écoles. Dans ce contexte, neuf postes supplémentaires d'auxiliaires d'entretien (classe 4) ont été créés et des entreprises de nettoyage ont été mandatées pour assurer des compléments de prestations. Ces nouvelles ressources ont permis de doter les responsables de bâtiment scolaire d'un horaire de travail hebdomadaire conforme au cadre du statut du personnel de l'Administration municipale tout en améliorant la qualité des prestations et en reconnaissant les services supplémentaires demandés à ce personnel (cf. objectif 1200.20).

VARIATION DE LOCAUX

Le Conseil administratif, puis le Conseil municipal, ont pris la décision de regrouper les Services des écoles et de la délégation à la jeunesse aux 6^{ème} et 7^{ème} étages de la rue de la Servette n°100. Le déménagement devrait intervenir dans le courant de l'automne 2006.

AGENDA 21

L'expérience pilote des repas biologiques au restaurant scolaire de Saint-Gervais, étendue aux Ouches depuis la rentrée d'août 2005, se montre globalement positive. Toutefois, certains inconvénients ont obligé le service à élargir les critères de sélection des denrées, de façon à privilégier les produits de provenance locale (cf. objectif 2200.10).

En collaboration avec le Service de l'énergie et l'association TeraWatt, le service a soutenu un projet de sensibilisation des enfants aux économies d'énergie dans les bâtiments scolaires de Budé et de Pré-Picot. Ce programme comprend des cours théoriques et des ateliers ludiques visant à expliquer l'origine des énergies et leur parcours dans les bâtiments scolaires.

Grâce à l'engagement d'un collaborateur temporaire durant l'année 2005, le service a pu poursuivre son action d'installation de poubelles de tri des déchets recyclables dans les écoles et d'éducation des enfants à l'intérêt de ce tri. 45 conteneurs ont été installés dans les préaux et 255 classes ont participé à une séance d'information.

DIVERS

Durant cet exercice, le service s'est principalement attaché à renforcer la propreté et la sécurité des sites scolaires. Outre les moyens engagés en nettoyage et en surveillance, une campagne «Préaux Propres» a été menée (cf. objectif 1200.20). En revanche, les contraintes budgétaires ont imposé un tri très sélectif en ce qui concerne les travaux à réaliser pour entretenir les bâtiments scolaires et les places de jeux, lesquels souffrent des moyens insuffisants mis en œuvre pour assurer leur conformité et leur bon état.

Le service s'est efforcé de répondre à l'augmentation des effectifs d'enfants fréquentant les restaurants scolaires en ouvrant quatre nouveaux lieux: Barthélémy-Menn, Cayla, Chateaubriand et Les Ouches. La gestion de ces structures reposant sur les associations de cuisines et restaurants scolaires, le service a dû leur donner les moyens de faire face à cette situation, d'où des charges supplémentaires. A noter que le mode de subventionnement a été revu pour mieux correspondre aux besoins de ces associations.

Espaces verts et environnement

	Degré de réalisation
1000 Planification, entretien, aménagement, parcs aux animaux, décorations florales	
1100.01 Poursuite de l'innovation paysagère des massifs floraux.	
La politique mise en place dans le cadre de l'amélioration de l'esthétique des massifs des quais et des grands parcs de prestige a été largement poursuivie avec l'utilisation de fleurissements événementiels (Cour de l'Hôtel-de-Ville, parc Galiffe, quai Général-Guisan).	
1100.02 Revalorisation progressive des parcs Gourgas et Acacias.	
Concernant le parc Gourgas, l'étude définitive est en cours. Elle est financée en partie par la ligne budgétaire « honoraires » du Service des espaces verts et de l'environnement (SEVE), ainsi que par un transfert de crédit provenant du Service de l'aménagement urbain, validé par le Conseil administratif. Le crédit de réalisation a été inscrit au PFI 2006-2017. La réalisation du parc des Acacias est en cours. Elle s'effectue en interne et progressivement, en accord avec la Maison de quartier, sur le budget opérationnel du service.	
1100.03 Illumination du Parc des Eaux-Vives à la suite de l'expérience au Jardin anglais.	
Ce projet n'est pas piloté par le SEVE mais par le Service de l'aménagement urbain.	
1100.04 Renforcement de la politique « Genève propre » par le développement de moyens internes (création d'un poste de chauffeur-e ou chauffeuse affecté à la conduite d'une deuxième balayeuse) et la poursuite des mandats auprès des entreprises dans le cadre de la remise en état des parcs en dehors des heures administratives et lors de certaines manifestations.	
La politique « Genève propre » s'est poursuivie avec la mise en place courant 2006 d'équipes d'interventions internes au service, auxquelles seront adjointes des entreprises privées. La création d'un deuxième poste et l'achat d'une deuxième balayeuse ne sont plus d'actualité; l'objectif peut être atteint sans ces moyens supplémentaires.	

	Degré de réalisation
1100.05 Poursuite de la politique de santé et de sécurité au travail par une formation continue du personnel du service (taille hivernale, élagage, travaux forestiers, traitements phytosanitaires, manipulation des produits chimiques, etc.).	
La politique de santé et sécurité au travail s'est poursuivie et même intensifiée tout au long de l'année 2005 au moyen de la formation continue de nos collaboratrices et collaborateurs dans tous les domaines pertinents pour l'activité du service.	
1100.06 Dépôt d'un crédit extraordinaire pour l'installation de 400 bancs publics supplémentaires.	
Suite à la mise en place d'une ligne de bancs unifiée « Ville de Genève », il n'a pas été possible de déposer un crédit pour le remplacement des bancs de type ancien. En 2006, le service remplacera des bancs par le biais de demandes de biens et de son budget opérationnel. En 2007, une opération de grande envergure peut être envisagée avec dépôt d'un crédit extraordinaire pour le SEVE.	
1100.07 Dépôt d'un crédit extraordinaire en vue de l'exploitation d'une station de pompage sur la rive droite (collaboration avec Serono).	
Les travaux de la société Serono ayant pris du retard, ce projet est remis à 2006.	
1100.08 Dépôt d'un crédit d'étude en vue de rationaliser les activités du service par le regroupement des trois établissements horticoles.	
La politique du service est de trouver un centre de production à louer dans la région genevoise. Un budget d'un million de francs a été déposé au PFI 2006-2017 pour l'amélioration technique de ce centre. De ce fait, le projet de construction n'a plus lieu d'être.	
1400.01 Suivi détaillé du coût des prestations du SEVE effectuées pour le Service des pompes funèbres et des cimetières en vue de refacturation interne.	
Un suivi détaillé des prestations au Service des pompes funèbres et des cimetières a été mis en place et une facturation interne est opérationnelle.	

Degré de réalisation

Degré de réalisation

1600.01 Révision et contrôle des coûts relatifs à l'entretien des espaces verts facturés à des tiers.



Le processus de renégociation des prestations pour tiers a été initié en 2005 et concrétisé pour environ 50% des cas. Ce processus se poursuivra en 2006 afin d'obtenir des conventions renouvelées et de pouvoir réaliser des facturations proches de la réalité des travaux effectués pour tous les cas concernés.

1600.02 Mise en place d'une facturation des prestations du service relative à l'entretien des espaces verts.



cf. objectif 1600.01

1600.03 Mise en place d'un système de suivi informatique en vue de simplifier et rationaliser le suivi et la facturation des décorations florales effectuées tant pour des tiers que pour des services de la Ville de Genève.



Le suivi informatisé des décorations florales et arbustives est en cours de réalisation et a pu être presque entièrement concrétisé à la fin de l'année; la finalisation a eu lieu début 2006.

2000 Environnement

2100.01 Poursuite de la politique en matière de biodiversité et de renaturation. Large application de la lutte biologique, tant dans la production horticole que dans l'entretien des espaces verts. Emploi de fumure raisonné, ainsi que diminution l'utilisation d'engrais.



Durant l'année 2005, la formation des personnels à la gestion différenciée et la mise en place de sites types ont été réalisées. Il est prévu d'étendre la méthode à l'ensemble de la Ville de Genève courant 2006. Pour la question des herbicides et des pesticides cf. «Agenda 21».

2100.02 Patrimoine vert:

Finalisation de la première phase du projet pour mise en production-exploitation



En 2005, le SEVE, associé au Conservatoire et jardin botaniques (CJB), a relancé le projet «Système d'information du patrimoine vert» (SIPV). Des résultats tangibles seront présentés courant 2006 sous forme de plans référencés géographiquement tant au point de vue des contours que des arbres en place.

2200.01 Développement du carburant écologique pour certains véhicules du service.



Poursuite de l'utilisation des bio-carburants pour certains véhicules du service et des huiles de récupération pour les tronçonneuses. Commande, via la COGEVE, de véhicules à gaz dont la livraison prendra place courant 2006.

9000 Gestion du service

Les grands projets pour améliorer la gestion interne sont:

- la mise à jour du projet de développement de la pépinière des Bornaches en remplacement partiel des contrats de culture (acquisition/échange de terrain);
- le crédit d'étude en vue du regroupement des établissements horticoles aux Bornaches;
- le remplacement de véhicules, machines et engins;
- la rénovation urgente de certains locaux des jardinières et jardiniers par le Service des bâtiments.



En 2005, les arbres plantés à Genève provenaient de la pépinière des Bornaches à l'exception de 18 arbres provenant du solde du crédit d'investissement destiné à l'acquisition d'arbres et à la conclusion de contrats de culture.

Crédit d'étude en vue du regroupement des établissements horticoles (cf. objectif 1100.08).

L'acquisition des nouveaux véhicules «COGEVE» sera effective courant 2006.

Aucune rénovation n'a pu être entreprise par le Service des bâtiments faute de moyens.

Le service a procédé à l'achat d'une nouvelle ligne de vêtements pour les horticultrices et horticulteurs.

Une première tranche d'informatisation des quartiers a été réalisée, celle-ci s'achèvera durant l'année 2006.

Le bureau d'étude rénové est opérationnel et réalise les micro-espaces en fonction des indications des quartiers.

VARIATION DE PERSONNEL

Aucun nouveau poste n'a été créé. Les créations de postes se sont faites par transformation de postes existants.

VARIATION DE LOCAUX

Installation d'une équipe dans un local adéquat à l'école des Ouches, en remplacement d'un local provisoire trop petit.

AGENDA 21

Le projet « copeaux 21 » est totalement opérationnel. Le SEVE répond aux besoins du Service des écoles pour ses places de jeux en sus des besoins internes au service. Par ailleurs, la concrétisation du projet de suppression totale des herbicides sur les surfaces non-perméables, cela dans un souci de préservation des eaux et en application de l'ordonnance sur les substances dangereuses pour l'environnement, a bien avancé en 2005, avec une clarification des surfaces concernées et une formation correspondante du personnel. Différentes techniques non-chimiques sont à l'essai. Et la logique de l'Agenda 21 prévoit aussi de tolérer à un certain nombre d'endroits une présence d'un peu d'herbe! De plus, les efforts en faveur de la protection biologique intégrée avec abandon des pesticides ont été poursuivis.

DIVERS

-

Etat civil

Degré de réalisation

1000 Gestion des événements d'état civil

1100 à 1700.01

Application et maîtrise de l'ensemble des procédures liées à la pleine exploitation du système informatique fédéral.

Dans leur globalité, les événements d'état civil ont été enregistrés dans le nouveau système Infostar durant l'année 2005.

1100 à 1700.02

Mise en pratique des connaissances acquises lors des formations.

Le personnel de l'Office de l'état civil a suivi la formation complète nécessaire à l'utilisation du système Infostar.

VARIATION DE PERSONNEL

-

VARIATION DE LOCAUX

L'examen de la possibilité de déménager le service a retardé l'étude des solutions réalisables pour améliorer la confidentialité des locaux. Cette étude a été reprise début 2006.

AGENDA 21

Dès l'automne 2005, le service a mis en place un système de récupération du papier, de l'aluminium et du PET. En outre, la personne-relais Agenda 21 du service a rendu attentif les membres du groupe-relais Agenda 21 du département 5 que l'Office de l'état civil pouvait servir de canal de diffusion de l'information liée à Agenda 21. De la documentation (panneau et brochures) est maintenant exposée au sein du service.

DIVERS

-

Pompes funèbres et cimetières

Degré de réalisation

1000 Gestion des Pompes Funèbres Officielles

1100 à 1200

Suite au lancement d'un marché public en 2004 pour la fourniture des cercueils et des capitonnages, il faudra procéder aux modifications administratives découlant de ce changement.



L'ensemble des données ont été modifiées.

2000 Gestion des centres funéraires, chapelles et crématoire

2100 à 2400

Afin de pouvoir équiper les fours crématoires de filtres pour respecter les normes de l'OPAIR, continuer la mise en conformité des pupitres de commandes des fours 2 et 3.



Les commandes des fours 2 et 3 ont été mises aux normes.

3000 Gestion des cimetières

3100 à 3300

Des emplacements ont été réservés au cimetière de Saint-Georges en vue de la création de carrés confessionnels pour les communautés juives et musulmanes.

Remplacement des bassins pour le remplissage des arrosoirs par des bornes de distribution d'eau, ceci en collaboration avec le Service de l'énergie.

**Cimetière de Saint-Georges :
Renouvellement d'un secteur du réseau d'eau et réfection des allées dudit secteur.**

**Cimetière de Plainpalais :
Renouvellement et aménagement d'un nouveau réseau d'eau et prises d'arrosage.**

Profilage des chemins avec dépose et repose des pavés existants.

En ce qui concerne les carrés confessionnels, le Conseil d'Etat n'a pas encore modifié la loi sur les cimetières.

La gestion pour le remplissage des arrosoirs par des bornes de distribution d'eau est toujours à l'étude auprès du Service de l'énergie.

Pour le cimetière de Plainpalais, la demande du crédit pour l'aménagement du réseau d'eau a été portée au PFI.



Degré de réalisation

9000 Gestion du service

9100 **Informatisation du centre funéraire de Saint-Georges.**



Cette demande est toujours pendante auprès de la DSI.

VARIATION DE PERSONNEL

-

VARIATION DE LOCAUX

-

AGENDA 21

Le service continue ses efforts pour favoriser le tri sélectif des déchets, en interne, ainsi que dans le cadre de la fréquentation des cimetières par la population. Il serait souhaitable, à terme, d'installer des bornes d'eau pour les visiteuses et visiteurs (arrosoirs pour les tombes), plutôt que les bassins, mais cette solution est encore à l'étude auprès du Service de l'énergie. Par ailleurs, les fours ont été mis aux normes (cf. 2000).

DIVERS

-

Social

Degré de réalisation

1000 Aide financière aux personnes ou familles de condition modeste et aux associations sociales

- 1100 Etudier la refonte globale du règlement des aides financières, en tenant compte de l'évolution des aides sociales cantonales et fédérales et développer une application informatique de gestion pour ces aides. Etendre l'examen des dossiers « aides financières ponctuelles » à certaines institutions sociales genevoises et améliorer l'information.**



En collaboration avec la DSI, une étude sur les aides financières a démarré. Cette nouvelle application informatique devrait être opérationnelle en 2007.

Une campagne d'information sur les « aides financières ponctuelles » auprès des professionnel-le-s de l'Hospice général a été déployée dans chaque centre d'action sociale et de santé (CASS) par l'équipe sociale. L'accès à ces aides a été ouvert également au Centre social protestant (CSP) et à Caritas.

En revanche, la refonte globale du règlement a été reportée dans l'attente de l'aboutissement des discussions avec le canton.

- 1200 Poursuivre le développement du soutien social et financier aux locataires, notamment ceux de la Gérance immobilière municipale se trouvant en difficulté sociale.**



Améliorer la procédure existante d'aide aux familles en matière de prise en charge de frais de repas impayés dans les restaurants scolaires.

Les dossiers de la Gérance immobilière municipale, renvoyés par le Conseil administratif, ont été traités par l'équipe sociale. Une analyse détaillée sur la gestion administrative des demandes d'aide pour les cuisines scolaires a été effectuée. Cet examen a abouti à une simplification et rationalisation des opérations liées à cette aide, ainsi qu'à un contrôle accru des demandes.

Degré de réalisation

- 1300 Etudier le processus d'attribution des subventions accordées aux associations par le canton et la commune.**



En étroite collaboration avec les services compétents du Département de l'action sociale et de la santé (DASS), un examen détaillé de chaque subvention a été effectué. Afin de simplifier les démarches et harmoniser les procédures, de nouvelles directives ont été édictées et présentées aux institutions concernées. Par ailleurs, une gestion commune des subventions a été mise en place. Des étapes de travail ultérieures ont été définies.

2000 Lutte contre l'exclusion sociale

- 2100 Finaliser la réorganisation de la plateforme de coordination contre l'exclusion. Etudier la mise en place d'une centrale alimentaire destinée à optimiser la collecte de denrées alimentaires.**



Le Forum contre l'exclusion et la coordination des lieux d'accueil d'urgence fonctionnent désormais selon le projet de réorganisation. Sous l'impulsion du Service social de la Ville de Genève (SSVG) et en collaboration avec les partenaires concernés, l'association Partage a été créée et la centrale alimentaire - placée sous sa responsabilité - mise sur pied.

Les locaux ont été équipés de chambres froides professionnelles et une équipe de collaboratrices et collaborateurs a été constituée. Six mois après son inauguration, l'association regroupe une vingtaine de partenaires et récolte les denrées excédentaires de la plupart des fournisseurs et gros commerces du canton.

- 2200 Ouverture d'une deuxième structure d'accueil et d'hébergement d'urgence sur la rive droite (Square Hugo II) et gérer l'augmentation des bénéficiaires du Square Hugo I en redéfinissant les objectifs et les procédures, en particulier celles concernant les logements.**



Une équipe de nouvelles ou nouveaux collaboratrices et collaborateurs a été constituée pour mettre en place le deuxième club social et développer les prestations à l'attention d'une population marginalisée, en étroite collaboration avec le Club social rive gauche (ex-Square Hugo). Une unité logement a été créée pour faire l'analyse des locataires, améliorer la gestion des logements, accompagner les bénéficiaires et développer de nouvelles procédures d'attribution.

3000 Maintien à domicile de personnes à autonomie réduite

- 3100 Poursuivre la réorganisation en cours, en développant une politique de santé publique dans les quartiers sur la base de l'expérience acquise par les trois immeubles avec infirmerie.**

Des discussions avec la Fondation des services d'aide et de soins à domicile (FSASD) ont permis de définir une meilleure répartition des prises en charge et l'analyse des situations, suivies par les immeubles avec infirmerie (IAI), a été effectuée afin de déterminer les étapes ultérieures. Les Unités d'action communautaire (UAC), en collaboration avec les infirmiers et infirmières des IAI, ont mis sur pied des projets de prévention et d'information sur la santé.

**4000 Animation pour personnes âgées**

- 4100 Développer et mieux communiquer les informations sur les animations en faveur des aîné-e-s en collaboration avec les UAC de chaque quartier pour leur donner plus de visibilité.**

L'intégration des animateurs et animatrices dans les UAC a permis de développer de nouveaux projets communautaires dans les quartiers. La réalisation de supports, le site UAC et la participation à de nombreuses manifestations et événements ont permis d'améliorer la visibilité des actions à l'intention des aîné-e-s.



- 4200 Développer des ateliers spécifiques « Nouvelles technologies » pour les aîné-e-s.**

Développement d'un atelier photo numérique hebdomadaire.



- 4300 Poursuivre les soutiens accordés aux clubs d'aîné-e-s en tenant compte de leur évolution.**

Organisation du programme de spectacles à l'intention des membres des clubs d'aîné-e-s.
Rencontres régulières avec les comités des différents clubs en Ville de Genève. Poursuite du soutien accordé aux clubs d'aîné-e-s.

**5000 Aide sociale polyvalente accessible à l'ensemble de la population dans le cadre du dispositif CASS et de manière décentralisée**

- 5100 Orienter et développer la permanence chômage en tenant compte des recommandations du rapport externe sur « L'aide sociale en faveur des chômeuses et chômeurs de la Ville de Genève ».**

Mettre en application la législation cantonale sur les CASS.

Par manque de ressources, la Permanence chômage n'a pas pu se développer selon les recommandations du rapport sur l'aide sociale en faveur des chômeuses et chômeurs. La prestation a été réorientée en la centrant sur l'accompagnement des personnes bénéficiant du fonds chômage. Pour ce faire, l'Antenne socioprofessionnelle a été mise en place, en étroite collaboration avec le Service des ressources humaines.



- 5200 Poursuivre le développement des interventions par projet menées par les UAC localisées dans les huit secteurs du dispositif cantonal des CASS.**

Mettre en place une politique de communication des projets menés par les UAC, notamment en développant un système d'information spécifique. Poursuivre le développement des partenariats internes à l'Administration municipale, entre les différentes institutions dans les CASS, et externes à la Ville de Genève. Achever la formation en approche communautaire des collaboratrices et collaborateurs concernés.

Poursuite de la réalisation de nouveaux projets menés par les UAC. Mise en activité d'un site Internet visant à promouvoir les actions/projets des UAC, offrir une visibilité de la mission, des outils de recherche ainsi qu'une meilleure information au public. Publication d'une plaquette diffusée tout ménage offrant une information sur la mission des UAC et, par quartier, sur l'ensemble des services publics et privés œuvrant dans le domaine socio-sanitaire.



Développement d'une procédure de projet commune avec les partenaires CASS.

En collaboration avec la HES-IES, la formation certifiante en approche communautaire pour l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs s'est achevée.

Degré de réalisation



5300 Répondre aux demandes d'extension des locaux et de nouveaux équipements, conformément aux dispositions législatives cantonales, en fonction des besoins annoncés par l'Hospice général et la Fondation des services d'aide et de soins à domicile (FSASD).

Par manque d'espace et par respect de la volonté de la Ville de Genève de ne plus fournir de surfaces supplémentaires avant une clarification du développement des CASS, les nouvelles ou nouveaux collaboratrices et collaborateurs et/ou les nouvelles fonctions ont dû être accueillis en procédant à des réaffectations de surfaces, en décentralisant les UAC ou en trouvant des sites externes.

VARIATION DE PERSONNEL

L'effectif du SOC n'a pas été modifié en 2005. L'ensemble des engagements pour le secteur Exclusion - prévus au budget 2004 - ont été réalisées.

VARIATION DE LOCAUX

En 2005, l'équipe technique du Service social (SOC) a assuré 2'652 interventions, équipé 42 nouveaux postes de travail dans les CASS, assuré l'installation de tous les nouveaux collaboratrices et collaborateurs du service ainsi que les rocades des collaboratrices et collaborateurs déjà engagés.

Direction SOC : location et aménagement d'une surface supplémentaire contiguë au 22 Dancet, suite au changement d'affectation du 100 Servette.

Maison des aîné-e-s : projet d'installation de cette activité dans l'arcade de la rue Amat 28.

Antenne socioprofessionnelle : aménagement de l'arcade à la rue des Rois 19.

CASS de Saint-Jean : transformation de la cafétéria en trois bureaux.

CASS de la Servette : délocalisation de la consultation parents-enfants dans les locaux de l'EMS « Les Lauriers ».

Mise en place de la nouvelle organisation de l'Hospice général et plus en particulier, installation des huit responsables d'unité.

Etude et recherche de nouveaux espaces (UAC Pâquis, CASS des Grottes, des Pâquis et de la Servette).

AGENDA 21

Les actions communautaires partant des besoins socio-sanitaires exprimés par les habitant-e-s, les projets - en collaboration avec l'Agenda 21 - se sont poursuivis en 2005. Le SSVG cherche actuellement à préciser la notion de « pilier social » de l'Agenda 21, en relation avec les activités en cours. Ceci consiste notamment à promouvoir le lien social de nature durable, l'intégration des différentes composantes de la population, ainsi que les initiatives permettant à ces différentes composantes de prendre en charge de manière autonome.

DIVERS

-

Délégation à la jeunesse

	Degré de réalisation		Degré de réalisation
1000 Actions pour, par, avec les jeunes			
1100 Mettre à profit les multiples compétences de l'équipe pluridisciplinaire de travailleuses et travailleurs sociaux pour améliorer le travail en réseau.			
Plusieurs actions ont été menées avec de multiples partenaires. Une réflexion commune sur les rôles et missions des Maisons de quartier, des Unités d'Action Communautaire (UAC) du Service social (SOC) et des travailleuses et travailleurs sociaux « hors murs » et de la DEJ a été menée. La Délégation à la jeunesse (DEJ) participe activement au projet « Nuit blanche » qui réunit plusieurs partenaires pour mener à bien une prévention et information sur l'abus de substances en milieu festif.			
1100.01 Animation et gestion de l'immeuble Lyon 99 avec les autres services impliqués de l'Administration.			
L'immeuble de la rue de Lyon 99, baptisé par les habitant-e-s « la cage aux Lyons », ne sera mis en service qu'en septembre 2006, date à laquelle les travaux seront terminés.			
1200 Signature des conventions entre les Centres de Loisirs, les Maisons de quartier et la Ville de Genève.			
Le travail d'élaboration des conventions a pris plus de temps que prévu, mais ce processus arrive à son terme; elles seront signées au mois de mars 2006.			
1200.01 Dépôt de crédits pour la rénovation de la Maison de quartier de la Jonction, la Ferme Menut, la Maison de quartier de Montbrillant/Baulacre.			
Les trois objets sont inscrits au PFI. Le dépôt de crédit de la rénovation de la Maison de quartier de la Jonction sera déposé en 2006. Les autres objets suivront plus tard, en fonction des priorités qui seront décidées par le Conseil administratif et des impératifs budgétaires.			
1200.02 Animation et cogestion des espaces nouvellement créés à la Place Chateaubriand / Pâquis.			
La mise en service de ces espaces a pris passablement de retard, en raison de problèmes liés aux travaux de rénovation et d'aménagement, mais ces travaux sont terminés. La Maison Dufour a été mise à disposition des activités enfants de la Maison de quartier des Pâquis et l'installation de skate devrait être bientôt opérationnelle.			
		1500 Crédits extraordinaires à déposer pour des nouveaux lieux d'hébergement pour les jeunes. Rechercher des collaborations avec l'Etat de Genève.	
		Ce dossier est toujours à l'étude, en collaboration avec l'Office de la Jeunesse (service cantonal compétent); un nouveau « plan jeunesse » a été inscrit au PFI.	
		1600 Mises aux normes européennes des installations, suite à la visite du Bureau de prévention des accidents (BPA).	
		Plusieurs installations ont été adaptées en tenant compte des recommandations du BPA, d'autres doivent encore être remplacées ou mises aux normes. Priorité a été accordée aux aspects les plus sensibles du point de vue de la sécurité. Les services compétents de l'Etat (DCTI) sont associés à cette démarche.	
		1600.01 Poursuite des études pour un skate-park couvert et un bowl.	
		Plusieurs projets ont été étudiés, des emplacements sont cependant difficiles à trouver. Des objets ont été inscrits au PFI.	
		1700 Aménagement, en collaboration avec le Service des écoles et institutions pour l'enfance, de locaux de musique dans les sous-sols de l'école des Eaux-Vives.	
		Les études sont terminées, le crédit est en attente de dépôt.	
		2000 Manifestations, animations et fêtes	
		2200.01 Collaborations inter-départementales à renforcer, notamment dans le cadre de « la Ville est à vous ».	
		Plusieurs manifestations ont été réalisées en bonne collaboration.	
		2200.02 Organisation d'événements selon mandats du Conseil administratif.	
		Pas de demande spécifique en 2005	
		2300 Extension de l'action Midnight-Basket. Recherche de nouvelles salles. Etude pour trouver des activités sportives pour filles.	
		Deux nouvelles salles ont pu être ouvertes et connaissent un grand succès. De plus en plus de filles participent aux activités, grâce à des activités de danse proposées. Leur nombre est cependant encore insuffisant.	

Degré de réalisation

2300.02 Collaboration avec le Service des sports pour des manifestations de sport urbain, et avec le BPA pour une meilleure prévention dans les sports de rue.



La collaboration avec le Service des sports a été excellente lors de l'évènement « ASPHALTISSIMO » au Bout-du-Monde; les contacts avec le BPA se sont améliorés en ce qui concerne le skate.

2000 Manifestations, animations et fêtes, par, avec les jeunes

2100.01 Nécessité de changer la formule des Promotions citoyennes et le lieu de la manifestation suite aux travaux de rénovation du Victoria-Hall.



La rénovation du Victoria-Hall aura lieu en 2006; l'édition 2005 des promotions peut être considérée comme très réussie.

3000 Relations publiques

3200 Création d'un Observatoire de la jeunesse.



Ce projet est toujours à l'étude. La mobilisation des partenaires prend plus de temps que prévu.

3200.01 Mise sur pied d'un Forum sur la démocratie participative et de quartier en collaboration avec les autres services du département.



Le Forum « Ville et qualité de vie - enjeux globaux, solutions locales » intégrera cette problématique en mai 2006, et un suivi sera mis en place à l'échelle locale.

3300 Redéfinir l'ensemble des prestations des uns et des autres.



Une plaquette de présentation des Maisons de quartier de la Ville de Genève va être éditée durant le premier trimestre 2006. D'autres publications sont à l'étude. Au niveau de la Fas'e, un processus de clarification et de redéfinition est en cours.

VARIATION DE PERSONNEL

Pas de variations des postes en 2005; une solution doit encore être trouvée pour le local Lyon 99 malgré le « Personal stop » en vigueur en Ville de Genève.

VARIATION DE LOCAUX

Si une solution pour les locaux administratifs de la DEJ semble être trouvée avec le déménagement au 100, rue de la Servette vers fin 2006 (et un déménagement provisoire pour 2006 à la Villa Moynier), des efforts sont à fournir pour trouver des locaux pour jeunes.

AGENDA 21

Les différents aspects de l'Agenda 21 sont pris en compte, autant que possible, dans les différentes activités; il ne s'agit pas seulement des aspects environnementaux, comme le tri des déchets dans les activités menées par et pour des jeunes, mais aussi la dimension sociale. La création d'un « lien social » dans la durée constitue un axe de base pour la plupart des activités comme « Immeubles en fête », ou Art'air, ou encore les chaises longues dans les parcs en été. De même, les activités misent fortement sur la responsabilisation et l'autogestion par les jeunes.

DIVERS

-

Annexes

Sommaire des annexes

Délégation à l'Agenda 21

Systeme de gestion environnementale (SGE)

IV-4

IV-4

Délégation à la coopération, à l'aide humanitaire et aux droits des personnes

Institutions genevoises d'aide au développement

Coopérations décentralisées

Fonds municipal d'aide humanitaire pour collectivités publiques victimes de catastrophes naturelles ou de conflits armés

IV-6

IV-6

IV-8

IV-10

Délégation « Fêtes et quartiers »

Détail des manifestations organisées en 2005

IV-11

IV-11

Administration centrale

Statistiques du Conseil municipal

IV-12

IV-12

Département des affaires culturelles

IV-14

Subventions ponctuelles (fonds généraux)

IV-14

Musées d'art et d'histoire

IV-27

Fréquentation des musées d'art et d'histoire

IV-27

Accueil des publics

IV-31

Muséum d'histoire naturelle

IV-33

Fréquentation du Muséum

IV-33

Délégation à l'Agenda 21

Systeme de gestion environnementale (SGE)

Les indicateurs suivants permettent de suivre l'évolution du programme d'actions 2003-2007

Thèmes	Indicateurs SGE	2003	2004	2005
Santé et sécurité	• Cas d'assurance invalidité déclarés	18	20	16
	• Cas d'absences *	848	6'378**	en cours de consolidation
	• Formation et sensibilisation à Santé & Sécurité (nombre de participant-e-s)	1'000	400	704
	• Indicateur d'ergonomie: % d'écrans plats (par rapport au nombre total d'écrans)	33%	49%	66%
Achats	• Fourniture courante – % de produits écologiques sur la liste du Service des achats	31%	40.6%	48%
Papier	• Taux d'utilisation de papier recyclé (en % du total)	98%	98%	98%
	• Consommation totale par employée et employé administratif (en nombre de feuilles A4)	4'624	3'183	3'411
	• Volume d'information disponible en ligne (en giga-octets Go)	4'255	7'754	12'651
Déchets	• Taux (%) de poste de travail équipé pour le tri des déchets (papier)	47%	58%	70%
	• Composition de la poubelle administrative % papier et carton % déchets spéciaux	Non disponible	35,4% 0.4%	34,1% 0%
Energie	• Consommation de kWh thermique par employée et employé (kWh/poste)	6'645	6'387	7'335
	• Consommation de kWh électrique par employée et employé (kWh/poste)	1'888	1'527	1'663
	• Consommation d'eau par employée et employé (m³/poste)	41	37	34
	• Nombre de postes informatiques	2'287	2'438	2'550
	• Nombre d'imprimantes	1'066	1'114	1'151

Thèmes	Indicateurs SGE	2003	2004	2005
Déplacements	• Nombre d'abonnements annuels unireso personnels achetés	449	660	893
	• Nombre d'abonnements annuels unireso de service achetés / abonnements transmissibles	53	151 / 47	147 / 44
	• Nombre de vélos mis à disposition	53	53	57
	• Nombre de véhicules de service remplacés par un véhicule Mobility CarSharing	2	-	-
	• Nombre de km parcourus et nombre d'abonnements	18'570 / 10	15'892 / 15	15'765 / 14
Formation	• Nombre de participant-e-s aux cours Agenda 21/SME et nombre de cours	35 / 2	0***	49 / 4

* comprend : MAC : maladie avec certificat, MSC : maladie sans certificat, AP : accidents professionnels, ANP : accidents non professionnels

** seulement AP et ANP. MAC et MSC non recensées

*** pas de cours en 2004

Délégation à la coopération, à l'aide humanitaire et aux droits des personnes

Institutions genevoises d'aide au développement

Budget 2005 : CHF 1'220'000.- (+ CHF 280'000.- transférés de la rubrique Coopérations décentralisées) - Projets financés par l'intermédiaire de la Fédération genevoise de coopération.

Régions	Pays	Nom de l'association	Descriptif du projet	Montant
AFRIQUE	Burkina Faso	Institut universitaire d'études du développement (IUED)	Soutien à l'édition scolaire locale, Bobo Dioulasso	35'000
		Association pour le développement des aires protégées (ADAP)	Projet faune et développement dans le village de Boumoana, région de l'Est	40'000
		Terre des Hommes Suisse - Genève	Formation en informatique, Yam Pukri, 2004-2005, Ouagadougou	23'391
		Institut universitaire d'études du développement	Appui à la création d'un festival régional et itinérant des masques du Son (2004-2005), Pays Winye	16'380
	Burundi	IUED	Amélioration du secteur agricole en province de Bujumbura	40'000
	Cameroun	Association Suisse-Cameroun	Renforcement des capacités d'action de groupes de base, Provinces de l'Est, Centre et Littoral	51'361
		Association Suisse-Cameroun	Renforcement des capacités d'action de groupes de base, Provinces de l'Est, Centre et Littoral	40'436
		Association Suisse-Cameroun	Poulets citoyens : sensibilisation aux problèmes liés à l'importation de poulets congelés et promotion de la filière avicole locale, dans 10 provinces	33'150
		IRED.ORG	Renforcement des organisations paysannes et de la société civile de l'Afrique centrale	27'500
		Helvetas, Section de Genève	Programme de développement communal, Provinces du Nord et Sud-Ouest	89'900
	Congo ex-Zaïre	Espace Femmes International	Assistance juridique et psychosociale de filles mineures victimes de violences pendant les conflits armés à Bukavu / Sud-Kivu	34'100
	Egypte	Frères de nos Frères	Programme des Brûlés d'Assiut, 2006-2007, Assiut et sa région, Vallée du Nil	45'986
		Frères de nos Frères	Programme des Brûlés d'Assiut, 2004, Vallée du Nil	13'926
	Mali	AccEd	Accompagnement scolaire des enfants dans la rue, Commune V de Daoudabougou, Bamako	33'745
	Sénégal	Les Jardins de Cogne, Solidarité Nord et Sud	Programme de mise en place et de consolidation de caisses locales d'épargne et de crédit dans le Département de Bakel, Région de Tambacounda, 2005-06	45'650
	Togo	Genève Tiers-Monde	Appui aux initiatives de la femme et de la jeune fille dans les régions Centrale et de la Kara (2004-2006), Sokodé	4'301
Groupe de réalisations et d'animation pour le développement		Communication rurale : fonds de soutien pour le développement d'associations togolaises, béninoises et burkinabè	18'632	

Régions	Pays	Nom de l'association	Descriptif du projet	Montant
AMERIQUE LATINE	Argentine	Syndicat Interprofessionnel des Travailleuses et Travailleurs	L'accès aux médicaments génériques : un exemple de développement de modèles d'organisation populaire, quartiers de Buenos Aires	16'019
	Colombie	Mouvement pour la Coopération Internationale	Education d'adultes en faveur de femmes d'Itagui, Antioquia	48'433
		Genève Tiers-Monde	Habitat : Gestion participative de l'environnement urbain et du territoire, Quartiers populaires de Medellin, Antioquia	44'572
		Genève Tiers-Monde	Habitat : Gestion participative de l'environnement urbain et du territoire, Quartiers populaires de Medellin, Antioquia	68'780
		Genève Tiers-Monde	Formation à la gestion de l'environnement urbain Suba et San Cristobal (2005-2006), Bogota	72'630
		Institut universitaire d'études du développement	Formation et soutien des organisations sociales et des administrations municipales, de cinq Municipalités Nord de Santander	86'667
		HorYzon - Section genevoise	Mobilisation et formation des jeunes, Bogota, Medellin, Bucaramanga, Armero- Guayabal	23'100
	Pérou	Genève Tiers-Monde	Accompagnement communautaire aux enfants déplacés (Phase II, 2005), Abancay, Département d'Apurimac	39'921
		Caritas Genève, Service tiers-monde	Renforcement des Ecoles Techniques de la province d'Oyon	18'431
Association Kallpa-Genève		Ecoles et communautés : ensemble pour la promotion de la santé, San Juan de Lurigancho et banlieue Nord de Lima	98'749	
ANTILLES	Haïti	Terre des Hommes Suisse - Genève	Service d'accueil pour enfants victimes d'agressions sexuelles, zone métropolitaine et environs de Port-au-Prince	14'967
		Enfants du Monde	Education et Animation communautaire, Quartier Bel Air, Port au Prince	46'300
		Association Kombit	Recherche-action sur les filières agricoles et accompagnement socio-organisationnel (2005-2006), Département des Nippes et de la Grande-Anse	17'748
ASIE	Bangladesh	Enfants du Monde	Nouveau programme de développement communautaire urbain à Jessore	30'000
		Enfants du Monde	Nouveau programme de développement communautaire urbain à Jessore	20'000
		Enfants du Monde	Education pour enfants défavorisés, Mohammadpur	55'097
	Indonésie	Les Jardins de Cocagne, Solidarité Nord et Sud	Information et formation paysanne sur les organismes génétiquement modifiés et la protection des semences locales pour maintenir la souveraineté alimentaire	16'609
	Laos	Helvetas, Section de Genève	Promotion et marketing de l'agriculture biologique (Profil), Laos	43'856
Information		Centre Europe Tiers-Monde	Soutien aux pages « Solidarité » du quotidien Le Courrier	40'000
		Centre Europe Tiers-Monde	Livre sur la santé et le néo-libéralisme : « La santé par et pour les peuples »	16'538
		Déclaration de Berne, Comité genevois	Brochure de vulgarisation sur les relations Nord-Sud et la mondialisation : « Le monde à l'envers »	13'125
		Institut universitaire d'études du développement	InfoSud - Appui au Réseau Sud de correspondants en 2005	25'000
		Groupe de réalisations et d'animation pour le développement	Edition d'une bande dessinée « Pas de développement durable sans souveraineté alimentaire! »	27'500
		Fédération Genevoise de Coopération	Contribution au Fonds d'information (1,5% sur 1'500'000.-)	22'500
TOTAL				1'500'000

Délégation à la coopération, à l'aide humanitaire et aux droits des personnes

Coopérations décentralisées

Budget 2005 : CHF 1'500'000.-

Régions	Pays	Partenaires	Descriptif du projet	Montant
AFRIQUE ET AMERIQUE LATINE	Sénégal, Côte d'Ivoire, Bolivie, Paraguay	Conservatoire et jardin botaniques	Poursuite du programme-cadre pour 2004-2005	72'000
	Sénégal, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Bolivie, Paraguay	Conservatoire et jardin botaniques	Programme-cadre 2005-2006 pour un développement durable	120'500
	Afrique et Amérique latine	Fonds international de garantie	Investissement solidaire en faveur du micro-crédit. Achat de dix parts sociales	12'000
AFRIQUE	Bénin	Association pour le mouvement national de réconciliation du Bénin	Formation à la communication pacifique et non-violente en mai 2005 à Cotonou	4'500
	Bénin	Association Assikloassi	Réhabilitation de six classes scolaires dans le village de Gadomé	15'000
	Bénin	Association Solidarité avec les villages du Bénin	Construction d'un centre de formation professionnelle et de perfectionnement dans la commune d'Allada	20'000
	Bénin et Guinée	Fondation genevoise pour la formation et la recherche médicales	Prévention et traitement des fistules obstétricales et formation clinique pour les médecins à Tanguéta et Conakry	100'000
	Burkina Faso	Ville de Ouagadougou	Achat et envoi de 30 vélos pour la brigade de Ouagadougou	24'500
	Côte d'Ivoire	Association Partenariat chirurgical	Poursuite de la mise en place d'une unité chirurgicale à Abidjan	20'000
	Guinée	Département des sports et de la sécurité	Poursuite de la collaboration avec Conakry pour la formation des sapeurs-pompiers	61'000
	Madagascar	Muséum d'histoire naturelle	Sauvegarde des tortues marines dans le sud-ouest de l'Océan indien	40'000
	Madagascar	Association Jatur	Projet en faveur des enfants d'Akamasoa	7'500
	Madagascar	Collégiennes à « Emilie-Gourd »	Aménagement d'une bibliothèque dans une école de campagne	5'000
	Madagascar	Nouvelle planète	Construction de classes d'école primaire	10'000
	Mali	Collège Voltaire	Projet d'échange avec le lycée Biya	15'000
	Mali	Association Anitie	Création d'un centre agricole et de jardins au centre de Kani-Kombolé	20'000
	Mozambique	Médecins sans frontières Suisse	Actions de prévention et prise en charge médicale des malades VIH/SIDA, à Maputo	20'000
	Ouganda	Association Sidécole	Scolarisation d'orphelins du sida et d'enfants issus de milieux défavorisés à Kampala et Jinja	8'000
	Sénégal	Association Go Sénégal	Contribution pour les activités déployées par l'Ecole de cuisine à Dakar	3'000
Togo	Fondation le Balafon	Production et appui à la commercialisation d'ananas biologique	30'000	

Régions	Pays	Partenaires	Descriptif du projet	Montant
AMERIQUE LATINE	Argentine	Association Buenos Aires	Création d'ateliers pour des jeunes d'un quartier défavorisé de Mar del Plata	10'000
	Bolivie	Association Education et futur	Création d'un magasin pour la promotion et la vente de produits éco-solidaires de la région de Tarija	5'000
	Brésil	Nordesta-Reforestation & Education	Création de jardins potagers, de pépinières et d'éclairage scolaire dans onze écoles du village de Xapuri	35'000
	Brésil	Association Nordeste	Plantation de 20'000 arbres et programme de sensibilisation à l'environnement destiné à la population dans l'Etat de Bahia	20'000
	Paraguay	Conservatoire et jardin botaniques	Création d'un « technicum » populaire de campagne dans la région de San Pedro	35'000
ANTILLES	Haïti	Haïti Cosmos	Création d'un centre de production de plantes médicinales sur le Plateau Central	20'000
ASIE	Inde	Association Ushagram	Consolidation de routes ainsi que de puits et de latrines pour les sept villages de Kechala	10'000
	Laos	Association Ban Khok Na Ko	Scolarisation des enfants des familles pauvres du Mékong et financement de fermes familiales et villageoises	10'000
	Océan indien	Comédie de Genève	Projet de coopération théâtrale entre la Suisse et différents pays de l'océan indien	10'000
	Timor oriental	Association Bibio-Lorosae	Construction d'un bâtiment pour l'installation de la bibliothèque publique	10'000
	Thaïlande	Association Le sourire de Chiang-Khong	Financement des sanitaires dans la construction d'un foyer pour 200 enfants à Chiang Rai	10'000
	Vietnam	Infosud présente par Ethika Marketing Social	Renforcement du réseau de journalistes	50'000
EUROPE DE L'EST	Arménie	Utopiana	Film documentaire sur la situation des cultures minoritaires arméniennes	12'000
	Russie	Association Mouvement indien « Tupaj Amaru »	Publication et diffusion d'un livre à Yakutsk pour les populations autochtones	5'000
MAGHREB	Tunisie	Centre d'études et de recherches arabes	Acheminement d'un bus pour handicapés mentaux à Jebeniana	7'000
	Tunisie	Association tunisienne des mères en Suisse	Logiciels informatiques pour enfants handicapés à Tunis	2'000
MOYEN-ORIENT	Cisjordanie	Aide sanitaire suisse aux palestiniens	Contribution à l'achat d'un laser pour le centre de santé de Beit Sahour	15'000
	Israël	Fondation de Jérusalem	Jardin d'enfants multiconfessionnel « Jardin de Paix ». Participation à l'écologie pour l'année scolaire 2005-2006.	66'735
DIVERS		Fédération genevoise de coopération (FGC)	Selon convention 2004-2007 portant sur CHF 1'500'000.- complément de :	280'000
	Divers pays	Digger DTR en collaboration avec la FSD	Financement de la construction d'une machine Digger Dz pour des missions de déminage	133'350
	Suisse	Forum mondial « Villes et qualité de vie - enjeux globaux et solutions locales », à Genève	Octroi de bourses à des participants en provenance de pays en voie de développement désirant être présents à l'occasion de ce forum	100'000
			TOTAL	1'454'085

Délégation à la coopération, à l'aide humanitaire et aux droits des personnes

Fonds municipal d'aide humanitaire pour collectivités publiques victimes de catastrophes naturelles ou de conflits armés

Budget 2005 : CHF 250'000.-

Régions	Pays	Partenaires	Descriptif du projet	Montant
AFRIQUE	Niger	Programme Alimentaire Mondial (PAM)	Aide humanitaire d'urgence pour lutter contre la famine	50'000
AMERIQUE CENTRALE	Amérique centrale	Croix-Rouge Suisse	Aide humanitaire d'urgence suite à l'ouragan Stan	40'000
ASIE	Pakistan	Croix-Rouge Suisse	Aide humanitaire d'urgence suite au séisme du 8 octobre 2005	80'000
	Inde	Croix-Rouge Suisse	Aide humanitaire d'urgence suite au séisme du 8 octobre 2005	40'000
Information		Réalisation de la plaquette « Genève, ville solidaire »	Ville de Genève - Délégation à la coopération	35'300
			TOTAL	245'300

Délégation « Fêtes et quartiers »

Détail des manifestations organisées en 2005

Quartier/Date	Participation			Fréquentation estimée (personnes)	Collaboration
	Stands professionnels	Stands de nourriture	Stands de brocante		
Servette-Geisendorf 7-8.05.2005	4	31	85	4'500	Association des parents d'élèves de Geisendorf Maison de quartier Asters-Servette UAC
Eaux-Vives 21-22.05.2005	1	30	110	6'000	Maison Kultura Maison de quartier des Eaux-vives Cradeau UAC Le Bateau Genève Association des parents d'élèves Cheetah baby-plage
Saint-Jean 25-26.06.2005	1	21	65	3'000	CRSJ UAC ASM Hospice général Forum Saint-Jean La terrasse du troc
La Concorde 27.08.2005	1	44	35	800	Association des habitants de la Concorde
Jonction 3-4.09.2005	0	44	130	7'000	Tierra incognita UAC Maison de quartier de la jonction Novissi fraternité Association des parents d'élèves de la Jonction
Plainpalais 10.09.2005	0	12	40	1'500	Maison de quartier de Plainpalais
Pâquis La rue est à vous 17-18.09.2005	14	76	250	15'000	Association « la rue est à vous »

Administration centrale

Statistiques du Conseil municipal

Le Conseil municipal est constitué des partis suivants :

1. Socialiste	16 sièges
2. Libéral	15 sièges
3. Les Verts	13 sièges
4. Alliance de Gauche	9 sièges
5. UDC	9 sièges
6. Radical	6 sièges
7. PDC	6 sièges
8. Travail	6 sièges

Un élu UDC est hors parti depuis 2005

Bureau pour l'année législative 2004-2005

Gérard Deshusses	président
Catherine Gaillard	1 ^{er} vice-président
Michel Ducret	2 ^{ème} vice-président
Alain Dupraz	secrétaire
Sarah Klopmann	secrétaire
Armand Schweingruber	secrétaire
Jean-Charles Lathion	secrétaire
Nelly Hartlieb	secrétaire

Pour l'année législative 2005-2006, le Bureau est constitué comme suit :

Catherine Gaillard	président
Roberto Broggin	1 ^{ère} vice-présidente
Florence Kraft-Babel	2 ^{ème} vice-président
René Grand	secrétaire
Hélène Ecuyer	secrétaire
Didier Bonny	secrétaire
Catherine Hämmerli-Lang	secrétaire
Pascal Rubeli	secrétaire

Activité du Conseil municipal du 1^{er} juin 2004 au 31 mai 2005

(162^{ème} année - présidence de M. Gérard Deshusses)

Le Conseil municipal s'est réuni au cours de 58 séances plénières (55 pour la législature précédente [161^{ème} année]), soit 132 h 45 (122 h 30 pour la 161^{ème} année) représentant environ 6'575 pages au Mémorial (6811 pour la législature précédente).

Au cours de ces séances plénières, il a traité 536 points (701 lors de la législature précédente), dont 30 en urgence. Il y a eu 314 points reportés (175 lors de la législature précédente).

163 objets avec *	124 la législature précédente
88 objets avec **	41 la législature précédente
42 objets avec ***	10 la législature précédente
5 objet avec ****	0 la législature précédente
0 objet avec *****	0 la législature précédente

Le Conseil municipal a traité en plénum :

	Normal	Avec clause d'urgence	Objets retirés	Total 2003	Normal	Avec clause d'urgence	Objets retirés	Total 2004	Normal	Avec clause d'urgence	Objets retirés	Total 2005
Propositions du Conseil administratif	74	8		82	53	1	2	56	74		1	75
Rapports sur propositions	61	23		84	64			64	33	7		40
Projets d'arrêtés	15	1		16	10	4		14	7	1		8
Rapports sur projets d'arrêté	6	1		7	3	1		4	6			6
Motions	74	11	4	89	90	15	6	111	72	9	1	82
Rapports sur motions	21	1		22	38			38	27			27
Réponses du Conseil administratif sur motions		27		27	60			60	51			51
Pétitions déposées	21			21	20			20	32			32
Rapports sur pétitions	12	2		14	22	1		23	25	3		28
Réponses du Conseil administratif sur pétitions		8		8	14			14	7			7
Résolutions	10	2		12	11	7	1	19	11	5		16
Rapports sur résolutions		7		7	1			1	6			6
Réponses sur Conseil administratif sur résolutions				0	1			1	1			1
Interpellations	21	3	2	26	10	4	3	17	23	5	3	31
Réponses du Conseil administratif sur interpellations		2		2	5			5	4			4
Questions écrites déposées	25			25	47			47	38			38
Réponses du Conseil administratif sur questions écrites		15		15	34			34	50			50
Rapports sur divers		5		5	7			7	6			6
Elections (13 commissions permanentes x 15)		16		16	13			13	13			13
Elections (9 fondations, soit 74 personnes)		3		3	13			13	5			5
Prestations de serment		6		6	6			6	5			5
Communications du Conseil administratif	34			34	22			22	20			20
Communications du Bureau du Conseil municipal	13			13	8			8	26			26
Lettres lues en plénum	22			22	22			22	28			28
Objets divers	7			7				0				0
Total	409	141	6	556	574	33	12	619	570	30	5	605

Département des affaires culturelles

Subventions ponctuelles (fonds généraux)

Nom	Projet	Montant
3001 Promotion d'activités culturelles (budget 125'000)		
Attitudes-espace d'arts contemporains	Réalisation d'une publication pour les 10 ans d'Attitudes	8'000
Maison Kultura	Soutien ponctuel pour les activités de Kultura	7'000
La Baconnière Arts	Edition du livre de J. Lindner « Clément et le secret de l'es-cargot »	5'000
Théâtre Saint-Gervais	Manifestation « Double exode : Israël-Palestine »	25'000
Attitudes-espace d'arts contemporains	Soutien extraordinaire et unique pour l'ensemble d'activité	10'000
Association d'échanges culturels Suisse - Ukraine « Veselka »	Exposition « révolution à l'ukrainienne » + vidéos, + reportages TSR	1'000
L. a. Iost artist sàrl	Publication du livre « Le jardinier et l'oiseau » de D. Gay	5'000
La Baconnière Arts	Publication d'un livre-objet « Le Racard »	5'000
Association Séléne	Soutien pour compléter l'équipement du local de répétitions	10'000
Théâtre du Grütli	Mme Michèle Pralong	20'000
Rencontres et Cultures du Monde Arabe	Organisation soirée de culture arabe dans le cadre de la « Fureur de lire »	3'000
Elefant Films Sàrl	Aide à l'écriture du scénario du long métrage « La salive des dieux »	5'000
Radio Cité	Soutien pour leurs activités	10'000

Nom	Projet	Montant
3001 Promotion d'activités scientifiques (100'000)		
Switzerland-Armenia Association	Contribution complémentaire pour la représentation du « Voyage de Komitas » au Théâtre de Saint-Gervais, frais de bougies	4'000
Plateforme pour une agriculture socialement durable	Accélérer le mouvement en faveur des conditions équitables dans l'agriculture au niveau national	2'000
Association Bancs Publics	Organisation des cafés scientifiques 2005	18'900
Alain Humerosé	Projet « Le vertige des réserves » - voyage photographique dans les arcanes des collections	25'000
Bibliothèque sonore romande	Projet de passage au format numérique Daisy MP3	3'000
Le Manifeste-Mouvement pour une paix juste et durable au Proche-Orient	Acquisition de 150 livres par le CA, participation du DAC	5'000
Association des amis de la Terrasse du Troc	Projet d'art relationnel, botanique et urbain	10'000
Fondation Cap Loisirs	Préparation et la réalisation du Festival du Film sur le Handicap	5'000
ACOR SOS Racisme Suisse	Préparation de la manifestation « Voix & Faits » dans le cadre de la Semaine contre le racisme, du 23 au 25 mars 2006	5'500
API-Association pour le Patrimoine Industriel	Reconstitution de la fortune sociale perdue en 2002, aide pour équilibrer les comptes en fin d'année	10'000
Institut et Musée des Suisses dans le Monde	Préparation de la commémoration du 500e anniversaire de la Garde Suisse Pontificale	5'000
Editions Médecine et Hygiène	Aide à la publication de l'ouvrage « Sages femmes genevoises 1960-2000 » de Viviane Luisier	6'000

Nom	Projet	Montant
3105100 Jeunesse, Populaires et Personnes âgées (829'000)		
Subvention à la billetterie « jeunes »		
Activités culturelles de l'Université		8'832
ADC (Association pour la danse contemporaine)		6'460
Association Confiture (Théâtre Cité-Bleue)		20'000
Ateliers d'ethnomusicologie		3'500
Cæcilia		5'128
Cercle J.S.Bach		265
Chat Noir / ASMV		6'311
Cinéma tout écran Festival international du film et de la télévision		2'433
Collectif du Pif (annuel)		1'000
Compagnie 100% Acrylique		2'846
Compagnie Danger'èux		500
Compagnie Laura Tanner		532
Compagnie Mimescope	Au fil des étoiles - Uni 10-11-2005	696
Concerts Spirituels de Genève		1'020
Ensemble Cantatio	23.10.2005 - Conservatoire	580
Ensemble Gli Angeli		1'042
Fanfare du Loup		1'535
Festival Archipel (Musiques d'aujourd'hui)		2'400
Festival Voix de fête		4'199
Forum Meyrin		33'000
Grand Théâtre de Genève		140'000
Helvetic Shakespeare Company @ Loup		6'800
La Bâtie-Festival de Genève		11'012
La Comédie de Genève		25'255
Le Caveau / Théâtre en Cavale		12'000
Les Cœurs Lumières @ Brasserie des Artisans		1'000
Nicole Prod / Décoppet « Molière-Feydeau » Carouge		1'261

Nom	Projet	Montant
Orangerie théâtre d'été		15'000
Service culturel Migros		6'680
Spectacles onésiens		3'766
St-Gervais Genève		16'094
Terres des Hommes	Orchestre Symphonique de Genève - Victoria Hall 7.06.2005	150
Théâtre de Carouge		10'800
Théâtre des Amis		15'000
Théâtre du Crève-Cœur		3'168
Théâtre du Grütli		11'388
Théâtre du Loup		19'478
Théâtre Le Poche Genève		15'000
Théâtre Marathon		3'670
Théâtre Para-Surbeck		4'576
<hr/>		
Subvention à la billetterie « carte 20 ans/ 20 francs »		
Activités culturelles de l'Université		128
ADC (Association pour la danse contemporaine)		517
Am Stram Gram Le Théâtre		986
AMR		599
Association Confiture (Théâtre Cité-Bleue)		1'336
Ateliers d'ethnomusicologie		161
CAC-Voltaire		33
Cæcilia		1'403
Chat Noir / ASMV		279
Cinéma tout écran Festival international du film et de la télévision		400
Compagnie 100% Acrylique		360
Compagnie Danger'èux		200
Compagnie Zone Lumière	Lost - Alhambra 09.2005	444
Fanfare du Loup		112
Festival Voix de fête		125

Nom	Projet	Montant
Forum Meyrin		2'000
Grand Théâtre de Genève		2'960
Helvetic Shakespeare Company @ Loup		1'000
Hip-Hop Communes-Ikation Festival		110
Institut Jacques Dalcroze	Nuit de l'Impro - 30.04.2005	168
La Bâtie-Festival de Genève		755
La Comédie de Genève		1'030
La Lanterne Mgique		320
Le Caveau		330
Nicole Prod / Décoppet « Molière-Feydeau » Carouge		45
Orangerie théâtre d'été		400
OSR (Orchestre de la Suisse Romande)		686
PTR (Post Tenebras Rock)		963
Serv culturel de Plan-les-Ouates		35
Serv culturel de Vernier		89
Service culturel Migros		195
Spectacles onésiens		769
St-Gervais Genève		1'001
Théâtre de Carouge		795
Théâtre des Amis		1'530
Théâtre des Marionnettes de Genève		68
Théâtre du Crève-Cœur		62
Théâtre du Galpon		500
Théâtre du Grütli		1'800
Théâtre du Loup		382
Théâtre Le Poche Genève		1'600
Théâtre Marathon		1'500

Nom	Projet	Montant
Accès des publics populaires		
Ateliers Portes Ouvertes		6'000
Bus culturel Château Rouge-Place Neuve		8'000
Carnaval 2005		30'000
Fête de l'espoir - Association pour y croire encore		25'000
La rue est à vous / Concorde		6'000
La rue est à vous / Geisendorf		12'000
La rue est à vous / Jonction		10'000
Mouvement des Aînés Nuit du Conte		5'000
Théâtre des Marionnettes de Genève		17'500
Invitations organismes sociaux		
ADC (Association pour la danse contemporaine)		1'200
AMR		374
Am Stram Gram Le Théâtre		394
Ateliers d'ethnomusicologie		830
CAC-Voltaire		2'193
Grand Théâtre de Genève		31'625
La Comédie de Genève		1'820
Le Caveau		1'145
Orangerie théâtre d'été		1'080
Service culturel Migros		6'233
Association Confiture (Théâtre Cité-Bleue)		1'770
Théâtre de Carouge		3'745
Théâtre du Grütli		2'064
Théâtre du Loup		1'584
Théâtre Marathon		4'180
Théâtre des Marionnettes de Genève		714
Théâtre Le Poche Genève		2'040
St-Gervais Genève		1'920

Nom	Projet	Montant
Subventions à la billetterie « aînés »		
Am Stram Gram Le Théâtre		400
La Comédie de Genève		3'644
Le Caveau		782
Grand Théâtre		61'058
Théâtre de Carouge		4'000
Théâtre de l'Espérance		6'000
Théâtre du Grütli		2'787
Théâtre du Loup		615
Théâtre des Marionnettes de Genève		469
Théâtre Le Poche Genève		4'220
Théâtre Marathon		4'000
St-Gervais Genève		675
CAC Voltaire		15'342
Compagnie Danger'ieux		400
Helvetic Shakespeare Company @ Loup		434
Compagnie Aparté	Achille S - Salons	432

Nom	Projet	Montant
3106000 Centres de loisirs et animations de quartiers (220'000)		
MQ Jonction		30'000
La Traverse		7'950
Traverses musicales		3'000
Association Tierra incognita		20'000
Festival « De bouche à oreille »		30'000
Association « juste vraie »	Festival Hip Hop	7'500
Bonaventure D. Gyger	« L'aventure de la rue »	10'000
Mouvement d'animation des Grottes		5'000
Vital-Arts	« Radiographie d'une peintre »	5'000
Les Bamboches		8'000
Théâtre de l'Ephémère		15'000
Franchises	10 ans du Centre	10'000
St-Jean	20 ans de la Maison de quartier	15'000
MQ Asters-Servette	Les pieds dans l'eau	2'500
Pâquis	Le chemin des écoliers	4'000
MQ Plainpalais	Voisins, voisins	5'000
L'Atelier d'art		3'000
MQ Pâquis	La rue est à vous	10'000
Marche mondiale des femmes	« Jardin de femme »	8'500
Créateliers	Fête de juin	2'000
MQ Plainpalais	Th. de l'Etrange	5'000
Chausse-Coq	Fête de la Vieille-Ville	5'500
Pré-en-bulle	« Croupettes en campagne »	4'100
Acacias	Ta fête à nous	10'500
MQ St-Jean	Deux spectacles	6'000
24h Freewheels		7'500

Nom	Projet	Montant
3106000 Usine et centres alternatifs (430'000)		
Théâtre de l'Usine		95'000
Cinéma Spoutnik		95'000
Galpon		60'000
Parfumerie		90'000
15 ans de l'Usine		12'000
CITA / La Nonna		60'000
Route du vent		7'000

Nom	Projet	Montant
3106000 Activités musicales diverses (500'000)		
ASMV / Roland Le Blévennec	Voix de Fête / Casino-Théâtre	50'000
ASMV / Roland Le Blévennec	Saison / Chat Noir	20'000
ASMV / Roland Le Blévennec	Saison, complément / Chat Noir	20'000
ASMV / Roland Le Blévennec	20ème saison / Chat Noir	10'000
Association Cave 12 / Fernando Sixto	Saison / Cave 12	60'000
Gli Angeli, cantates de Bach / Stephen Macleod	3 concerts Madeleine	42'000
AMEG / Rainer Boesch	Activités 2005	40'000
Swiss Chamber Concerts / Daniel Haefliger	Saison / Conservatoire	40'000
Elefanten-Mixture / Andrea Valvini	Festival / Cropettes	25'000
Festival Amadeus / Alexis Corthay	Festival, 10ème anniv. / Meinier	20'000
Fondation CMA / Marc Ridet	Activités 2005 / Nyon	20'000
Labyrinthe/Harmonia Instrumentalis / Marinette Extermann	Bach, Messe en si / Madeleine	15'000
Basic.ch / Yann Hubermann	Radio Internet / Artamis	14'000
Orchestre Saint-Pierre Fusterie / Florence Krauskopf	Musiciens supplémentaires	10'000
Chorale des Bains / Rébecca Pittet	spect. « C'est de saison » / Serres Pregny	10'000
Ass. Bateau Genève/ Damien Constantin	7ème Voix de Femmes / Bateau Genève	8'000
Ass. Dév. Musiques vivantes/ Gilles Torrent	6 concerts / Salons	8'000
Les notes qui relie/ Marie-Claire Stambac	spectacle	7'500
Association Akouphène/ Jasmaj Jhabvala	3ème festival / Bateau Genève	7'000
ILLA Ass. Artistes Iraniens/ Mojgan Endjavi-Barbé	Concerts « Rozaneh » / Salle Centrale	7'000
Ensemble vocal Séquences/ Laurent Gay	Cde Nicolas Bolens / Conservatoire	6'000
Cantus Laetus/ Natacha Casagrande	Concert / Conservatoire	5'000
Délégation à la langue française/ Marie-José Béguelin	10ème semaine	6'000
Ensemble vocal Jessé Genevensis/ François Rouvinez	Concert / Madeleine	5'000
Solistes et chœur de la Cathédrale/ Florence Kraft-Babel	Passion selon St Matt. / Cathédrale	5'000
Cie Mine de rien/ Joane Reymond	Barbara et moi / T50	5'000
Musique municipale de Plainpalais/ Pierre-André Davet	Conc. Rogg/Maddeford / Madeleine	5'000
Orchestre de la Madeleine/ André-Marc Huwyler	Saison	5'000

Nom	Projet	Montant
Solistes de Genève/ Daniel Grosгурin	Activités, 10ème anniv./ Divers lieux	5'000
Ensemble vocal Saint-Germain/ Pierre Pantillon	Conc. mus. sacrée angl./ Macchabées	4'000
AMJ & Ass. Hongrois Genève/ Laslo Somogyi	Concert / Auditoire Calvin	2'000
Ass. Water Sessions/ Laurence Vinclair Cogne	CD	10'000
Haydn, instr. Musée/ Terpsycordes	CD	10'000
Collab. Simon Jones/ Bernard Trontin	CD	8'000
Frank Martin, 2 sonates vl/pn/ Armène Stakian	CD	8'000
Mario Pilati/ Catherine Plattner	CD	8'000
Association Bone/ Adrien Kessler	CD	8'000
Alenko, Sans frontières/ Alexandre Coppaloni	CD	6'000
Stevens/ Yvan Franel	CD	5'000
Bernard Reichel/ Dominique Reichel	CD	5'000
Pragma, Boodaman/ Serge Carré	CD	5'000
Ass. Polhymnia, J.F. Zbinden/ Francine Novel	CD	5'000
Enterplay/ Adrien Mazzei	CD	5'000
Morituri te salutant/ Damian Weber	CD	5'000
Brazen/ Thibault Schneeberger	CD	5'000
Casagrande/ Franco Casagrande	CD	5'000
Fourmillière « Ass. d'Idées »/ Sarah Marcuse	CD	5'000
Mental Groove, Sputnika/ Walter Lily	CD	5'000
No Square Jazz Quartet/ Gabriel Zufferey	CD	5'000
Odio Terz/ Mark Blakebrough	CD	5'000

Nom	Projet	Montant
3106000 Fonds pour la création théâtrale indépendante (1'300'000)		
Teatro Malandro		150'000
Compagnie Confiture		130'000
Le Caveau à Pitoeff		200'000
Serge Martin /Le Chantier		140'000
Atelier Sphinx / F Polier		70'000
Cie des Hélices / I Matter		30'000
Compagnie AA / J Tsongas		20'000
Ateliers Cecilia / M Brawand, G Guhl, F Kahl		40'000
Association Astérisques / O Fuchs		25'000
Cie Avec des si. . .		5'000
Collectif 12 / R Lewinter		25'000
Cie Danger'eux / Ispérian		15'000
TH de l'Esquisse / M Mascaret, G Anex		30'000
Groupe Quivala / P Harsch, P Gravat		45'000
Korpus Animus / B Sozanski		24'000
Lightmovie Cie / A Thys et N Dubey		22'500
Cie Mercure / XF Cavada		35'000
Théâtre de Séraphin / M Robert		100'000
Alakran / O Gomez Mata		25'000
Le voyage de Komitas / S Kristensen		5'600
Le club des arts / Lili Auderset		6'000
Helevetic Shakespeare Cy / V Rossier		60'000
Compagnie du Tards / T Piquet		25'000
La Cie H2O / D Leroy		25'000
Maka Théâtre / D Vouillamoz		15'000
Cie A suivre / P Bopp		11'300
Théâtre AdHoc / M Chardet		20'000

Nom	Projet	Montant
3106000 Fonds général pour manifestations cinématographiques (480'000)		
Black Movie		150'000
Cinéma Tout Ecran		250'000
FIFDH		80'000

Nom	Projet	Montant
3106000 Fonds pour création et production cinématographique (1'300'000)		
Britta Rindelhaub	« Le Bord de la Table »	7'000
Séverine Cornamusaz	« Rapport aux Bêtes »	25'000
Ass. Metal Claude-Evelyne Grandjean/ Fabienne Abramovitch	« Familles »	20'000
Nicolas Wagnières	« Tranzit »	12'000
Martina Loher Rodriguez	« Mil »	10'000
Les Films du Renard/ Claudine Després & Julien Schmid	« Self-made Portrait »	55'000
Compagnie 7273/ Véronique Maréchal	« Simple Proposition »	9'000
Anne Baillod	« Trois notes de Clarinette »	18'000
Ivo Zen	« Au Konvikt »	10'000
Samantha Granger	« Hokkaido »	12'000
Rita Prod./ Max Karli/ Frédéric Choffat	« La vraie vie est ailleurs »	50'000
Alain Tanner	(Collection de films)	30'000
Fred Florey	« Bédouins d'Israël »	15'000
Utopiana/ Anna Barseghian /Stefan Kristensen	« Papiers d'Arménie »	12'000
Maurizio Giuliani	« Le chanteur de la mer Aral »	10'000
Lago Films/ Aude Vermeil	« Amor, amoris »	150'000
Navarro Films/ Ruxandra Zenide	« Ryna »	150'000
Bohemian Films/ Dominique Othenin-Girard	« L'infiltré »	150'000
Amir productions/ Hicham Alhayat	« Il neige à Marrakech »	20'000
Bordu Films/ Christian Canosa, Laurent Guillermain et Paul Oberson	« 3x3 = chemin neuf »	15'000
Elvira Isenring (Esba)	« Vive la fiction »	10'000
Cédric Juniet (Esba)	« Les pieds de la baleine »	12'000
Stanislav Popovic (Développement)	« Ikona »	31'000
Chronik Productions/ Isabelle Baumann	« En attendant Nacri »	15'000
Lago Films/ Joelle Comé	« Une année dans l'œil du cyclone »	55'000
Laïka Films / Christophe Cupelin (postproduction)	« Parole de Kononga »	20'000

Nom	Projet	Montant
Point Prod SA/ Frédéric Baillif	« Un parc »	30'000
Nvaz1/ Pierre Morath (postproduction)	« Les règles du jeu »	15'000
Akka Films/ Nicolas Wadimoff (posproduction)	« L'accord »	20'000
Akka Films/ Divers réalisateurs (posproduction)	Films palestino-suisse	5'000
Earthling Productions/ Juan Lozano	« Jusqu'à la dernière pierre »	15'000
Métal Productions/ Fabienne Abramovich	« Familles »	70'000
Nadasdy Film/ Zoltan Horvath et aliii	« Animator's Studio »	40'000
Elefant films/ Rebecca Sauvin	« Miroirs »	15'000
Les Films de la cigogne/ Muriel Jaquerod	« Engel »	15'000
Aïe Productions/ Frank Garbely	« Ritz »	40'000
Bord Cadre/ Laurent Nègre	« Fragile »	40'000
Société de production Maison/ Daniel Künzi	« Mission chez Tito »	35'000

Nom	Projet	Montant
3106000 Fonds pour la création et production chorégraphiques (600'000)		
Parano Productions / Gilles Jobin et La Ribot		80'000
Alias Compagnie / Guilherme Botelho		150'000
100% acrylique / Evelyne Castellino		80'000
Compagnie Laura Tanner		70'000
Neopostit / Foofwa d'immobilité		40'000
Ida y vuelta / Emilio Artessero		20'000
Association de Circonstances / N Seiler-JTrefeli-P Ploneis		30'000
Compagnie RDH / Deirdre Foster		35'000
Théâtre de l'Usine / Festival Particules		10'000
Danse - habile		10'000
Cie Greffe / C van Acker		10'000
Cie Extra M / L Auderset		15'000
Cie Yata dans' / V Frossard		22'500
Ballet Junior		10'000
Théâtre de l'Usine / Festival local		8'000
Cie Phos fmr		5'000
Festival Hip Hop		5'000

Nom	Projet	Montant
3106000 Alhambra + Ernest Ansermet (250'000)		
Salle Ernest-Ansermet		33'300
Filmar en America latina		6'000
Roaratorio		20'000
Arménie		5'600
Label de juin		30'000
Marathon		20'000
Algériades		10'000
Association des Kurdes en Suisse		2'000
Rencontre et culture du monde arabe		4'000
Association Raizes		4'000
Th du Sentier		3'000
Trio Yves Cerf		4'200
KiSaCO		5'000
Apsara / S. Barreiros		25'000

Nom	Projet	Montant
3106000 Bourses pour jeunes artistes (200'000)		
Bourses Patino		
Hélène Gerster	Arts plastiques	6'000
Valentine Mercier	Musique	6'000
Carolina Micucci	Musique	6'000
Denis Schuler	Musique - Composition	6'000
Marvicpermar Urbina	Musique	12'000
Bourse d'aide à la création		
Khaled Arman	Musique	14'000
Ana Axpe Del Horno	Vidéo, documentaire	10'000
Laurence Bonvin	Photographie/Arts plastiques	10'000
Serge Boulaz	Photographie	15'000
Vincent Coppey	Théâtre, Performance	20'000
Alexandre Joly	Installation sonore	15'000
Natacha Sapey	Cabaret burlesque	20'000
Matthias Solenthaler	Vidéo, documentaire	10'000
Bourse pour ingénieur		
Fanny Perregaux		3'000
Bourse pour artiste de plus de 35 ans		
Christian Robert-Tissot	Notes painting, publication-livre d'artiste (arts plastiques)	17'500
Ingrid Wildi	Vidéo-essai (arts plastiques)	17'500
Bourse pour médiateur en art contemporain		
Claude-Hubert Tatot	Start, journal d'art contemporain pour les 6-12 ans	15'000

Nom	Projet	Montant
3106030 Soutien aux échanges culturels (420'000)		
Arts plastiques		
Attitudes		20'000
Centre d'Art en l'île : « Gaza »		3'000
Hard Hat		5'000
Swiss Art Recycling		5'000
Sylvie Rodriguez		1'600
Danse		
Alias		35'000
Cie 7273		5'000
Cie Laura Tanner en Chine		30'000
Cie Ornithorynque		3'000
PassDanse		4'000
Design		
Solo-Mâtine		2'000
Littérature		
Lettres frontière		30'000
Musique		
Moncef Genoud		500
AMEG, Pete Ehrnrooth		500
By-Spiel project		5'000
Direzione Sud		2'000
Four Roses		6'000
JazzContreBand		20'000
Léo Tardin		7'000
Les solistes de Genève		5'000
Moncef Genoud Trio au Japon		5'000
No Square		5'000
The Dead brothers		5'000
Wen Dequin		2'500

Nom	Projet	Montant
Théâtre		
Théâtre du Sentier		7'500
AmStramGram		30'000
Cie Angledange		15'000
Cie des Cris		2'500
Colporteurs		7'500
L'Alakran		10'000
Le Poche / Colporteurs		12'500
M et JL Bideau		5'000
Projet Secondo		10'000
Saint-Gervais - Müller Factory à Paris		30'000
Théâtre Marathon		5'000
Théâtre Spirale au Mali et Burkina Faso		8'500
Multidisciplinaire		
Ass. Toit du monde		2'500
Bâtisseurs		20'000
Projet Ouest-Est à Berne		10'000
Solomatine à Moscou		5'000
Corodis		30'000

Nom	Projet	Montant
3106600 Acquisition d'œuvres mobiles		118'900
Francis Baudevin	Champion, peinture murale	9'000
Laurent Cybeo	Autoportrait, acrylique et cire sur bois, 2004, 140 x 85 cm	4'500
Serge Fruehauf	Avenue de Châtelaine, 2004, photographie couleur, tirage Lambda, éd. 1/5, 80 x 100 cm	3'000
Serge Fruehauf	Rue de la Poterie, 2004, photographie couleur, tirage Lambda, éd. 1/5, 80 x 100 cm	3'000
Serge Fruehauf	Rue du Rhône, 2004, photo couleur, tirage Lambda, éd. 1/5, 80 x 100 cm	3'000
Gilles Gabriel Grassioulet	Misaki Town, 2005, film 16mm, 2'56", éd. 1/5	7'000
Alex Hanimann	Le vrai et le réel – les abstraits et les monstres, ensemble de dix dessins	11'000
Klara Kuchta	3 tableaux, 4 photos, 1 vidéo, 1 installation, 1 dessin, période 1974-1975	40'000
Jérôme Leuba	battlefield #9 washington sniper, installation vidéo-projection, en boucle, 8'35", éd. illimitée	800
Andrew Lewis	Ark Royale with Cheese, 2001, série 8 tirages numériques couleur/aluminium, édition 2/3	12'600
Geneviève Romang	Table n° 2, installation dessins 1993-2004 / Panorama, 2004, dessins / Téléjournal, 2003, dessins	10'000
Ingrid Wildi	Aqui vive la Señora Eliana M...?, 2004, film 16/9, édition de 5, espagnol sous-titré allemand	15'000

Nom	Projet	Montant
3106600 Soutiens financiers divers (187'690)		
Soutien à la production d'œuvres		
Emmanuelle Antille	Production installation Floating, crashing, spinning, ..., exposition au CIC 31.8-16.10.2005	10'000
Attitudes	Production artistes genevois : C. Robert-Tissot, F. Gygi, A. Turlin : exposition des 10 ans	10'000
Marc Bauer	Participation à l'exposition Buenos dias Santiago : une exposition comme expédition (acompte)	1'000
Kim Seob Boninsegni / Céline Peruzzo	Production œuvres pour exposition chez Duplex, Genève, 23.6-22.7.2005	5'350
Cbdr- Cécile Bonnet / Delphine Reist	Production œuvres pour « Deutsche-Französische Freundschaft » à Stuttgart	1'510
Collectif Flex	Production œuvres pour exposition à la galerie Confer art actuel, Nyon	3'000
Philippe Deleglise	Production œuvres pour exposition Science et cité, Villa Bernasconi, Lancy	5'000
Vincent Dubois	Production sculpture-installation Rings, Triennale Bex & arts 05	3'550
Grégory Et Cyril Chapuisat	Production œuvres pour exposition, Kunsthalle de Saint-Gall	10'000
Pierre-Philippe Freymond	Production œuvres chez attitudes pendant 1 ^{er} semestre 2004	5'000
Pierre-Philippe Freymond	Production œuvres chez attitudes pendant 2 ^e semestre 2004	5'000
Pierre-Philippe Freymond	Production œuvres pour exposition Enchanté Château du Mamco, à la fondation Salomon Arenthon	6'000
Sarah Glaisen	Production de l'œuvre vidéo Time Process II (acompte)	2'570
Didier Jordan	Production de 30 photos n/b pour Journées photographiques, Bienne, 3-26.09.2004	2'500
Vincent Kohler	Production œuvres pour exposition Enchanté Château du Mamco, à la fondation Salomon Arenthon	1'300
Aliska Lahusen	Production sculpture pour Triennale Bex & arts 05 (1 ^{er} tiers)	2'800
Jérôme Leuba	Production de photographies grands formats, exposition à la salle Crosnier 02.2005	3'520
Véronica Michel	Réalisation des encadrements pour exposition dessins Salle Crosnier, 11.2005	4'000
Jean Mohr	Production de 50 photographies pour exposition au Mamco, 02-05 2005	8'500

Nom	Projet	Montant
O'Neill Amy	Production œuvres pour exposition Enchanté Château du Mamco, à la fondation Salomon Arenthon	5'667
Claude Piguet, Annelore Schneider, Swann Thommen, Laurent Schmid	Réalisation d'un DVD-rom pour catalogue Fmac 1991-2003	20'300
Marco Poloni	Réalisation installation pour exposition [plug-in] Bâle en lien avec Viper, 10.10-21.11.2005	5'000
Léa Roth	Production d'une installation-circuit, A quand l'accord approximatif, mars 2005, chez Piano Nobile	4'000
Peter Stoffel	Production œuvre pour exposition Marketing ethnique au CAC, 21.10-5.12.2004	2'700
Pierre Vadi	Production œuvres pour exposition Enchanté Château du Mamco, à la fondation Salomon Arenthon	1'583
Commande art public		
Gaël Grivet	Concours : intervention artistique au Passage des Grottes, 1 ^{er} tour (collab. ESBA, SAU et Fmac)	3'000
Natalia Rodriguez	Concours : intervention artistique au Passage des Grottes, 1 ^{er} tour (collab. ESBA, SAU et Fmac)	3'000
Soutiens à la résidence artistique		
Gilles Gabriel Grassioulet	Résidence à KitaKyushu (Japon) 2e partie subvention	7'340
Maria Iorio et Raphael Cuomo	Résidence à Jan van Eyck Academie 2006-07 (1 ^{ère} partie)	7'500
Soutiens à la publication		
Fabiana De Barros	Publication Open, les kiosques à culture (acompte)	5'000
Jo Fontaine	Publication monographique, sculptures de Jo Fontaine	4'000
Hervé Graumann	Publication Hervé Graumann	10'000
Carmen Perrin	Publication Carmen Perrin : Contextes	10'000
Marco Poloni	Publication A.K.A. (Also Known As), photographies	8'000

Nom	Projet	Montant
3106800 Soutien au livre (442'000)		
Aide à la publication		118'000
Editions Autrement	Genève en mouvement / Etions Autrement	30'000
CIG – Bibliothèque juive		20'000
Editions Armando Dado	Traduction en italien extrait journal HF. Amiel	5'000
Editions La Joie de lire (printemps)	Un secret de famille/ Marie-Christophe Ruata	7'000
	Arnold / Tom Tirabosco, Entre le feutre et la feuille / Christophe Beltzung	
Labor & Fides	A la recherche de Fatima / Ghada Karmi	5'000
Métropolis	Les vespasiennes d'Hillary 7 Daniel de Roulet	4'000
	Outrages / Yves Laplace	4'000
MétisPresses	Faïlle / Patrick Suter	3'000
Editions Le Miel de l'ours	Poèmes / Chappaz + quatre titres en 2005	4'000
Editions Zoé	Les dictées de la tortue / JJ. Langendorf	5'000
Editions Le Tricorne	L'académie des droits de l'homme/ A-M. Im Hof-Piguet	2'000
Cercle de la librairie et de l'édition	Brochure Genève se livre	11'000
La Dogana	Anthologie Philippe Jaccottet	5'000
Editions L'encre Fraîche	Sous le sourire de la Lune / Francine Collet	3'000
	Sugar Daddy / Sébastien Ramseyer	
Editions Labor & Fides	Le dilemme du soldat / Nicolas Tavaglione	1'500
Editions Métropolis	Chemins de brouillard / Chahliia Chafiq	3'000
Editions Zoé	Flic à Bangkok / Patrick Delachaux	2'000
Editions La joie de Lire	Cache-cache au bout du monde / Jérôme Stettler	3'500
Bourses d'aide à un projet d'édition		
Editions Olizane	Projet de réimpression de récits de voyages anciens dans la collection Objectif Terre	20'000
Editions Héros-Limite	Création de la collection de livres audio « Timbre » centrée sur la littérature romande	20'000

Nom	Projet	Montant
Bourse d'aide à l'illustration Fabienne Roth	« Motus et bouches décousues », ouvrage illustrant les secrets confiés à l'auteur par des personnes de son entourage (travail attendu pour décembre 2006)	12'000
Bourse auteur confirmé Roger Lewinter	Projet de livre intitulé « D'inflexion, pénétrant »	12'000
Prix		
Prix international de la Ville de Genève pour la bande dessinée	Pierre Wazem Le chemin de fièvre (Les scorpions du désert 4)	10'000
Prix Rodolphe Töpffer	Macchia The beauty & new fashion hall	10'000
Prix de la Ville de Genève en faveur des écrivains genevois		10'000

Nom	Projet	Montant
3204 Promotion de la recherche scientifique (11'300)		
M. Pedro Hollanda Carvalho	Travail de diplôme	1'300
M. Raphael Covain	Travail de diplôme	3'000
Mme Aminata Sène	Travail de diplôme	3'300
Mme Marie-Claude Durette-Dusset	Etude sur les parasites	1'500

Musées d'art et d'histoire

Fréquentation des musées d'art et d'histoire

La baisse de la fréquentation que l'on se doit de constater en 2005 est due à la conjonction de plusieurs facteurs.

Une affluence exceptionnelle, en effet, a été enregistrée au cours des trois années précédentes : en particulier grâce au succès des expositions et manifestations organisées pour le 400^{ème} anniversaire de l'Escalade à l'hiver 2002-2003 au MAH (202'817 en 2002, 202'078 en 2003), ainsi qu'à l'extraordinaire engouement suscité par l'exposition Ferdinand Hodler. Le Paysage au Musée Rath à l'automne-hiver 2003-2004 (77'895 visiteurs, dont plus de 26'000 pour le seul mois de janvier 2004).

L'institution a également dû adapter plus strictement ses prestations aux ressources humaines disponibles, qu'il s'agisse du secteur Accueil des publics ou du domaine de la surveillance et de la sécurité, avec pour conséquences :

- une réduction des ouvertures spéciales en soirée pour visite d'expositions
- une participation beaucoup plus réduite à la Fête de la musique, dès 2005, avec l'organisation de quelques concerts dans la salles des armures du MAH pendant les heures d'ouverture habituelles uniquement, et non plus en soirée ou dans la cour du Musée
- la décision de limiter l'organisation d'événements spécifiques nécessitant la mise en œuvre de moyens logistiques et en ressources humaines exceptionnels (ballet de la Création du monde dans la cour du Musée en 2000 ; représentations du théâtre Nô, en 2002).

Il faut également souligner que si les expositions temporaires organisées à Charles-Galland enregistrent toujours d'excellents taux de fréquentation, la vétusté du bâtiment, ses conditions climatiques difficiles (salles glaciales en hiver, étouffantes en été, certaines devant être fermées temporairement) lui font peu à peu perdre de son attractivité auprès du public.

A toutes ces circonstances vient s'ajouter la fermeture du Musée de l'horlogerie (novembre 2002) qui avait attiré à lui seul plus de 35'000 visiteurs par an en 2001 et 2002.

Musées	2003		2004		2005		Ecart visiteurs
	Expositions	Visiteurs	Expositions	Visiteurs	Expositions	Visiteurs	
Musée d'art et d'histoire	10	202'078	9	187'644	7	143'888	-43'756
Musée Rath	3	74'344	3	81'493	4	61'638	-19'780
Musée Ariana	4	39'718	3	36'958	3	52'370	+15'412
Maison Tavel	5	48'284	5	51'742	4	51'262	-480
Musée d'histoire des sciences	4	43'083	4	42'183	4	37'797*	-4'386
Musée de l'horlogerie	(Musée fermé)						
Cabinet des estampes	4	2'911	4	4'971**	3	6'167**	+1'196
Total	30	410'418	28	404'991	25⁺	353'122	-51'794

⁺ dont 19 inaugurées en 2005.

* La Nuit de la science, devenue biennale, n'a pas eu lieu en 2005, ce qui a induit une baisse de la fréquentation.

** Il convient d'ajouter à ce chiffre les 5'091 visiteurs qui sont entrés au MAMCO, pendant le temps où celui-ci accueillait une exposition présentée par le Cabinet des estampes.

Liste des expositions (un astérisque signale les expositions donnant lieu à la publication d'un catalogue d'exposition ou de collection édité par les MAH)

Bâtiment de la rue Charles-Galland 2

Sept expositions temporaires ont été présentées au Musée d'art et d'histoire, dont quatre inaugurées en 2005 :

Manifestations	Remarques	Date
<i>Icônes grecques et russes</i>	Collection du Musée d'art et d'histoire	dès le 29.06.2004
<i>Les Allobroges. Gaulois et romains du Rhône aux Alpes</i>		du 28.10.2004 au 3.04.2005
<i>Dessins français</i>	Collections du Cabinet des dessins du Musée d'art et d'histoire	du 3.12.2004 au 22.05.2005
<i>L'affirmation du nouveau.</i>	Les avant-gardes russe et hongroise dans les collections publiques suisse: 1912-1927	du 20.05.2005 au 11.09.2005
<i>La pendulerie dans les collections du Musée de l'horlogerie et de l'émaillerie</i>		du 23.06.2005 au 31.10.2005
<i>Traces des Amériques. Hommage aux cultures précolombiennes</i>	Collection Dora et Paul Janssen	du 27.10.2005 au 23.04.2006
<i>La naissance des genres.</i>	La peinture des anciens Pays-Bas (avant 1620) au Musée d'art et d'histoire de Genève	du 8.12.2005 au 12.03.2006

Musée Rath

Le Musée Rath a été le cadre de quatre expositions temporaires, dont trois ont été ouvertes en 2005 :

Manifestations	Remarques	Date	Visiteurs
A l'ombre des pins	Chefs-d'œuvre d'art chinois du Musée de Shanghai	du 16.09.2004 au 16.01.2005	31'626 dont 5'373 en 2005
Découvrir-Redécouvrir	Une exposition d'artistes actifs à Genève	du 15.02.2005 au 27.02.2006	10'057
Ferdinand Hodler et Genève		du 22.03.2005 au 21.08.2005	26'549
Richard Wagner. Visions d'artistes.	D'Auguste Renoir à Anselm Kiefer	du 23.09.2005 au 29.01.2006	19'569 (en 2005)

Musée Ariana

Le Musée Ariana a accueilli quatre expositions temporaires, dont trois inaugurées en 2004 :

Manifestations	Remarques	Date
Céramique du Portugal, du XVI ^e au XX ^e siècle		du 25.11.2004 au 28.03.2005
La faïence française à l'époque du Roi Soleil.	Collections du Musée national de Céramique de Sèvres	du 26.05.2005 au 26.09.2005
Philippe Lambercy. Plastiques céramiques..		du 23.09.2005 au 5.02.2006
Quatre céramistes espagnols: Claudi Casanovas – Angel Garraza – Enrique Mestre –Xavier Toubes,		du 17.11.2005 au 20.03.2006

Musées d'art et d'histoire

Maison Tavel

Cinq expositions temporaires ont été proposées à la Maison Tavel, dont trois inaugurées en cours d'année :

Manifestations	Remarques	Date
Ombres captives. Silhouettes et découpures genevoises des XVIII ^e et XIX ^e siècles	exposition-dossier	du 11.06.2004 au 27.03.2005
Quartiers de mémoire : jours de fête		du 11.11.2004 au 10.04.2005
Images d'un rêve. Un siècle d'affiches patriotiques suisses	en collaboration avec la BPU	du 28.04.2005 au 04.09.2005
Quartiers de mémoire : un dernier tour		du 14.10.2005 au 26.02.2006
Jouets et jeux de collection (fin XVIII ^e – début XX ^e siècle)	exposition - dossier	du 14.10.2005 au 27.08.2006

Musée d'histoire des sciences (MHS)

Quatre expositions ou présentations temporaires, dont trois inaugurées en 2005 ont été proposées :

Manifestations	Remarques	Date
Galilée l'Essayeur	Dans le cadre des cinquante ans du Cern	du 20.10.2004 au 14.02.2005
Lentilles et miroirs	à l'occasion de l'ouverture de la nouvelle salle permanente consacrée au microscope	du 22.04.2005 au 10.10.2005
La SIP, du microscope à la machine-outil		du 03.11.2005 au 03.04.2006
Les vies d'Einstein		du 03.11.2005 au 03.04.2006

Musée de l'horlogerie et de l'émaillerie

Le Musée est fermé depuis le cambriolage du 24 novembre 2002, en l'attente de son réaménagement global, mais, pour garantir la visibilité de l'institution, la conservation a organisé au MAH une exposition consacrée à ses collections de pendulerie.

Cabinet des estampes (CdE)

Le Cabinet des estampes a assuré, au MAH, le commissariat de L'affirmation du nouveau. Les avant-gardes russe et hongroise dans les collections publiques suisse / 1912-1927, et organisé 3 expositions temporaires à la Promenade du Pin :

Manifestations	Remarques	Date
Jacques Gallot · Francisco de Goya · Théodore Géricault. Sur une proposition d'Alberto Giacometti,		du 17.02.2005 au 22.05.2005
Estampes et hologrammes / Bruce Nauman	L'œuvre imprimé	du 09.06.2005 au 28.08.2005
Renaissance et modernité du livre illustré.	Ouvrages remarquables de la collection Jean Bonna. France, XVe-XVIe et XIXe-XXe siècles	du 16.9.2005 au 18.12.2005

L'institut a également présenté une exposition temporaire au Musée d'art moderne et contemporain (MAMCO) :

Manifestations	Remarques	Date
Sophie Ristelhueber «W B»		du 22.02.2005 au 01.05.2005

Bibliothèque d'art et d'archéologie (BAA)

La Bibliothèque et ses filiales, les bibliothèques du Musée Ariana et du Musée d'histoire des sciences, ont reçu 12'855 lecteurs/consultants, pour une fréquentation en hausse constante. 17'455 ouvrages ont été prêtés et 27'176 consultés en salles de lecture, soit un total de 44'621 ouvrages vus par des usagers de la BAA. La Médiathèque a prêté 20'515 diapositives et 668 documents multimédias.

		2004	2005	Ecart 2005-2004	Ecart en %
BAA et filiales⁺	Lecteurs/consultants	12'152	12'855	+ 703	+ 5,8%
	Ouvrages consultés	26'852	27'716	+ 864	+ 3,22%
	Ouvrages prêtés	18'820	17'455	- 1'365	- 7,25%
Médiathèque	Diapositives prêtées	24'444	20'515	-3'929	- 16,07%
	Documents multimédia prêtés	659	668	9	+ 1,37%

⁺Les filiales de la BAA sont les bibliothèques du Musée de l'Ariana et du Musée d'histoire des sciences

La BAA a également proposé une nouvelle exposition thématique :

Manifestations	Remarques	Date
Les livres d'artiste de Jean Paul et Dom Ruiz: la force de la nature		du 22.02.2005 au 11.05.2006

Musées d'art et d'histoire

Accueil des publics

**Détail des accueils en médiation-présence :
17'287 personnes réparties en 818 groupes.**

En 2005, le respect d'une stricte adaptation des ressources humaines aux prestations offertes, notamment dans le contexte des déménagements des services et de l'investissement consenti dans le processus Re.nou.vo, a eu des conséquences directes sur la partie développement de projet de ce secteur d'activité, en particulier sur la facette de la médiation présence qui enregistre une baisse significative des groupes accueillis. Cette tendance à la baisse s'inscrit aussi dans une stratégie de démultiplication de la fréquentation, en particulier des groupes scolaires, à savoir par l'accent mis sur la formation des formateurs plutôt que sur l'accueil direct des apprenants.

Point fort à signaler : la réussite des actions « Spécial premier dimanche du mois ».

Classes reçues (collection permanente + collections temporaires)

Institution	Classes reçues	Elèves	Classes entrées
MAH	257	5'054	650
RATH	91	1'771	205
MHS	34	663	47
TAVEL	48	914	124
ARIANA	42	784	72
Total	472	9'186	1'098

Groupes d'enseignants en formation

Institution	Groupes reçus	Personnes
MAH	10	116
RATH	4	71
MHS	2	33
TAVEL	2	16
ARIANA	-	-
Total	18	236

Visites commentées pour adultes (sur réservation) :

Institution	Groupes reçus	Personnes	Remarques
MAH	43	1'017	Collection permanente 5 expositions temporaires
RATH	73	1'563	3 expositions temporaires
MHS	6	134	Collection permanente
TAVEL	8	124	Collection permanente
ARIANA	39	630	Collection permanente 3 expositions temporaires
Total	169	3'478	

Visites publiques

Institution	Groupes reçus	Personnes	Remarques
MAH	38	1'133	Collection permanente 5 expositions temporaires
RATH	58	1'547	3 expositions temporaires
MHS	-	-	-
TAVEL	-	-	-
ARIANA	15	446	Collection permanente 3 expositions temporaires
Total	111	3'126	

Ateliers

Institution	Ateliers	Personnes	Sujets	Rencontres
MAH	7	68	2	7
RATH	1	14	1	1
MHS	2	16	1	6
TAVEL	1	7	1	2
ARIANA	3	22	2	5
Total	14	127	7	21

Moments interactifs : 11 sujets

Institution	Groupes reçus	Personnes	Remarques
MAH	15	629	Collection permanente 3 expositions temporaires
RATH	4	161	1 exposition temporaire
MHS	9	128	Collection permanente (4 sujets)
TAVEL	5	164	Collection permanente
ARIANA	1	52	Collection permanente 1 exposition temporaire
Total	34	1'134	

Muséum d'histoire naturelle

Fréquentation du Muséum

	Visiteurs 2003	Visiteurs 2004	Visiteurs 2005	Ecart 2005-2004	Ecart en %
Visiteurs individuels	139'705	159'514	162'771	+ 3'257	+2,0%
Ecoles primaires publiques	9'182	7'477	8'440	+ 963	+12,9%
Ecoles secondaires publiques	2'232	1'484	2'115	+ 631	+42,5%
Ecoles privées	1'449	1'145	810	- 335	-29,3%
Ecoles hors Genève	12'079	12'068	10'172	- 1'896	-15,7%
Groupes privés	9'525	9'628	13'729	+ 4'101	+42,6%
Fréquentation hors ouverture	9'984	8'293	7'535	- 758	-9,1%
Total	184'156	199'609	205'572	+ 5'963	+3,0%

Remarque: Le muséum publie chaque année un rapport de gestion exhaustif qui est envoyé, entre autres, aux élu-e-s et aux média.